

Année 2004



LES VÉTÉRINAIRES EN POLITIQUE

THÈSE

Pour le

DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTE DE MÉDECINE DE CRETEIL

le.....

par

Jean-Charles POUX

Né le 1 juillet 1977 à Besançon (Doubs)

JURY

Président : M.

Professeur à la Faculté de Médecine de CRETEIL

Membres

Directeur : M. Degueurce Christophe

Professeur à l'ENVA

Assesseur : M. Michaux Jean-Michel

Maître de Conférences à l'ENVA

Année 2004



LES VÉTÉRINAIRES EN POLITIQUE

THESE

Pour le

DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

le.....

par

Jean-Charles POUX

Né le 1 juillet 1977 à Besançon (Doubs)

JURY

Président : M.

Professeur à la Faculté de Médecine de CRETEIL

Membres

Directeur : M. Degueuerce Christophe

Professeur à l'ENVA

Assesseur : M. Michaux Jean-Michel

Maître de Conférences à l'ENVA

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le Professeur COTARD Jean-Pierre

Directeurs honoraires : MM. les Professeurs PARODI André-Laurent, PILET Charles

Professeurs honoraires: MM. BORDET Roger, BUSSIERAS Jean, LE BARS Henri, MILHAUD Guy, ROZIER Jacques, THERET Marcel, VUILLAUME Robert

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES (DSBP)

Chef du département : M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur - Adjoint : M. DEGUEURCE Christophe, Professeur

<p>-UNITE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES Mme CREVIER-DENOIX Nathalie, Professeur* M. DEGUEURCE Christophe, Professeur Mlle ROBERT Céline, Maître de conférences M. CHATEAU Henri, AERC</p> <p>-UNITE DE PATHOLOGIE GENERALE, MICROBIOLOGIE, IMMUNOLOGIE Mme QUINTIN-COLONNA Françoise, Professeur* M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur Mme VIALE Anne-Claire, Maître de conférences</p> <p>-UNITE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE M. BRUGERE Henri, Professeur * Mme COMBRISON Hélène, Professeur M. TIRET Laurent, Maître de conférences</p> <p>-UNITE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE Mme ENRIQUEZ Brigitte, Professeur * Mme HUYNH-DELERME, Maître de conférences contractuel M. TISSIER Renaud, Maître de conférences</p>	<p>- UNITE D'HISTOLOGIE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE M. CRESPEAU François, Professeur * M. FONTAINE Jean-Jacques, Professeur Mme BERNEX Florence, Maître de conférences Mme CORDONNIER-LEFORT Nathalie, Maître de conférences</p> <p>-UNITE DE BIOCHIMIE M. BELLIER Sylvain, Maître de conférences* M. MICHAUX Jean-Michel, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE VIROLOGIE M. ELOIT Marc, Professeur * Mme ALCON Sophie, Maître de conférences contractuel</p> <p>-DISCIPLINE : PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES M. MOUTHON Gilbert, Professeur</p> <p>-DISCIPLINE : BIOLOGIE MOLECULAIRE Melle ABITBOL Marie, Maître de conférences contractuel</p> <p>-DISCIPLINE : ETHOLOGIE M. DEPUTTE Bertrand, Professeur</p>
--	---

DEPARTEMENT D'ELEVAGE ET DE PATHOLOGIE DES EQUIDES ET DES CARNIVORES (DEPEC)

Chef du département : M. FAYOLLE Pascal, Professeur - Adjointe : Mme BEGON Dominique, Professeur

<p>-UNITE DE MEDECINE M. POUHELON Jean-Louis, Professeur* M. CLERC Bernard, Professeur Mme CHETBOUL Valérie, Professeur M. MORAILLON Robert, Professeur M. BLOT Stéphane, Maître de conférences M. ROSENBERG Charles, Maître de conférences contractuel Melle MAUREY Christelle, Maître de conférences contractuel</p> <p>- UNITE DE CLINIQUE EQUINE M. DENOIX Jean-Marie, Professeur * M. TNIBAR Mohamed, Maître de conférences contractuel M. AUDIGIE Fabrice, Maître de conférences Mme DESJARDINS-PESSON Isabelle, Maître de confér..contractuel</p> <p>-UNITE DE REPRODUCTION ANIMALE M. MIALOT Jean-Paul, Professeur * (rattaché au DPASP) M. NUDELMANN Nicolas, Maître de conférences Mme CHASTANT-MAILLARD Sylvie, Maître de conférences (rattachée au DPASP) M. FONTBONNE Alain, Maître de conférences M. REMY Dominique, Maître de conférences (rattaché au DPASP) Melle CONSTANT Fabienne, AERC (rattachée au DPASP)</p>	<p>- UNITE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE M. FAYOLLE Pascal, Professeur * M. MAILHAC Jean-Marie, Maître de conférences M. MOISSONNIER Pierre, Professeur Mme VIATEAU-DUVAL Véronique, Maître de conférences M. DESBOIS Christophe, Maître de conférences Mlle RAVARY Bérandère, AERC (rattachée au DPASP) M. ZILBERSTEIN Luca, Maître de Conférences contractuel M. HIDALGO Antoine, Maître de Conférences contractuel</p> <p>- UNITE DE RADIOLOGIE Mme BEGON Dominique, Professeur* M. RUEL Yannick, AERC</p> <p>- UNITE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES M. CHERMETTE René, Professeur * M. POLACK Bruno, Maître de conférences M. GUILLOT Jacques, Professeur Melle MARIIGNAC Geneviève, Maître de conférences contractuel</p> <p>M. PARAGON Bernard, Professeur (rattaché au DEPEC) M. GRANDJEAN Dominique, Professeur (rattaché au DEPEC)</p>
--	--

DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE (DPASP)

Chef du département : M. CERF Olivier, Professeur - Adjoint : M. BOSSE Philippe, Professeur

<p>-UNITE DES MALADIES CONTAGIEUSES M. TOMA Bernard, Professeur M. BENET Jean-Jacques, Professeur* Mme HADDAD HOANG XUAN Nadia, Maître de confér.contractuel M. SANAA Moez, Maître de conférences</p> <p>-UNITE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE M. BOLNOT François, Maître de conférences * M. CARLIER Vincent, Professeur M. CERF Olivier, Professeur Mme COLMIN Catherine, Maître de conférences M. AUGUSTIN Jean-Christophe, Maître de conférences</p>	<p>- UNITE DE ZOOTECHNIE, ECONOMIE RURALE M. BOSSE Philippe, Professeur M. COURREAU Jean-François, Professeur* Mme GRIMARD-BALLIF Bénédicte, Maître de conférences Mme LEROY Isabelle, Maître de conférences M. ARNE Pascal, Maître de conférences M. PONTER Andrew, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR Mme BRUGERE-PICOUX Jeanne, Professeur M. MAILLARD Renaud, Maître de conférences associé M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences* M. ADJOU Karim, Maître de conférences</p>
---	---

Ingénieurs Professeurs agrégés certifiés (IPAC) :
Mme CONAN Muriel, Professeur d'Anglais
Mme CALAGUE, Professeur d'Education Physique

* Responsable de l'Unité

AERC : Assistant d'Enseignement et de Recherche Contractuel

A M

*Professeur à la Faculté de Médecine de Créteil
Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence du jury*

Hommage respectueux

A Monsieur Degueurce

*Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort
Qui nous a fait l'honneur d'accepter la direction de notre thèse
Et nous a conseillé dans l'élaboration de notre travail*

Avec toute notre reconnaissance

A Monsieur Michaux

*Maître de conférences à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort
Qui a accepté de participer à notre jury de thèse*

Sincères remerciements

A Caroline, mon épouse
En témoignage de mon amour

A mes parents
En témoignage de ma reconnaissance

A ma sœur, mon frère et toute ma famille

A mes amis

A Monsieur Polack
Maître de conférences à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

A Monsieur Thiallier
Qui souhaitait voir son travail poursuivi
Et qui nous a quitté trop tôt

A Monsieur Gérard Larcher
Ministre délégué aux relations du travail

A Monsieur François Patriat
Ancien ministre de l'agriculture

A Monsieur Georges Gruillot
Sénateur du Doubs

A Monsieur Jean-Pierre Dupont
Député de Corrèze

A Madame Geneviève Perrin-Gaillard
Député des Deux-Sèvres

A Monsieur Alain De Peretti Della Rocca
Ancien conseiller régional d'Aquitaine

A Monsieur Marc Lefèvre
Conseiller général de la Manche

A Monsieur Gérard Leymonie
Conseiller général du Cantal

A Monsieur Jean Raullet
Ancien conseiller général de Haute-Marne

A Monsieur Noël Bernard
Ancien conseiller général des Côtes-d'Armor

A Monsieur Louis Phillippe
Ancien conseiller général du Doubs

A Monsieur Gabriel Descours
Ancien conseiller municipal de Gênelard en Saône-et-Loire

A tous les élus anciens, actuels et à venir
En hommage à leur dévouement pour la cause publique

REMERCIEMENTS

- Madame Breuillot attaché parlementaire de M. Gruillot sénateur du Doubs.
- Madame Warnet et l'Ordre National des Vétérinaires.
- Madame Van de Castele, Monsieur Corgier et le service des archives du Sénat.
- Service des archives de l'Assemblée Nationale.
- Ministère de l'Intérieur.
- Ministère du Travail.
- Conseil régional de Bourgogne.
- Conseil Régional de Franche-Comté.
- Conseil Général du Doubs.
- Mairie de Sancey-le-Grand.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	5
I. MATERIELS ET METHODE.....	7
I.1. LIMITE DE LA RECHERCHE	9
<i>I.1.1. MANDATS.....</i>	<i>9</i>
<i>I.1.2. EPOQUE.....</i>	<i>9</i>
I.2. CREATION DE LA LISTE DES ELUS	10
<i>I.2.1. SOURCES PRINCIPALES.....</i>	<i>10</i>
<i>I.2.2. VERIFICATION A PARTIR D'AUTRES SOURCES</i>	<i>11</i>
I.3 RENSEIGNEMENTS GEOGRAPHIQUES	12
<i>I.3.1. DONNEES PERSONNELLES.....</i>	<i>12</i>
<i>I.3.2. DONNEES DEMOGRAPHIQUES</i>	<i>13</i>
I.4. RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS.....	13
<i>I.4.1. DONNEES PERSONNELLES.....</i>	<i>13</i>
<i>I.4.2. DONNEES NATIONALES ET UNIVERSITAIRES</i>	<i>13</i>
I.5. RENSEIGNEMENTS POLITIQUES	14
<i>I.5.1. DONNEES PERSONNELLES.....</i>	<i>14</i>
<i>I.5.2. DONNEES NATIONALES</i>	<i>14</i>
<i>I.5.3. DONNES SOCIOPOLITIQUES.....</i>	<i>15</i>
I.6. SONDAGE AUPRES DE CERTAINS ELUS.....	15

II. RESULTATS	19
II.1. ANNUAIRE DES ELUS VETERINAIRES	21
II.2. MANDATS ET MODE D'ELECTION	75
<i>II.2.1. COMMUNES ET MAIRES</i>	<i>75</i>
<i>II.2.2. CANTONS DEPARTEMENTS ET CONSEILLERS GENERAUX.....</i>	<i>78</i>
<i>II.2.3. REGIONS et CONSEILLERS REGIONAUX.....</i>	<i>79</i>
<i>II.2.4. DEPUTES.....</i>	<i>80</i>
<i>II.2.5. SENATEURS ET CONSEILLERS DE LA REPUBLIQUE</i>	<i>82</i>
<i>II.2.6. DEPUTES EUROPEENS</i>	<i>84</i>
<i>III.2.7. LES INDEMNITES.....</i>	<i>84</i>
II.3. LES ELUS LOCAUX	85
<i>II.3.1. L'EVOLUTION DE LA REPRESENTATION LOCALE DEPUIS 1870.....</i>	<i>85</i>
<i>II.3.2. LES ELUS VETERINAIRES SUR LE TERRITOIRE</i>	<i>87</i>
<i>II.3.3. LES ELUS VETERINAIRES DANS LA PROFESSION</i>	<i>93</i>
<i>II.3.4. VIE POLITIQUE DES VETERINAIRES ELUS.....</i>	<i>102</i>
II.4. LES PARLEMENTAIRES VETERINAIRES.....	105
<i>II.4.1. EVOLUTION DU NOMBRE DE PARLEMENTAIRES.....</i>	<i>105</i>
<i>II.4.2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PARLEMENTAIRES.....</i>	<i>106</i>
<i>II.4.3. LES PARLEMENTAIRES DANS LA PROFESSION.....</i>	<i>109</i>
<i>II.4.4. COULEURS POLITIQUES DES VETERINAIRES PARLEMENTAIRES.....</i>	<i>112</i>
<i>II.4.5. DUREE DE L'ENGAGEMENT.....</i>	<i>123</i>
II.5. VETERINAIRES ET PROFESSIONS DE SANTE EN POLITIQUE.....	125
<i>II.5.1. 1871-1914 : NAISSANCE ET CONSOLIDATION DE LA REPUBLIQUE.....</i>	<i>125</i>
<i>II.5.2. 1920–1940 : L'APOGEE DU RADICALISME</i>	<i>129</i>
<i>II.5.3. 1940-1958 : LA GUERRE, LA RESISTANCE ET LA REPUBLIQUE DES PARTIS</i> <i>.....</i>	<i>131</i>
<i>II.5.4. 1958-2004 : LA REPUBLIQUE GAULLISTE ET L'ALTERNANCE.....</i>	<i>134</i>
<i>II.5.5. LES SANTARDS ET LES AUTRES PROFESSIONS</i>	<i>138</i>

II.6. RESULTATS DU QUESTIONNAIRE	141
<i>II.6.1. MANDATS ET PARTIS</i>	141
<i>II.6.2. ENGAGEMENTS PRECEDENTS</i>	143
<i>II.6.3. ENTREE DANS LA VIE POLITIQUE</i>	143
<i>II.6.4. REACTIONS DE L'ENTOURAGE</i>	144
<i>II.6.5. GESTION DE L'EMPLOI DU TEMPS</i>	144
<i>II.6.6. IMPORTANCE ET ROLE DU METIER DANS LES ELECTIONS</i>	145
<i>II.6.7. PRINCIPAUX ROLES ET MISSIONS D'ELUS</i>	145
<i>II.6.8. LES ATOUTS DE LA FORMATION VETERINAIRE</i>	146
<i>II.6.9. L'ENGAGEMENT DANS LES AUTRES ELECTIONS</i>	147
<i>II.6.10. TEMPS ACCORDE AUX DIFFERENTS MANDATS</i>	147
<i>II.6.11. ANECDOTES ET PERSONNALITE DE CHAQUE ELU</i>	147
II.7. LE PANTHEON DES VETERINAIRES	153
III. ANALYSE	163
III.1. LE VETERINAIRE ELU : UN ALFORIEN RURAL	165
III. 2. LE VETERINAIRE ELU : UN CONSEILLER GENERAL EN PRERETRAITE	167
III.3. LE VETERINAIRE ELU : UN RADICAL AVANT 1940, UN GAULLISTE DEPUIS	169
III.4. L'AGE D'OR : 1950-1980	171
CONCLUSION	173

ANNEXES.....	175
ANNEXE 1 : EVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA PROPORTION DE MANDATS LOCAUX OCCUPES PAR DES VETERINAIRES.....	176
ANNEXE 2 : NOMBRE D’ELUS LOCAUX PAR DEPARTEMENT DEPUIS 1870	177
ANNEXE 3 : POPULATION ET DENSITE DE POPULATION PAR DEPARTEMENT DEPUIS 1870	180
ANNEXE 4 : TAILLE DES AGGLOMERATIONS ELISANT DES VETERINAIRES.....	191
ANNEXE 5 : DENSITE DE VETERINAIRES LIBERAUX ET MIXTES PAR DEPARTEMENT	192
ANNEXE 6 : SPECIALITES DES VETERINAIRES ET DES VETERINAIRES ELUS.....	201
ANNEXE 7 : ECOLE ET PROMOTION D’ORIGINE DES ELUS	202
ANNEXE 8 : TAILLE DES PROMOTIONS PAR ECOLE.....	205
ANNEXE 9 : REPARTITION POLITIQUE DES ELUS VETERINAIRES	207
ANNEXE 10 : DUREES DES MANDATS DES ELUS LOCAUX VETERINAIRES	208
ANNEXE 11 : NOMBRE DE VETERINAIRES DEPUTES ET SENATEURS.....	209
ANNEXE 12 : DEPUTES ET SENATEURS VETERINAIRES PAR REGION	210
ANNEXE 13 : TAILLE DES AGGLOMERATIONS D’ORIGINE DES PARLEMENTAIRES.....	211
ANNEXE 14 : ORIGINE PROFESSIONNELLE ET SCOLAIRE DES PARLEMENTAIRES VETERINAIRES	212
ANNEXE 15 : CHAMBRES PUIS ASSEMBLEES NATIONALES ET VETERINAIRES DEPUTES DEPUIS 1881	213
ANNEXE 16 : NOMBRE DE MANDATS EFFECTUES PAR LES PARLEMENTAIRES VETERINAIRES	220
ANNEXE 17 : PROFESSIONS DE SANTE AU PARLEMENT DEPUIS 1871.....	221
CALENDRIER ELECTORAL.....	223
GLOSSAIRE GENERAL.....	231
GLOSSAIRE DES PARTIS POLITIQUES.....	233
BIBLIOGRAPHIE	239

INTRODUCTION

Si la première école vétérinaire s'est ouverte à Lyon en 1762, quatre ans avant celle d'Alfort, les vétérinaires restent, jusqu'au Second Empire, mal considérés. De maréchaux-ferrants au début du XIX^e siècle, ils sont à l'aube de la Grande Guerre devenus notables locaux. Cette mutation sociale se mesure d'abord au niveau militaire (22) : 1811 ils arrivent derrière les sous-officiers, 1843 les voilà juste en dessous des officiers. Ils obtiennent ce grade en 1852. Il faut attendre 1901 pour voir le premier colonel et 1913 le premier général.

Le Bac est exigé pour entrer dans les écoles à partir de 1887, tandis que pour la thèse de doctorat on attendra 1923 (22). Alors que la médecine vétérinaire entre à l'Institut National des Sciences et des Arts en 1795 en Angleterre (21), en France c'est seulement la III^e République qui accorde une reconnaissance scientifique à la profession. Bouley, vétérinaire et directeur d'Alfort est rapporteur de la Loi du 21 07 1881 sur la police sanitaire avant de, comme un symbole, présider la séance de l'Académie des sciences durant laquelle Pasteur annonce les résultats de sa vaccination contre la rage (12) (22).

Qu'en est-il politiquement ?

Catalogués rouges pendant la Monarchie de juillet, c'est-à-dire républicains, les étudiants vétérinaires participent activement à la Révolution de 1848. Le Second Empire se méfie donc de la profession (17). C'est avec l'installation définitive de la République qu'elle commence véritablement à participer à la vie publique. La tradition populaire gardera longtemps l'image en politique, du vétérinaire rural, usé, par des conditions de vie difficile, devenir conseiller général de tendance radicale. « *Et quand plus tard, perdus dans nos campagnes, apparentés aux vaches et aux taureaux, nous présenterons nos larges faces rousses aux élections des Conseils Généraux.* » dit une chanson des écoles vétérinaires.

Aujourd'hui, devenu garant de l'hygiène alimentaire, expert scientifique recherché par les pouvoirs publics au moindre problème sanitaire, il ajoute à la reconnaissance scientifique et populaire la reconnaissance politique et médiatique qui a tant tardé. Que de chemin parcouru depuis la République des Jules, où quand exaspéré par le chahut de la Chambre, Gambetta invectivait ses adversaires : « *sous vétérinaire* » (12).

Et que de chemin encore à parcourir. Lorsque Arnaud Montebourg (PS*) dit du Premier-Ministre Jean-Pierre Raffarin (UMP*) : « avec sa bonne face de vétérinaire du Poitou » ... ce n'est certainement pas pour lui adresser un compliment.

Nous essaierons, par ce travail, de dépasser les clichés et de montrer la réalité au plus près. Nous verrons l'évolution de la profession en politique depuis 1870, nous la comparerons à celle des autres professions de santé et nous dresserons le portrait de ses plus illustres représentants dans la chose publique. Cette étude statistique contribue modestement à réaliser le souhait de Jean-Marc Thiallier, qui dans sa thèse vétérinaire *Les Elus Vétérinaires sous la V^e République* en 1990 souhaitait voir son travail « ouvrir une série de recherches plus précises » (45).

Toutefois comme pour son travail, nous nous devons de rappeler que les données recueillies ne sont pas exhaustives, et bien que recoupées le plus souvent possible, elles ne présentent pas un caractère définitif et complet.

Pour autant, nous l'espérons, elles pourront servir de base à une recherche plus poussée sur les rapports entretenus par la profession avec la République et la France.

Tout au long de la thèse :

* reporte au Glossaire des partis politiques

** reporte au Glossaire général

I. MATERIELS ET METHODE

I.1. LIMITE DE LA RECHERCHE

Avant de commencer ce travail, nous avons du d'abord limiter nos recherches et définir plus précisément le domaine sur lequel nous voulions nous concentrer.

I.1.1. MANDATS

Très vite il s'avéra que la constitution d'une liste sérieuse des conseillers municipaux ayant exercé la profession, était tout à fait utopique, vu l'éparpillement, par définition, des archives municipales ; on compte en effet en France environ 36.000 communes et près de 515.000 conseillers municipaux (33). C'est souvent dans ces conseils, véritables rampes de lancement vers tous les échelons supérieurs, que les vétérinaires apprirent leur nouveau métier. Cette liste, peut-être la plus intéressante, ne put donc être entreprise.

Les maires vétérinaires seront, quant à eux, répertoriés. Même si cette liste est probablement incomplète, elle semble être significative et représenter assez bien les disparités régionales. Plus on gravit les échelons de la hiérarchie politique, plus la justesse des renseignements semble grande. Une fois encore les listes des conseillers généraux et conseillers régionaux doivent être prises avec prudence.

Députés, sénateurs et députés européens vétérinaires sont quant à eux probablement au complet. Enfin tous les vétérinaires ayant appartenu à un gouvernement sont ici recensés, sans exception.

I.1.2. EPOQUE

Après avoir défini les mandats étudiés, il nous restait à borner la période pendant laquelle, nous rechercherions les élus.

La question ne se posait pas pour les parlementaires européens. Le Parlement Européen, créé en 1958, n'est élu au suffrage universel direct que depuis 1979. Les régions, constituées en 1955, n'obtiennent un conseil régional qu'en 1972, et ce n'est qu'en 1986 que ses membres sont élus au suffrage universel direct. Pour ces deux mandats, nous avons donc commencé nos recherches, respectivement à partir de 1979 et de 1986.

Pour ce qui est des autres mandats, nous sommes remontés jusqu'en 1870, avec la certitude qu'il n'y eut pas en France de vétérinaires exerçant de mandats nationaux auparavant. Il s'avérerait que ce fut également le cas, ou presque, pour les conseillers généraux - premiers élus en 1869 semble-t-il ! Pour ce qui est des maires, on peut croire, sans toutefois l'assurer, qu'il n'y en eut pas non plus avant. Cette remarque s'appuie sur trois arguments : d'abord, les maires étaient nommés par l'Empereur, parmi les notables et les vétérinaires n'en faisaient alors pas partie, ensuite les vétérinaires n'avaient pas pour réputation d'être de grands bonapartistes...enfin l'absence de maires vétérinaires recensés entre 1866 et 1870 par l'Almanach Napoléonien (1).

I.2. CREATION DE LA LISTE DES ELUS

I.2.1. SOURCES PRINCIPALES

Cette liste regroupant les vétérinaires, maires, conseillers généraux, conseillers régionaux, députés, sénateurs et députés européens, s'appuie principalement sur l'Annuaire Roy entre 1935 et 2004 (4) (5) (6). Celui-ci recense chaque année les vétérinaires, par département, en précisant leurs coordonnées, leurs mandats électifs, leurs spécialités et leur promotion. Ces données reposent donc sur la déclaration des élus eux-mêmes et ne constituent pas une source officielle. Elles ne sont pas à l'abri de plaisantins ou d'erreurs involontaires. Si les mandats sont probablement exacts, leurs dates sont quant à elles beaucoup plus incertaines et imprécises. Enfin il est certain que des vétérinaires ont omis partiellement ou totalement de déclarer leurs mandats.

Pour la période 1870-1914, nous nous sommes appuyés sur l'Almanach national (2), organe officiel, présenté chaque année au Président de la République. Il s'agit d'un annuaire de la République recensant chefs d'état étrangers, familles royales et princières, ambassadeurs, ministres, députés, sénateurs, conseillers généraux et maires des chefs lieux de cantons. Il liste également les académies, personnels militaires, lycées et autres organisations publiques. Contrairement à l'annuaire Roy, cet organe est officiel et recense exactement tous les élus de l'année ; les dates sont donc ici justes. Pour autant les professions indiquées reposent sur la déclaration des élus. Encore une fois, certains ont pu omettre de la préciser. De

plus considérée comme un titre, elle n'était déclarée que si aucun autre titre plus glorieux – titre de noblesse, mandats électifs nationaux - n'appartenait à l'élu. Ainsi Auguste Bernard, le premier député de la profession, également directeur d'une raffinerie de sucre, indique dans l'Almanach : industriel.

Pour la période 1960-1980, la thèse de Jean-Marc Thiallier, *Les Elus Vétérinaires sous la V^e République* (45) vient remplacer l'annuaire Roy, car elle est à la fois beaucoup plus synthétique et complète.

Enfin la liste des Parlementaires s'appuie également sur les Dictionnaires des Parlementaires Français de Jolly pour 1889-1940 (20) et de Robert pour 1789-1889 (42). Ces dictionnaires sous le haut patronage des Présidents des Assemblées, sont eux, des sources sûres et complètes. Il en est de même pour le Dictionnaire des Ministres de 1789 à 1989 de Yvert (49).

Comme nous le voyons la période 1919-1935 n'est couverte par aucune des sources pour les conseillers généraux et les maires. En effet la guerre entraînera l'arrêt définitif de la publication de l'almanach. Le premier annuaire Roy sort en 1923, mais ce n'est qu'à partir de 1935 que les élus sont recensés avec sérieux. Certains notaient dès 1923 leur mandats, mais ils représentaient à peine 10% de ceux recensés en 1935. Il n'est pas envisageable de voir une telle explosion des vocations politiques à cette époque.

Ainsi, devant le manque de données suffisantes, la période 1919-1935 ne pourra être présentée ici avec sérieux pour les mandats locaux.

I.2.2. VERIFICATION A PARTIR D'AUTRES SOURCES

Afin de tester la qualité et l'exhaustivité des sources principales, nous avons cherché d'autres données. Les élections cantonales et régionales de mars 2004 furent l'occasion pour nous, de consulter en ligne les archives du Figaro (23) ainsi que celle du ministère de l'Intérieur (25). Celles-ci nous ont donc renseignés sur la période 1992-2004. La presse professionnelle en profita pour faire paraître quelques articles sur la question (26) (27) (46). Le ministère de l'Intérieur (33) nous a communiqué le nombre de vétérinaires en exercice élus par département et par mandat en 2002. Le Sénat nous a fait parvenir la liste des sénateurs

vétérinaires des III^e IV^e et V^e Républiques (10) (32) (39). La thèse *Les Elus Vétérinaires et la Politique Agricole* de Thomas (47) listait quant à elle les parlementaires de 1905 à 1970.

Le Conseil Général du Doubs et le Conseil Régional de Franche-Comté ont bien voulu nous communiquer les noms des vétérinaires élus dans leur assemblée, respectivement depuis 1945 et 1986 (31) (43). Enfin nous avons vérifié les données récentes par une centaine d'appels téléphoniques aux mairies et conseil généraux concernés.

Toutes ces données nous ont ainsi permis de confirmer et de préciser certaines dates et mandats, rendant les données sur la fin du XX^e siècle très proches de la vérité.

C'est à partir de cette liste que seront dressées les statistiques s'organisant selon quatre axes :

- L'évolution de la représentation vétérinaire au cours du temps et dans les différents mandats locaux et nationaux
- La situation des élus en fonction de la géographie et de la densité de population.
- La comparaison des élus à la profession dans son ensemble, selon l'activité et l'école d'origine.
- La comparaison des vétérinaires élus aux autres professions représentées ainsi qu'aux couleurs des assemblées.

I.3 RENSEIGNEMENTS GEOGRAPHIQUES

I.3.1. DONNEES PERSONNELLES

Une fois encore l'annuaire Roy (4) (5) (6) fournit les renseignements permettant de situer les élus non seulement dans leur département mais aussi dans leur commune.

Nous avons ainsi pu les classer par département et par région.

I.3.2. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Les données géographiques personnelles récoltées, il nous restait à trouver les données démographiques pour pouvoir classer les élus en fonction de la taille de l'agglomération et de la densité de population du département. L'INSEE (18) (19), des dictionnaires et une carte de France nous ont donc permis de les classer, à la fois, en fonction de la densité de population des départements et par zone :

- Rurale : agglomération de moins de 10.000 habitants
- Semi rurale : agglomération de 10.000 à 20.000 habitants
- Semi urbaine : agglomération de 20.000 à 50.000 habitants
- Urbaine : agglomération de plus de 50.000 habitants

I.4. RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

I.4.1. DONNEES PERSONNELLES

Grâce encore une fois à l'annuaire Roy (4) (5) (6), nous avons collecté les informations permettant de classer les élus en fonction de leur activité. Nous avons ainsi comparé l'engagement des vétérinaires dans chacune des « spécialités » : retraités, mixtes et canins, à partir de 1970. En effet avant cette date, n'existaient pas encore chez les vétérinaires cette dichotomie. Tous, y compris les citadins, à l'exception peut-être des Parisiens et des Lyonnais, soignaient tous les animaux et pouvaient être considérés comme mixtes.

I.4.2. DONNEES NATIONALES ET UNIVERSITAIRES

A partir de l'annuaire Roy (4) (5) (6) et grâce à l'Ordre des Vétérinaires (28) (35) (36) (37), nous avons pu comparer la population des vétérinaires élus à celle de la profession toute entière, en fonction de leur activité professionnelle ainsi que de leur école d'origine.

I.5. RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

I.5.1. DONNEES PERSONNELLES

Si les parlementaires appartiennent clairement à des partis, c'est loin d'être le cas pour les élus locaux. Ceux-ci sont, le plus souvent sans étiquette pour les maires, ou divers droite et divers gauche pour les conseillers généraux. Ils ne rentrent dans les machines politiques que lorsque leur parcours politique les y oblige. Les données recueillies à partir des *Dictionnaires des Parlementaires* (20) (42) nous permettent de suivre l'évolution partisane des élus nationaux depuis 1870. Celles de la presse (26) (27) (46) et de la thèse de Jean-Marc Thiallier nous permettent de dégager la tendance , Droite ou Gauche, beaucoup plus judicieuse que le parti à proprement parler, des conseillers généraux depuis les années 70.

I.5.2. DONNEES NATIONALES

Nous comparons les couleurs des élus de l'Art avec celles du Palais Bourbon, recueillies à l'aide de l'encyclopédie Larousse en 13 volumes (3).

Nous avons recueilli également les dates et modalités de scrutin des différentes consultations nationales et locales (2) (7) (8) (10) (13) (15) (16) (29) (30) (39) (44) (45) (49) (52). Grâce à ces dates, nous avons borné les mandats cités par les annuaires Roy.

La règle choisie étant :

- Les données officielles et journalistiques, les données de l'Almanach National, de Thiallier et celles par les élus, mairies et conseils généraux ont été conservées comme telles.

- Les données de l'annuaire Roy n'entrant pas dans les cas précédents ont été arrondies à l'élection antérieure. Si ces dates restent approximatives, puisque ne tenant pas compte des élections partielles, ou des oublis de déclaration, il semble tout de même que l'on puisse compter sur le civisme de vétérinaires ayant choisi d'entrer en politique, à la fois pour déclarer leurs mandats rapidement, mais aussi pour préciser leur retrait de la vie publique. La comparaison avec les articles de presse nous conforte dans notre idée, au moins pour la déclaration rapide du mandat, peut-être un peu moins pour le retrait...

I.5.3. DONNES SOCIOPOLITIQUES

Voulant également comparer la profession aux autres profession et particulièrement à celles de santé, nous avons recueilli auprès de l'Assemblée Nationale (9) et du ministère de l'Intérieur (34) les catégories socioprofessionnelles des élus. Ces données ne portant que sur les députés de la V^e République et sur les maires à partir de 1983, nous nous sommes aidés d'ouvrages tels que *Les professions médicales en politique* de Risse (41) ou *L'histoire des maires de 1789 à 1989* (16) et *Les maire de France du Consulat à nos jours* (7).

I.6. SONDAGE AUPRES DE CERTAINS ELUS

Enfin nous avons jugé utile d'interroger un certain nombre d'élus sur leur carrière politique et sur les rapports entretenus par la profession avec la chose publique. Ne pouvant bien évidemment interroger chaque élu, nous les avons choisis selon certains critères :

- Personnalités marquantes : les ministres Gérard Larcher et François Patriat
- Mandats atypiques : Maire de Colombey-les-Deux-Eglises : Jean Raullet
Maire de Sainte-Mère-Eglise : Marc Lefèvre
Député suppléant de Jacques Chirac : J-Pierre Dupont
- Au moins un élu par type de mandat et par courant politique :

Sénateurs	PC*
Députés	PS*
Président du Conseil Régional	UDF*
Président du Conseil Général	UMP*
Conseillers Régionaux	DVD*
Conseillers Généraux	FN* / MNR*
Maires	
Conseillers Municipaux	

Ainsi l'ensemble des mandats, de conseiller municipal à sénateur et ministre, et l'ensemble des partis, du FN* et MNR* au PC*, sont couverts. Nous avons également essayé de couvrir un maximum de régions de France, même si toutes, à l'image du Sud Est, ne le sont pas.

Nous tenons d'ailleurs à remercier les vétérinaires joints, qui, tous, ont répondu aux questionnaires, soit par courrier postal ou électronique, soit par téléphone soit encore de visu. Nous remercions particulièrement François Patriat, qui au milieu de la campagne des régionales nous a consacré une demi-heure au téléphone, Jean-Pierre Dupont, qui nous a reçu dans son bureau à l'Assemblée Nationale, Georges Gruillot, qui lui aussi nous a reçu dans son bureau de sénateur à Besançon, et enfin tout particulièrement Monsieur le Ministre, Gérard Larcher, qui libéra près d'une heure de son emploi du temps pour nous accorder une entrevue au ministère.

Voici le questionnaire général que nous avons présenté aux élus précités, il est évident que celui-ci fut perfectionné au cours du temps, mais qu'également il fut adapté à chaque élu, et à chaque mandat.

QUESTIONNAIRE ELUS

1. Quelles sont et quelles ont été vos activités politiques ?
 - Mandats (début et fin)
 - Partis ou apparentés
2. Qu'est-ce qui vous a poussé vers la politique, et avez-vous eu des responsabilités différentes auparavant?
 - Militantisme engagé...
 - Mandats étudiants
 - Engagements associatifs, sportifs ou religieux
 - Engagements professionnels (Ordre, Syndicats, GTV**...)
 - Famille et éducation engagées
3. Pourquoi avez-vous décidé de faire de la politique et comment vous êtes-vous présenté ?
4. Quelles ont été les réactions de votre entourage ?
 - Famille
 - Associés ou collaborateurs
 - Clientèle
5. Comment avez-vous géré les campagnes électorales et votre activité professionnelle ?
 - Distinction nette entre campagne et vie professionnelle ou imbrication

6. Comment avez-vous géré vos mandats et votre activité professionnelle ?
 - Carrière professionnelle en parallèle ou mise entre parenthèse
 - Distinction nette des deux carrières ou imbrication complète
 - Gestion des demandes de faveurs, d'aide de la part des clients...
7. Quel rôle votre métier a-t-il joué dans vos élections ?
 - Notoriété du vétérinaire
8. Quels ont été vos principaux rôles, places et missions d'élus ?
 - Commissions, rapporteur...
 - Rapport ou pas avec le métier (agriculture, hygiène alimentaire...)
9. La formation vétérinaire est-elle un atout pour un élu ?
 - Relations humaines
 - Formation scientifique
 - Responsabilités...
 - Corporatisme (relations avec les autres vétérinaires élus ?)
10. Avez-vous mené campagne pour des candidats dans d'autres élections ?
 - Pour des « poulains »
 - Pour les échelons supérieurs
 - Influence du vétérinaire sur l'électorat rural
11. Combien de temps deviez-vous accorder à vos responsabilités politiques?
12. Pouvez-vous raconter une anecdote, un souvenir sur un homme politique d'envergure nationale que vous avez rencontré, un sentiment sur votre passage en politique ?

MERCI

II. RESULTATS

Nous séparerons nos résultats en sept parties.

Avant toute chose, nous présenterons l'annuaire des vétérinaires élus depuis 1870. Celui-ci servira de base à l'essentiel de notre travail.

Nous détaillerons, dans un second temps, indispensable pour comprendre la suite, les modalités d'élection et les enjeux de chaque mandat. Dans une troisième partie, nous étudierons les élus vétérinaires à l'échelon local, de la mairie à la région. Nous nous intéresserons ensuite, aux vétérinaires parlementaires, avant de les comparer aux autres catégories socioprofessionnelles. Ensuite, nous rapporterons les résultats du questionnaire adressé à quelques élus, avant de dresser dans une dernière partie les portraits des plus illustres vétérinaires politiciens.

Toute la partie statistique s'appuie sur l'annuaire ci-dessous. A partir de cet annuaire ont été élaborés des tableaux. Ceux-ci nous ont permis de réaliser les graphiques et les cartes ci-dessous. Pour plus de clarté ces tableaux ne figurent pas dans ce chapitre mais en annexes.

Encore une fois ces résultats sont dépendants de tous les aléas précédemment cités et ne doivent pas être considérés comme rigoureusement exacts. Pour autant, la tendance qui s'en dégage reflète certainement la vérité de l'engagement politique de la profession.

II. ANNUAIRE DES ELUS VETERINAIRES

(1) (2) (4) (5) (6) (8) (10) (12) (14) (17) (20) (23) (25) (26) (27) (29) (31) (32) (33) (38) (39)
 (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (49)

Nous présentons la liste des élus vétérinaires recensés par département en signalant leurs mandats et quand il est connu, leur parti. A ce sujet se reporter au glossaire politique pour plus de précisions, notamment sur l'évolution des noms de partis.

Pour plus de lisibilité certains termes ont été abrégés :

av : avant ap : après pdt : président IIGM : Seconde Guerre Mondiale

Il est également à noter que seuls trois présidents d'agglomération sont notés ici. Ce sont ceux des trois plus grandes agglomérations dirigées par un vétérinaire. Vue la récence de ce mandat, nous n'avons pas souhaité le reporter dans ce travail.

01 Ain

Delpon Yves	Conseiller Général	Belley		1975 - 1979
	Maire	Belley		1975 - 1977
Ferry André	Maire	Pont d'Ain		2001 -
Guilland Jean-Claude	Maire	Belley		1995 -
Pernin Hubert	Conseiller Général	Bagé le Chatel	CNIP	1955 - 1979
	Maire	Bagé le Chatel	CNIP	1953 - 1965
Saint-Cyr Jean	Conseiller de la République / Sénateur		Rad Soc	1946 - 1951
	Député		Rad Soc	1951 - 1956
	Président du Conseil Général		Rad Soc	1949 - 1979
	Conseiller Général	Villars les Dombes	Rad Soc	1945 - 1979
	Maire	Villars les Dombes	Rad Soc	1945 - 1977
	<i>Fondateur de la caisse de retraite des vétérinaires la</i>			
<i>CARPV**</i>				
Vial Jean	Conseiller Général	St Trivier	PR	1976 -
	Maire	St Trivier	PR	1977 - 1995

02 Aisne

Bochard Lucien	Conseiller Général	Origny Ste Benoîte	UDF	1978 - 1998
Edel Roger	Maire	Fossoy		1975 - 1976
Flucher LA	Maire	Brunehamel		1935 - IIGM
Francois Marc	Maire	Charly		1969 - 1979
Frauquet	Maire	Crécy s/ Serre		av1935 - IIGM
Henry	Conseiller Général	Fère en Tardenois		1904 - 1910
Karimet Fawaz	Conseiller Général	Laon	PS	1998 -
Nicodème Félix	Maire	Vervins		1947 - 1953
Reb Michel	Maire	Anizy le Château		2001 -
Reclus Claude	Maire	Braine		1968 - 1977

03 Allier

Combaret Elie	Maire	Jaligny s/ Besbre		1983 - 1986
Delescluze J-Marie	Maire	Cressanges		1965 - 1983
Dumas Louis	Conseiller Général	St Pourcain s/ Sioule		1961 - 1969
	Maire	St Pourcain s/ Sioule		1947 - 1965
Faureau Bernard	Conseiller Général	Vallon en Sully	DVD	1984 - 1994
Beaumont Jean	Sénateur	(Commentry)	Rad Soc	1921 - IIGM
Fleury Michel	Conseiller Général	Chantelle		1961 - 1967
	Maire	Chantelle		1959 - 1965
Fontaine François	Conseiller Général	Bessay s/ Allier		1961 - 1988
	Maire	Bessay s/ Allier		1959 - 1989
Henry Emile	Conseiller Général	Le Donjon		1958 - 1964
Jouannin Robert	Conseiller Général	Chantelle	DVD	1992 - 2004
	Maire	Chantelle	DVD	1980 - 1995
Le Provost Bernard	Conseiller Régional		RPR	1998 - 2004
	Conseiller Général	Lapalisse	RPR	1982 - 2001
	Maire	Lapalisse	RPR	1995 -
Luet Pierre	Maire	Le Montet		2001 -
Marquet Michel	Maire	Ebreuil		1971 - 1995
Muret Louis	Maire	Le Vilhain		1945 - 1983

Péronnet Gabriel	Secrétaire d'Etat à l'Environnement	Rad Soc	1974 - 1974
	Secrétaire d'Etat à la fonction Publique	Rad Soc	1974 - 1976
	Député	Rad Soc	1962 - 1974 1976 - 1981
Rullion P.M.E.	Conseiller Général Cusset	Rad Soc	1952 - 1979
	Conseiller Général Treignat		av1935 - IIGM
	Maire Treignat		av1935 - IIGM

04 Alpes Basses puis Alpes de Haute Provence

Chiardola Marius	Maire	La Seyne		1965 - 1971
Honde Robert	Député		MRG	1997 - 2002
	Conseiller Général	Manosque	MRG	1973 - 1998
	Maire	Manosque	MRG	1977 - 1980

05 Alpes Hautes

Baudoin Jean-Claude	Maire	St Bonnet		1977 - 1989
Céard Louis	Maire	Embrun		1947 - 1953
de Bardonneche Roger	Conseiller Général	Layle		1967 - 1979
	Maire	Layle		1971 - 1983
Fromm Gérard	Conseiller Général	Briançon	PS	1998 -
Michel Robert	Maire	Guillestre		1983 - 1989
Musson Alain	Conseiller Général	Embrun	PS	1994 - 2001
Puig Albert	Conseiller Général	Serres		1961 - 1973

06 Alpes Maritimes

07 Ardèche

Finiels Raymond	Conseiller Général	Vernoux en Vivarais	DVG	1964 - 1988
	Maire	Vernoux en Vivarais	DVG	1959 - 1983
Guibert Pierre	Maire	St Félicien		1971 - 2001
Moulin Jean	Député		CD	1962 - 1968
	Conseiller Général	Thueyts	CDS	1967 - 1992
	Maire	Aubenas	CDS	1971 - 1995

08 Ardennes

Chevalier René	Conseiller Général	Poix Terron	DVD	1985 - 2004
Colinet Michel	Député		IP	1959 - 1962
	Maire	Boulzicourt	CNIP	1965 - 1983
Crasquin René	Conseiller Général	Signy l'Abbaye		1955 - 1973
Déjardin V.	Conseiller Général	Chaumont Porcieu		1904 - ap1920
	Maire	Chaumont Porcieu		1904 - 1912
Detante J.	Conseiller Général	Mouzon		av1935 - IIGM
	Maire	Mouzon		av1935 - IIGM
Helder Jacques	Maire	Rouvroy s/ Audy		1977 - 1995
Labbé Ernest	Sénateur		Rad Soc	1939 - IIGM
	Conseiller Général	Villers le Tilleul	Rad Soc	1937 - IIGM
	Maire	Villers le Tilleul	Rad Soc	1935 - IIGM
Marquet René	Conseiller Général	Vouziers	DVD	1973 - 1998
	Maire	Vouziers	DVD	1975 - 1977
Misset Robert	Maire	Launois s/ Vence		1959 - 1965
Nivoix E.L.	Maire	Carignan		1935 - IIGM
Noizet J.	Maire	Tremblois les Rocroi		av1935 - IIGM
Oudet G.	Maire	Chaumont Porcieu		av1935 - IIGM
Pirlot F.J.A.	Conseiller Général	Givet		av1935 - IIGM
	Maire	Givet		av1935 - IIGM

09 Ariège

Bourrel Jean	Conseiller Général	Lezat s/ Leze		1946 - 1964
	Maire	Lezat s/ Leze		1945 - 1947
Bressou Marc	Maire	Castillon en Couserans		1983 - 2001
Couret Louis	Conseiller Général	Mazères		1946 - 1952
	Maire	Mazères		1945 - 1959
Guillon Hervé	Maire	Le Vernet d'Ariège		1995 -
Laurens Joseph	Maire	Merens		1977 - 1989

10 Aube

Cossard Jacques	Conseiller Général	Nogent s/ Aube	DVD	1992 - 1998
	Maire	Nogent s/ Aube	DVD	1971 - 1995
Ledoyen Jacques	Maire	Arcis s/ Aube		1983 - 1989
Maitrot Pierre	Conseiller Général	Chavanges	PR	1961 - 1994
	Maire	Chavanges	PR	1959 - 1971
				1975 - 1989
Monet Jean	Maire	Méry s/ Seine		1971 - 1983
Richert Georges	Conseiller Général	Chaource		1952 - 1958
	Maire	Chaource		1953 - 1965
Robin Paul	Conseiller Général	Eguilly s/s Bois		1937 - 1976
	Maire	Eguilly s/s Bois		1935 - 1977
Royer L.	Conseiller Général	Dienville		av1935 - 1937

11 Aude

Laffont Jean	Conseiller Général	Salles s/ L'Hers		1946 - 1961
Pelofy Henri	Conseiller Régional		RPR	1992 - 1998
	Conseiller Général	Belcaire	RPR	1982 - 1994

12 Aveyron

Boisset Roger	Maire	Mur en Barrez		1971 - 1974
Boubal Jacques	Maire	Baraqueville		1971 - 1977
Calviac Jean-Louis	Conseiller Général	Baraqueville		2001 -
	Maire	Baraqueville		2001 -
Destours Léopold	Conseiller Général	Cassagnes Bégonhes		1946 - 1976
	Maire	Cassagnes Bégonhes		1965 - 1989
Galtier Lucien	Conseiller Général	Ste Afrique		1949 - 1979
	Maire	Ste Afrique		1977 - 1979
Juillard Gilles	Conseiller Général	La Salvetat Peyrales	PS	1998 - 2004
	Maire	La Salvetat Peyrale	PS	2001 -
Lhez J.B.	Conseiller Général	Villefranche de Rouergue	av1935	1935 - 1937
	Maire	Villefranche de Rouergue	av1935	1935 - 1935
Nadal Pierre	Maire	Ste Croix		2001 -
Trouche Cyprien	Conseiller Général	Millau		1946 - 1958

13 Bouches du Rhône

14 Calvados

Anne Norbert	Sénateur		Rép	1892 - 1894
	Conseiller Général	Caen	Rép	1883 - 1894
Berthout R.P.	Maire	Neuville		av1935 - IIGM
Cardineau Léon	Maire	Caumont l'Eventé		1947 - 1977
Catel Jules	Maire	Cesny		1945 - 1965
Cicile Jean	Maire	Lison		1945 - 1971
Duncombe Luc	Conseiller Général	Caen	UDF	2004 -
	Pdt Agglomération	Caen	UDF	2001 -
Geoffroy Pierre	Conseiller Général	Vassy	DVD	1977 -
	Maire	Vassy	DVD	1971 -
Lebarbé Guy	Maire	Fervaques		1977 - 1989
Lequier E.	Conseiller Général	Falaise		1910 - 1931

Plantain André	Député		RI	1966 - 1967
	Conseiller Général	Argences	RI	1966 - 1967
	Maire	Argences	RI	1953 - 1965
Troussier André	Conseiller Général	Fervaques		1955 - 1964
	Maire	Fervaques		1953 - 1965
Viart Jean-Jacques	Maire	Caumont l'Eventé	UDF	1983 -

15 Cantal

Belaubre Jean	Maire	Mauris		1957 - 1963
Leymonie Gérard	Conseiller Général	Mauriac	RPR	1998 -
	Maire	Mauriac	RPR	2001 -
Monteil Germain	Conseiller Général	Condat	RPR	1967 - 1992
	Maire	Condat	RPR	1971 - 1995
Perrot Georges	Conseiller Général	Pierrefort	UDR	1968 - 1994
	Maire	Pierrefort	RPR	1983 - 1989
Tourdes Francis	Conseiller Général	Vic s/ Cère	DVD	1971 - 1994
Tourette René	Maire	Neuveglise		1977 - 1989
Viallefont Emile	Maire	Coren		1970 - ??

16 Charente

Auxire Edmond	Maire	Hiersac		1977 - 1989
Boismorand Paul	Conseiller Général	Rouillac		1945 - 1952
Chacun Roger	Maire	Reignac		1945 - 1968
Chollet Etienne	Conseiller Général	Ruffec		1949 - 1955
Delaverge Marcel	Conseiller Général	Ruffec		1963 - 1965
Ferrant James	Conseiller Général	St Amand de Bonniere		1937 - 1955
	Maire	St Amand de Bonniere		1945 - 1974
Festal Jean-Louis	Conseiller Général	Confolens	UDF	1985 -
Gras Bernard	Maire	Chasseneuil s/ Bonnière		2001 -
Guyonnet F.	Maire	Montbron		av1935 - IIGM
Hitier Pierre	Conseiller Général	Salles d'Angles	DVD	1985 - 1998
	Maire	Salles d'Angles	DVD	1974 - 1995

Lacour Pierre	Sénateur		CDS	1980 - 1998
	Conseiller Général	Montbron	CD	1961 - 1992
	Maire	Montbron	CD	1965 - 1971
				1977 - 1995
Larrieu Louis	Maire	Hiersac		1945 - 1953
Mesnier Lucien	Maire	Marillac		1929 - 1965
Pineau Yves	Maire	Aigre		1953 - 1959
Régeon Jean-Pierre	Conseiller Général	Villefagnan	DVD	1988 -

17 Charente Inférieure puis Charente Maritime

Bidet Marcel	Conseiller Général	Archiac		1945 - 1968
	Maire	Archiac		1945 - 1968
Boisvert Pierre	Conseiller Général	Montguyon		1977 - 1988
	Maire	Montguyon		1977 - 1985
Bonnet B.	Conseiller Général	Rochefort		1937 - IIGM
Bourdeille Guy	Maire	St Fort		1945 - 1968
Gaultier Jean	Maire	Saujon		1945 - 1965
Le Bigot Roland	Conseiller Général	Marans		1949 - 1961
	Maire	Marans		1959 - 1983
Margerie Claude	Conseiller Général	Courçon d'Aunis	DVD	1976 - 1994
	Maire	Courçon d'Aunis	DVD	1971 - 1989
Minaud Francis	Maire	St Savinien		1977 - 1983
Moreau Paul-Henri	Sénateur		MRG	1978 - 1980
	Conseiller Général	Mirambeau	Rad Soc	1946 - 1976
	Maire	Mirambeau	Rad Soc	1962 - 1973
Pineau Charles	Conseiller Général	St Jean d'Angely		1949 - 1961
Rigou Michel	Sénateur		MRG	1980 - 1989
	Conseiller Régional		MRG	1986 - 1992
	Conseiller Général	Mirambeau	MRG	1976 - 1994
	Maire	Mirambeau	MRG	1977 -
Rigou Raoul	Maire	Montguyon		1945 - 1947
Robin François	Conseiller Général	Archiac	RPR	1992 - 2004
	Maire	Archiac	RPR	1995 -

Seuillet René	Conseiller Général	Mortagne s/ Gironde		1945 - 1952
Vincent E.P.H.	Conseiller Général	Marans		av1935 - IIGM

18 Cher

Bélières Jacques	Conseiller Général	Sancergues		1964 - 1967
Brenet F.	Conseiller Général	Les Aix d'Angillon		av1935 - IIGM
Bulteau Dominique	Conseiller Général	Léré		1964 - 1970
Guéguen Joseph	Conseiller Général	Henrichemont	RI	1979 - 2004
	Maire	Henrichemont	RI	1971 - 1995
Magnin-Feysot Georges	Conseiller Général	Chateaufeillant	DVD	1994 -
	Maire	Chateaufeillant	DVD	1983 - 1989
				1995 -
Mathieu Joseph	Député		Rép	1928 - 1932
Montaigu Michel	Conseiller Général	Vailly s/ Soudre		1955 - 1973
Pajot Christophe	Sénateur		Rad Soc	1921 - 1929
Pajot François	Député	St Amand	Rép	1885 - 1910
	Conseiller Général	St Amand	Rép	1885 - 1913
	Maire	La Celette	Rép	1912 - ??
Renoux Michel	Conseiller Général	Baugy	DVD	1973 - 2004
	Maire	Baugy	DVD	1971 - 1995
Roumet Pierre	Conseiller Général	Lignières	DVD	1992 - 1998

19 Corrèze

Chassaing Roger	Maire	Objat		1971 - 1983
Decaie Jean	Conseiller Régional		RPR	1986 - 1992
	Conseiller Général	Lubersac	RPR	1970 -
	Maire	Lubersac	RPR	1971 - 1995
Dupont Jean-Pierre	Député		RPR	1995 -
	Président du Conseil Général		RPR	1992 -
	Conseiller Régional		RPR	1986 - 1992
	Conseiller Général	Bort les Orgues	RPR	1974 -
	Maire	Bort les Orgues	RPR	1983 -

Manquat Jean-Louis	Maire	Arnac Pompadour	1989 - 1995
Reynal Paul-Henry	Conseiller Régional		1998 - 2004
	Maire	Ayen	1995 -
Risse Jacques	Maire	Salon la Tour	2001 -
Taillandier Francis	Maire	Pompadour	1971 - 1977
Vialle Serge	Maire	Meymac	1995 -

20 Corse (jusqu'en 1975)

Maestracci Paul	Conseiller Général	Muro	1949 – 1964
-----------------	--------------------	------	-------------

20A Corse du Sud (depuis 1975)

20B Corse Haute (depuis 1975)

21 Côte d'Or

Baudoin C.G.	Conseiller Général	Dijon		av1935 - 1937
Bizot G.	Conseiller Général	Semur en Auxois		1937 - IIGM
Bobin Henri	Conseiller Général	Genlis		av1935 - IIGM
	Maire	Genlis		av1935 - 1953
Bordereau Pierre	Maire	Pouilly		1947 - 1971
Burande Jean	Conseiller Général	Marcilly s/ Tille		1973 - 1985
	Maire	Marcilly s/ Tille		1977 - 1983
Desfaits Jean-Louis	Conseiller Général	Bligny en Ouche	UDF	1977 - ??
	Maire	Bligny en Ouche	UDF	1977 - 1983
Dubechot Auguste	Conseiller Général	Laignes		1945 - 1964
Duchet Roger	Ministre des PTT		CNIP	1951 - 1953
	Ministre de la Reconstruction et du Logement			1955 - 1956
	Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics		CNIP	1951 - 1951
	Sénateur		CNIP	1947 - 1951
				1953 - 1955
				1956 - 1971
	Conseiller Général	Beaune	CNIP	1934 - 1964

Duchet Roger	Maire	Beaune	CNIP	1932 - 1965
	<i>Fondateur et secrétaire général du CNI puis CNIP</i>			
Durandeu A.	Maire	Aubigny		av1935 - IIGM
Guillaume A.	Conseiller Général	Saulieu		av1935 - IIGM
	Maire	Saulieu		av1935 - IIGM
Guillien Roger	Maire	Seurre		1962 - 1971
Lamy Gabriel	Maire	Billy-Source-Seine		1947 - 1959
Maurice N.O.	Maire	Laignes		av1935 - IIGM
Mayeux Georges	Maire	Arnay le Duc		1977 - 1989
Métin Henri	Conseiller Général	Ste Seine l'Abbaye	DVD	1955 - 1992
Meugniot	Conseiller Général	Saulieu		1871 - 1877
Meugniot	Maire	Saulieu		1874 - 1876
Moine Henri	Député		UDR	1972 - 1974
	Conseiller Régional		RPR	1986 - 1992
	Conseiller Général	Beaune	RPR	1976 - 1994
	Maire	Beaune	RPR	1968 - 1995
Morelon Paul	Maire	Fontaine les Dijon		1983 - 2001
Patriat François	Ministre de l'Agriculture		PS	2002 - 2002
	Secrétaire d'Etat aux PME et au Commerce			2000 - 2002
	Député		PS	1981 - 1993
				1997 - 2000
	Président du Conseil Régional		PS	2004 -
	Conseiller Régional	Pouilly en Auxois	PS	2004 -
	Conseiller Général	Pouilly en Auxois	PS	1976 -
	Maire	Chailly s/ Armançon	PS	1989 - 2001
Pommeret Marcel	Maire	Genlis		1968 - 1971
Recq Jean-Pierre	Conseiller Régional		DVD	1992 - 1998
	Conseiller Général	Laignes	DVD	1976 - 1994
	Maire	Laignes	DVD	1975 - 1995
Renault J.H.	Maire	St Seine		av1935 - IIGM
Troussard Henri	Conseiller Général	Venarey les Laumes		1945 - 1970
Vignier Jean-Pierre	Maire	Mirebeau		1971 - 1983

22 Côte du Nord puis Côte d'Armor

Angoujard Théodore	Conseiller Général	La Chèze	PS	1979 - 1992
	Maire	La Chèze	PS	1977 - 1995
Bernard Noël	Conseiller Général	Bégard	PC	1976 - 2001
	Maire	Bégard	PC	1983 -
Boscher Lucien	Conseiller Général	Plouguenast	UDF	1982 - 1994
	Maire	Plouguenast	UDF	1983 - 1995
Bozec Henri	Conseiller Général	Ploeuc s/ Lie	PS	1982 - 2001
	Maire	Ploeuc s/ Lie	PS	1983 - 2001
Clech François	Conseiller Général	Bégard	PS	1945 - 1958
	Maire	Bégard	PS	1945 - 1973
Cochet Jean-Marie	Maire	Ploubalay		1983 - 1995
Labbe Jean-Louis	Conseiller Général	Broons		1945 - 1962
	Maire	Broons		1964 - 1989
Le Bitoux Y.	Maire	La Roche Derrien		1935 - IIGM
Le Hénaff E.	Conseiller Général	Lanvollon		av1935 - IIGM
Le Razaret L.J.M.	Conseiller Général	Bégard		1913 - ap1919
Le Razaret L.J.M.	Maire	Bégard		1912 - ap1919
Le Vezouet Henri	Député	Loudéac	Rad Soc	1928 - 1936
	Conseiller Général	Loudéac	Rad Soc	1919 - IIGM
	Maire	Loudéac	Rad Soc	1925 - IIGM
Lissillour Albert	Maire	Guingamp		1989 - 1995
Puel Jean	Conseiller Général	Chatelaudren		1945 - 1952
	Maire	Chatelaudren		1945 - 1953
Schneider Pierre	Conseiller Général	Collinée	RPR	1988 - 2001
	Maire	Collinée	RPR	1995 - 2001
Tanguy Henri	Conseiller Général	Tréguier		1945 - 1955
Turmel Roger	Conseiller Général	Corlay		1979 - 1985
	Maire	Corlay		1977 - 1983
				1995 -

23 Creuse

Arnault Guy	Conseiller Général	Chambon s/ Voueize DVD	1998 - 2003
	Maire	Chambon s/ Voueize DVD	1995 - 2001
Chambonnet Auguste	Sénateur		Rad Soc 1939 - IIGM
	Député		Rad Soc 1936 - 1939
	Conseiller Général	Aubusson	Rad Soc 1929 - IIGM
	Maire	Aubusson	Rad Soc 1953 - 1955
Commergnat Jean	Conseiller Général	Bonnat	PS 1985 -
Delcour Léon	Maire	Chenerailles	1989 - 1995
Fanaud Jean-Pierre	Maire	Benevent l'Abbaye	1995 -
Gaudin Gérard	Président du Conseil Général		RPR 1998 - 2001
	Conseiller Général	Chatelus Malvaleix	RPR 1985 -
	Maire	Chatelus Malvaleix	RPR 1983 -1995
Gribet Alain	Conseiller Général	St Pardoux d'Arnet	UDF 2001 -

24 Dordogne

Bonneau Pierre	Conseiller Général	Mussidan	1970 - 1988
	Maire	Mussidan	1965 - 1989
Bousquet Dominique	Député		RPR 1993 - 1997
	Conseiller Régional		RPR 1998 - 2004
	Conseiller Général	Thenon	RPR 1982 -
	Maire	Thenon	RPR 1983 -
Cavé Jean-Claude	Maire	Salignac	1977 - 1995
Chanraud A.	Maire	St Astier	1935 - IIGM
Chanraud Francis	Conseiller Général	St Astier	PS 1976 - 1994
Collas Alfred	Maire	Mussidan	1947 - 1953
Demilhac-Duclaud J-Jacques	Maire	Ribérac	1959 - 1965
Dutrey Louis	Conseiller Général	St Aulaye	1945 - 1952
	Maire	St Aulaye	1945 - 1961
Lasserre R.	Conseiller Général	Domme	av1935 - IIGM
	Maire	Domme	av1935 - IIGM
Limousin Jean	Maire	Thiviers	1945 - 1947

Lucas Bernard	Conseiller Général	Le Buisson de Cadouin	DVD	1994 - 2002
	Maire	Le Buisson de Cadouin	DVD	1995 - 2001
Magimel A.	Conseiller Général	Monpazier		1901 - ap1919
	Maire	Cupdrot		av1935 - IIGM
				1912 - ap1919
				av 1935 - IIGM
Mariol René	Maire	Gardonne		1959 - 1971
Puygauthier Marcel	Conseiller Général	Brantôme		1945 - 1961
Roby L.C.	Conseiller Général	Tocane St Apre		av1935 - IIGM
	Maire	Tocane St Apre		av1935 - IIGM
Roumaillac Paul	Maire	Puyrenier		1945 - 1959
Roussel François	Député		RPR	1993 - 1997
	Maire	Neuvic s/ Isle	RPR	1983 -
Troquereau Guy	Maire	Sarlat		1962 - 1965

25 Doubs

Bobiller Paul	Conseiller Général	Maîche	DVD	1945 - 1994
	Maire	Maîche	DVD	1945 - 1965
Dupas Jean-Claude	Conseiller Général	Le Russey	DVD	1985 - 1992
Gruillot Georges	Sénateur		RPR	1988 -
	Président du Conseil Général		RPR	1982 - 1999
	Conseiller Général	Vercel	RPR	1979 - 2004
	Maire	Vercel	RPR	1977 - 2001
Jacquemet Annick	Conseiller Général	Boussières	DVD	2001 -
Philippe Louis	Conseiller Général	Levier	DVD	1976 - 2001
	Maire	Levier	DVD	1983 - 2001
Vernier Maurice	Conseiller Général	Ornans		1919 - 1937
				1945 - 1949
	Maire	Ornans		av1935 - IIGM

26 Drôme

Armand Roger	Conseiller Général	Chabeuil		1945 - 1949
Bianchéri Gabriel	Député		UMP	2002 -
	Conseiller Régional		RPR	1992 - 2001
	Conseiller Général	Hauterives	RPR	1982 -
	Maire	Hauterives	RPR	1983 -
Chovet A.	Conseiller Général	Tain		1937 - IIGM
Couve	Conseiller Général	Pierrelatte		1901 - 1913
	Maire	Pierrelatte		1904 - 1912
Grand A.H.	Conseiller Général	Crest		1895 - 1901
Jouet	Conseiller Général	Nyons		1898 - 1910
	Maire	Nyons		1900 - 1908
Mouton Jean	Député		UDF	1986 - 1988
	Président du Conseil Général		UDF	1992 -
	Conseiller Général	Pierrelatte	UDF	1973 -
	Maire	Pierrelatte	UDF	1971 - 2001
Pecherot René	Député		Rad Soc	1936 - IIGM
	Maire	Valence	Rad Soc	av1935 - IIGM
Reme-Pic Anne-Marie	Conseiller Général	Montélimar	PS	2004 -

27 Eure

Charpentier J-Claude	Maire	Nonencourt	PS	1968 - 1971
Delahaye André	Député		UDR	1968 - 1973
Lecuyer Abel	Maire	Hardencourt-Cocherel		1947 - 1953
Lesimple André	Maire	Lieurey		1971 - 1989
Lhériaux Raymond	Conseiller Général	St André de l'Eure		1967 - 1976
	Maire	St André de l'Eure		1953 - 1971
Métral Joseph	Conseiller Général	Beuzeville	UDF	1955 - 1985
				1992 - 1998
Métral Joseph	Maire	Beuzeville	UDF	1959 - 1971
				1977 - 2001
Pellisson Eugène	Maire	Gisors		1959 - 1965
Suchareau J-Pierre	Maire	St Georges de Vièvre		1971 - 1983

Tassel J.	Maire	Lieurey	1945 - 1947
Viardot Lucien	Maire	Lieurey	1959 - 1965

28 Eure et Loir

Boullier	Conseiller Général	Courville	1907 - ap1919
Boutet	Conseiller Général	Chartres Sud	1871 - 1877
Brune Charles	Ministre de l'Intérieur		Rad Soc 1951 - 1953
	Ministre des PTT		Rad Soc 1950 - 1951
	Conseiller de la République/Sénateur		Rad Soc 1946 - 1950
	Sénateur		Rad Soc 1953 - 1956
Clichy	Conseiller Général	Chartres	Rad Soc 1949 - 1955
	Conseiller Général	Janville	1871 - 1907
	Maire	Janville	1871 - 1878 1900 - 1908
Lours A.	Conseiller Général	Chateaudun	1898 - ap1919
Marquis J.	Conseiller Général	Louville le Chenard	av1935 - 1937
	Maire	Louville le Chenard	av1935 - IIGM
Martin G.	Maire	Bonneval	av1935 - IIGM
Martin Maurice	Conseiller Général	Chateauneuf	1937 - 1961
	Maire	Chateauneuf	1959 - 1965
Mitton J.	Député		Rad Soc 1929 - IIGM
	Conseiller Général	Courtalain	Rad Soc av1935 - IIGM
	Maire	Courtalain	Rad Soc av1935 - IIGM
Moisant	Conseiller Général	Chateaudun	Rép II Empire - 1871 1874 - 1889
	Maire	Chateaudun	Rép 1884 - 1888
Morchoisne L.	Maire	Oisonville	av1935 - IIGM
Vella Guy	Conseiller Général	La Bazoche Gouet	PR 1988 -
	Maire	La Bazoche Gouet	PR 1983 -

29 Finistère

Airiau Etienne	Conseiller Général	Lesvenen		1964 - 1982
Angot André	Député		RPR	1993 - 2001
	Conseiller Général	Edern	RPR	1988 - 2001
	Maire	Edern	RPR	1983 - 2001
Bergerot	Maire	Crozon		1935 - IIGM
Caill C.Y.	Conseiller Général	Plouzévéde		av1935 - IIGM
	Maire	Plouzévéde		av1935 - IIGM
Castric Marcel	Maire	Plonéour Lanvern		1964 - 1965
Donnart Charles	Maire	Pont Croix		1963 - 1965
Goardon Henri	Maire	Goulien		1983 -
Le Borgne Théophile	Conseiller Général	Landerneau		1973 - 1982
	Maire	Landerneau		1971 - 1983
Pinvidic Joseph	Député		RPF/UNR	1951 - 1962
	Président du Conseil Général		CNIP	1949 - 1955
	Conseiller Général	Landivisiau	CNIP	1945 - 1964
	Maire	Landivisiau	CNIP	1945 - 1965
Saliou Jean	Conseiller Général	Pleyben		1945 - 1961
	Maire	Pleyben		1953 - 1961
Tinevez Hervé	Conseiller Régional		RPR	1986 - 1998
	Conseiller Général	Chateaulin	RPR	1988 - 1994
	Maire	Chateaulin	RPR	1983 - 1995

30 Gard

Allovon Edouard	Maire	Bellegarde		av1935 - 1971
Crumière Albert	Maire	Sommières		1971 - 1977
Euzéby E.	Maire	Bagnols s/ Céze		1935 - IIGM
Hugon P.C.	Conseiller Général	Lassalle		av1935 - IIGM
Monteil Lucien	Conseiller Général	Vergèze		1952 - 1970
	Maire	Vergèze		1947 - 1983
Prat L.	Conseiller Général	Bagnols s/ Céze		av1935 - IIGM

31 Garonne Haute

Boyer Eugène	Sénateur		PS	1988 - 1989
	Conseiller Général	Caraman	PS	1967 - 1994
	Maire	Caraman	PS	1967 - 1989
Broqua Marcel	Maire	St Vincent		1947 - 1971
Clavet H.	Conseiller Général	Montesquieu Volvestre		av1929 - IIGM
	Maire	Montesquieu Volvestre		1935 - IIGM
Darbas	Conseiller Général	Auterive		av1935 - 1937
Fabre Jean-Michel	Conseiller Général	Toulouse	PS	2004 -
Houles Roger	Maire	Borgery		1977 - ??
Marquet Charles	Maire	Bouloc		1971 - 1977
Nicouleau Jean	Maire	Bouloc		1947 - 1961
Peneff Nicolas	Maire	Cadours		1959 - 1983
Sabatte Lucien	Conseiller Général	Castanet Tolosan		1958 - 1970
	Maire	Castanet Tolosan		1959 - 1971

32 Gers

Baque Gabriel	Maire	Cadeillan		1983 - 2001
Campistron Marius	Conseiller Général	L'Isle Jourdain		1958 - 1976
	Maire	L'Isle Jourdain		1953 - 1977
Constans Marcel	Maire	Solomiac		1971 - 1977
Daubeze Georges	Conseiller Général	Auch		1945 - 1949
Dieuzaide	Conseiller Général	Cologne		1889 - 1895
Duprom	Conseiller Général	Valence		1871 - 1886
	Maire	Valence		1876 - 1888
Faget Jean-Louis	Député		RDS	1976 - 1978
	Conseiller Général	Eauze	RDS	1968 - 1976
				1982 - 1988
	Maire	Eauze	RDS	1971 - 1989
Lestage Léonce	Conseiller Général	Condom		1952 - 1964
	Maire	Condom		1945 - 1965
Luro Jean	Conseiller Général	Miélan		1949 - 1964
	Maire	Miélan		1945 - 1965

Luro Pierre	Maire	Miélan		1977 - 1983
Soumadieu Henri	Conseiller Général	Auch	UDF	1955 - 1998

33 Gironde

Andron Pierre	Conseiller Régional			1986 - 1992
	Conseiller Général	Lesparre		1964 - 1982
	Maire	Lesparre		1965 - 1983
Capeyron Jean	Maire	Uzeste		1981 - 1989
Cousseau O.	Conseiller Général	Cadillac		av1935 - IIGM
	Maire	Cadillac		av1935 - IIGM
De Peretti Della Rocca Alain	Conseiller Régional (Landon)		FN/MNR	1992 - 2004
Déjean J.	Maire	Puynormand		1935 - IIGM
Favory Jean	Conseiller Général	Blasimont		1973 - 1985
	Maire	Blasimont		1965 - 1983
Gaye Emile	Maire	Sauveterre		1965 - 1971
Guindron Armand	Conseiller Général	Gauriaguet		1958 - 1964
	Maire	Gauriaguet		1959 - 1965
Henry Jean-Brice	Maire	Gaillan en Médoc		1983 -
Latrille P.	Maire	Cardan		1935 - IIGM
Parlier Emilien	Maire	Bassens		1947 - 1953
Videau Louis	Député		Rép	1903 - 1906
	Conseiller Général	Castelnau de Médoc	Rép	1904 - 1907
	Maire	Castelnau de Médoc	Rép	1880 - 1913

34 Hérault

Ales Jean Marius	Député		Rad Soc	1928 - 1936
	Conseiller Général	Lansargues	Rad Soc	av1929 - IIGM
	Maire	Lansargues	Rad Soc	av1929 - 1954
Bepel J.	Maire	Villeneuve les Béziers		av1935 - 1935
Bex A.H.	Maire	Bédarieux		1935 - IIGM
Cancel S.L.	Maire	Trévières		av1935 - IIGM
Filliol André	Maire	Marseillan		1963 - 1965

Lafon C.	Conseiller Général	Castries		1919 - 1925
Lapeyre Pierrick	Maire	Agde		1965 - 1970
Sanjou J.	Maire	Cessenon		av1935 - 1935

35 Ille et Vilaine

Blain Jacques	Maire	Le Grand Fougeray		1965 - 1977
Bohuon E.	Conseiller Général	Combourg		av1935 - IIGM
	Maire	Combourg		av1935 - IIGM
Charton Michel	Maire	Martigné Ferchaud		1977 - 1989
Daunay Philippe	Maire	Sens de Bretagne		1995 -
Fagot Pierre	Maire	Plerguer		1971 -
Flaux	Conseiller Général	Dol de Bretagne		1889 - ap1919
Guillou André	Conseiller Général	St Méen	RPR	1964 - 2001
Lahogue Michel	Conseiller Général	Antrain	DVG	1988 - 2001
	Maire	Antrain	DVG	1989 -
Lahogue Pierre	Maire	Antrain		1959 - 1983
Lassourd Henri	Député		UNR	1968 - 1973
	Conseiller Général	La Guerche	UNR	1955 - 1973
	Maire	La Guerche	UNR	1945 - 1977
Lassourd Patrick	Sénateur		RPR	1998 - 2003
	Conseiller Général	La Guerche	RPR	1988 - 2003
	Maire	La Guerche	RPR	1989 - 2003
Le Lann Jean	Député		CD	1962 - 1967
	Conseiller Général	Fougères	CD/CDS	1961 - 1985
Le Treut Pierre	Conseiller Régional		CDS	1986 - 1998
	Conseiller Général	Chateaugiron	CDS	1965 - 1994
	Maire	Chateaugiron	CDS	1977 - 2001
Leparoux J.	Conseiller Général	Redon		av1935 - 1937
Lepenant Amédée	Maire	Gaël		1945 - 1965
Morel Eugène	Conseiller Général	St Aubin		1961 - 1973
	Maire	St Aubin		1959 - 1971
Morel P.M.	Conseiller Général	St Aubin		av1935 - 1961
	Maire	St Aubin		av1935 - IIGM

Parent Roger	Maire	St Georges		1959 - 1965
Pilorge Jacques	Conseiller Régional			1986 - 1992
	Maire	Montfort s/ Meu		1971 - 2001
Pilorge Julien	Maire	Montfort s/ Meu		1945 - 1949
Poirier Jean	Conseiller Général	Val d'Izé	CDS	1979 - 1998
	Maire	Val d'Izé	CDS	1963 - 2001
Rome André	Maire	Plerguer		1947 - 1971

36 Indre

Advenier André	Conseiller Régional		RPR	1998 - 2004
	Conseiller Général	Argenton	RPR	1983 - 1998
	Maire	Argenton	RPR	1983 - 1995
Bodin Léon	Conseiller Général	Ecueillé		1945 - 1973
	Maire	Ecueillé		1935 - 1977
Brunet Arthur	Sénateur		Rad Soc	1891 - 1900
	Président du Conseil Général		Rad Soc	1892 - 1900
	Conseiller Général	Issoudun	Rad soc	1881 - 1900
	Maire	Issoudun	Rad Soc	1888 - 1892
Charpentier M.	Maire	Chaillac		av1935 - IIGM
Fournier Claude	Conseiller Général	Eguzon		1979 - 1985
	Maire	Eguzon		1977 - 1983
Frappat Jean	Conseiller Général	Argenton		1961 - 1973
	Maire	Argenton		1953 - 1983
Henriet René	Conseiller Général	La Châtre	PS	1985 - 1994
Jacob Pierre	Maire	Reuilly		1959 - 1971
Pinton Louis	Président du Conseil Général		UDF	1998 -
	Conseiller Général	Orsennes	UDF	1992 -
	Maire	Orsennes	UDF	1983 -
Pleuchot Paul	Conseiller Général	Ste Sévère s/ Indre	UDF	1992 -
Renard Pierre	Conseiller Général	Valencay	DVD	1985 - 1998
	Maire	Valencay	DVD	1977 - 1995

Renault Amédée	Député		PS	1981 - 1986
	Conseiller Régional		PS	1986 - 1992
	Conseiller Général	Pellevoisin	PS	1973 - 1985
	Maire	Pellevoisin	PS	1953 - 1989
Saint-Paul Julien	Conseiller Général	Issoudun		1970 - 1976
	Maire	Issoudun		1971 - 1977
Simoulin Jean-Louis	Conseiller Général	St Gaultier	PS	1984 -
Wissocq René	Conseiller Général	Ardentes		1949 - 1970
	Maire	Ardentes		1959 - 1971

37 Indre et Loire

Barranger Daniel	Conseiller Général	Louans		1964 - 1970
	Maire	Louans		1945 - 1965
Camberlin E.	Maire	Château la Vallière		av1935 - 1935
Cuvier C.	Conseiller Général	Neuvy le Roi		av1935 - IIGM
	Maire	Neuvy le Roi		av1935 - IIGM
Diacre Jean-Paul	Conseiller Régional		DVD	1986 - 1992
Diacre Jean-Paul	Conseiller Général	Loches	DVD	1982 - 2001
Diacre Jean-Paul	Maire	Loches	DVD	1983 - 1989
Duron Maurice	Conseiller Régional		DVD	1986 - 1992
	Conseiller Général	Château la Vallière	DVD	1979 - 1998
	Maire	Château la Vallière	DVD	1983 - 2001
Foussereau Léon	Maire	Bléré		1945 - 1959
Goupille Louis	Conseiller Général	La Haye Descartes		1945 - 1964
Jollit Edmond	Sénateur		Rad Soc	1955 - 1959
	Conseiller Général	Azay le Rideau	Rad Soc	av1935 - 1961
	Maire	Azay le Rideau	Rad Soc	1925 - 1961
Lambert Christian	Maire	Louans		1977 - 2001
Lévêque Jean-Jacques	Conseiller Général	Villeloin Coulangé	DVD	1979 -
Lévêque Jean-Jacques	Maire	Villeloin Coulangé	DVD	1965 -
Moussu Raymond	Député			1945 - 1951
	Conseiller Général	Neuvy le Roi		1945 - 1949
	Maire	Neuvy le Roi		1945 - 1947

Rochette Raymond	Conseiller Général	Neuvy le Roi		1955 - 1976
	Maire	Neuvy le Roi		1953 - 1977
Rossignol Elie	Conseiller Général	Loches		1952 - 1964
	Maire	Loches		1945 - 1965
Varvoux Roger	Maire	Preuilly s/ Claisse		1965 - 1971

38 Isère

Campan Jean	Conseiller Général	La Verpillière		1973 - 1979
Dorly Georges	Député		Rad Soc	1924 - 1928
	Conseiller Général	St Marcellin	Rad Soc	1910 - IIGM
	Maire	St Marcellin	Rad Soc	1919 - IIGM
Nouvel Eugène	Conseiller Général	St Marcellin		1945 - 1949
Vogeli Félix	Député		Rad Soc	1893 - 1898
				1902 - 1906
	Conseiller Général		Rad Soc	1877 - 1907

39 Jura

Baccot Maurice	Maire	St Julien s/ Suran		1965 - 1983
Bach Jean-Pierre	Conseiller Général	Salins les Bains	RPR	1976 - 2001
	Maire	Salins les Bains	RPR	1995 - 2001
Bazin Georges	Député		Rép	1936 - 1940
	Conseiller Général	Dampierre	Rép	1931 - IIGM
	Maire	Dampierre	Rép	1929 - IIGM
Cretin Jean	Maire	Messia les Chilly		1959 - 1965
Curasson Georges	Maire	Poligny		1947 - 1965
David Franck	Conseiller Général	Raynans	UMP	2001 -
	Maire	Rainans		1989 -
Gauthier	Conseiller Général	St Claude		1892 - ap1919
	Maire	Molinges		1892 - 1912
Maitre Louis	Maire	Beaufort		1953 - 1959
Meunier Michel	Conseiller Général	Poligny	RPR	1982 - 2001
Mignot Marc	Conseiller Général	Mont s/s Vaudrey		1973 - 1985

Mollard Raymond	Conseiller Général	St Amour		1976 - 1982
Perraudin Jean	Conseiller Régional		CDS	1986 - 1998
	Conseiller Général	Bletterans	CDS	1982 - 1994
	Maire	Bletterans	CDS	1971 -
Pointaire Jean	Sénateur		Rad Soc	1939 - IIGM
	Maire	Dôle	Rad Soc	1935 - IIGM
Videlier A.L.	Maire	Sellières		1935 - IIGM
Vugier Marcel	Conseiller Général	Orgelet		av1935 - 1952

40 Landes

Baradat Pierre	Maire	Samadet		av1935 - 1953
Bonnet Pierre-Henri	Conseiller Régional	(Dax)		1986 - 1992
Chimits Robert	Conseiller Général	Mont de Marsan		1959 - 1965
Courreges Pierre	Maire	Gourbera		1971 - 1983
Dutilh Jean-Jacques	Conseiller Général	Pouillon		1958 - 1976
Faget M.	Conseiller Général	Mont de Marsan		av1933 - IIGM
Faget Raoul	Conseiller Général	Gabarret		1949 - 1979
	Maire	Gabarret		1953 - 1983
Lafitte J.I.	Maire	Poudenx		av1935 - IIGM
Lartigau J.B.M.	Maire	Caupenne		1935 - IIGM
Lux Marcel	Maire	Hagetmau		1965 - 1971
Neurisse Eloi	Conseiller Général	St Julien en Born		av1933 - IIGM
				1949 - 1961
	Maire	St Julien en Born		av1935 - IIGM
Puyou Pierre	Maire	Garosse		1959 - 1965
Ribot J.	Maire	Begaar		av1935 - IIGM
Saint-Calbre J.M.R.	Conseiller Général	Pomarez		av1933 - IIGM
	Maire	Pomarez		av1935 - IIGM

41 Loir et Cher

Besnault L.	Conseiller Général	St Aignan		av1935 - IIGM
Bretheau Hubert	Conseiller Général	Montoire s/ Loire	UDF	1998 - 2004
	Maire	Montoire s/ Loire	UDF	1989 - 2001
Charitat Paul	Président du Conseil Général			1945 - 1964
	Conseiller Général	Montrichard		av1935 - 1964
Château André	Maire	Bracieux		1953 - 1965
Cortambert Francis	Conseiller Général	Blois		1945 - 1955
	Maire	Blois		1945 - 1947
Desanlis Jean	Député		UDF	1972 - 1997
	Conseiller Général	Vendôme	UDF	1973 - 2001
Moussarou André	Conseiller Général	La Ville aux Clercs		1970 - 1976
	Maire	La Ville aux Clercs		1971 - 1977
Piau Yves	Conseiller Général	St Aignan	PS	1988 - 2001
	Maire	St Aignan	PS	1977 - 1983 2001 -
Schricke Etienne	Conseiller Général	Lamotte Beuvron		1970 - 1979

42 Loire

Boyer Jules	Conseiller de la République / Sénateur		MRP	1946 - 1948
	Maire	St Chamond	MRP	1945 - 1947
Chatelain	Maire	Cellieu		av1935 - IIGM
Ory Joseph	Député		Rép	1903 - 1910
	Maire	Fleurs	Rép	1889 - ??

43 Loire Haute

Berthold Joseph	Conseiller Général	St Paulien		1967 - 1979
	Maire	St Paulien		1965 - 1983
Davenas Paul	Maire	Chamallières s/ Loire		1971 - 1983
Eyraud Louis	Député		PS	1976 - 1978
	Député Européen		PS	1981 - 1989
	Conseiller Général	Brioude	PS	1973 - 1985
	Maire	Brioude	PS	1971 - 1983
Flauraud Robert	Conseiller Général	Brioude		2001 -
	Maire	Brioude		1995 -
Fuzet Louis	Maire	St Georges d'Aurac		1971 - 1977
Guillon Paul	Maire	Légé		1969 - 1983
Querouil Yves	Maire	Bourgneuf en Retz		1959 - 1971
Sauvadet O.	Conseiller Général	Brioude		av1935 - IIGM

44 Loire Inférieure puis Loire Atlantique

Guellec C.P.	Maire	Savenay		av1935 - IIGM
Trillard André	Sénateur		UMP	2001 -
	Président du Conseil Général		UMP	2001 - 2004
	Conseiller Général	St Gildas	RPR	1994 -
	Maire	St Gildas	RPR	1983 - 2001

45 Loiret

Aldebert Jean-Claude	Conseiller Général	Arthenay		1969 - 1971
	Maire	Arthenay		1959 - 1971
Berger Pierre	Conseiller Général	Lorris		1949 - 1976
Boutet Paul	Maire	Sermaises		1971 - 1977
Bruzeau Jules	Conseiller Général	Courtenay		1955 - ??
	Maire	Courtenay		1953 - 1976
Chatel René	Conseiller Général	Beaune la rolande		1970 - 1976
	Maire	Beaune la rolande		1965 - 1977

Chesneau Armand	Conseiller Général	Courtenay		av1935 - 1955
	Maire	Courtenay		av1935 - 1947
Dauvois Jacques	Maire	Greneville en Beauce		1971 - 1989
Dauvois L.	Maire	Greneville en Beauce		av1935 - IIGM
Godard Adrien	Conseiller Général	Arthenay		1949 - 1955
Guerre Roger	Conseiller Général	Malesherbes	PR	1979 - 1998
	Maire	Malesherbes	PR	1977 - 1983
Lacoudre Jacques	Maire	La Selle		1971 - 1977
Mondine Pierre	Conseiller Général	Outarville	RPR	1982 - 1990
	Maire	Outarville	RPR	1971 - 1989
Neveux André	Conseiller Général	Courtenay	DVD	1988 - 2001
	Maire	Courtenay	DVD	1989 - 1995
Piquemal Marcel	Conseiller Général	Pithiviers		1970 - 1976
	Maire	Pithiviers		1959 - 1965
Saigre Michel	Maire	Nogent s/ Vernisson		1977 - 2001
Saintin Hubert	Conseiller Général	Beaugency		1970 - 1976
Thomas E.A.M.	Conseiller Général	Lorris		av1935 – 1937

46 Lot

Andral Lucien	Maire	Catus		1971 - 1983
Bastit Jean	Conseiller Général	St Céré		av1935 - 1952
	Maire	St Céré		av1935 - 1953
Birou Jean-Michel	Maire	Lalbenque		1965 - 1971
Cocula Jean	Sénateur		Rad Soc	1901 - 1915
	Président du Conseil Général		Rad Soc	1909 - 1915
Cocula Jean	Conseiller Général	St Germain du Bel Air	Rad Soc	1889 - 1915
Cocula Jean	Maire	St Germain du Bel Air	Rad Soc	1871 - 1873
				1876 - 1877
				1884 - 1915
Pons Edmond	Maire	Prayssas		1945 - 1947
Roumegoux Michel	Député		UMP	2002 -
	Pdt Agglomération	Cahors	UMP	2002 -
	Maire	Cahors	RPR	2000 - 2002

Soulie J.	Maire	Catus		1935 - IIGM
Theil Franck	Maire	Gramat		2001 -
Vanel Jean-Louis	Maire	Cazillac		1983 - 2001

47 Lot et Garonne

Balségur Yves	Conseiller Général	Montflanquin		1978 - 1985
	Maire	Montflanquin		1947 - 1965
				1978 - 1985
Bireaud Hugues	Conseiller Général	Duras		1949 - 1964
Bissières Jean	Maire	Dondas		1961 - 1965
Confolent Jean-Louis	Conseiller Général	Mas d'Agenais	DVD	1986 -
	Maire	Mas d'Agenais	DVD	2001 -
Costes Pierre	Conseiller Général	Miramont de Guyenne		2001 -
Goudable Pierre	Conseiller Général	Prayssas	UDF	1979 - 1992
Lafargue Henri	Conseiller Général	St Sauveur	RPR	1992 - 1998
	Maire	St Sauveur	RPR	1977 - 2001
Larribeau Francis	Conseiller Régional		RPR	1992 - 2001
	Conseiller Général	Cancon	RPR	1979 - 2001
Reux	Conseiller Général	Ste Bazeille		1945 - 1949
Sauvaud J.	Conseiller Général	Villeneuve s/ Lot		1937 - IIGM
Tremouilhe Raphaël	Député		UDSR	1951 - 1959
	Conseiller Général	Allemans	UDSR	1937 - 1958

Fondateur de la race Blonde d'Aquitaine

48 Lozère

Gibelin René	Conseiller Général	St Chély d'Apcher		1945 - 1964
	Maire	St Chély d'Apcher		1945 - 1947
Saint Leger Patrice	Conseiller Général	St Amans	DVD	2004 -

49 Maine et Loire

Boudon Paul	Député		UDR	1971 - 1973
	Conseiller Général	Noyant	UDR	1945 - 1970
	Maire	Noyant	UNR	1953 - 1965
Bourgeois Hubert	Conseiller Général	Baugé		1970 - 1982
Chatel Robert	Maire	Longué-Jumelles		1971 - 1977
Constantin Pierre	Conseiller Général	Varennes s/ Loire	UDF	1979 - 1985
	Maire	Varennes s/ Loire	UDF	1977 - 1983
Constantin Yves	Conseiller Général	Chateaufort s/ Sarthe	UDF	1988 - 2001
	Maire	Chateaufort s/ Sarthe	UDF	1989 - 2001
Darmaillac	Conseiller Général	Cholet		1937 - IIGM
Forestier Edmond	Maire	Chateaufort s/ Sarthe		1971 - 1989
Forestier Théodore	Maire	Le Lion d'Angers		1945 - 1947
Roland Pierre	Conseiller Général	Angers	RPR	1975 - 1992
Senghor Auguste	Maire	Le May s/ Evre		1977 - 1989
	Maire	Le May s/ Evre		1995 -

50 Manche

Bayssat Roger	Maire	Villedieu les Poëles		2001 -
Bizet Emile	Député		UDR	1962 - 1983
	Député Européen		RPR	1979 - 1983
	Conseiller Général	Barenton	UDR	1964 - 1983
	Maire	Barenton	UDR	1953 - 1983
Bizet Jean	Sénateur		UMP	1996 -
	Conseiller Général	Le Teilleul	DVD	1985 -
	Maire	Le Teilleul	DVD	1983 -
Bohuon André	Maire	Gavray		1960 - 1961
Delassus Victor	Maire	Villedieu les Poëles		1977 - 1983
Gatignol Claude	Député		PR/UMP	1988 -
	Conseiller Général	Valognes	PR	1979 - 2004
Halbecq Claude	Conseiller Général	Roncey	DVD	1979 -
	Maire	Roncey	DVD	1983 -

Judas Michel	Conseiller Général	Pontorson	RPR	1985 - 1992
	Maire	Pontorson	RPR	1971 - 1989
Lapeyre Jacques	Maire	Marigny		1971 - 1995
Lavieille Edouard	Conseiller Général	St Jean de Daye		av1929 - 1952
Le Maux Jean	Conseiller Général	Percy	DVD	1998 -
	Maire	Percy	DVD	1995 -
Lefèvre Marc	Conseiller Général	Ste Mère Eglise	DVD	1998 -
	Maire	Ste Mère Eglise	DVD	1984 -
Legrand J-François	Sénateur		RPR	1982 -
	Président du Conseil Général		RPR	1998 -
	Conseiller Général	Lessay	RPR	1976 -
	Maire	Lessay	RPR	1989 - 1996
Lepesant L.G.	Conseiller Général	Cérences		av1935 - IIGM
Marty Robert	Conseiller Général	Torigni s/ Vire	DVD	1979 -
	Maire	Torigni s/ Vire	DVD	1977 - 1983
Pillet Patrice	Conseiller Général	Barneville Carteret	DVD	2001 -
Quarante Maurice	Conseiller Général	Coutances		1973 - 1985
Raux F.	Conseiller Général	Carentan		1928 - 1934
Remoué Jean-Marie	Conseiller Général	Cerences	RPR	1994 -
	Maire	Cerences	RPR	1995 -
Séquard Adrien	Conseiller Général	Le Teilleul		1955 - 1985
	Maire	Buais		1983 - 1995
Texier-Hugou Philippe	Conseiller Général	Percy		1952 - 1979
	Maire	Percy		1947 - 1977

51 Marne

Bernard Jean	Sénateur		RPR	1992 - 2001
	Député		RPR	1978 - 1981
	Conseiller Général	Vitry le français	RPR	1967 - 1998
	Maire	Vitry le français	RPR	1971 - 1989
Bersauter J-Claude	Conseiller Général	Esternay		1967 - 1973
Bichat Eugène	Conseiller Général	Heiltz le Maurupt		av1935 - 1958
	Maire	Heiltz le Maurupt		av1935 - 1959

Chapron Pierre	Conseiller Général	Ville en Tardenois		1967 - 1973
Chassigneux André	Maire	Tours s/ Marne		1959 - 1961
Hénault Roland	Conseiller Général	Fère Champenoise	RPR	1985 - 1996
Lenoir L.	Conseiller Général	Vertus		av1923 - 1937
Paradis	Maire	Dampierre		av1935 - IIGM
Petit Alain	Maire	Montfort Lucy		1983 - 1989

52 Marne Haute

Advenier Charles	Conseiller Général	Eclaron	RPR	1973 - 1992
Arland A.	Maire	Bologne		av1935 - IIGM
Barret Charles	Sénateur		Indép	1948 - 1954
	Conseiller Général	Rolampont	Indép	1945 - 1955
	Maire	Rolampont	Indép	1945 - 1953
Bittner G.H.	Maire	Andelot		av1935 - IIGM
Bittner Roger	Conseiller Général	Andelot		1946 - 1964
Caubert René	Maire	Noidant le Rocheux		1945 - 1959
Claude Maurice	Maire	Longeau		1945 - 1959
Darbot Jean	Sénateur			1888 - 1920
	Président du Conseil Général			1898 - 1907
	Conseiller Général	Langres		1872 - 1920
	Maire	Langres		1880 - 1888
Gigoux Albert	Maire	Joinville		1945 - 1959
Guyot Jean-Claude	Conseiller Général	Chateauvillain	CDS	1979 - 1992
	Maire	Chateauvillain	CDS	1983 - 1995
Husson F.R.	Maire	Dammartin		av1935 - IIGM
Moreau J.E.	Conseiller Général	Huilliécourt		av1935 - IIGM
	Maire	Huilliécourt		av1935 - IIGM
Moris Pierre	Conseiller Général	Fayl la Forêt	DVD	1973 - 1995
Moulun N.	Maire	Wassy		1935 - IIGM
Raullet Jean	Conseiller Général	Colombey	DVD	1966 - 1998
	Maire	Colombey-les-Deux-Eglises		1966 - 2001
Rouot Jean	Conseiller Général	Chateauvillain	Rad Soc	1973 - 1979
	Maire	Chateauvillain	Rad Soc	1953 - 1966

Sylvestre J.L.	Maire	Joinville		av1935 - IIGM
Voegel L.	Maire	Doulevent-le-Château		av1935 - IIGM

53 Mayenne

Chabet André	Maire	Cossé le Vivien		1965 - 1965
Corbeau Jean	Conseiller Général	Gorron	DVD	1985 - 1998
	Maire	Gorron	DVD	1989 - 1995
Dupuis Jean-Pierre	Conseiller Général	Landivy	DVD	1998 -
Michelet Pierre	Conseiller Général	Lassay les Châteaux	DVD	1994 - 2001
	Maire	Lassay les Châteaux	DVD	1983 - 1989 1995 - 2001
Nicolas Michel	Conseiller Régional		RPR	1998 -
	Conseiller Général	Evron	RPR	1982 -
	Maire	Evron	RPR	1995 -
Place E.	Conseiller Général	Mayenne		av1935 - IIGM
Schmitt Alain	Maire	Villaines la Juhel		1995 - 2001
Schmitt Henri	Conseiller Général	Villaines la Juhel		1970 - 1984
	Maire	Villaines la Juhel		1971 - 1984

54 Meurthe et Moselle

Ancillon Alcide	Conseiller Général	Toul		1949 - 1955
Beugnet A	Conseiller Général	Conflans Jarny		av1935 - IIGM
Chamvoux Jules	Député		Rad soc	1932 - 1934
	Conseiller Général	Toul	Rad Soc	1925 - 1934
	Maire	Minorville	Rad Soc	1919 - 1925
Dieudonné P.	Conseiller Général	Einville		av1929 - 1934
Grégoire Maurice	Conseiller Général	Toul		1934 - 1979
Koenig René	Conseiller Général	Mars la Tour		1969 - 1988
	Maire	Mars la Tour		1969 - 1994
Lamblin Jacques	Conseiller Général	Lunéville	RPR	2001 -
Morel André	Conseiller Général	Lunéville	UDF	1985 - 1994
Pierron Pierre	Maire	Bayon		1947 - 1965

Roucel E.	Conseiller Général	Einville		av1935 - IIGM
-----------	--------------------	----------	--	---------------

55 Meuse

Bauchot Bernard	Maire	Spincourt		1977 - 1989
Biehler Bernard	Maire	Vaucouleurs		1965 - 1971
Boyer Louis	Conseiller Général	Revigny		1967 - 1969
	Maire	Revigny		1947 - 1969
Charinet	Conseiller Général	Verdun s/ Meuse		1910 - ap1919
Charlier Maurice	Conseiller Général	Commercy		1945 - 1958
	Maire	Commercy		1945 - 1953
Courtaux Bernard	Conseiller Général	Doulcon	DVD	1985 -
	Maire	Doulcon	DVD	1977 -
Didier A.J.	Conseiller Général	Dun		av1935 - IIGM
Gille N.	Maire	Clermont en Argonne		av1935 - IIGM
Houllier A.	Conseiller Général	Cousances aux Forges		av1935 - IIGM
	Maire	Cousances aux Forges		av1935 - IIGM
Humbert Emile	Conseiller Général	Etain		1937 - 1955
	Maire	Etain		1947 - 1953
Jolly P.	Conseiller Général	Souilly		1907 - 1937
Jolly P.	Maire	Souilly		1888 - ap1919
				av1935 - IIGM
Langlais Roger	Maire	Souilly		1965 - 1971
Laurent Bernard	Conseiller Général	Etain	RPR	1982 - 2004
Leblanc Charles	Maire	Priancourt en Argonne		1977 - 1983
Lemasson Bernard	Maire	Fresnes en Woevre		1977 - 1995
Maurin Claude	Maire	Combres s/s les Côtes		1983 - 1995
Potier P.	Conseiller Général	Varennes en Argonne		1898 - 1910
Victor Yvon	Conseiller Général	Varennes en Argonne	DVD	1983 - 1998

56 Morbihan

Golvan Victor	Sénateur		UNR	1958 - 1974
	Député		RPF	1951 - 1956
	Conseiller Général	Quiberon	UNR	1949 - 1979
	Maire	Quiberon	UNR	1947 - 1972
Le Breton Henri	Maire	Riantec		1981 - 1989
Le Poul François	Maire	Malansac		1965 - 1979
Marquet Fernand	Conseiller Général	Vannes		1945 - 1952

57 Moselle (depuis 1918)

Benoit J.	Maire	Insming		av1935 - IIGM
Chaty Alfred	Maire	Morhange		1953 - 1971
Muller Emile	Conseiller Général	Thionville		1949 - 1955
Villemin Martial	Conseiller Général	Delme	RPR	1976 - 1992
	Maire	Delme	UDR	1958 - 1978
Vincent Paul	Conseiller Général	Vigy		1952 - 1976
	Maire	Vigy		1969 - 1983

58 Nièvre

Aupetit	Conseiller Général	Moulins Ingelbert		av1935 - 1937
Barle Christian	Conseiller Général	Livry		2001 -
	Maire	Livry		1995 -
Clément Henri	Conseiller Général	Donzy	DVG	1953 - 1988
	Maire	Donzy	DVG	1947 - 1971
Denis P.	Conseiller Général	Moulins Ingelbert		1937 - IIGM
Genty Pierre	Maire	Neuvy s/ Loire		1959 - 1971
Gueugniaud Gaspard	Maire	Lormes		1953 - 1959
Guillaumot Jean-Noël	Maire	Rouy		1995 -
Lepas L.A.D.	Conseiller Général	Cercy la Tour		av1935 - IIGM
	Maire	Cercy la Tour		av1935 - IIGM
Maufooy Albert	Maire	Brinon s/ Beuvron		1945 - 1959
Prestat F.A.	Conseiller Général	Varzy		av1935 - IIGM

Regnier Louis	Maire	Corbigny	1945 - 1947
Testard Etienne	Maire	Cosne s/ Loire	1945 - 1947
Theuriot C.	Maire	St Benin d'Azy	av1935 - IIGM
Vallet André	Maire	Decize	2001 -

59 Nord

Beaumez Marcel	Maire	Trelon	1965 - 1989
Bernard Auguste	Député		Rép 1881 - 1885
	Conseiller Général	Aubenchoul-au-Bac	Rép 1880 - 1904
	Maire	Aubenchoul-au-Bac	Rép 1902 - 1904
	<i>Premier Parlementaire Vétérinaire</i>		
Cornette Maurice	Député		UDR 1967 - 1983
Courtin André	Conseiller Général	Sars Poterie	1958 - 1982
	Maire	Sars Poterie	1959 - 1983
Curtelin Paul	Maire	Avesnes	1989 - 1995
Lescut C.	Conseiller Général	Bavay	1910 - ap1919
Lussiez C.J.D.	Maire	Gouzeaucourt	av 1935 - 1935
Moulin Arthur	Sénateur		RPR 1983 - 1992
	Député		UNR 1959 - 1973
	Conseiller Général	Sains du Nord	UDR 1967 - 1985
	Maire	Sains du Nord	RPR 1971 - 1989

60 Oise

Blandin Jean	Maire	Noailles	1965 - 1977
Colombier Gaston	Conseiller Général	Auneuil	1946 - 1970
	Maire	Auneuil	1945 - 1965
Duytsche Maurice	Maire	Crevecoeur	1959 - 1977
Lahure Roger	Maire	Ressons s/s Metz	1965 - 1989
Palteau Gérard	Conseiller Général	Pont Ste Maixance	1973 - 1985
	Maire	Pont Ste Maixance	1959 - 1971

Poggioli Charles	Maire	Cuts	1957 - 1965
			1971 - 1983
			1989 - 1994
Toutain Marc	Conseiller Général	La Chapelle s/s Gerberoy	1946 - 1974
	Maire	La Chapelle s/s Gerberoy	1959 - 1974

61 Orne

Bancourt Charles	Conseiller Général	Passais la Conception	DVD	1964 - 1998
	Maire	Passais la Conception	DVD	1965 - 2001
Burel Gérard	Président du Conseil Général		RPR	1993 -
	Conseiller Général	Messei	RPR	1970 -
	Maire	Messei	RPR	1978 - 2001
Fortier René	Maire	La Ferté Fresnel		1983 - 1995
Galliène Christophe	Conseiller Général	Passais la Conception	DVD	1998 -
Jarlaud Paul	Conseiller Général	Mortrée	DVD	1985 - 1998
	Maire	Mortrée	DVD	1983 -
Lelandais Emile	Maire	Gacé		1971 - 1983
Oriot François	Conseiller Général	Trun	UDR	1967 - 1994
	Maire	Trun	UDR	1963 - 1989
Pieprzyck Marian	Maire	Putanges Pont-Ecrepin		1959 - 1965
Ponot Raymond	Maire	Couternes		1959 - 1995
Raguideau Pierre	Conseiller Général	Putanges Pont-Ecrepin	DVD	1964 - 1994
	Maire	Putanges Pont-Ecrepin	DVD	1965 - 1977
Rossard Paul	Conseiller Général	Le Merlerault		1967 - 1970
	Maire	Le Merlerault		1965 - 1977
Vallée Alain	Maire	Bellou s/ huisnes		1977 - 2001

62 Pas de Calais

Alquier Henri	Conseiller Général	Berckville		1949 - 1958
Antignac Jean	Maire	St Venant		1959 - 1977
Baranzelli Eric	Maire	Carvin 17.000		1977 - 1983
Bonnetat A.	Maire	Récourt		av1935 - IIGM
Breemersch Jacques	Maire	Pihen		1981 - 1989
Bruneau Aimé	Maire	Beaumetz les Loges		1983 -
Canda Emile	Député		RG	1932 - 1936
Chambon Jean	Député		UDR	1968 - 1978
	Conseiller Général	Bailleulmont	UDR	1967 - 1979
Colombel Jean	Maire	Wimille		1971 -
Devulder Etienne	Conseiller Général	Auxi le Château		1949 - 1976
	Maire	Auxi le Château		1953 - 1965
Dignac Jean	Maire	Hermies		1947 - 1953
Faillie Jean	Maire	Notreleulinghem		1971 - 1977
François Jean-Paul	Maire	Hucqueliers		1965 - 1971
Ledoux A.	Conseiller Général	Hesdin		av1935 - IIGM
Loubry Oscar	Maire	Lillers		1958 - 1961
Lubret Jean-Marie	Conseiller Général	Fruges		2001 -
Mullet A.A.J.	Conseiller Général	Lillers		av1935 - IIGM
	Maire	Lillers		av1935 - IIGM
Sellier Roger	Maire	Beaurainville		1965 - 1977
Varret Robert	Conseiller Général	Hermies		1949 - 1955
Verret Alexandre	Conseiller Général			1945 - 1949
Viseur Jules	Sénateur		Rép	1897 - 1920

63 Puy de Dôme

Baconnet Jean	Maire	Villossanges		1965 - 1971
Bertrand Pierre-Paul	Maire	St Sauves d'Auvergne		1977 - 2001
Cunier Maurice	Conseiller Général	Pezouse		1979 - 1985
Dischamps Albert	Conseiller Général	Billom		1949 - 1961
	Maire	Billom		1947 - 1961
Garnier Jean	Conseiller Général	Ardes / couze		1964 - 1982
	Maire	Ardes / couze		1977 - 1989
Jarlier Dominique	Maire	Rocheftort en Montagne		1989 -
Labas Joseph	Conseiller Général	Giat		1946 - 1958
	Maire	Giat		1947 - 1977
Madeuf Pierre	Conseiller Général	Rocheftort en Montagne		1974 - 1976
	Maire	Rocheftort en Montagne		1971 - 1977
Mathot François	Maire	Malauzat		1977 - 2001
Merat Yves	Maire	Randan		1959 - 1971
Mottin Jacques	Conseiller Général	Cunlhat	DVD	1992 - 1998

64 Pyrénées Basses puis Pyrénées Atlantiques

Amespil L.	Maire	Lacarre		1935 - IIGM
Berdeco Raymond	Maire	Masparaute		1959 - 1965
Bernis-Bergeret Jacques	Conseiller Général	Arudy		av1935 - 1961
Bordenave F.J.	Maire	Ponson-Dessus		1935 - IIGM
Brusset Julien	Conseiller Général	Soumoulou	UDF	1994 - 2001
	Maire	Soumoulou	UDF	1965 -
Cassain Pierre	Conseiller Général	Oloron		1945 - 1949
Damestoy Pierre	Conseiller Général	Bardos		1945 - 1958
	Maire	Bardos		av1935 - IIGM 1947 - 1959
Lafon-Puyo René	Maire	Ger		1983 - 2001
Lanta Jean	Maire	Monein		1959 - 1977
Pébernard René	Conseiller Général	Lembeye	DVD	1967 - 1998
	Maire	Lembeye	DVD	1959 - 1977

65 Pyrénées Hautes

Barrere J.M.	Conseiller Général	St Laurent		1910 - ap1919
	Maire	Montégut		1912 - ap1919
Cazaux Jean	Maire	Montgaillard		1935 - 1947
Darré Roland	Maire			1983 - 1989
Desconets Maurice	Conseiller Général	Bouilh Devant		1937 - 1973
	Maire	Bouilh Devant		1945 - 1965
Despalangues Raphaël	Maire	Bernac Dessus		1945 - 1971
Ducru Jean	Conseiller Général	Maubourguet	MRG	1973 - 1985
	Maire	Maubourguet	MRG	1977 - 1983
Ducru Maurice	Conseiller Général	Maubourguet		1945 - 1973
	Maire	Maubourguet		1953 - 1977
Fitte Joseph	Député		SFIO	1902 - 1915
	Conseiller Général	Vic de Bigorre	SFIO	1880 - 1915
	Maire	Vic de Bigorre	SFIO	1880 - 1915
Guilbaux Jean	Conseiller Général	Trié sur Baïse	UDF	1992 - 1998
Lanusse J.J.M.	Maire	Andrest		1935 - IIGM
Rogé Félix	Conseiller Général	Vieille Louron		1955 - 1973
	Maire	Vieille Louron		1953 - 1971
Sabatier J.	Maire	Loures Barousse		1935 - IIGM

66 Pyrénées Orientales

Carrère F.	Maire	Elne		av1935 - IIGM
Vails M.	Maire	Bages		av1935 - IIGM

67 Rhin Bas (depuis 1918)

Brickert R.	Conseiller Général	Sélestat		av1935 - IIGM
Haberer Charles	Conseiller Général	Wasselonne		1945 - 1976
	Maire	Wasselonne		1959 - 1965
Luft Ernest	Maire	Bouxwiller		1971 - 1995
Lux A.	Conseiller Général	Hochfelden		av1935 - IIGM

Reichenshammer Charles	Conseiller Général	Illkirch		1946 - 1976
	Maire	Illkirch		1953 - 1971
Rieger O.	Maire	Drulingen		av1935 - 1935
Siegel Léon	Maire	Marckolsheim		1977 - 1995

68 Rhin Haut (depuis 1918)

Gachelin Jean-Pierre	Maire	Sierentz		1971 - 1977
Goetschy Henri	Sénateur		CDS	1977 - 1995
	Président du Conseil Général		CDS	1973 - 1988
	Conseiller Régional		CDS	1992 - 1998
	Conseiller Général	Soultzmat	CDS	1964 - 1988
Merius Jean-Jacques	Maire	Dannemarie		1983 - 1989
Walch J.	Conseiller Général	Altkirch		av1935 - IIGM

69 Rhône

Anier A.G.	Conseiller Général	St Symphorien s/ Coise		av1935 - IIGM
	Maire	St Symphorien s/ Coise		1935 - IIGM
Bonin Marc	Conseiller Général	Fleury	DVD	1973 - 1998
	Maire	Fleury	DVD	1965 - 1989
Buer	Conseiller Général	Villeurbanne		II Empire - 1871
Ferney Charles	Maire	Fontaine s/ Saône		1945 - 1965
Fougereuse Gabriel	Conseiller Général	St Laurent de Chamousset		1946 - 1964
	Maire	St Laurent de Chamousset		1945 - 1965
Lotissier André	Conseiller Général	St Laurent de Chamousset		1964 - 1970
Miguet Frédéric	Conseiller Général	Fleurie	DVD	2004 -
	Maire	Fleurie	DVD	2001 -
Tapernoux Armand	Conseiller Général	Lyon		1967 - 1979

70 Saône Haute

Baguet Robert	Maire	Buthiers		1953 - 1959
Billerey	Conseiller Général	Amance		1883 - 1901
Capgras André	Conseiller Général	Champlitte		1958 - 1964
Dumont Philippe	Maire	Gy		1977 - 1995
Flusin Hubert	Maire	Bouhans les Montbouzon		1953 - 1965
Gabillot Michel	Conseiller Général	Luxeuil les Bains	DVG	1998 -
	Maire	Luxeuil les Bains	DVG	1995 -
Jalet Christian	Conseiller Général	Gy		1982 - 1988
Loth Roger	Conseiller Général	Vesoul		1949 - 1979
Louvot Pierre	Sénateur		UDF	1977 - 1995
	Conseiller Général	Dampierre s/ Salon	UDF	1952 - 1992
Louvot René	Conseiller Général	Dampierre s/ Salon		1937 - IIGM
	Maire	Dampierre s/ Salon		1935 - 1953
Manière Maurice	Conseiller Général	Villersexel	UDF	1994 - 2001
Mulot René	Conseiller Général	Faverney		1967 - 1970
	Maire	Faverney		1977 - 1983
Olivier François	Maire	La Roche Morey		1959 - 1983
	Maire	La Roche Morey		1989 - 1995
Pierot M.E.	Conseiller Général	Pesmes		av1935 - IIGM
Ragally Pierre	Député		Rad Soc	1906 - 1915
	Conseiller Général	Fresne St Mames	Rad Soc	1901 - 1915
	Maire	Gray	Rad Soc	1904 - 1912
Simonot Gaston	Maire	Jussey		1959 - 1983
Theron Bernard	Maire	Marnay		1965 - 1971
Valet Michel	Conseiller Général	Champlitte	DVD	1985 - 1995
	Maire	Champlitte	DVD	1989 - 1995

71 Saône et Loire

Beaumont René	Député		PR	1986 - 1997
	Président du Conseil Général		PR/DL	1985 - 2004
	Conseiller Général	Varennes St Sauveur	PR	1970 - 2004
	Maire	Varennes St Sauveur	DL	1970 -

Bouthière Gabriel	Député		Rad Soc	1962 - 1968
	Conseiller Général	Etang s/ Arroux	Rad Soc	1955 - 1981
	Maire	Etang s/ Arroux	Rad Soc	1949 - 1981
Chelle Pierre	Conseiller Général	Tramayes		1976 - 1982
Deniset Jean-Charles	Conseiller Général	Romenay		1970 - 1989
	Maire	Romenay		1965 - 1989
Flamand Jacques	Maire	Joncy		1953 - 1965
Mazuy Maurice	Conseiller Général	Louhans		1973 - 1979
Nageotte Albert	Conseiller Général	Gueugnon		1970 - 1982
	Maire	Gueugnon		1971 - 1983
Renaut André	Maire	Bellevesvres		1968 -
Rondepierre Jean	Conseiller Général	Etang s/ Arroux		1949 - 1961
Ruste Jacques-Albert	Conseiller Général	St Gengoux le National	DVD	1980 - 1998
	Maire	St Gengoux le National	DVD	1971 - 1995

72 Sarthe

Bouguereau Alexandre	Conseiller Général	Vibraye		av1935 - 1958
Elize R.	Maire	Sablé		av1935 - IIGM
Jacob François	Conseiller Régional		UDF	1992 - 1998
	Conseiller Général	Ecommoy	UDF	1982 -
	Maire	Ecommoy	UDF	1983 - 2001
Lecomte Serge	Maire	Le Grand Lucé		1983 -
Lelièvre Jean	Conseiller Régional	(Ecommoy)		1998 -
Lomer Jean-Pierre	Conseiller Général	Beaumont s/ Sarthe		1979 - 1985
Lomer Pierre	Conseiller Général	Beaumont s/ Sarthe		1945 - 1955
Rebour Jacques	Conseiller Général	Conlie		1967 - 1979
	Maire	Conlie		1965 - 1995
Vincent Hector	Maire	Loué		1945 - 1959

73 Savoie

Allera Raymond	Maire	Les Echelles		1965 - 1971
Charrière J.	Conseiller Général	St Pierre d'Albigny		av1935 - 1937

74 Savoie Haute

Beauquier Camille	Conseiller Général	Rumilly	DVD	1988 -
Brand Raymond	Conseiller Général	Cruseilles		1958 - 1976
Chappuis Charles	Maire	Reignier		1953 - 1965
Debeauvais Henri	Maire	Seyssel		1983 - 1989
Laravoire V.	Conseiller Général	Rumilly		1937 - IIGM
Malfroid François	Conseiller Général	Doussard		1961 - 1979
	Maire	Doussard		1959 - 1977
Mermin Henri	Maire	St Didier		1953 - 1965

75 Seine (jusqu'en 1964)

Barrier	Conseiller Général	Maisons-Alfort		1892 - 1898
Bayrou Maurice	Sénateur	(Paris)	UNR	1959 - 1977
Fourest	Conseiller Général	Paris		1892 - 1898
Noël Gilbert	Maire	St Maur	UNR	1959 - 1977
Roeland C.	Conseiller Général	Paris		av1935 - 1937

75 Paris (depuis 1964)

Bayrou Maurice	Vice Président du Sénat		UNR	1965 - 1968
	Sénateur	(Paris)	UNR	1959 - 1977
	<i>Compagnon de la Libération</i>			

92 Seine Hauts de (depuis 1964)

93 Seine Saint Denis (depuis 1964)

94 Val de Marne (depuis 1964)

Noël Gilbert	Député		UNR	1966 - 1968
	Maire	St Maur	UDR	1959 - 1977
Spilbauer Jean-Pierre	Maire	Bry s/ Marne	RPR	2000 -

NB : Les départements 92, 93 et 94 s'étendent pour leur plus grande partie sur l'ancien 75 mais aussi sur quelques communes de l'ancien 78.

76 Seine Inférieure puis Seine Maritime

Dancourt Jean-Pierre	Conseiller Général	Londinières	DVD	1973 - 1992
	Maire	Londinières	DVD	1978 - 1995
Duquesne Gaston	Maire	Forges les Eaux		1945 - 1959
Gallet P.E.	Maire	Gruchet St Siméon		av1935 - IIGM
Laurant Philippe	Maire	Goderville		1977 - 1995
Lecomte André	Maire	Gruchet St Siméon		1945 - 1959
Lecomte Gérard	Conseiller Général	Doudeville		1958 - 1970
	Maire	Doudeville		1953 - 1971
Lejeune Michel	Député		UMP	2002 -
	Conseiller Général	Forges les Eaux	UMP	1994 -
	Maire	Forges les Eaux	UMP	1995 -
Mullie Jean	Conseiller Général	St Romain de Colbosc		1961 - 1967
Savigny Jean	Maire	Goderville		1945 - 1977
Savoie Gérard	Maire	Bacqueville en Caux		1983 - 2001
Thelu Albert	Conseiller Général	Fauville		1949 - 1958
Thelu Bernard	Conseiller Général	Fauville		1958 - 1964
	Maire	Fauville		1965 - 1995

77 Seine et Marne

Ballot Henri	Conseiller Général	Montereau		1945 - 1949
				1961 - 1979
	Maire	Montereau		1959 - 1965
Besnard M.	Maire	Montereau		av1935 - IIGM
Comby Pierre	Conseiller Général	Rosay en Brie		1937 - 1964
David Jacques	Conseiller Général	Nemours		1949 - 1961
	Maire	Nemours		1947 - 1955
Deramaix Jean	Conseiller Général	Château Landon	CNIP	1964 - 1982
	Maire	Château Landon	CNIP	1965 - 1989
Durocher H.	Maire	Voulx		av1935 - IIGM
Godechoux Paul-Etienne	Maire	Bailly Romainvilliers		1947 - 1961
Guichard M.	Conseiller Général	Dammartin en Goële		av1935 - IIGM
Painvin André	Conseiller Général	Lizy s/ Ourq		1949 - 1955

Prud'homme Victor	Conseiller Général	Souppes s/ Loing	1964 - 1982
	Maire	Souppes s/ Loing	1959 - 1995
Savary	Maire	Brie Comte Robert	av1935 - IIGM

78 Seine et Oise (jusqu'en 1964)

Chapellier E.	Conseiller Général	Houdan	av1935 - IIGM
	Maire	Houdan	av1935 - IIGM
Chavigny G.	Conseiller Général	Etampes	1937 - IIGM
Degois G.E.	Maire	Rambouillet	1935 - IIGM
Fourmont Bernard	Maire	Maule	1947 - 1965
Fourmont J.A.	Maire	Maule	1935 - IIGM
Isnard Jean	Maire	Garches	1945 - 1947
Savary	Conseiller Général	Boissy St Leger	1889 - 1901

78 Yvelines (depuis 1964)

Braye Dominique	Sénateur		RPR	1995 -
	Pdt Agglomération	Mantes la Jolie	UMP	2001 -
	Maire	Buchelay	RPR	1986 -
Larcher Gérard	Ministre Délégué aux Relations du Travail			2004 -
	Vice Président du Sénat		RPR	1997 - 2001
	Sénateur		RPR	1986 - 2004
	Conseiller Régional		RPR	1986 - 1989
	Maire	Rambouillet	RPR	1983 -

91 Essonne (depuis 1964)

Barrière Gabriel	Maire	Etampes		1965 - 1977
Hugonet Raymond	Conseiller Général	Limours	RPR	1982 - 1994
	Maire	Limours	RPR	1968 - 1977
Petit Claude	Conseiller Général	Juvisy s/ Orge	PR	1985 - 1998

95 Val d'Oise (depuis 1964)

Bazin Arnaud	Conseiller Général	Persan	DVD	1998 -
	Maire	Persan	DVD	1995 -

79 Sèvres Deux

Chaboceau Emmanuel	Conseiller Général	Valses		1969 - 1973
	Maire	Valses		1965 - 1989
Dulait André	Sénateur		UDF	1995 -
	Président du Conseil Général		UDF	1992 - 2000
	Conseiller Général	Ménigoute	UDF	1973 - 2004
	Maire	Ménigoute	UDF	1983 -
Dumont Jean	Sénateur		PR	1986 - 1995
	Conseiller Général	Thouars	PR	1973 - 1988
	Maire	Thouars	PR	1977 - 1989
Fouchier Jacques	Secrétaire d'Etat à l'Agriculture		UDF	1978 - 1981
	Député		CNIP	1959 - 1978
			UDF	1981 - 1986
	Président du Conseil Général		CNIP	1967 - 1970
	Conseiller Général	St Maixent	CNIP	1952 - 1970
	Maire	St Maixent	CNIP	1959 - 1970
Ménard Jacques	Sénateur		RI	1957 - 1986
	Conseiller Général	Thouars	RI	1949 - 1985
	Maire	Thouars	RI	1953 - 1971
Mornet Rémi	Conseiller Général	Lezay		1973 - 1979
	Maire	Lezay		1971 - 1977
Patout Florent	Conseiller Général	Beauvoir		1952 - 1958
Perrin-Gaillard Geneviève	Député		PS	1997 -
	Conseiller Général	Niort	PS	1992 -
Poireau D.	Conseiller Général	Lezay		av1935 - 1937
	Maire	Lezay		av1935 - IIGM
Pouget P.L.	Maire	Coulonges s/ l'Autize		av1935 - 1935
Thibault Octave	Conseiller Général	Mauzé		1958 - 1970

80 Somme

Bouchend'Homme J-Claude	Maire	Bray s/ Somme		1959 - 1961
Brocard Patrick	Conseiller Régional		FN	1998 - 2004
Claisse Pierre	Député		UDF	1986 - 1988
	Conseiller Général	Villers Bocage	CD	1964 - 1992
Croize F.A.O.	Maire	Hornoy		av1935 - IIGM
Delannoy J.	Maire	Beauquesne		av1935 - IIGM
Fontaine Joseph	Maire	Caix		1983 - 2001
Gaillard Paul	Conseiller Général	Abbeville		av1935 - 1937
Gronnier Jacques	Conseiller Général	Nesle	DVD	1961 - 1967 1973 - 1979 1985 - 2004
	Maire	Nesle	DVD	1965 - 1971 1983 - 1989
Lamotte H.E.A.	Conseiller Général	Nesle		1892 - ap1919
	Maire	Nesle		1896 - 1912
Lesobre A.A.	Conseiller Général	Montdidier		av1923 - 1925
Marlot Roger	Conseiller Général	Equancourt		1949 - 1973
	Maire	Equancourt		1953 - 1983
Menil Albert	Député		URD	1928 - 1932
	Conseiller Général	Villers Bocage	URD	1920 - 1928
Moularde Gérard	Conseiller Général	Amiens	DVD	1973 - 1998
Pointin C.	Maire	Becquigny		av1935 - IIGM
Rousé Albert	Sénateur			1909 - 1920
	Député			1902 - 1909
	Conseiller Général	Doullens		1898 - 1910
	Maire	Doullens		1892 - 1919
Somon Laurent	Conseiller Général	Bernaville		2001 -
	Maire	Bernaville		2001 -

81 Tarn

Gaubert Michel	Maire	Rabastens		1959 - 1965
Valat Ulysse	Conseiller Général	Cordes		1945 - 1955
	Maire	Cordes		1945 - 1953

82 Tarn et Garonne

Bachala Henri	Maire	St Porquier		1947 - 1965
Cayrou Henri	Conseiller de la République / Sénateur	Rad Soc		1946 - 1959
Chauve Alain	Maire	Lauzerte		1989
Daille Albert	Député		Rad Soc	1933 - IIGM
	Conseiller Général	Montpezat de Quercy		av1935 - IIGM
	Maire	Montpezat de Quercy		av1935 - IIGM
David Pierre	Maire	Lauzerte		1995 -
Lavigne Jacques	Conseiller Général	Castelsarrazin	CDS	1985 - 1993
Roger Jean	Sénateur		MRG	1984 - 1995
	Conseiller Général	St Sardos	MRG	1970 - 1992
	Maire	St Sardos	MRG	1971 - 2001
Roset Jacques	Conseiller Régional		UDF	1986 - 1998
	Conseiller Général	Lafrançaise	UDF	1985 -
Rouzies Georges	Maire	Grisolles		1975 - 1983

83 Var

Pellegrin C.M.	Maire	Vidauban		1935 - IIGM
Renaudel Pierre	Député		SFIO	1914 - 1920
				1924 - 1935

84 Vaucluse

Etienne Jean	Conseiller Général	Apt		1973 - 1979
--------------	--------------------	-----	--	-------------

85 Vendée

Albert André	Maire	St Denis la Chavasse		1989 - 1995
Avril Georges	Conseiller Général	La Chataigneraie		1945 - 1952
	Maire	La Chataigneraie		1947 - 1953
Belleville Jacques	Maire	Angles		1971 - 1977
Chaigneau Eugène	Maire	La Boissière de Montaigu		1945 - 1971
Charbonnel Victor	Maire	Challans		1945 - 1965
Darnis Léon	Député		UDR	1974 - 1977
	Maire	Le Poiré s/ Vie	RPR	1977 - 2001
Gadras Fernand	Conseiller Général	Chaillé les Marais		av1935 - 1973
Guinement C.	Maire	Langon		av1935 - IIGM
Hocq Jean-Pierre	Conseiller Général	Mareuil s/ Lay Dissais		2001 -
	Maire	Mareuil s/ Lay Dissais		2001 -
Joguet Louis	Maire	Bournezeau		av1935 - 1959
Priouzeau Maurice	Conseiller Général	Mareuil		1945 - 1970
	Maire	Mareuil		1953 - 1971
Roch Louis	Conseiller Général	Palluau	DVD	1970 - 2001
	Maire	Palluau	DVD	1971 - 1995
Sarlot Joël	Député		PR	1993 -
	Conseiller Général	L'Hermenault	PR	1985 -

86 Vienne

Audoux François	Maire	Château Garnier		2001 -
Barranger Daniel	Maire	Arcay		1965 - 1971
Borderon Jean	Maire	St Savin		1971 - 1977
Bouillaud Marcel	Maire	Jardres		1971 - 1977
Crespin Jean	Conseiller Général	Gencay		1976 - 1982
Doury Bernard	Conseiller Général	Pleumartin	DVD	2004 -
Gabillard J.	Conseiller Général	Pleumartin		1937 - IIGM
Gonnard Pierre	Maire	Chauvigny		1973 - 1977
Goubault Roger	Maire	St Gervais		1971 - 1989
Guilbard Paul	Conseiller Général	L'Isle Jourdain		1964 - 1970
	Maire	L'Isle Jourdain		1965 - 1971

Jablonsky Jean	Maire	Mirebeau		1969 - 1977
Lussault Alfred	Maire	Marçay		1953 - 1959
Pineteau	Conseiller Général	Les Ormes		av1935 - IIGM
Poiron Jean-Claude	Maire	Verrières	DVD	2000 -
Rimbert Camille	Député		DVG	1932 - 1936
	Conseiller Général	Mirebeau	DVG	1907 - IIGM
	Maire	Mirebeau	DVG	1912 - 1935

87 Vienne Haute

Dupré Claude	Conseiller Général	Chateauneuf la Forêt	DVD	1982 - 1994
	Maire	Chateauneuf la Forêt	DVD	1989 - 1995
Masveyraud Roger	Maire	Maisonnais s/ Tardoise		1971 - 1989
Morange Robert	Conseiller Général	Oradour s/ Veyre		1970 - 1976
	Maire	Oradour s/ Veyre		1971 - 1989

88 Vosges

Barbier André	Sénateur		URD	1934 - IIGM
	Député		URD	1926 - 1932
			MRP	1945 - 1956
	Président du Conseil Général		URD	1937 - IIGM
	Conseiller Général	Darney	URD	1919 - 1955
	Maire	Darney	URD	1930 - ap1956
Bidaud Michel	Conseiller Général	Xertigny	RDE	1973 - 1985
	Maire	Xertigny	RDE	1973 - 1989
Chanaux André	Conseiller Général	Martigny		1945 - 1952
Méline Camille	Conseiller Général	Gérardmer		1945 - 1970
	Maire	Gérardmer		1959 - 1965
Noirtin Claude	Maire	Sanchev		1983 - 1995
Rapin Alain	Conseiller Général	Bains les Bains	RPR	1994 -

89 Yonne

Bonnet André	Conseiller Général	Guillon	UDF	1970 - 2001
	Maire	Guillon	UDF	1971 - 1995
Bordier Pierre	Conseiller Général	St Fargeau	DL	1982 -
	Maire	St Fargeau	DL	1983 -
Brutus	Conseiller Général	Tonnerre		av1935 - 1937
David Gilbert	Maire	Chéroy		1989 -
Degoix	Conseiller Général	Avallon		1892 - ap1919
Duguyot Pierre	Député		Rép	1886 - 1889
	Conseiller Général	Bleneau		1871 - 1889
Gounot	Maire	Ste Pallaye		av1935 - IIGM
Jacques André	Conseiller Général	Vermenton		1945 - 1973
	Maire	Vermenton		1959 - 1971
Jost Jean-Marie	Conseiller Général	Guillon		2001 -
Kienlen Henri	Conseiller Général	Villeneuve l'Archevêque		1970 - 1982
	Maire	Villeneuve l'Archevêque		1971 - 1983
Poupard Robert	Conseiller Général	Ancy le Franc		1964 - 1970
Roy Pierre	Conseiller Général	Aillant		1877 - 1901
	Maire	Aillant		1876 - 1900

90 Rhin Haut (partie française du) (jusqu'en 1918) puis Belfort Territoire de

961 Alger

Costes Jean	Conseiller Général	Rouiba		1949 - 1958
Thevenet Paul	Maire	Dellys		1947 - 1959

962Constantine

Burgat Gabriel	Conseiller Général	Souk-Ahras	1945 - 1962
	Maire	Souk-Ahras	1945 - 1959
Lagarde	Conseiller Général	Setif	1871 - 1883
Verdin R.	Conseiller Général	El Kseur	av1935 - 1949
	Maire	El Kseur	av1935 - 1949

963Oran

Abadie Georges	Maire	Ami-Mouna	1947 - 1962
Abeilhe A.J.J.	Conseiller Général	Tlemsen	av1935 - IIGM
Boisméry Ernest	Maire	Hamann-Bou-Hadjer	1959 - 1962
Brémond M.	Conseiller Général	Sidi Bel Abbes	av1935 - IIGM
Laizet Georges	Maire	Tiaret	1947 - 1953

971Guadeloupe

Nainsouta Rémi	Conseiller Général	St Claude	1958 - ??
	Maire	St Claude	1958 - ??

972Martinique

Rose-Rosette Robert	Maire	Les Trois Ilots	av1980 - ap1980
---------------------	-------	-----------------	-----------------

973Guyane

974Réunion

975St-Pierre et Miquelon

976Mayotte

986Wallis et Futuna

987Polynésie

988Nouvelle Calédonie

A.O.F.**

Ousmane Soce Diop Conseiller de la Rép / Sénateur Sénégal SFIO 1946 - 1948

A.E.F.**

Malbrant René	Député	Oubanghi-Chari-Tchad	UDSR	1945 - 1959
Bayrou Maurice	Secrétaire d'Etat à la France d'Outre-Mer		RPF	1955 - 1955
	Député	Gabon Moyen Congo	RPF	1946 - 1955
			RS	1956 - 1959

???????

Diangolo Traore	Sénateur		Indep	1952 - 1958
Nouhoum Sigue	Sénateur		Indep	1948 - 1952

II.2. MANDATS ET MODE D'ELECTION

II.2.1. COMMUNES ET MAIRES (2) (3) (7) (16) (45)

Leur nombre n'a guère évolué depuis 1870 et se situe aux alentours de **36.000**. Elles ne sont aujourd'hui que **2500 à dépasser la barre des 3500 habitants**, tandis que 31.000 en comptent moins de 2.500. Créées en 1789 sur les anciennes paroisses, elles forment le premier échelon de contact entre le citoyen et l'Etat. Le **maire**, premier magistrat de la commune, est le **chef de l'Exécutif communal** ; il a en charge avec le conseil municipal, organe délibérant, le budget et la gestion de la Commune. Ces missions se sont fortement accrues depuis la loi de décentralisation de 1982. Il est également agent de l'Etat sous la tutelle du préfet (45). **Les conseillers municipaux, aujourd'hui plus de 500.000**, sont élus comme suit. Leur nombre explique d'ailleurs le manque de statistiques, y compris pour le ministère de l'Intérieur.

Il est à noter que depuis la fin des années 90, **les communes s'associent en communauté de communes**, partageant entre elles les recettes fiscales et les investissements. Ces associations, d'abord encouragées et facultatives, sont devenues obligatoires depuis 2002.

Le mode d'élection dépend de l'époque (2) (7) :

- Loi du 14/04/1871 : Les **conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct** par les hommes de plus de 21 ans. Le maire est élu par le conseil municipal sauf dans les préfectures, sous-préfectures et villes de plus de 20.000 habitants, où il est nommé par le gouvernement. Ces précautions sont prises afin de limiter les risques de soulèvements municipaux type Commune de Paris.

- Loi du 07/07/1874 : Le maire est élu par les conseillers municipaux sauf dans les préfectures, sous-préfectures, villes de plus de 20.000 habitants et chefs lieux de canton, où il est nommé parmi les conseillers municipaux par décret du Président de la République.

- Loi du 28/03/1882 : **maire élu par les conseillers municipaux sauf pour Paris**

- Loi du 05/04/1884 : La loi confirme que les **mandats municipaux sont obtenus pour 4 ans. Leur durée sera portée à 6 ans dans les années 20.**

- Loi du 16/11/1940 : L'Etat de Vichy fait nommer les maires et les conseillers municipaux des villes de plus de 2.000 habitants par les préfets et ceux des villes de plus de 10.000 habitants directement par le gouvernement.

- Ordonnance du 16/11/1944 : Le Gouvernement Provisoire de la République Française dirigé par le Général De Gaulle rétablit la loi du 05/04/1884 et la durée du mandat à 6 ans. **Il étend le suffrage universel aux femmes.**

- En 1974 le droit de vote est porté à 18 ans.
- A partir de 1977 le Maire de Paris est lui aussi élu par les conseillers municipaux mais dispose de pouvoirs réduits.

Le mode d'élection dépend aussi de la taille de la commune depuis 1982.

Jusqu'à cette date, et depuis 1871, le scrutin majoritaire à deux tours était de règle.

A partir de 1982 (45):

- **De 9 à 2500 habitants** : Les candidats se présentent **seuls ou sur des listes complètes ou non**. Un candidat peut se déclarer entre les deux tours. Les électeurs peuvent **raier des noms sur une liste, en ajouter, y compris en panachant** des noms de plusieurs listes ou en notant des personnes non candidates mais inscrites dans la commune. Sont élus au premier tour, les candidats ayant obtenu la majorité absolue et étant arrivés en tête, si 25 % des inscrits ont voté. La règle de la majorité relative s'applique au second tour pour compléter le conseil.

- **De 2501 à 3500 habitants** : Les règles sont quasi identiques. **Les listes doivent être complètes** et une aide financière est accordée aux listes obtenant plus de 5%.

- **Plus de 3.500 habitants** : Ici les listes doivent être complètes, les candidatures d'entre deux tours sont interdites ; les listes ayant obtenu plus de 5% peuvent fusionner pour le second tour. **Les électeurs votent pour une liste sans aucun changement possible. La Liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne** entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages, y compris la liste arrivée en tête. Ce système permet de représenter les minorités sans rendre les communes ingouvernables.

L'exemple suivant (46) permet de mieux comprendre ce système que l'on retrouvera souvent lors d'élections à la proportionnelle:

Commune de 30.000 habitants (39 conseillers municipaux)

Inscrits : 25.000 Votants : 23.500 Exprimés : 22.000

Liste A : 11.850 voix soit 53,86% Liste B : 5.201 voix soit 23,64%

Liste C : 3.749 voix soit 17,04% Liste D : 1.200 voix soit 5,45%

La Liste A obtient la majorité absolue et reçoit donc 20 sièges.

Les 19 sièges restants sont répartis à la proportionnelle entre les 4 listes. On définit un quotient électoral :

$$Q = \text{suffrages exprimés} / \text{sièges restant à pourvoir} = 22.000 / 19 = 1157.$$

Chaque liste obtiendra autant de sièges qu'elle a atteint ce quotient électoral.

$$A : 11.850 / 1157 = 10 \text{ sièges} \quad B : 5.201 / 1157 = 4 \text{ sièges}$$

$$C : 3.749 / 1157 = 3 \text{ sièges} \quad D : 1.200 / 1157 = 1 \text{ siège}$$

Le siège restant à pourvoir est attribué à la plus forte moyenne (voix obtenues / nombre de sièges attribués + 1)

$$A : 11.850 / (10 + 1) = 1077 \quad B : 5.201 / (4 + 1) = 1040$$

$$C : 3.749 / (3 + 1) = 937 \quad D : 1.200 / (1 + 1) = 600$$

Le siège va donc à la liste A.

Résultats en sièges : Liste A : 31 Liste B : 4 Liste C : 3 Liste D : 1

- Pour Paris, Lyon et Marseille, il existe en plus des conseils d'arrondissement fonctionnant sur le même principe. Ils envoient ensuite des conseillers au Conseil municipal de la ville. Le maire de la ville ne peut pas être maire d'un des arrondissements.

Le nombre de membres du conseil municipal dépend également de la taille des communes et a évolué depuis 1871(2) (3) (16) (45).

	Début de la III ^e République	Aujourd'hui
• De 9 à 100	10 membres	9 membres
• De 101 à 500 habitants	10	11
• De 501 à 1500	12	15
• De 1501 à 2500	16	19
• De 2501 à 3500	21	23
• De 3501 à 5000	23	27
• De 5001 à 10.000	23	29
• De 10.001 à 20.000	27	33
• De 20.001 à 30.000	27	35
• De 30.001 à 40.000	30	39
• De 40.001 à 50.000	32	43
• De 50.001 à 60.000	34	45
• De 60.001 à 80.000	36	49
• De 80.001 à 100.000	36	53

• De 100.001 à 150.000	36	55
• De 150.001 à 200.000	36	59
• De 200.001 à 250.000	36	61
• De 250.001 à 300.000	36	65
• Plus de 300.000	36	69
• Lyon	36	73
• Marseille	36	101
• Paris	80	163

II.2.2. CANTONS DEPARTEMENTS ET CONSEILLERS GENERAUX

(2) (3) (46)

Les cantons, aujourd'hui au nombre de **4000**, dont 3834 en métropole, n'étaient que 2865 en 1882. **Sous divisions des départements**, ils constituent dès leur création en 1789, le plus petit échelon administratif après la commune. Ce découpage, bien que modifié, n'a que très peu suivi les modifications démographiques du territoire. Ainsi il assure une surreprésentation de la France rurale. A l'origine le canton devait faire 4 lieues carrées et compter une dizaine de communes. Leur nombre est donc variable dans chaque département : de 14 pour le Territoire de Belfort à 76 pour le Nord.

Les départements, sont gérés jusqu'en 1982 par le préfet, le conseil général étant une sorte de chambre délibérative assistant ce dernier. Seules les aides sociales, la gestion des routes, des propriétés et des services départementaux, étaient l'apanage du conseil général. Il se réunissait deux fois par an principalement pour voter le budget. Depuis la décentralisation en 1982, le département, devenu collectivité locale, est géré par le conseil général et **son président, qui devient le chef de l'Exécutif départemental**, même si le préfet garde un pouvoir relativement important. Il est à noter que depuis 1871, ces conseils sont habilités à prendre le pouvoir et à se réunir pour diriger le pays en cas de vacance du pouvoir central.

Les prérogatives du conseil général s'étendent désormais à la construction et au fonctionnement des collèges, à la politique culturelle, ou encore aux transports. Il intervient également dans la politique économique local notamment en soutenant les communes.

Le mode d'élection des conseillers généraux a peu évolué depuis 1871. Les conseillers généraux sont **élus pour 6 ans et renouvelables par moitié tous les trois ans dans chaque**

département. Chaque canton élit un conseiller général au **scrutin uninominal majoritaire à deux tours au suffrage universel direct.** Il est à noter que les fonctionnaires départementaux, dont les vétérinaires des services départementaux, sont inéligibles.

II.2.3. REGIONS et CONSEILLERS REGIONAUX (2) (3) (23) (46)

Si aujourd'hui la France compte **22 régions** métropolitaines et **4 dans les DOM**, avec **1700 conseillers régionaux**, l'idée de région, en désaccord total avec le jacobinisme révolutionnaire, parce que trop proche des anciennes provinces royales et rempart face à la centralisation, ne réapparaît réellement qu'en 1919. Clémentel propose la création de 17 groupements économiques régionaux. Vichy crée 18 régions et 18 préfets de région.

Une série de Lois va ensuite forger les régions que nous connaissons aujourd'hui :

- Loi du 30/06/1955 : appliquée à partir de 1964. Création de régions servant de cadre aux plans régionaux de développement économique, social et d'aménagement du territoire.
- Loi du 02/06/1960 : Création des 22 régions
- Loi du 14/03/1964 : Création des administrations régionales. Le Préfet de région est assisté par une assemblée consultative, ancêtre du conseil régional, le CODER**, nommé pour un quart par le Premier Ministre, pour un quart par les conseils généraux et pour la moitié par les Chambres, de commerce, des métiers, d'agriculture, et les syndicats.
- 27/04/1969 : Le référendum sur la régionalisation prévoit d'octroyer aux régions le statut de collectivités locales avec compétences en matières financières, économiques, sociales et culturelles. Les membres devaient en être élus pour la première moitié et nommés par les organisations professionnelles pour la seconde. Le projet est repoussé par les Français et il faudra attendre 1982 pour voir les régions devenir les collectivités locales présagées.
- Loi du 05/07/1972 : Les CODER** sont remplacés par les conseils régionaux. Ils sont composés pour moitié par les parlementaires des départements concernés et pour moitié par des représentants des collectivités locales, nommés par les conseillers généraux, parmi leurs pairs et les maires.
- **28/01/1982 : La loi de décentralisation** accorde à la région, nouvelle collectivité locale, des compétences en matières, économique, sociale, sanitaire, culturelle, scientifique, et en ce qui concerne l'aménagement du territoire. **Le président du conseil régional devient le chef de l'Exécutif régional** en lieu et place du préfet.

Les conseillers régionaux sont **élus pour 6 ans au suffrage universel direct au scrutin départemental de liste à la proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel**. Les listes ayant obtenu plus de 5% des bulletins exprimés, se voient attribuer un nombre de sièges proportionnel au score obtenu lors de l'unique tour. Pour assurer une stabilité de l'exécutif et une majorité solide, ce mode d'élection se modifie pour **se rapprocher du système municipal, à partir des élections régionales de 2004**. Les listes ayant obtenu plus de 10% des bulletins exprimés au premier tour peuvent accéder au second tour. Les listes ayant obtenu plus de 5% peuvent fusionner avec une liste accédant au second tour. La liste arrivée en tête lors du tour décisif obtient la moitié des sièges, l'autre moitié étant répartie à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes encore présentes.

II.2.4. DEPUTES (2) (3) (8) (13) (30) (46)

Leur nombre n'a guère évolué depuis le début de la III^e République. Il fluctue autour de **550**, avec un minimum de 482 en 1962 et un maximum de 626 en 1951.

Les députés représentent le Peuple souverain, siègent au **Palais Bourbon** et constituent la **Chambre Basse appelée Chambre des Députés sous la III^e République et Assemblée Nationale sous les IV^e et V^e Républiques**. Ils partagent avec la Chambre Haute, Sénat ou Conseil de la République selon l'époque, le **pouvoir Législatif** et constituent avec elle le Parlement.

Les députés partagent avec les sénateurs et le gouvernement la possibilité de proposer les lois. Ils les votent ainsi que le budget. Ils contrôlent le gouvernement par le système des questions écrites ou orales et des questions au gouvernement. L'Assemblée nationale peut également renverser le gouvernement par le système de la motion de censure.

Tous ces faits sont communs aux trois Républiques. Il est à noter que la Chambre des Députés sous la III^e et l'Assemblée Nationale sous la IV^e jouissaient d'un plus grand pouvoir que l'Assemblée Nationale de la V^e République. Le Parlement élisait le Président de la République. **Les III^e et IV^e Républiques sont d'ailleurs qualifiées de régimes de type parlementaire**, tant le Législatif semblait prendre le dessus sur l'Exécutif gouvernemental. **La V^e, dite semi-présidentielle**, plus équilibrée, voit tout de même l'Exécutif gouvernemental et surtout présidentiel dominer le Législatif.

Le mode d'élection des députés varie en fonction de l'époque : les **Chambres de la III^e sont élues pour 4 ans, celles de la IV^e et de la V^e République pour 5 ans.**

- 1871 : Constituante de la III^e République : scrutin de liste départemental à un tour à la majorité relative au SUD** avec pluralité des candidatures.
- De 1876 à 1881 : I^e II^e et III^e Législatures de la III^e République : scrutin uninominal d'arrondissement majoritaire à deux tours au SUD** avec pluralité de candidature.
- 1885 : IV^e Législature de la III^e République : scrutin de liste départemental majoritaire à deux tours au SUD**
- De 1889 à 1914 : V^e VI^e VII^e VIII^e IX^e X^e et XI^e Législatures de la III^e République : scrutin uninominal d'arrondissement majoritaire à deux tours au SUD**
- De 1920 à 1924 : XII^e et XIII^e Législatures de la III^e République : scrutin de liste départemental à la proportionnelle à deux tours au SUD**
- De 1928 à 1936 : XIV^e XV^e et XVI^e Législatures de la III^e République : scrutin uninominal d'arrondissement majoritaire à deux tours au SUD**
- De 1945 à 1946 : I^e et II^{nde} Constituantes de la IV^e République : scrutin de liste départemental à la proportionnelle à un tour au SUD**
- 1946 : I^e Législature de la IV^e République : scrutin de liste départemental à la proportionnelle à un tour au SUD**
- De 1951 à 1956 : II^e et III^e Législature de la IV^e République : scrutin de liste départemental majoritaire à un tour avec apparentements au SUD**. Si des partis apparentés obtiennent ensemble la majorité absolue, ils se partagent tous les sièges à la proportionnelle de leurs voix. S'il n'y a pas de majorité absolue, les sièges sont répartis à la proportionnelle.
- De 1959 à 1981 : I^e II^e III^e IV^e V^e VI^e et VII^e Législatures de la V^e République : scrutin uninominal de circonscription majoritaire à deux tours au SUD**
- 1986 : VIII^e Législature de la V^e République : scrutin de liste départemental à un tour au SUD** à la proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Seules les listes ayant obtenu plus de 5% peuvent obtenir des sièges.
- A partir de 1988 : IX^e X^e XI^e et XII^e Législatures de la V^e République : scrutin uninominal de circonscription majoritaire à deux tours au SUD**

Les circonscriptions sont des entités électorales à l'intérieur des départements possédant toutes approximativement le même nombre d'électeurs. Elles ont remplacé, au niveau électoral, les arrondissements trop hétéroclites.

II.2.5. SENATEURS ET CONSEILLERS DE LA REPUBLIQUE

(2) (3) (13) (15) (30) (44) (46) (51) (52)

Leur nombre varie très peu. Autour de **300** depuis le début de la III^e République, ils sont, en 1989, 321.

Le Sénat des III^e et V^e Républiques et le Conseil de la République de la IV^e République constituent la Chambre Haute du Parlement. Ils siègent au **Palais du Luxembourg**. Ils **représentent**, à l'origine les **collectivités communales et départementales**, puis également l'Algérie, les DOM TOM** et **les Français de l'étranger**, avant de représenter **les régions** depuis 1985. **Ils donnent une représentation prépondérante à la France rurale.**

Le Sénat, créé en 1875, joue un rôle important sous la III^e République, **partageant le pouvoir Législatif** et l'élection du Président de la République avec la Chambre des députés. Contrairement à cette dernière, il ne possède pas l'initiative des dépenses en matière financière. En revanche il peut être constitué en Haute Cour de Justice et son avis est nécessaire pour dissoudre la Chambre.

Le Conseil de la République (1946- 1958) n'est que le fantôme du Sénat d'avant guerre. D'abord uniquement assemblée consultative, il obtient, en 1947, le titre de « sénateurs » pour ses membres, puis le retour de la navette en matière de loi avec l'Assemblée Nationale en 1954. Son pouvoir Législatif reste très limité puisque l'Assemblée a le dernier mot dès la deuxième lecture. Il élit également avec elle le Président de la République.

Enfin le **Sénat de la V^e République** se situe entre ses deux prédécesseurs. **Ses pouvoirs sont les mêmes que ceux de l'Assemblée Nationale sous les trois réserves suivantes** : les lois de finances sont toujours soumises en premier à l'Assemblée Nationale. En cas de désaccord le gouvernement peut demander à l'Assemblée Nationale de se prononcer en dernier ressort et enfin il ne peut renverser le gouvernement.

Le mode d'élection est assez constant même s'il évolue en fonction de l'époque.

- 1875 : 75 Sénateurs inamovibles nommés par la Constituante et 225 **Sénateurs élus au scrutin uninominal départemental au SUI** par un collège restreint** ; chaque commune, quelque soit la taille, dispose d'un électeur quelque soit sa taille. **Les sénateurs**

sont élus pour 9 ans et renouvelables par tiers tous les 3 ans. Le premier tiers correspondant au premier tiers alphabétique des départements.

- 1884 : non renouvellement des sénateurs inamovibles
- Diverses lois donnent une représentation plus importante aux communes de moyenne et grande taille mais la France rurale reste toujours nettement surreprésentée.
- 1946 : Les **conseillers de la République**, bientôt sénateurs, sont **élus pour 6 ans et renouvelables par moitié tous les trois ans**. Le collège de Grands Electeurs d'abord proportionnel à la population des communes est abandonné rapidement pour revenir au système d'élection de la III^e République.
- 1958 : Comme pendant la III^e République, les **sénateurs sont élus pour 9 ans et renouvelables par tiers tous les trois ans**. Chaque département se voit attribuer un nombre de sénateurs proportionnel à sa population. Les sénateurs sont **élus au SUI** par un collège restreint composé des députés, des conseillers généraux, des conseillers régionaux et de délégués des conseils municipaux du département**.

- Pour les communes comptant moins de 9.000 habitants, un délégué est Grand Electeur pour les conseils municipaux composés de 9 et 11 membres, 3 le sont pour les conseils municipaux de 15 membres, 5 pour ceux composés de 19 membres, 7 pour ceux de 23 membres et 15 pour ceux de 27 et 29 membres.

- Pour les communes comptant de 9.000 à 30.000 habitants, tous les conseillers municipaux sont grands électeurs.

- Enfin pour les communes de plus de 30.000 habitants, tous les conseillers municipaux sont grands électeurs, ainsi qu'un délégué supplémentaire pour 1.000 habitants, nommés par les conseillers municipaux.

Le mode d'élection dépend de la taille du département. Ainsi **les départements comptant moins de 5 sénateurs ont un scrutin de liste départemental majoritaire à deux tours** ; les candidatures isolées et les listes incomplètes sont autorisées. **Les autres départements, les plus peuplés, ont un scrutin de liste départemental** (listes complètes et fermées) **à un tour à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel**.

- A partir de 2004 : les sénateurs sont **élus pour 6 ans et renouvelables par moitié**. Les séries A, B et C sont remplacées par les séries 1 (correspondant à la série B et à la moitié de la série C) et 2 (ancienne série A et autre moitié de la série C). Ce passage s'effectuera progressivement jusqu'en 2010. En 2013, le Sénat comptera 346 membres.

Autres modifications, le système à la proportionnelle est étendu à tous les départements comptant plus de trois sénateurs et enfin la parité est de mise sur les listes.

II.2.6. DEPUTES EUROPEENS (3) (8) (23) (29) (48)

Dès le traité de Rome en 1957, la **Communauté Economique Européenne** décide de se doter d'un **Parlement**, d'abord composé de membres élus par les Parlements nationaux puis à partir de 1979 **élus au SUD** pour 5 ans**. Les compétences de ce Parlement siégeant à **Strasbourg** sont de trois ordres : contrôle de la commission et du Conseil (Exécutif Européen), participation aux décisions importantes (pouvoir **Législatif limité**) et vote du budget.

La France compte 81 députés européens jusqu'en 1994 puis 87 de 1994 à 2004 et 78 à partir de 2004. Elle possède un **scrutin de liste national à la proportionnelle à un tour au SUD** suivant la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel**. Les listes ayant obtenu plus de 5% se partageant les sièges. **A partir de 2004 le scrutin est « régionalisé »**. En effet **8 super-régions électorales sont créées**. Le scrutin devient donc **scrutin de liste super-régional à la proportionnelle à un tour au SUD** suivant la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel**. Comme auparavant seules les listes ayant obtenu plus de 5%, obtiennent des sièges.

III.2.7. LES INDEMNITES (8) (11)

Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet. Nous précisons seulement que les élus sont indemnisés pour leurs mandats et le temps qu'ils y passent.

A titre d'exemples en 2004 :

- maire d'une commune de moins de 500 habitants : 612,85 € d'indemnités brutes
- maire d'une commune de plus de 100.000 habitants : 5.227,22 €

Les conseillers généraux sont indemnisés en fonction de la population du département. Ainsi pour le Doubs un conseiller général touche 1802,49 €

Les députés et sénateurs touchent quant à eux 6.735,71 € bruts soit 5.026,69 Nets.

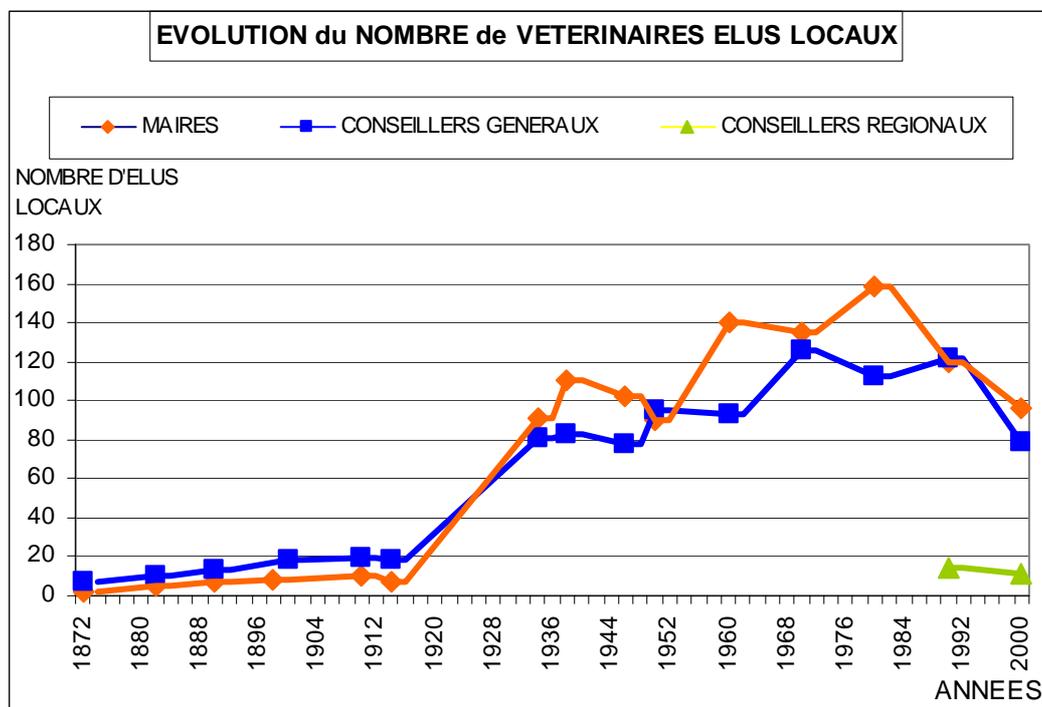
II.3. LES ELUS LOCAUX

Nous travaillerons selon quatre axes : nous verrons en premier lieu la représentation des vétérinaires en fonction de l'époque, nous verrons ensuite les élus vétérinaires sur le territoire national, avant de les situer professionnellement et enfin politiquement.

II.3.1. L'EVOLUTION DE LA REPRESENTATION LOCALE DEPUIS 1870

Nous voyons dans le tableau qui suit l'évolution du nombre de maires, conseillers généraux et conseillers régionaux ayant exercé la profession de vétérinaire. Il est d'ailleurs à noter que si cette évolution est étudiée depuis 1870 pour les deux premiers mandats cités, ce ne peut être le cas pour les conseillers régionaux que nous étudions depuis 1986.

Figure 1 : Evolution du nombre de vétérinaires ayant obtenu des mandats locaux depuis 1870 [Tableau en Annexe 1]



La courbe se décompose nettement en deux périodes :

Une première avant la Première Guerre Mondiale, pendant laquelle la profession compte moins de 20 élus par mandat.

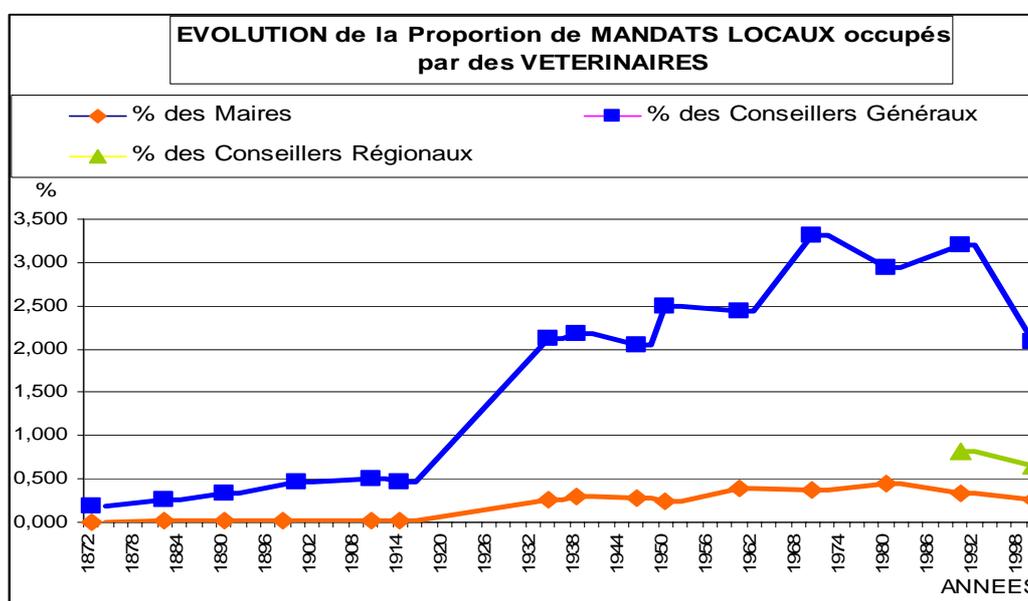
Puis une seconde après la forte progression de l'entre deux guerres où plus de 80 vétérinaires par mandat représentent leurs concitoyens. Le nombre d'élus augmente irrégulièrement et atteint son maximum en 1980 pour les maires et en 1970 pour les conseillers généraux. Une tendance à la baisse semble également s'amorcer depuis 1980.

Sachant qu'il y a environ 36.000 maires, 3.800 conseillers généraux et 1.700 conseillers régionaux, on peut comparer les proportions d'élus vétérinaires dans ces différents mandats.

Cette étude, présentée dans le tableau suivant, fait ressortir les deux mêmes périodes mais montre surtout que les vétérinaires occupent proportionnellement beaucoup plus les mandats départementaux ou même régionaux que les mandats municipaux.

Ainsi ils n'occupent, depuis la Seconde Guerre Mondiale, que 0,25% des mairies en moyenne avec un pic à 0,5% en 1980, tandis qu'ils détiennent environ 0,75% des sièges dans les conseils régionaux et plus de 2% des sièges dans les assemblées départementales avec un pic en 1970 à 3,4%.

Figure 2 : Evolution des proportions de mandats locaux occupés par les vétérinaires depuis 1870 [Tableau en Annexe 1]



II.3.2. LES ELUS VETERINAIRES SUR LE TERRITOIRE

II.3.2.1. Répartition géographique globale par Département [Tableaux en Annexe 2]

Les trois cartes qui suivent donnent le nombre de vétérinaires élus locaux depuis 1870.

Figure 3 : Nombre de vétérinaires conseillers généraux par département depuis 1870

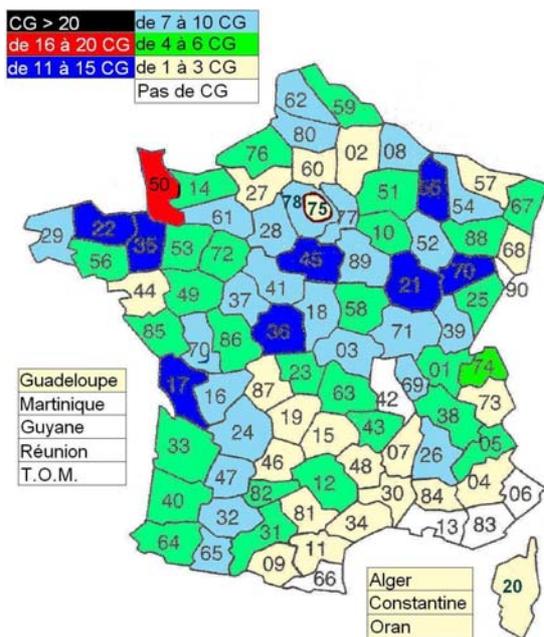


Figure 4 : Nombre de vétérinaires maires par département depuis 1870

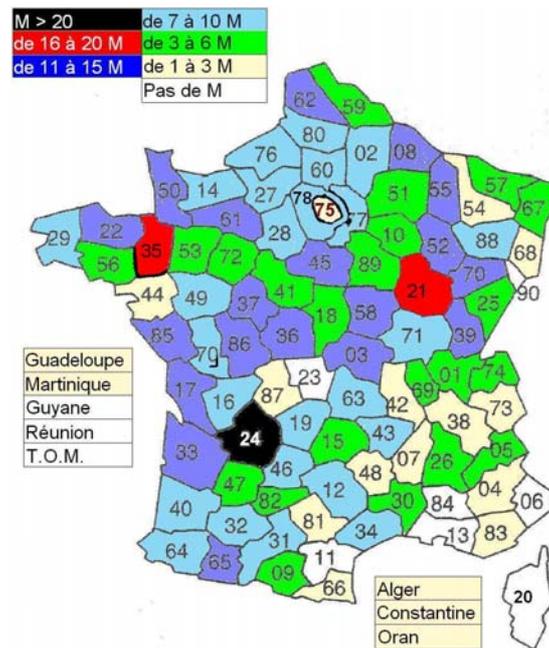
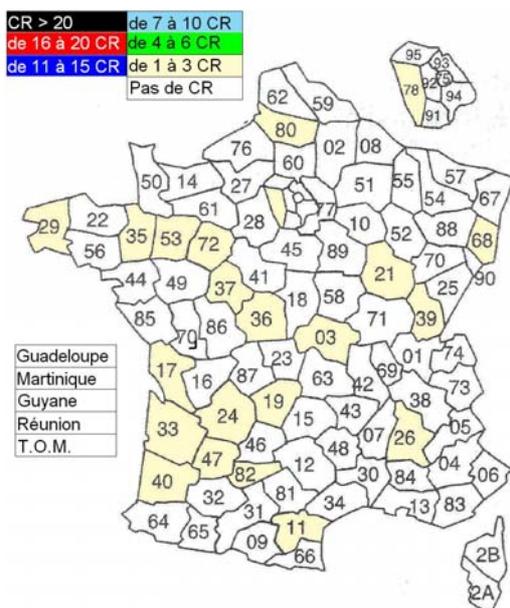


Figure 5 : Nombre de vétérinaires conseillers régionaux par département depuis 1986



Nous remarquons plusieurs choses :

- Tout d'abord, que quelques départements n'ont jamais confié de mandats locaux à des vétérinaires. Il s'agit des Bouches du Rhône, des Alpes Maritimes, du Territoire de Belfort, de la Guyane, de la Réunion et de tous les Territoires d'Outre Mer (St Pierre et Miquelon, Mayotte, Wallis et Futuna, la Nouvelle Calédonie et la Polynésie.
- Ensuite que l'Ille et Vilaine, la Manche, la Côte d'Or et la Dordogne sont les champions des mandats locaux confiés aux vétérinaires.

En effet en Côte d'Or, 14 Vétérinaires ont été conseillers généraux, 3 conseillers régionaux et 19 maires ; en Dordogne ils furent respectivement 9, 1 et 21 ; en Ile et Vilaine 12, 2 et 18 et dans la Manche 17, 0 et 15.

Enfin, en regardant globalement les trois cartes, on peut voir que le Sud-est est très pauvre en vétérinaires élus, et ce au Sud d'une ligne Genève Toulouse. Le Massif Central est moyennement pourvu tandis que le Charolais et la Bretagne / Normandie forment les deux grands pôles géographiques des élus de la profession.

II.3.2.2. Répartition géographique et démographique en fonction du temps

[Tableaux en Annexes 2 & 3]

Nous allons maintenant comparer la répartition des vétérinaires élus à celle de la population française sur le territoire. Ainsi nous rapprocherons les cartes démographiques et les cartes de densité d'élus vétérinaires. Nous verrons l'évolution de ces données en nous intéressant aux années 1900, 1930, 1950, 1970, 1990 et 2000 et nous essaierons d'en dégager une tendance.

Figure 6 : Nombre d'élus locaux vétérinaires par département en 1900

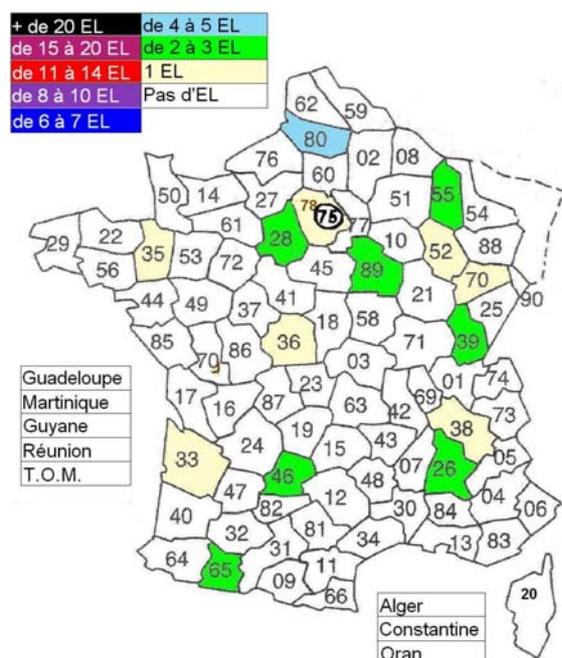
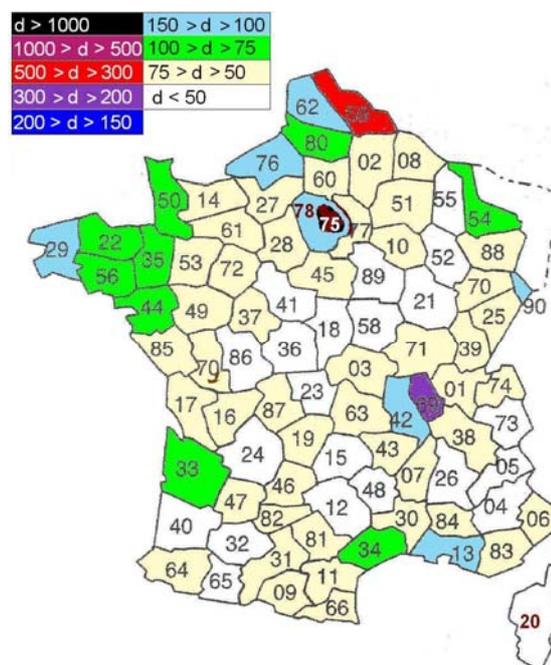


Figure 7 : Densité de population en habitants par km² en 1900



Densité nationale = 73.7

Figure 8 : Nombre d'élus locaux vétérinaires par département en 1934

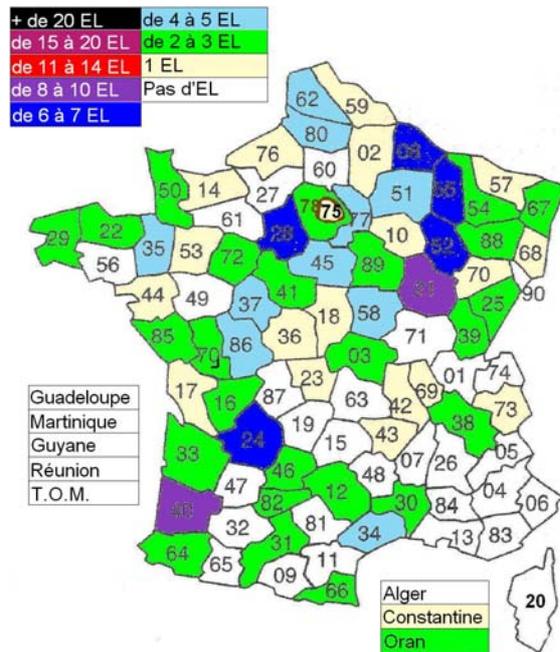
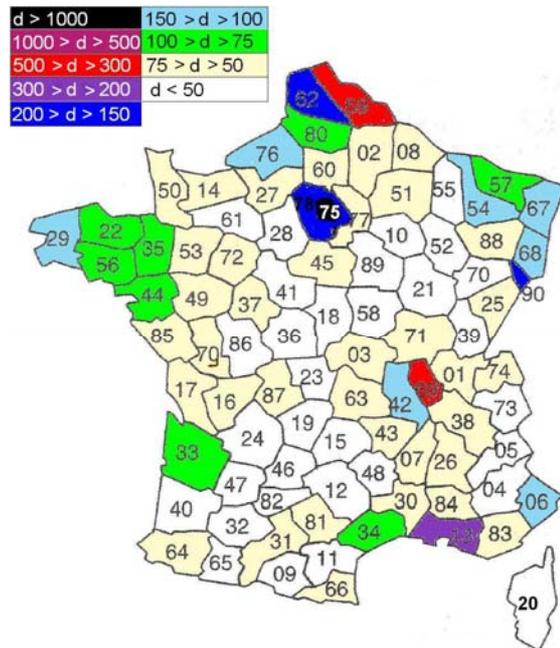


Figure 9 : Densité de population en habitants par km² en 1930



Densité Nationale = 75.8

Figure 10 : Nombre d'élus locaux vétérinaires par département en 1950

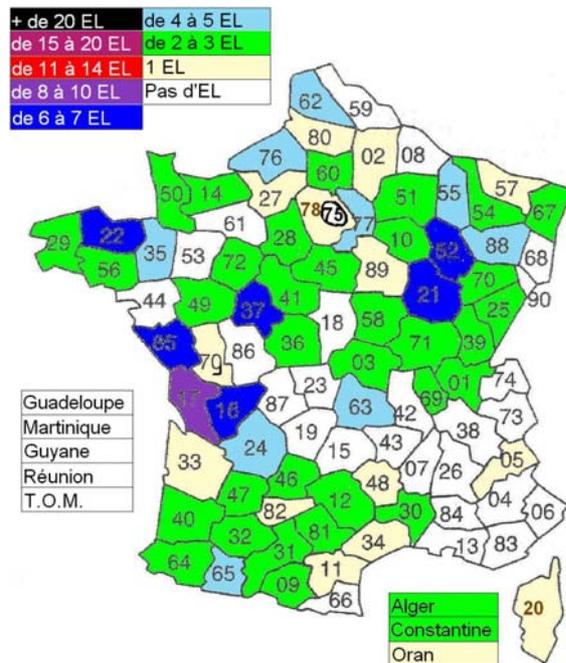
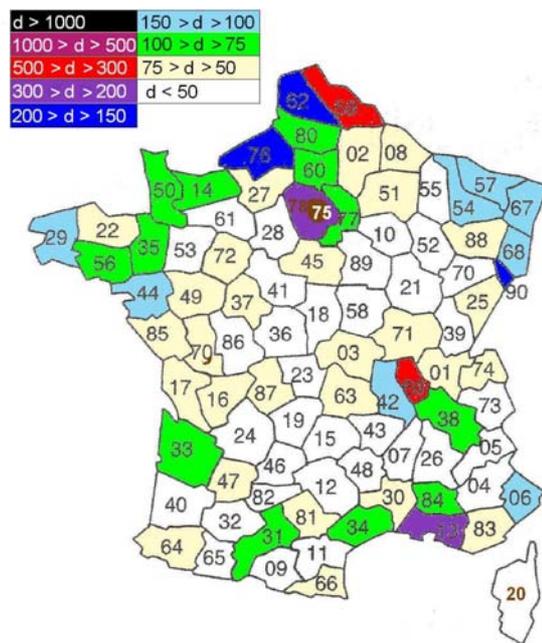


Figure 11 : Densité de population en habitants par km² en 1950



Densité Nationale = 77.5

Figure 12 : Nombre d'élus locaux vétérinaires par département en 1970

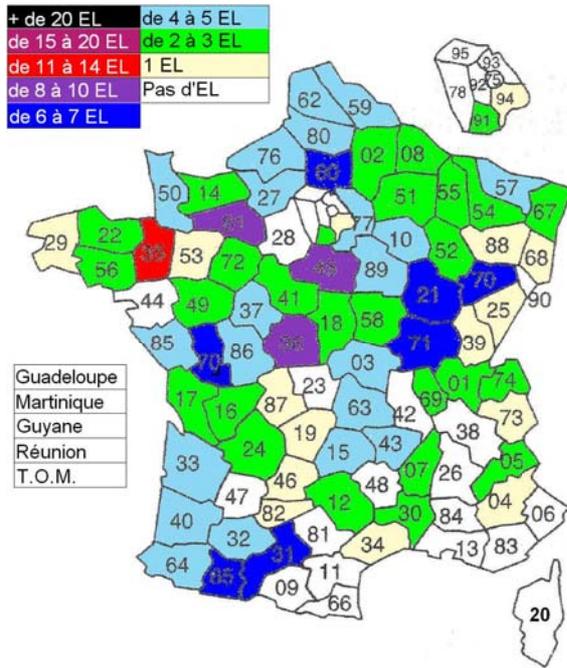
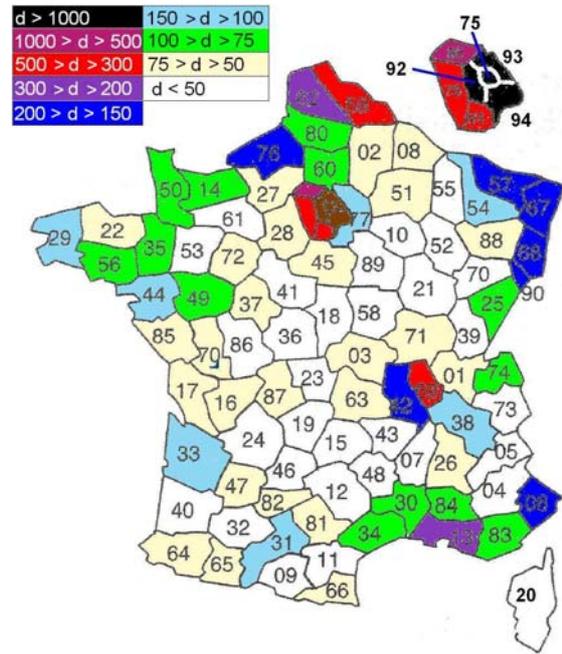


Figure 13 : Densité de population en habitants par km² en 1970



Densité Nationale = 90.1

Figure 14 : Nombre d'élus locaux vétérinaires par département en 1990

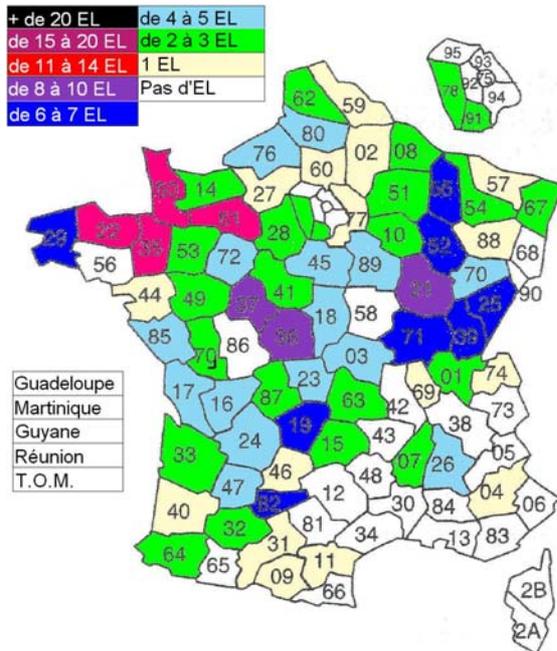
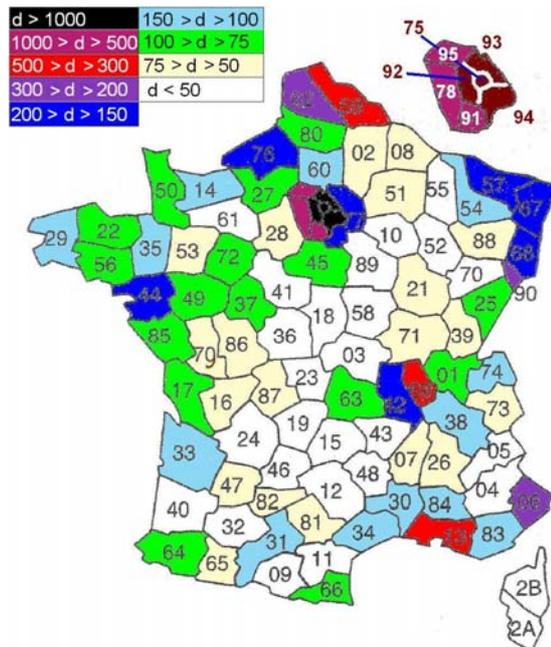


Figure 15 : Densité de population en habitant par km² en 1990



Densité Nationale = 102.6

Figure 16 : Nombre d'élus locaux vétérinaires par département en 2000

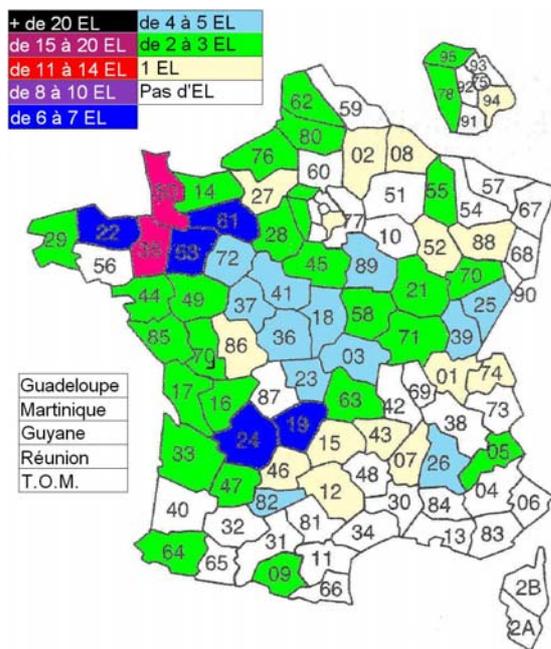
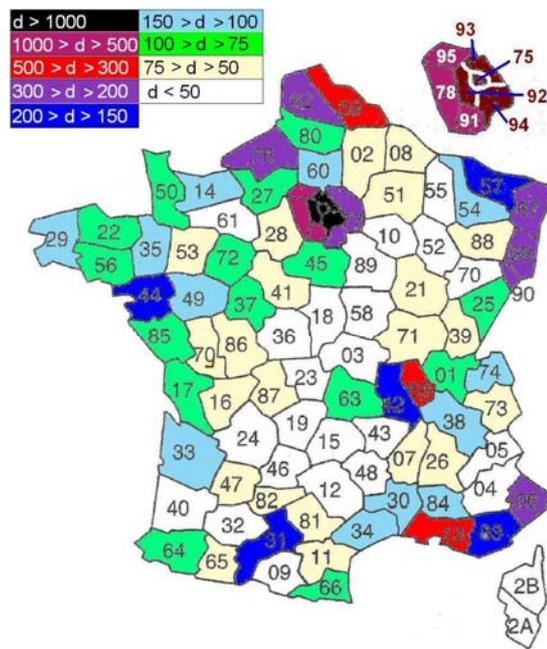


Figure 17 : Densité de population en habitant par km² en 2000



Densité Nationale = 106.0

Nous retrouvons, là encore, cette séparation Nord Sud avec notamment peu d'élus dans le Sud Est. Par rapport à l'urbanisation, il est clair que la plupart des vétérinaires sont élus dans des départements à faible densité de population. Si cette différence n'est que très peu visible en 1900, à la fois parce que la France avait une population beaucoup mieux répartie sur son territoire et parce que les vétérinaires étaient encore peu élus, nous voyons qu'elle s'amorce dès 1930.

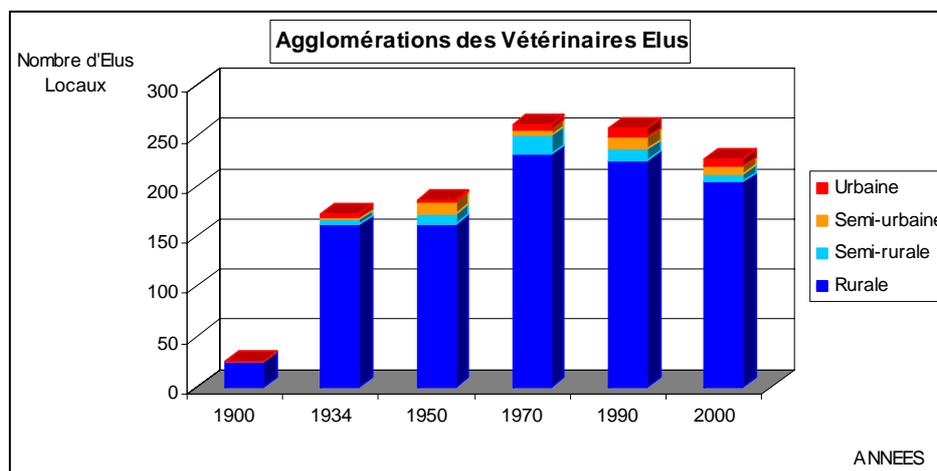
En effet pour les départements qui ont au moins 5 vétérinaires élus locaux, nous voyons qu'en 1930, ces 7 départements ont tous une densité de population inférieure à la moyenne nationale de 75 hab. / km². En 1950, ces départements, encore une fois 7, ont une densité inférieure à la moyenne nationale de 77 hab. / km². En 1970 après le baby-boom, ils sont 12 à avoir au moins 5 élus, et sur ces 12, seuls 3 ont une densité supérieure à la moyenne nationale de 90 hab. / km². En 1990, ils sont, sur les 15 départements avec au moins 5 élus, 2 à avoir une densité supérieure à 100 hab. / km². Enfin en 2000, seul un des sept départements avec au moins 5 élus a une densité supérieure à la moyenne nationale de 106 hab. / km². La présence quasi continue de la Côte d'Or dans les départements élisant un grand nombre de vétérinaires, de même que dans une moindre mesure celle de l'Orne et de l'Ille et Vilaine sont à noter.

Au contraire la Dordogne ou la Manche sont des départements élisant un grand nombre de vétérinaires mais sur une période plus restreinte dans le temps.

Les départements algériens, à la différence des DOM TOM, s'illustrent par un grand nombre de vétérinaires parmi leurs élus locaux.

Si cette première étude montre un rapport certain, entre l'élection de vétérinaires et la ruralité de l'électorat, nous allons maintenant l'affiner en situant les élus dans leur agglomération. L'agglomération est classée rurale en dessous de 10.000 habitants, semi-rurale entre 10 et 20.000, semi-urbaine entre 20 et 50.000 et urbaine au delà de 50.000.

Figure 18 : Répartition des mandats locaux occupés par des vétérinaires en fonction de la population de l'agglomération [Tableau en Annexe 4]



Les vétérinaires sont élus principalement dans les villages en campagne, et moins de 20 % des élus de la profession sont élus dans des agglomérations de plus de 10.000 habitants. Cette remarque est toutefois à moduler. Le nombre de mandats à pourvoir, notamment celui de maire, est très nettement inférieur en zone urbaine et semi-urbaine à celui à pourvoir en zone rurale. En effet sur les 36.000 communes de France très peu comptent plus de 20.000 habitants.

En conclusion de ce chapitre géographique, nous pouvons rappeler que les vétérinaires sont élus principalement dans les deux tiers Nord de la France, dans les départements ruraux et en zone rurale.

II.3.3. LES ELUS VETERINAIRES DANS LA PROFESSION

Nous allons ici comparer la typologie professionnelle des élus vétérinaires à celle de leurs confrères ; dans un premier temps en rapprochant les répartitions géographiques des vétérinaires praticiens, des vétérinaires ruraux et des vétérinaires élus, dans un deuxième temps en étudiant les spécialités professionnelles des élus depuis 1970. Enfin, nous verrons quelles écoles vétérinaires semblent former les futurs élus. Il est à noter que l'étude de la spécialité des élus ne commence qu'en 1970 ; en effet, ce n'est que dans les années 60, que les clientèles vétérinaires commencèrent à se spécialiser.

II.3.3.1. Répartition géographique des vétérinaires [Tableaux en Annexes 2 & 5]

Nous comparons ici la répartition des vétérinaires d'exercice libéral en général, celle des vétérinaires exerçant en clientèle mixte et celle des élus vétérinaires. Il est à noter que jusqu'en 1970, les vétérinaires d'exercice libéral représentent la quasi totalité des professionnels en activité, voire même de l'ensemble des vétérinaires. En effet, les vétérinaires exerçant en laboratoires ou plus largement dans le secteur industriel sont rarissimes, le service public est limité à son minimum, exception faite de Paris, quant aux retraités, ils ne sont pas très nombreux ; et ceci pour deux raisons, une espérance de vie en retraite de quelques années, et un petit nombre de vétérinaires sortis des écoles au début du siècle. Depuis 1970 et surtout 1990, le nombre de salariés des secteurs agroalimentaires et pharmaceutiques, le nombre de fonctionnaires et le nombre de retraités ne cessent de croître. Ils ne figurent pas ici pour des raisons de commodité.

Les trois cartes sont présentées ensemble. Les légendes des cartes sont détaillées ici par colonne.

Densités Vétérinaires

d > 0.25 V/km ²	0.025 < d < 0.0375
0.125 < d < 0.25	0.0187 < d < 0.025
0.075 < d < 0.125	0.012 < d < 0.0187
0.05 < d < 0.075	d < 0.012
0.0375 < d < 0.05	

Figure 19 : Densité de vétérinaires en 1930

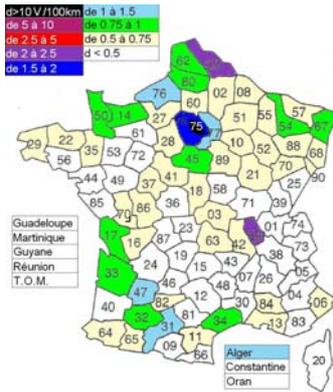
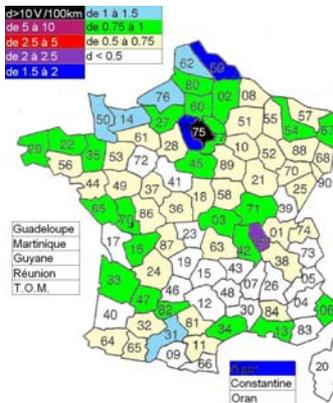


Figure 22 : Densité de vétérinaires en 1950



Densités Vétérinaires Mixtes

d > 10 R/100km	de 1 à 1.5
de 5 à 10	de 0.75 à 1
de 2.5 à 5	de 0.5 à 0.75
de 2 à 2.5	d < 0.5
de 1.5 à 2	

Figure 20 : Densité de mixtes en 1930

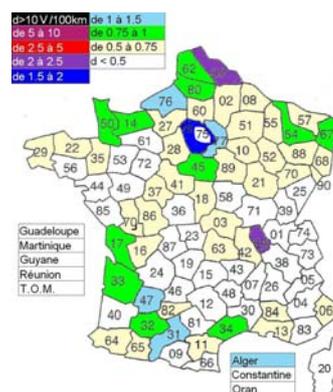
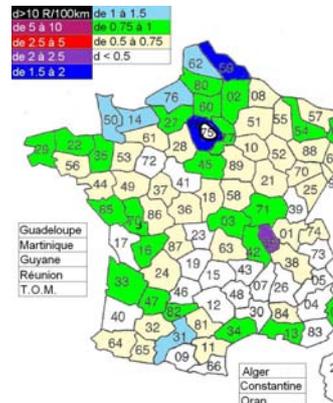


Figure 23 : Densité de mixtes en 1950



Nombres d'Elus

+ de 20 EL	de 4 à 5 EL
de 15 à 20 EL	de 2 à 3 EL
de 11 à 14 EL	1 EL
de 8 à 10 EL	Pas d'EL
de 6 à 7 EL	

Figure 21 : Nombre d'élus locaux en 1934

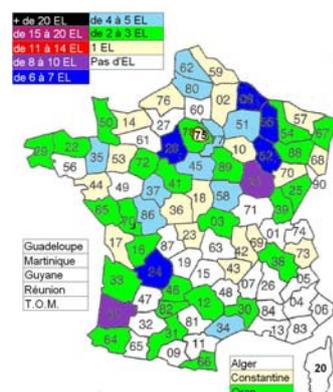


Figure 24 : Nombre d'élus locaux en 1950

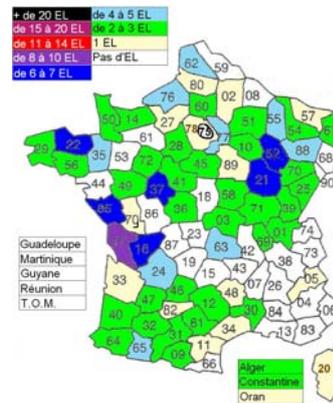


Figure 25 : Densité de vétérinaires en 1970

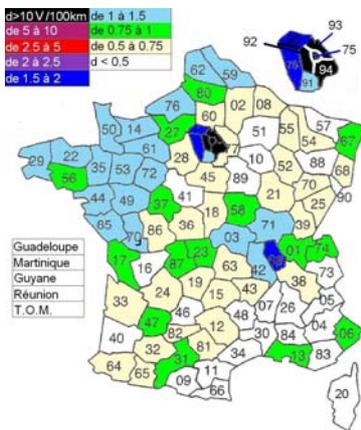


Figure 26 : Densité de mixtes en 1970

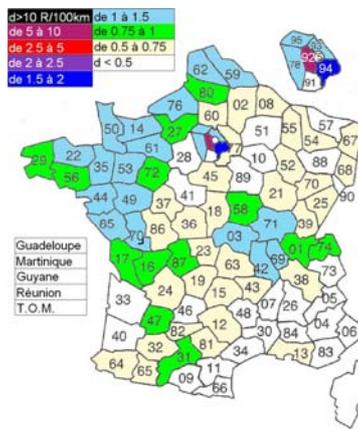


Figure 27 : Nombre d'élus locaux en 1970

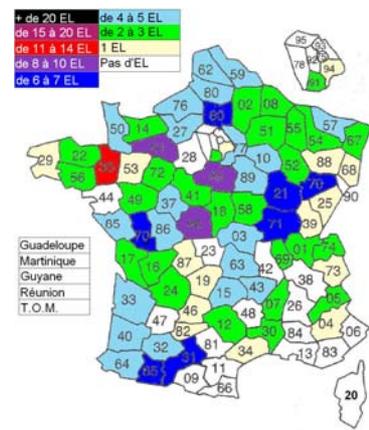


Figure 28 : Densité de vétérinaires en 1990

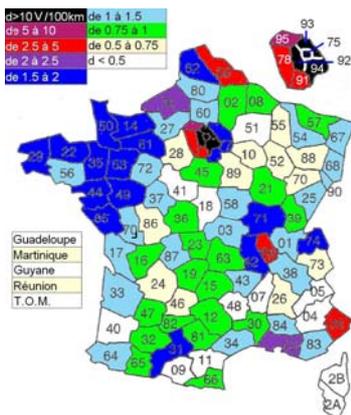


Figure 29 : Densité de mixtes en 1990

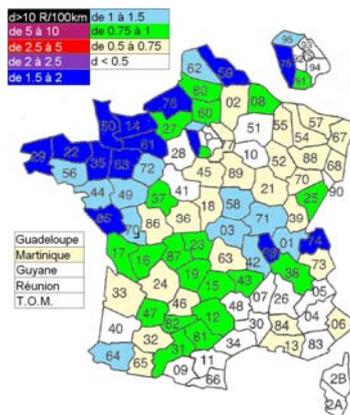


Figure 30 : Nombre d'élus locaux en 1990

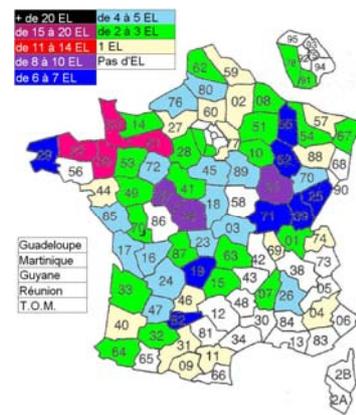


Figure 31 : Densité de vétérinaires en 2003

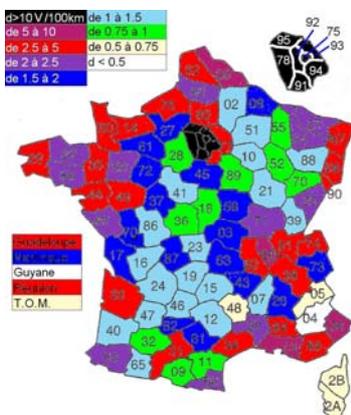


Figure 32 : Densité de mixtes en 2003

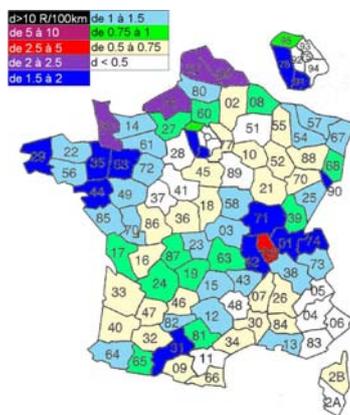
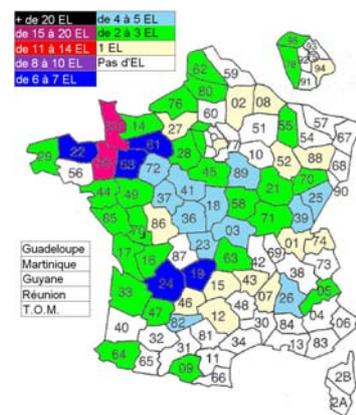


Figure 33 : Nombre d'élus locaux en 2000



Plusieurs phénomènes peuvent être remarqués. D'abord la population de vétérinaires praticiens et plus particulièrement celle de vétérinaires mixtes ne cessent d'augmenter. Depuis 1970, l'augmentation de la population de praticiens est due principalement à l'apparition et au développement des praticiens en clientèle canine exclusive. Cette explosion est très nette entre 1990 et 2000, période pendant laquelle la population de vétérinaires augmente considérablement, tandis que celle des mixtes connaît seulement une légère croissance.

Jusqu'en 1990, aucune corrélation ne peut être établie entre les densités de vétérinaires et le nombre d'élus. Par contre, à partir de cette date, ce sont les départements à forte concentration en vétérinaires mixtes du Grand-Ouest, qui fournissent le contingent principal des élus vétérinaires.

Si comme nous venons de le voir, le parallèle géographique entre praticiens et élus semble difficile à établir, nous allons maintenant nous intéresser à la spécialité des élus.

II.3.3.2. Spécialités des Vétérinaires [Tableaux en Annexe 6]

Comme nous l'avons déjà précisé, la référence à une spécialité n'apparaît dans le domaine vétérinaire qu'à partir de 1970. A cette date, les canins exclusifs étaient l'exception, tandis que les mixtes à dominante canine commençaient à se développer. En 1990 pour la première fois canins et mixtes à dominante canine représentaient la moitié des praticiens. Aujourd'hui, les ruraux exclusifs n'existent quasiment plus et les canins exclusifs dépassent à eux seuls la moitié des praticiens. Enfin la progression des vétérinaires non praticiens, salariés du secteur privé, tout comme celle des salariés du secteur public est considérable. D'anecdotiques en 1970, ces deux secteurs représentent ensemble, aujourd'hui, près de 20 % des vétérinaires en activité. Les vétérinaires retraités ne figurent pas dans ces statistiques par manque de fiabilité, mais il est certain que cette catégorie progresse régulièrement depuis 1970.

Les graphiques ci-dessous présentent la part de chaque spécialité parmi les élus et parmi les vétérinaires en activité. La nomenclature retenue est la suivante :

Ca : vétérinaires praticiens exerçant en clientèle canine exclusive

Cr : vétérinaires praticiens exerçant en clientèle mixte à dominante canine

M : vétérinaires praticiens exerçant en clientèle rurale ou mixte à dominante rurale jusqu'en 1990 et en clientèle rurale ou mixte pour 2000

Ru Rc : vétérinaires praticiens exerçant en clientèle rurale ou mixte à dominante rurale

Pu Pr : vétérinaires non praticiens salariés du secteur privé ou fonctionnaires

Retr Cr : vétérinaires retraités ayant eu pour activité principale la clientèle à dominante canine

Retr Rc : vétérinaires retraités ayant eu pour activité principale la clientèle à dominante rurale

Retr Pu Pr : vétérinaires retraités de la fonction publique ou du secteur privé et n'ayant pas eu d'activité libérale

Sans Cr : Vétérinaires n'exerçant plus pour des raisons politiques mais dont la dernière activité était praticien en clientèle canine ou à dominante canine

Sans Rc : Vétérinaires n'exerçant plus pour des raisons politiques mais dont la dernière activité était praticien en clientèle rurale ou à dominante rurale

Figure 34 : Nombre d'élus vétérinaires par spécialité depuis 1970

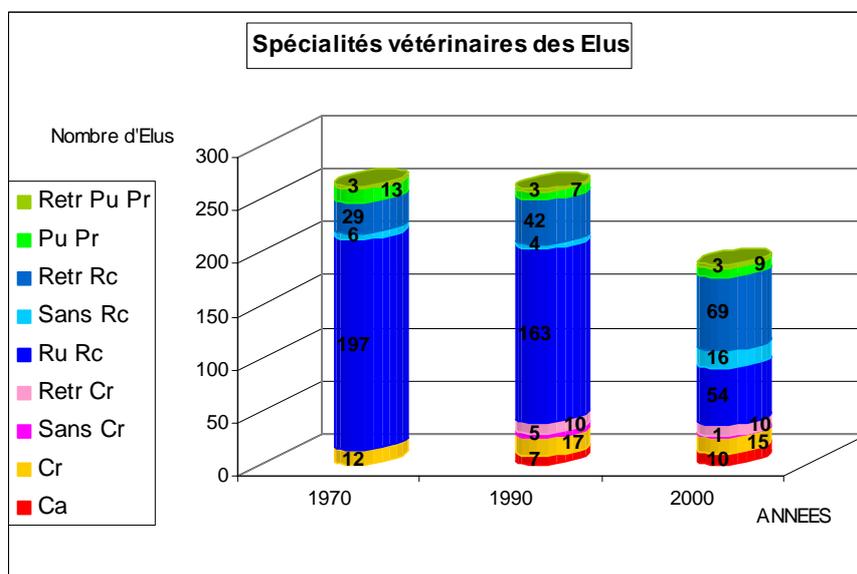
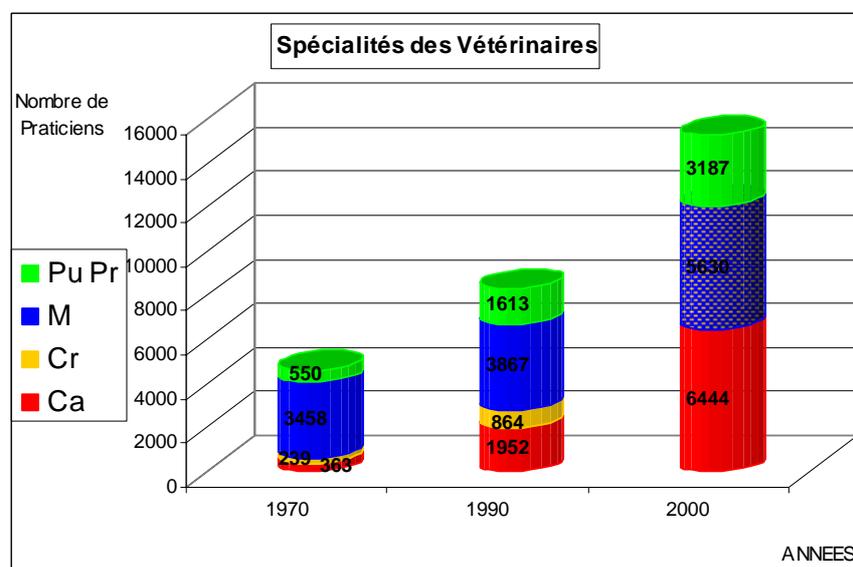


Figure 35 : Nombre de vétérinaires par spécialité depuis 1970



Plusieurs remarques s'imposent à la vue de ces deux graphiques. D'abord, le nombre d'élus s'effondre entre 1990 et 2000 après avoir globalement stagné, tandis que le nombre de praticiens augmente entre 1970 et 1990, avant de connaître un véritable bond entre 1990 et 2000. Ce bond est pour l'essentiel dû à l'explosion du nombre de canins, celui des mixtes n'augmentant que très légèrement.

Pour les élus, il est très clair que, dans leur immense majorité, ils sont issus de la clientèle mixte à dominante rurale, et ceci depuis 1970. Il est également clair que la population d'élus vétérinaires diminue et vieillit avec de plus en plus de retraités. Enfin l'explosion du nombre de praticiens en canine ne s'accompagne pas de celle d'élus de ce secteur.

En conclusion, notons que la population des vétérinaires élus n'a pour l'instant pas suivi l'évolution de la profession.

II.3.3.3. Ecoles d'Origine [Tableaux en Annexes 7 & 8]

Nous allons maintenant comparer la provenance des élus par rapport à celle de leurs confrères, en nous intéressant également à leur promotion.

Figure 36 : Ecole d'origine des élus par promotion jusqu'en 1930

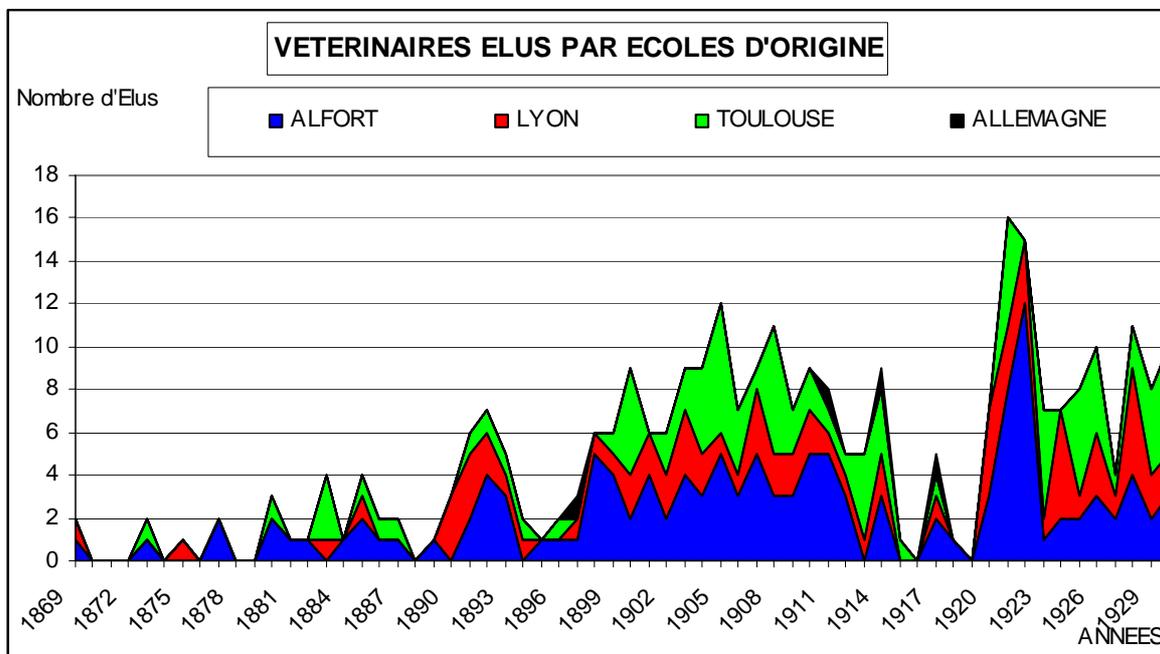


Figure 37 : Ecole d'origine des élus par promotion depuis 1930

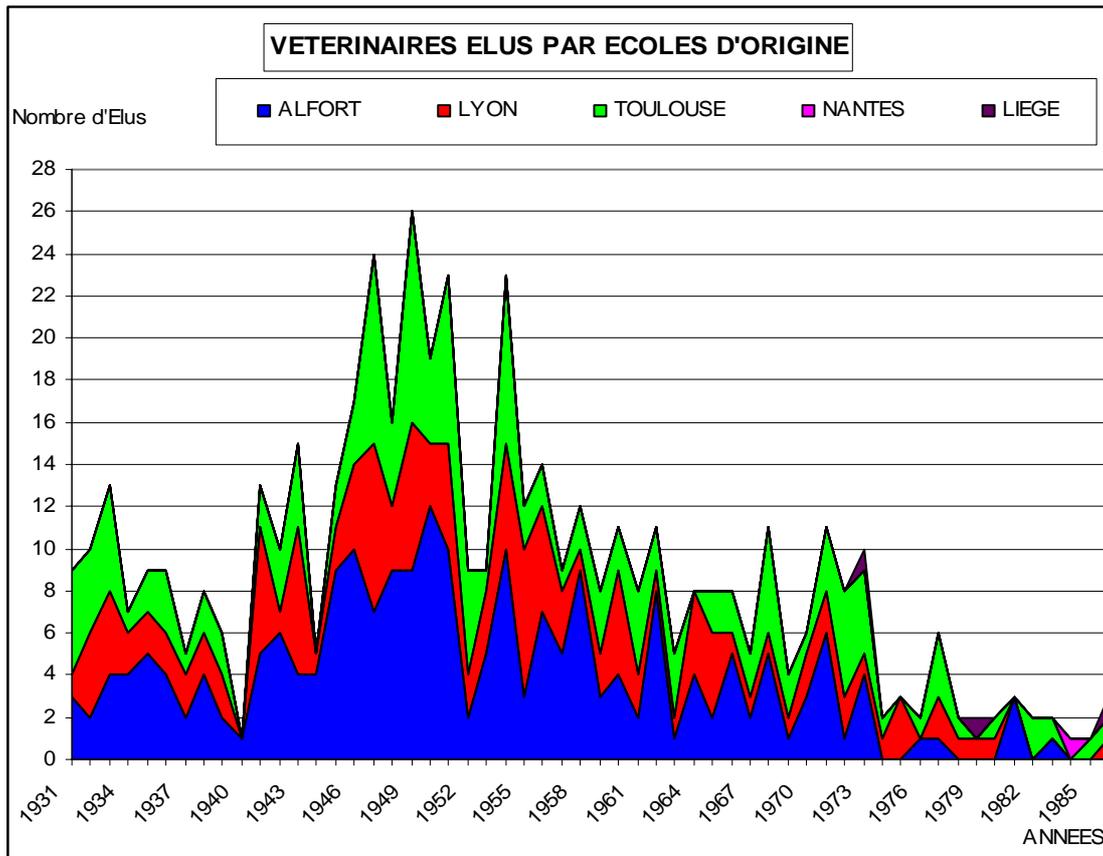
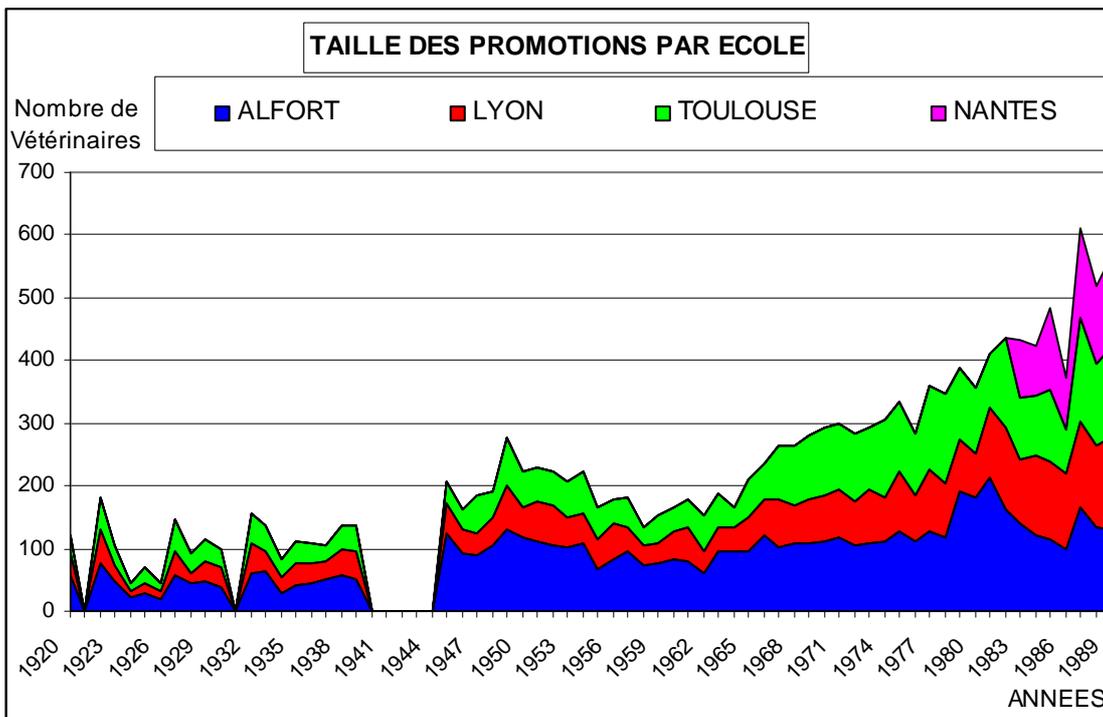


Figure 38 : Promotions par Ecole depuis 1920



Rappelons que les promotions de guerre 1914 – 1918 et 1939 – 1945 sont de toute façon très réduites voire peut-être même absentes et surtout les données difficiles à récupérer. Ainsi les chiffres des promotions 1921, 1931 et de 1940 à 1945 n'ayant pas été trouvés ou paraissant extrêmement peu fiables, nous avons préféré laisser ces années vides, ce qui provoque des chutes dans le graphique présentant le nombre de vétérinaires sortis par promotion..

Dès 1890, toutes les promotions comptent des élus à l'exception peut-être des années de guerre, 1918 entre autre, et ceci malgré l'absence de recensement des élus entre 1920 et 1934. Le début du XX^e siècle voit, en moyenne, au moins 6 vétérinaires par promotion se lancer en politique. L'après Première Guerre Mondiale constitue un premier pic de vocations politiques dans les promotions, avec 16 élus pour la promotion 1921. L'Entre Deux Guerres retrouve ensuite un niveau très fluctuant proche de celui du début du siècle.

L'après Seconde Guerre constitue le second pic avec la promotion 1949 qui culmine à 26 élus. Le niveau se maintient autour de 10 élus par promotion jusqu'en 1960, avant de baisser légèrement jusqu'en 1975. Le nombre d'élus par promotion après 1975 s'effondre littéralement, mais ceci s'explique très bien par l'âge de ces vétérinaires. Ces données sont inexploitablement puisque les vétérinaires de ces promotions sont encore relativement jeunes. Ils n'ont donc pas encore bénéficié des 40 ou 50 années qui suivent leurs études et pendant lesquelles ils peuvent se faire élire.

Pour ce qui est des écoles, il semble évident qu'Alfort fournit le principal contingent d'élus, mais nous verrons cela plus bas. La présence d'élus ayant étudié en Allemagne est à noter. En effet 4 vétérinaires élus d'Alsace ou de Moselle ont fait leurs études en Allemagne entre 1870 et 1918.

Enfin, le graphique qui présente la taille des promotions par école et par année, nous permet de voir que, jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, seule une centaine de vétérinaires sortait des écoles par an en France. Ce chiffre passe environ à 200 après 1945, entre 150 et 250 jusqu'en 1965, avant de commencer une forte ascension à partir de la fin des années soixante. Il dépasse 300 pour la première fois en 1974, 400 en 1981 et culmine à 600 en 1987 avant de se fixer approximativement autour de 450. La demande croissante en soin animalier, notamment pour les animaux de compagnie, est à l'origine de cette ascension. La création de l'école de Nantes, en 1979, permet ensuite l'explosion du nombre de vétérinaires formés au milieu des années 80.

Aucune relation ne semble exister entre le nombre de vétérinaires par promotion et le nombre d'élus, si ce n'est qu'Alfort forme plus de vétérinaires que Lyon et Toulouse et donc plus d'élus. Enfin les promotions des années 70 et 80 voient l'apparition d'élus issus de Nantes (1) et de Liège (3).

Figure 39 : Ecole d'origine des élus

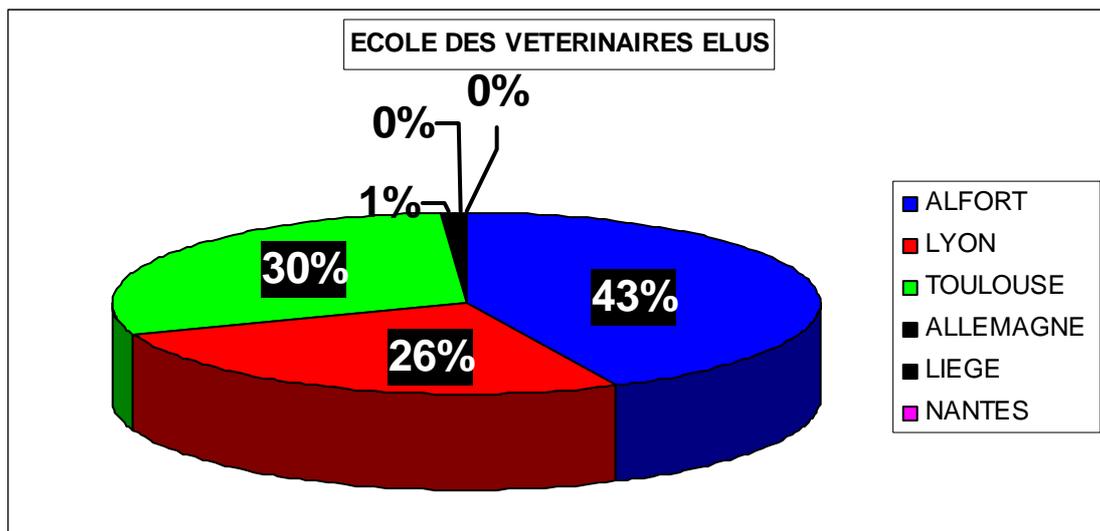
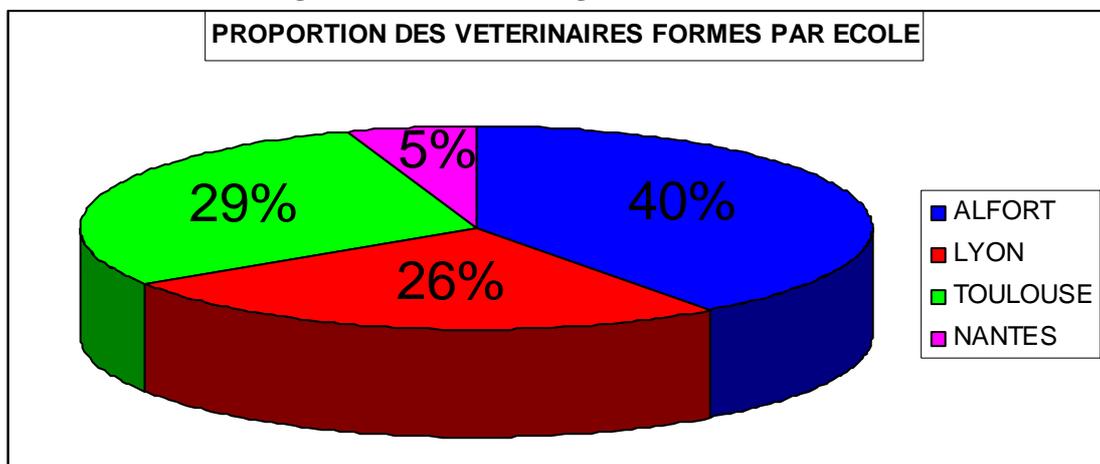


Figure 40 : Ecole d'origine des vétérinaires



Ces deux graphiques permettent de mettre en parallèle, les vétérinaires formés depuis 1920 et leurs élus en fonction de leur école d'origine. Globalement la population d'élus est proportionnelle à celle des vétérinaires formés par école. Alfort a formé 40% des vétérinaires et 43% des élus, Toulouse respectivement 29 et 30%, et Lyon 26% dans les deux cas. Si Nantes a formé 5% des vétérinaires, nous ne pouvons pas encore les comparer aux élus, l'école étant récente, ces vétérinaires sont encore trop jeunes.

II.3.4. VIE POLITIQUE DES VETERINAIRES ELUS

Nous allons dans un premier temps nous intéresser à la couleur politique des vétérinaires élus locaux avant de voir la durée de leur engagement.

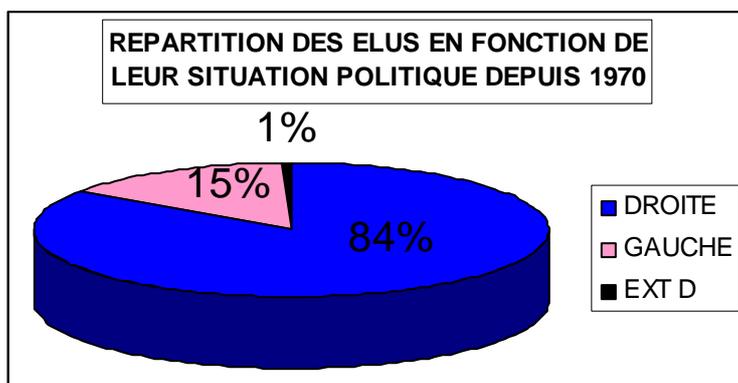
II.3.4.1. Couleurs politiques des vétérinaires élus locaux

Il faut tout d'abord noter que cette étude n'est faite que depuis 1970, les données plus anciennes étant beaucoup plus difficiles à récolter.

Premièrement les vétérinaires à l'échelon local sont très souvent indépendants et donc peu affiliés à des partis. Souvent une référence locale suffit aux conseillers généraux: majorité départementale... Quant aux maires il sont très majoritairement sans étiquette. Nous allons donc ici essayer de les situer dans le système bipolaire Droite / Gauche. Il est à noter que l'unité de référence est ici le mandat ; ainsi un vétérinaire élu conseiller général et maire sera compté deux fois.

A Gauche, les élus sont principalement DVG*, puis PS* et MRG*. Un communiste est également à retenir. A Droite, il sont d'abord DVD*, puis RPR* et UDF*. Deux élus Front National sont à noter.

Figure 41 : Situation politique des vétérinaires élus locaux [Tableau en Annexe 9]



Il est plus qu'évident que depuis 1970 les vétérinaires élus se situent très majoritairement à Droite.

II.3.4.2. Durée de l'engagement [Tableau en Annexe 10]

Les chiffres proposés ici, en raison de toutes les approximations déjà citées, ne peuvent être considérés comme exacts. Ils reflètent simplement une tendance. Nous nous bornons à exposer la période qui commence en 1945, les données d'avant guerre étant beaucoup trop parcellaires. Nous ne tenons également pas compte des mandats en cours en juin 2004.

Figure 42 : Durées de mandats des maires vétérinaires

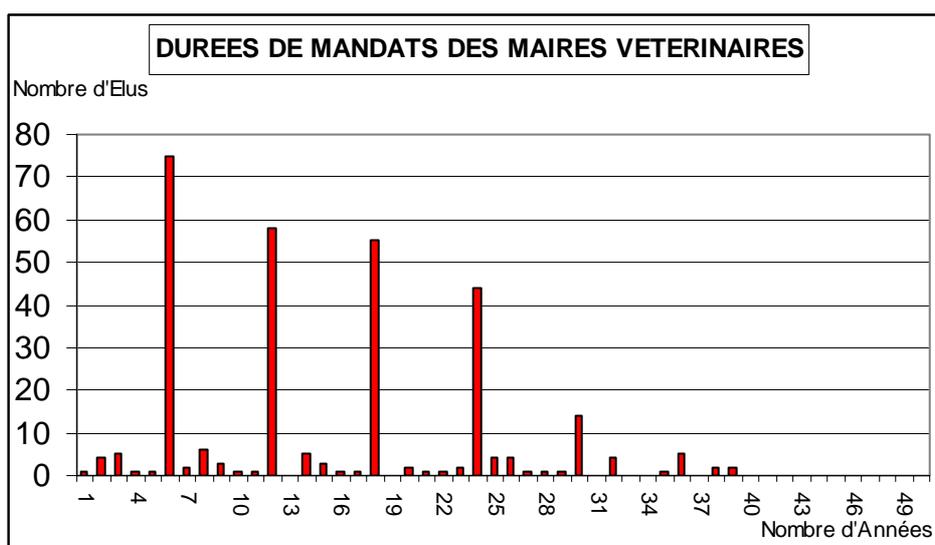


Figure 43 : Durées de mandats des conseillers généraux vétérinaires

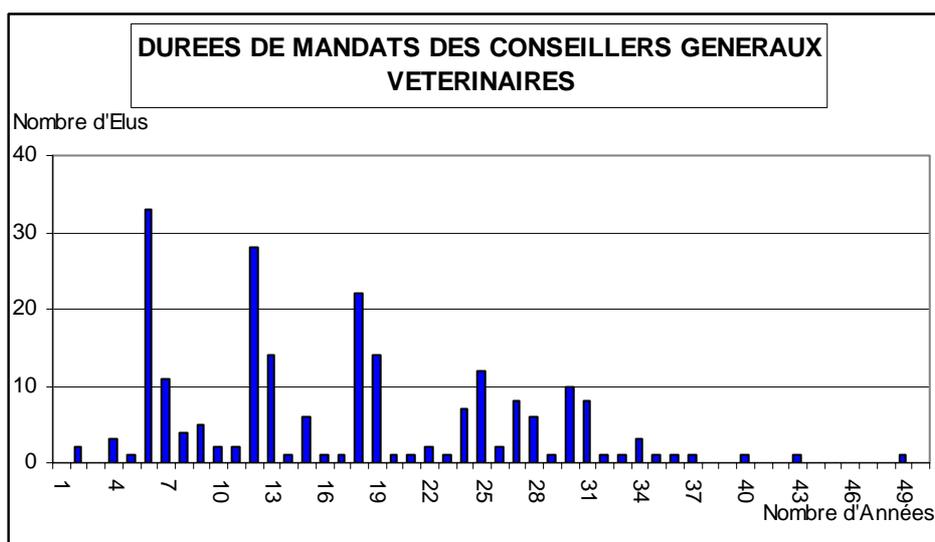
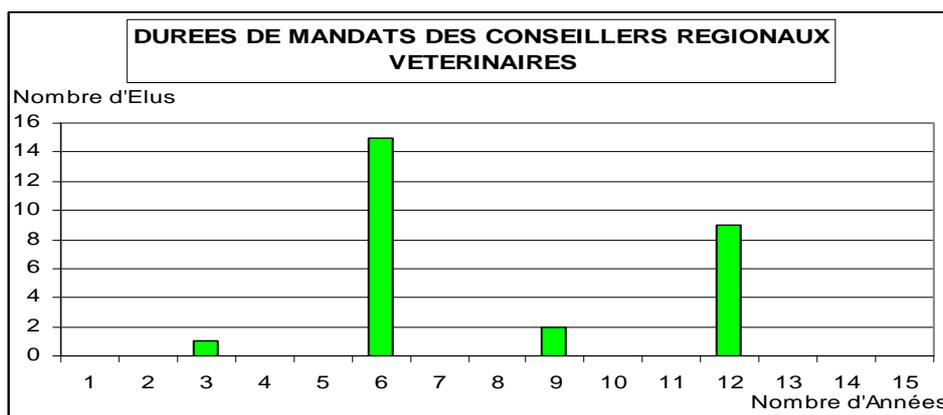


Figure 44 : Durées de mandats des conseillers régionaux vétérinaires



Le premier graphique montre que les vétérinaires maires exercent souvent leur fonction plus d'un mandat. En effet, si 70 n'en réalisent qu'un, un peu plus de cinquante en réalisent deux et une autre cinquantaine trois. Seule une trentaine en réalise au moins 5. La moitié des maires exerce ses fonctions pendant plus de 2 mandats.

Contrairement aux maires, les conseillers généraux ont des durées de mandat beaucoup plus variables. En effet à quelques exceptions près, les maires restent en place pour des mandats complets. De plus, depuis 1947, les élections municipales ont lieu régulièrement tous les 6 ans. Ainsi la durée de leur mandat correspond généralement à un multiple de six. Ceci est beaucoup moins vrai pour les conseillers généraux. D'abord parce que leurs mandats ne sont constants que depuis 1949 et ensuite parce que, pour des raisons politiques, réforme de la durée du mandat engagée par une majorité et retirée par la suivante, les mandats commencés en 1985 et 1994 durèrent sept ans. Ainsi en additionnant les années 6 et 7, les années 12 et 13, 18 et 19 et les années 24 et 25, nous retrouvons la configuration des municipales avec une cinquantaine d'élus réalisant un mandat, une cinquantaine en réalisant deux et une quarantaine trois. Là encore une bonne moitié des conseillers généraux vétérinaires reste en place pour plus de deux mandats.

Paul Bobiller, conseiller général de Maîche dans le Doubs de 1945 à 1994, soit 49 ans, détient le record de longévité tout mandat confondu des vétérinaires.

Enfin les conseillers régionaux n'étant élus que depuis 1986, il est difficile de tirer des enseignements du dernier graphique, si ce n'est qu'ils sont élus pour plus d'un mandat dans près de la moitié des cas.

Finalement il est très difficile de dresser le portrait type du vétérinaire élu. Pour autant il semblerait que ce soit un vétérinaire mixte en fin de carrière, dans un département à forte densité d'élevage, moyennement peuplé et en zone rurale, sans étiquette mais à Droite.

II.4. LES PARLEMENTAIRES VETERINAIRES

Comme dans la partie précédente nous étudierons les élus selon quatre axes : historique, géographique, professionnel et en dernier lieu politique. Cette dernière partie sera beaucoup plus détaillée que pour les mandats locaux ; elle sera scindée en deux, la première traitant de la couleur politique des élus et la seconde, de la durée de leur engagement.

II.4.1. EVOLUTION DU NOMBRE DE PARLEMENTAIRES

Nous suivons ici l'évolution du nombre de députés par Législature et celle du nombre de sénateurs à chaque renouvellement depuis 1871.

Figure 45 : Les députés vétérinaires depuis 1871 [Tableau en Annexe 11]

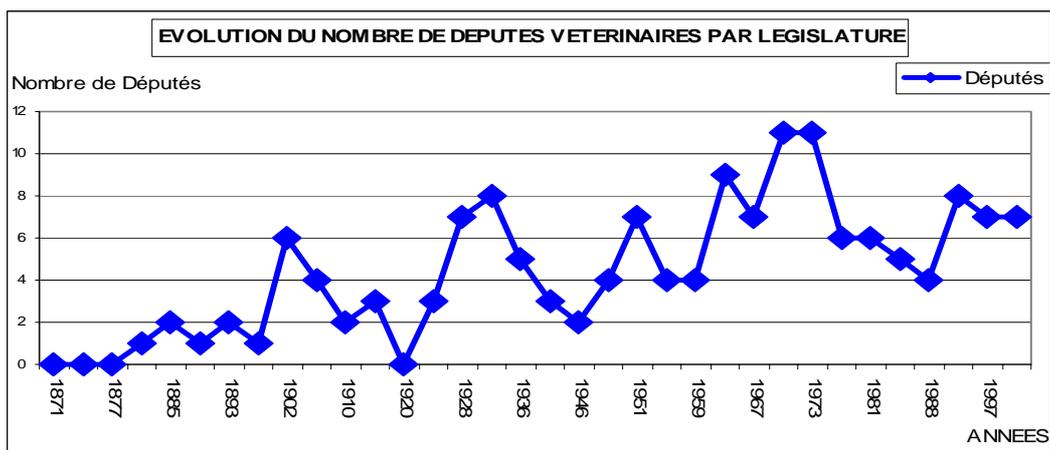
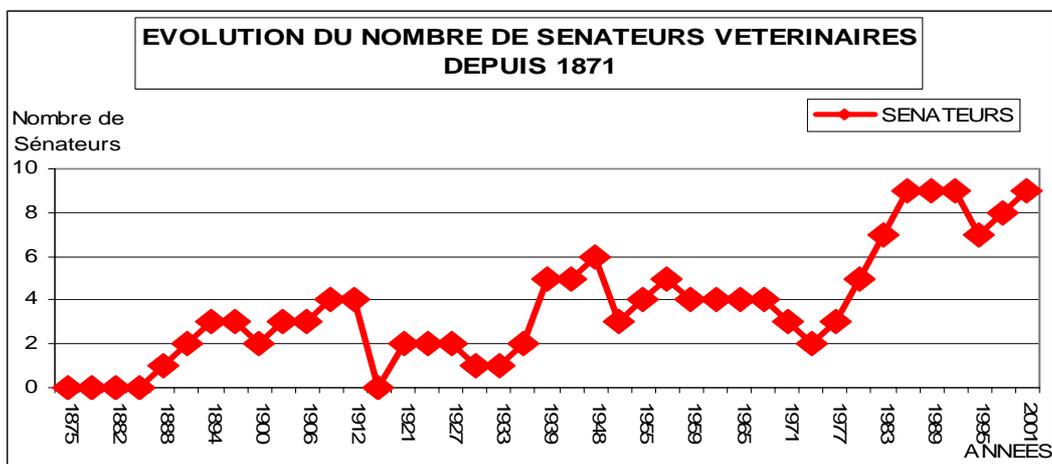


Figure 46 : Les sénateurs vétérinaires depuis 1875 [Tableau en Annexe 11]

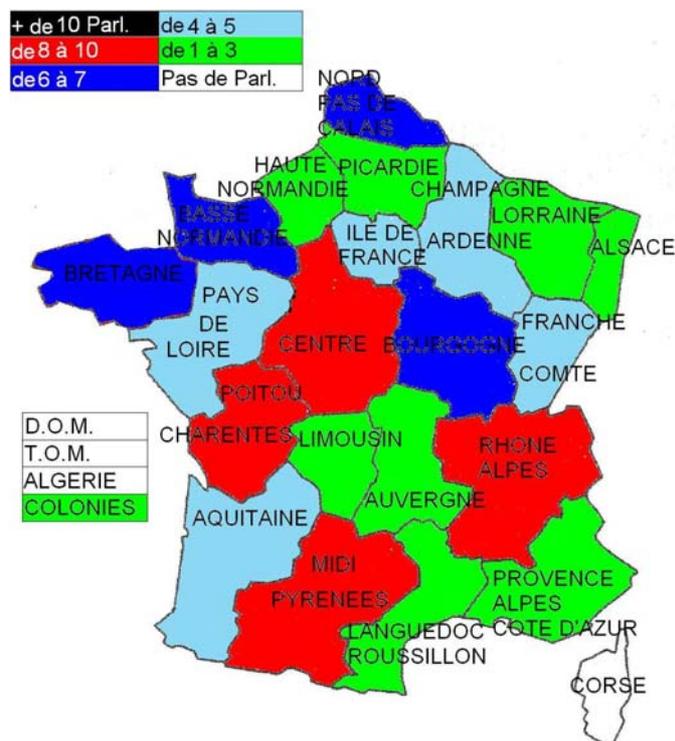


Le premier vétérinaire parlementaire est élu à la Chambre des Députés en 1881 ; il s'agit d'Auguste Bernard député du Nord. Ce vétérinaire était également et surtout un industriel. Il ouvre la longue liste des vétérinaires parlementaires. Après la Chambre, le Sénat est investi pour la première fois en 1888 par Jean Darbot, sénateur de Haute Marne. Globalement leur nombre augmente par vagues et irrégulièrement. Les Députés sont au nombre de 6, ce nombre ira en décroissant jusqu'à la Guerre. Un nouveau pic est atteint en 1932 avec 8 vétérinaires. Enfin ils dépassent la dizaine en 1968 et 1973. Les sénateurs atteignent le nombre de 4 avant la Grande Guerre. L'Entre Deux Guerres n'est pas très favorable aux vétérinaires sénateurs. Un nouveau pic est atteint en 1948 avec 6 vétérinaires sénateurs. Enfin à la fin du XX^e siècle, ils seront 9 élus en 1986, 1989, 1992 et 2001.

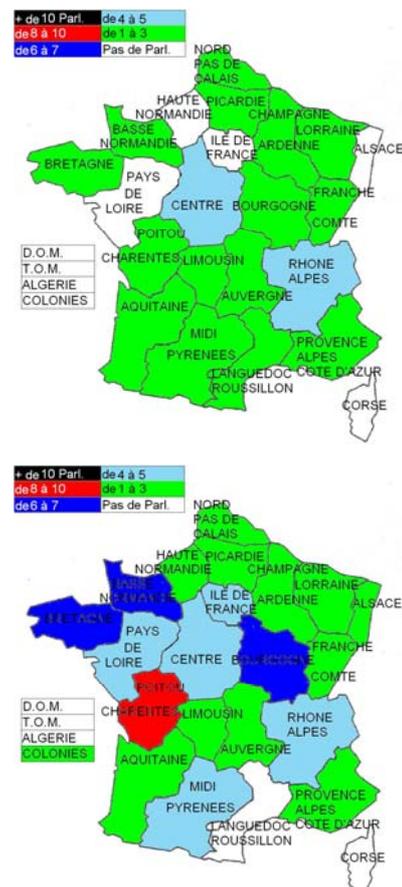
II.4.2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PARLEMENTAIRES

Nous nous intéressons désormais aux régions d'origine des parlementaires.

Figure 47 : Parlementaires vétérinaires par région depuis 1871 [Tableau en Annexe 12]



Figures 48 & 49 : Parlementaires vétérinaires par Région avant 1940 puis après



Ces cartes n'appellent pas de conclusions évidentes sur les régions provétos. Le Massif Central, le pourtour méditerranéen, comme pour les élus locaux, mais aussi la Haute-Normandie, la Picardie, l'Alsace et la Lorraine, fournissent peu de vétérinaires parlementaires. Les régions d'élevage, Grand-Ouest et Bourgogne, sont dans l'ensemble bien pourvues tout comme le Nord Pas de Calais et surtout le Centre, Rhône Alpes et Midi-Pyrénées. Les deux cartes détaillant le nombre de vétérinaires parlementaires avant et après la Seconde Guerre Mondiale montrent que jusqu'à cette dernière, la France était, en ce qui concerne les parlementaires vétérinaires, relativement homogène. Ce n'est que par la suite que les grandes régions d'élevage se sont différenciées.

Les cartes qui suivent, donnent un aperçu du nombre de mandats parlementaires occupés par des vétérinaires depuis 1871. [Tableau en Annexe 12]

Figure 50 :
Mandats de députés

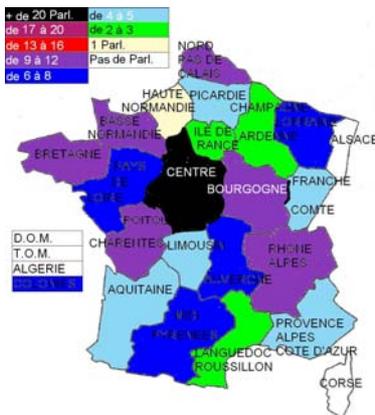


Figure 51 :
Mandats de sénateurs

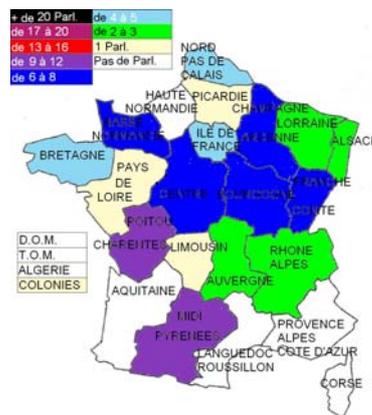
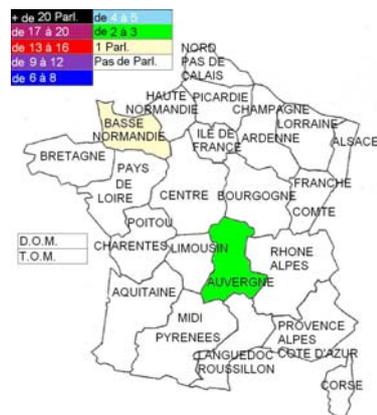


Figure 52 :
Mandats européens



Légende des 3 cartes

+ de 20 Parl.	de 4 à 5
de 17 à 20	de 2 à 3
de 13 à 16	1 Parl.
de 9 à 12	Pas de Parl.
de 6 à 8	

Premièrement, et cela paraît évident, le nombre de vétérinaires députés européens est très faible ; ceci pour deux raisons, d'abord le nombre de parlementaires européens est inférieur à 100 contre environ 500 pour les députés et 300 pour les sénateurs nationaux,

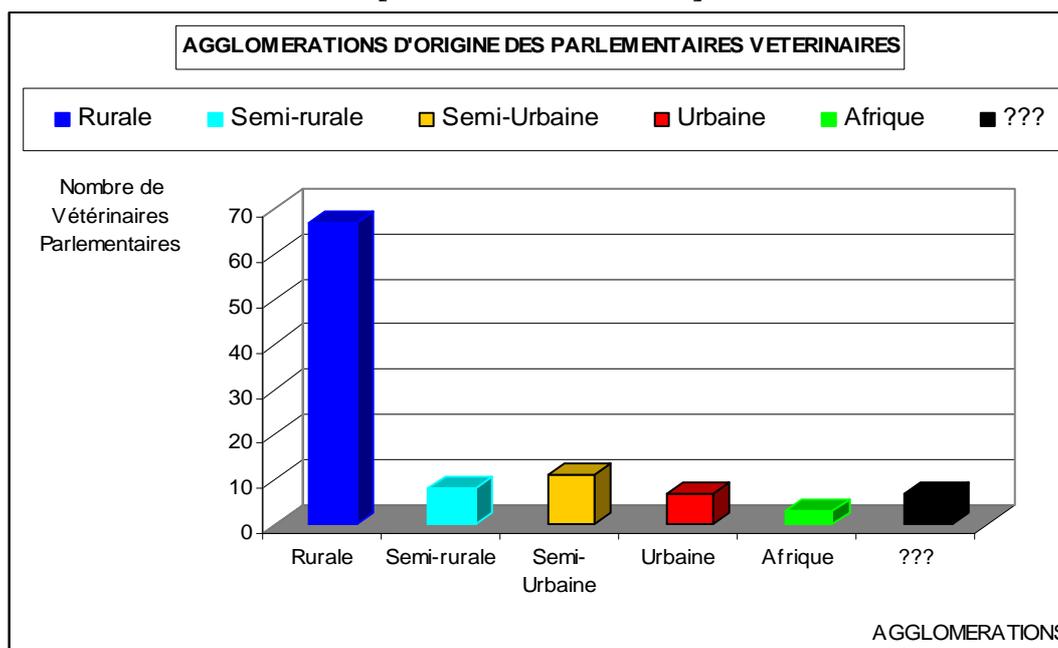
ensuite le Parlement Européen est beaucoup plus récent et il n'est élu au Suffrage Universel Direct que depuis 1979.

Deuxièmement, le nombre de mandats de députés, occupés par des vétérinaires est nettement plus important que celui de sénateurs. Cette remarque est à relativiser puisque les députés ne sont élus que pour 4 ou 5 ans selon les époques, alors que les locataires du Palais du Luxembourg l'ont été pour 6 ans sous la IV^e et 9 ans sous les III^e et V^e Républiques, du moins jusqu'à aujourd'hui.

Troisièmement, nous retrouvons aussi bien pour les députés que pour les sénateurs, les régions à forte concentration en élus vétérinaires : Centre, Bourgogne, Basse Normandie, Poitou-Charentes et Midi Pyrénées. Certaines régions fournissent beaucoup plus de sénateurs que de députés, c'est le cas de la Franche-Comté et de la Champagne-Ardenne au contraire de la Lorraine, Rhône-Alpes, et les Pays de Loire qui « préfèrent » les députés. Enfin Alsace et Corse n'ont jamais eu de vétérinaires députés ; la Haute Normandie, l'Aquitaine, la Corse, le Languedoc-Roussillon et PACA** n'ont, eux, jamais envoyé de représentants au Palais du Luxembourg.

Nous allons désormais nous intéresser à la taille, des agglomérations d'origine, des Parlementaires.

Figure 53 : Taille des agglomérations d'origine des parlementaires
[Tableau en Annexe 13]



Comme les élus locaux, les Parlementaires sont issus dans une très grande majorité des zones rurales de la France. Seuls 7 sont issus d'agglomérations de plus de 50.000 habitants. Les vétérinaires parlementaires représentant l'Afrique étaient fonctionnaires en poste dans les colonies.

II.4.3. LES PARLEMENTAIRES DANS LA PROFESSION

Nous allons maintenant nous intéresser à l'origine scolaire et professionnelle des parlementaires vétérinaires.

Voici tout d'abord les deux graphiques qui comparent les activités des parlementaires avant leur élection à celles de leurs confrères en général. Les légendes sont les mêmes que celles utilisées pour les élus locaux :

Ca : Vétérinaires praticiens exerçant en clientèle canine exclusive

Cr : Vétérinaires praticiens exerçant en clientèle mixte à prédominance canine

Rc : Vétérinaires praticiens exerçant en clientèle mixte à prédominance rurale

Ru : Vétérinaires praticiens exerçant en clientèle rurale

M : Vétérinaires praticiens exerçant en clientèle mixte

Pu : Vétérinaires non praticiens fonctionnaires

Pr : Vétérinaires non praticiens salariés du secteur privé

Figure 54 : Origine professionnelle des parlementaires [Tableau en Annexe 14]

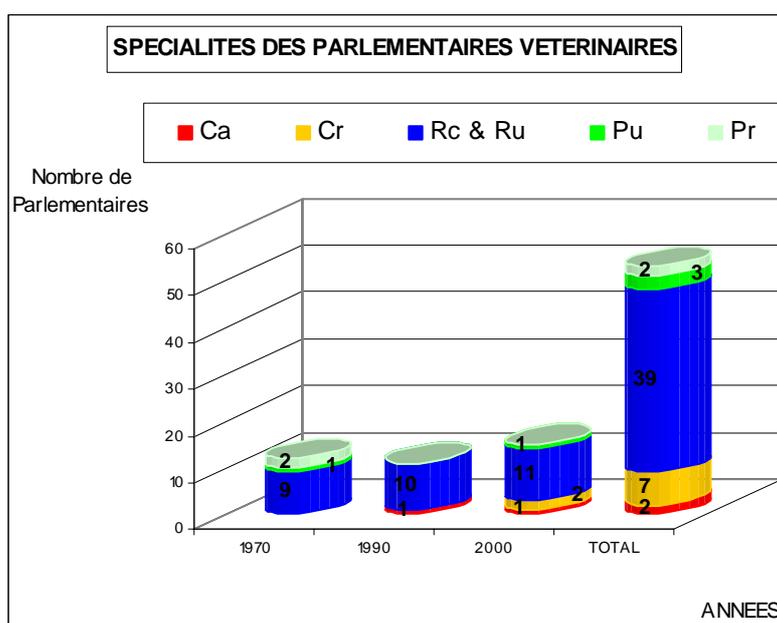
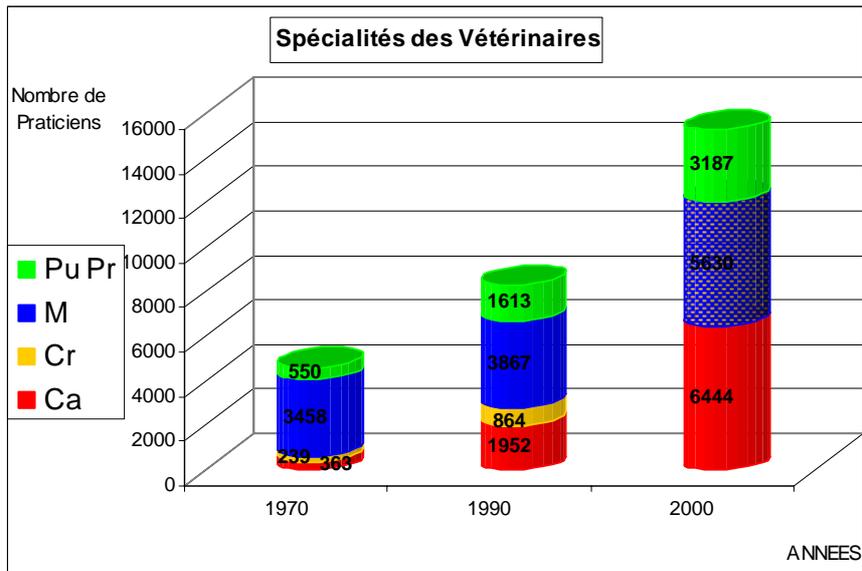


Figure 55 : Nombre de professionnels par activité [Tableau en Annexe 6]



Comme les élus locaux, les parlementaires sont dans leur très grande majorité des vétérinaires mixtes à dominance rurale. Il faut également noter que la plupart si ce n'est la totalité des vétérinaires élus au Parlement cessent leur activité dès leur premier mandat, l'emploi du temps très chargé d'un parlementaire n'étant pas compatible avec celui également très chargé du praticien. Enfin, sauf exception, les vétérinaires entrent au Palais Bourbon ou au Palais du Luxembourg après 50 ans, leur avenir financier étant assuré.

Nous allons maintenant nous intéresser à l'origine scolaire des parlementaires vétérinaires.

Figure 56 : Ecole d'origine des Parlementaires vétérinaires [Tableau en Annexe 14]

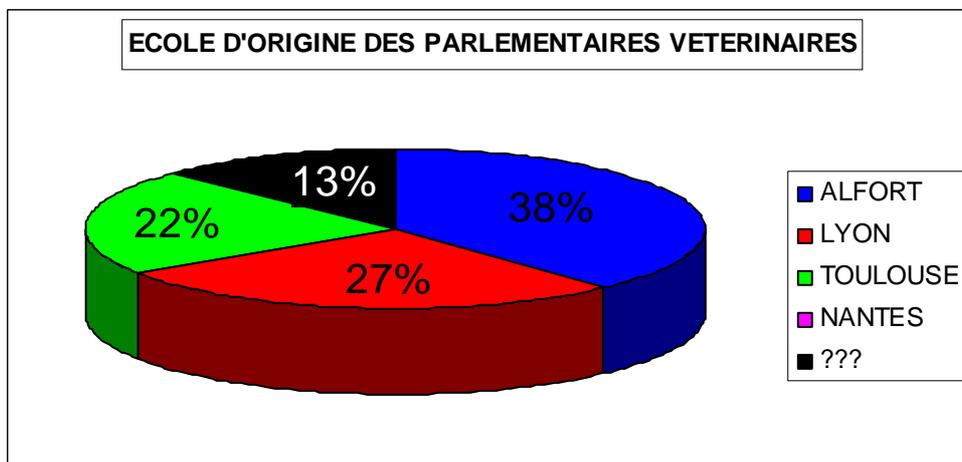
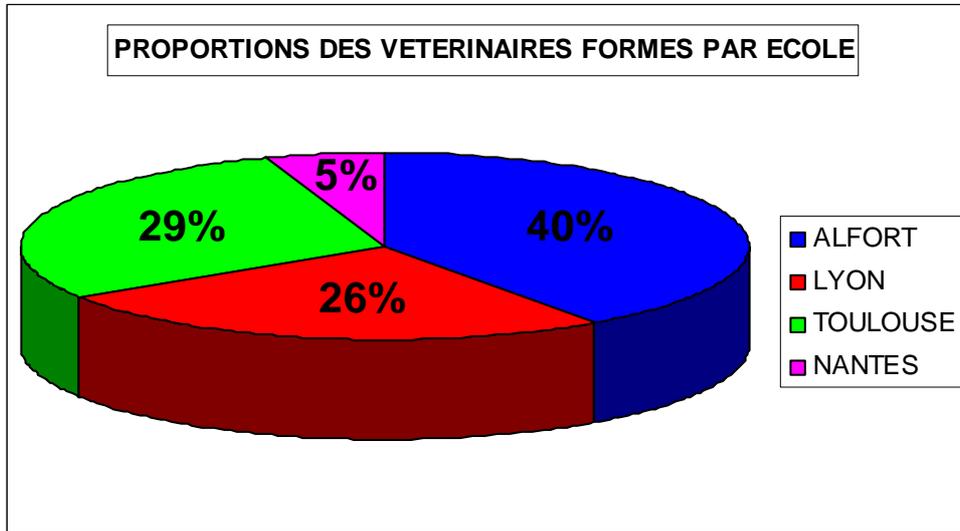


Figure 57 : Ecole d'origine des Vétérinaires Praticiens entre 1920 et 1986

[Tableau en Annexe 8]



Là encore, il est très difficile de tirer des conclusions. Bien sûr, en valeur absolue, Alfort est la principale école formatrice de parlementaires. Il n'en reste pas moins vrai que proportionnellement au nombre de vétérinaires formés, les trois écoles forment autant de parlementaires. Il est bien évident que l'école de Nantes, ouverte en 1979, ne peut être sérieusement incluse dans ces statistiques. Enfin il est à noter que les 13% de parlementaires dont l'école d'origine n'est pas connue, pour la plupart sortis avant la Grande Guerre, peuvent faire pencher la balance vers une école ou vers une autre.

II.4.4. COULEURS POLITIQUES DES VETERINAIRES PARLEMENTAIRES

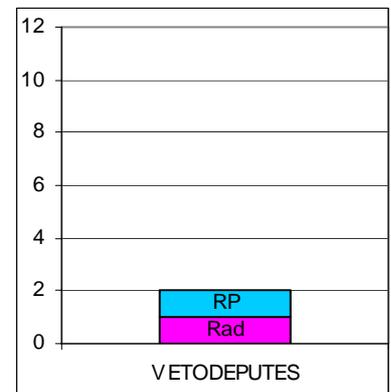
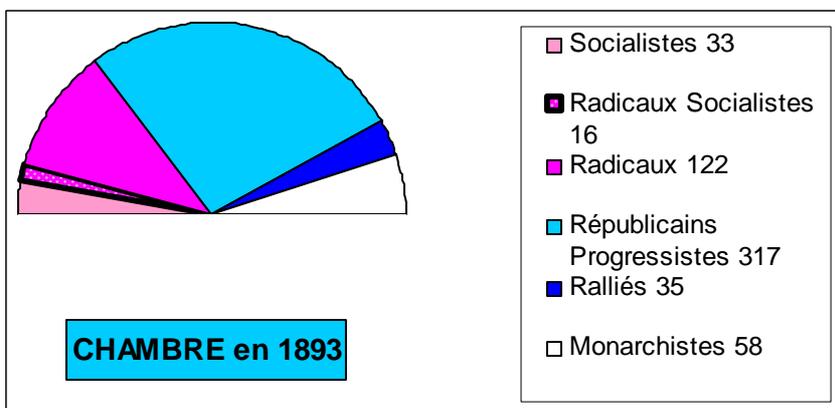
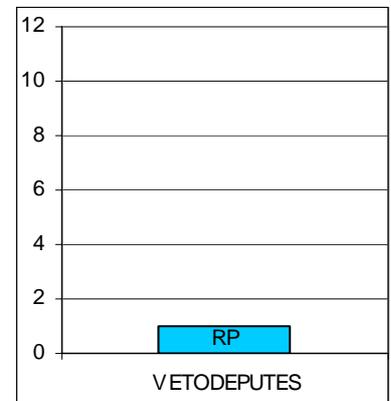
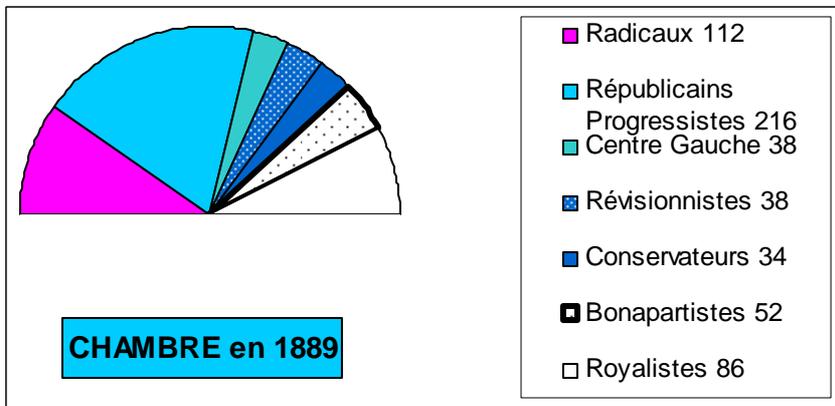
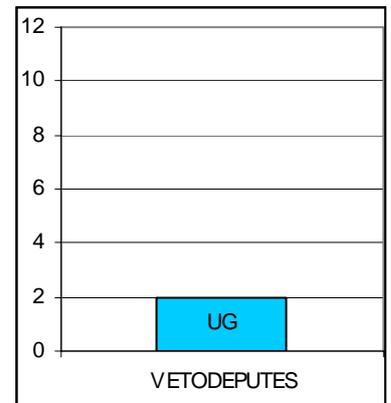
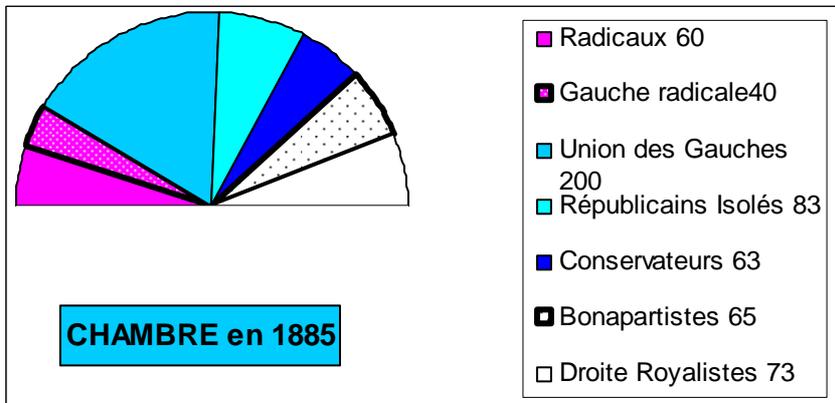
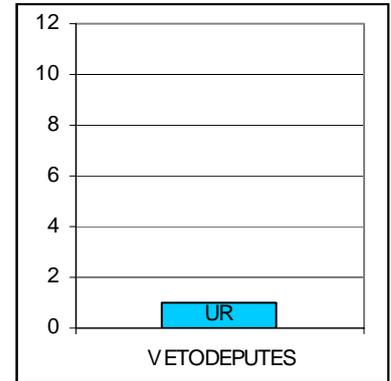
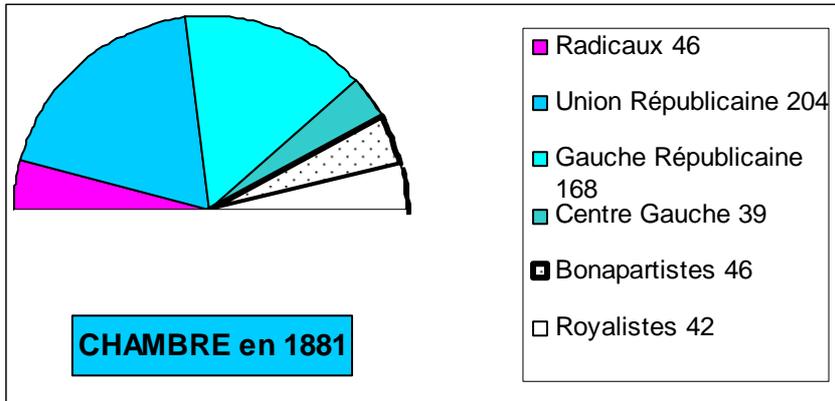
Nous allons ici détailler les partis et couleurs politiques, de chaque député vétérinaire, depuis 1871, en les comparant aux Chambres élues dans lesquelles ils ont siégé. Le Palais Bourbon, reflétant mieux que celui du Luxembourg, traditionnellement plus mesuré et beaucoup moins politisé, les soubresauts politiques de la nation, ainsi que son évolution idéologique, nous avons décidé de ne présenter cette étude que chez les députés.

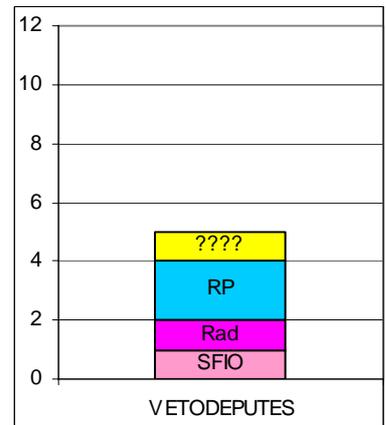
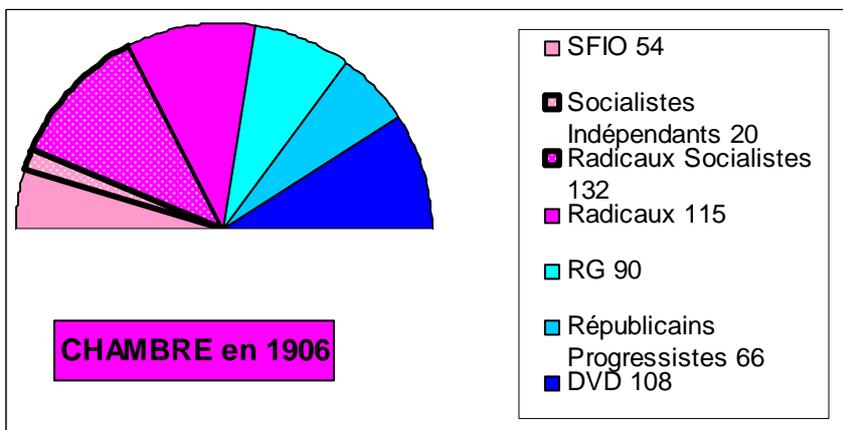
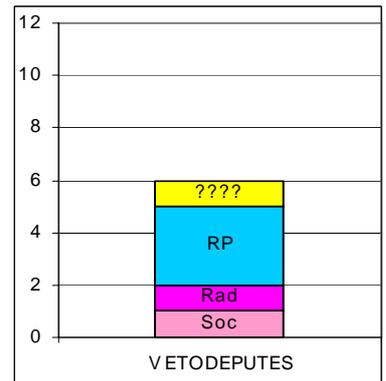
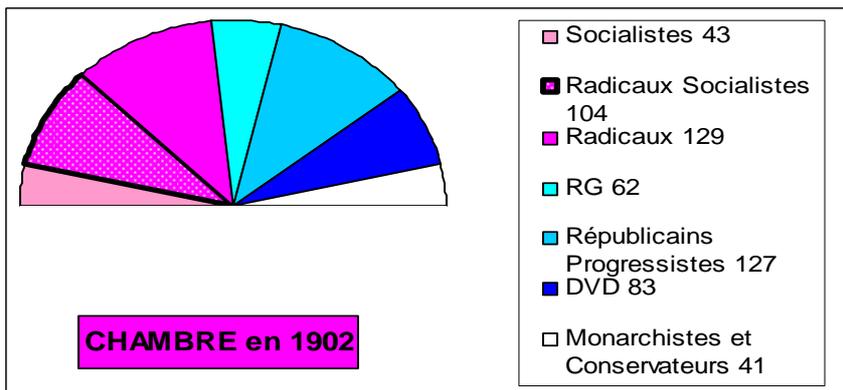
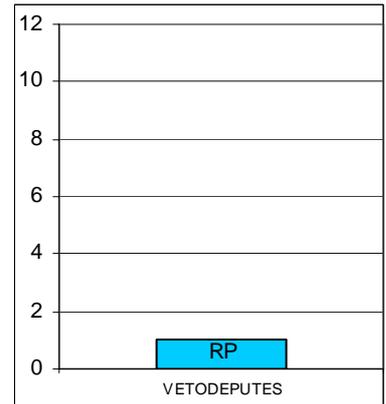
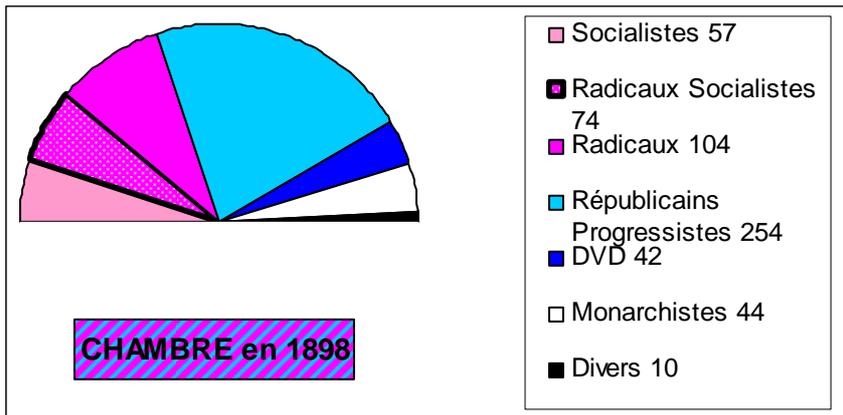
Il est à noter que le code couleur est conservé depuis 1881 ; les partis fils recevant la couleur du parti dont ils sont issus. Ainsi le MRP* reprend les couleurs du parti démocrate chrétien d'avant guerre ; les Républicains Indépendants font de même avec l'URD* d'Entre les Deux Guerres lui-même héritier des Républicains de Ferry et Grévy. Attention si ces parentés sont évidentes au premier degré, il ne faut pas les rechercher sur un siècle. Ferry et Barre n'ont pas grand chose en commun...

Le glossaire des partis politiques permet de mieux situer et de mieux comprendre les partis et leur place au Palais Bourbon. C'est ainsi que durant la première moitié du XX^e siècle, les partis de Droite utilisaient le mot Gauche dans leurs noms, le mot Droite étant à leurs yeux trop péjoratif et réservé aux partis royalistes ou nationalistes. Un autre fait est à remarquer ; depuis 1870, tous les nouveaux mouvements de pensée, à l'exception du Gaullisme, naissent à l'Extrême Gauche repoussant vers le Centre puis vers la Droite les autres partis. Ce fut le cas du Radicalisme, mouvement d'Extrême Gauche né sous la Monarchie de Juillet et repoussé au Centre par l'avènement de la IInde Internationale Marxiste Socialiste, fondée à Paris en 1889 et qui sera à l'origine de la SFIO et du PS. Enfin en 1919, naît, suite à la révolution d'Octobre en Russie, la III^e Internationale Marxiste Communiste, dont la SFIC, puis le PC, furent les organes français ; elle entre au Palais Bourbon à la Gauche de la SFIO*.

Figure 58 : Chambres et vétérinaires parlementaires de 1881 à 1906

[Tableaux en Annexe 15]



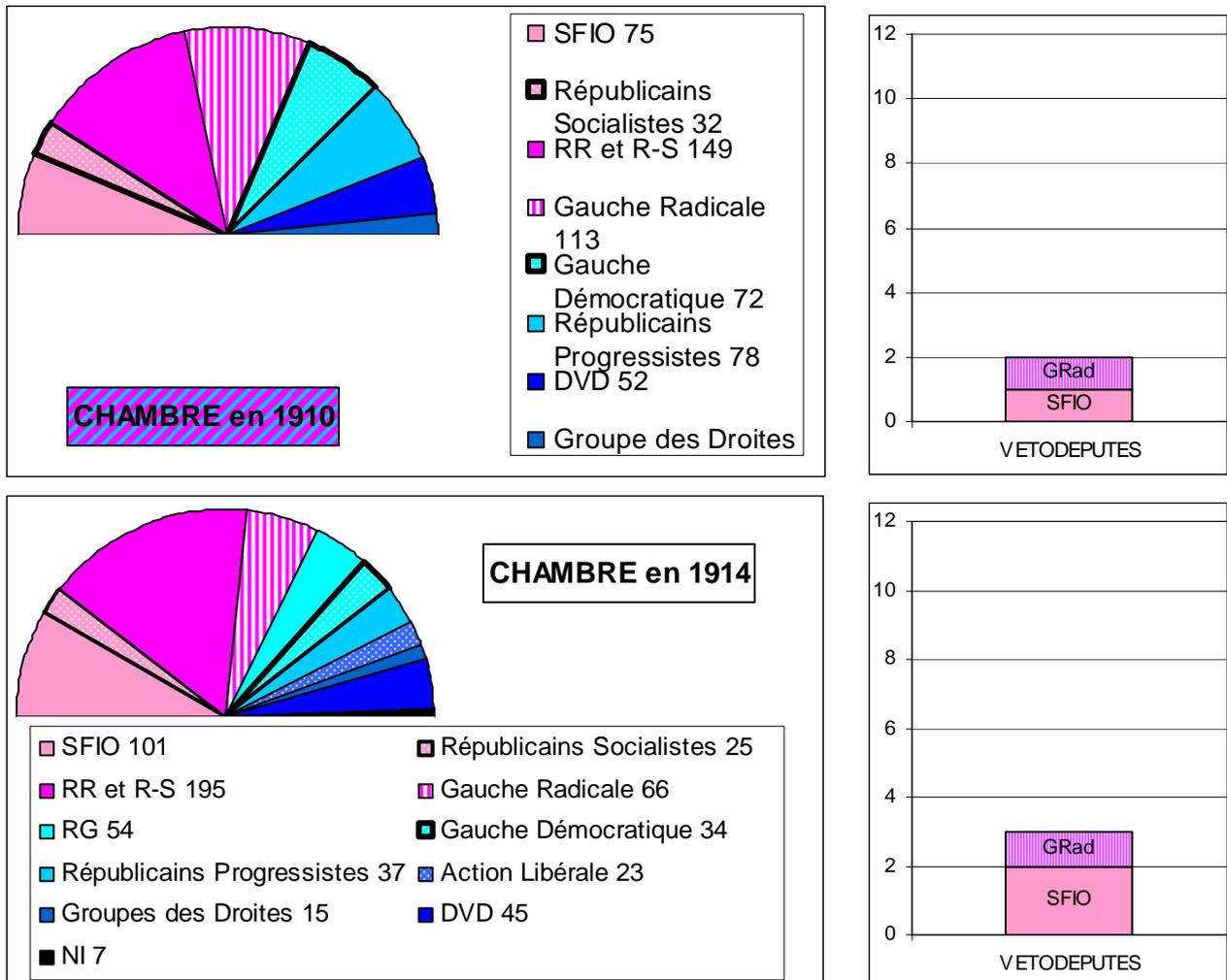


Le premier vétérinaire député entre au Palais Bourbon en 1881, il s'inscrit chez les Républicains. En 1885 deux vétérinaires, eux aussi Républicains siègent à la Chambre. Le premier Radical y entre en 1893, suivi du premier Socialiste en 1902, accompagné de cinq autres confrères.

A Gauche depuis toujours, les vétérinaires, d'abord Républicains, se rapprochent, à partir de 1910, des Radicaux et même des Socialistes.

Figure 59 : Chambres et vétérinaires parlementaires de 1910 et 1914

[Tableaux en Annexe 15]



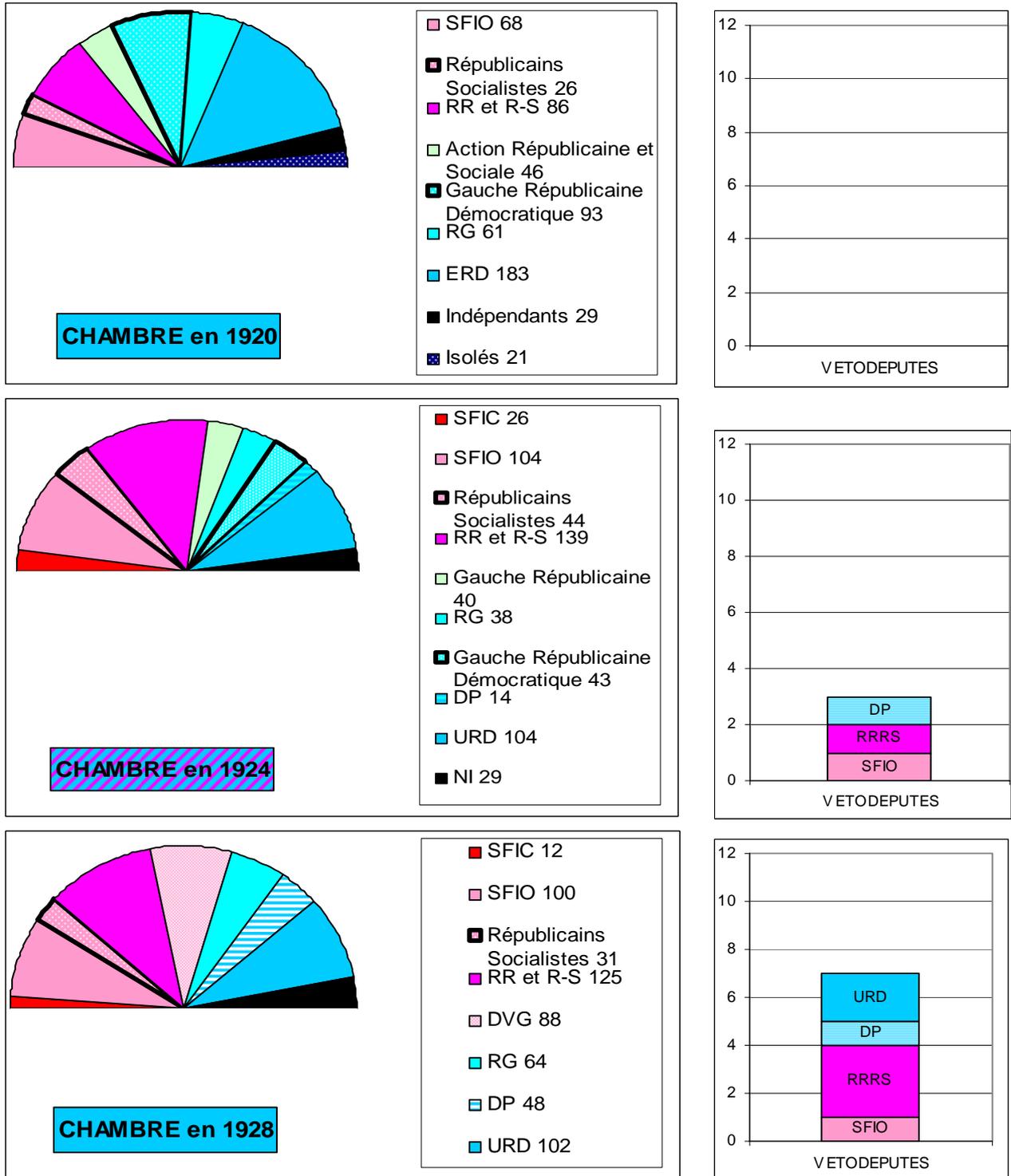
Parmi les députés entrés à la Chambre en 1914, on trouve Renaudel, vétérinaire et cofondateur de la SFIO* avec Jaurès, dont il était l'ami. Comme Bernard, Renaudel n'exerça pas sa profession ; il était « politicien de métier », journaliste à l'Humanité, dont il deviendra Directeur après la mort de Jaurès. Il est l'un des principaux artisans avec Blum, du refus socialiste de suivre la IIIe Internationale, provoquant en 1920 la scission SFIO* SFIC*.

Après la Première Guerre Mondiale, la Chambre Bleu Horizon n'est pas favorable aux vétérinaires, trop à Gauche. Cette Législature reste encore aujourd'hui comme la seule depuis 1881, à ne pas avoir vu de vétérinaires élus.

A partir de 1924, l'âge d'or du Radicalisme au pouvoir envoie à la Chambre un grand nombre de vétérinaires : un sur trois en 1924, trois sur sept en 28, cinq sur huit en 32 et quatre sur cinq en 36.

Figure 60 : Chambres et vétérinaires parlementaires de 1920 à 1928

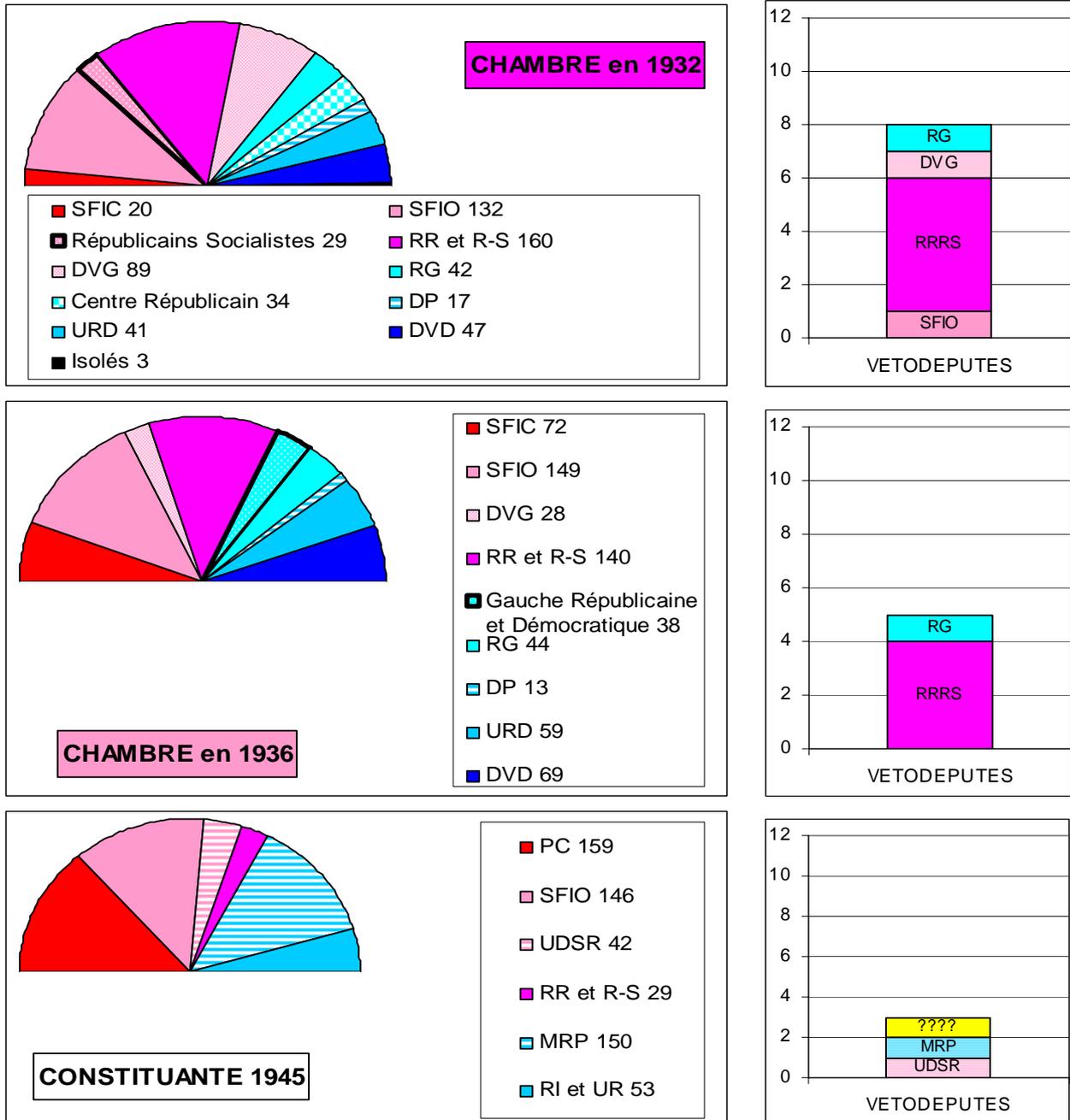
[Tableaux en Annexe 15]



Si les Radicaux dominent, en nombre chez les vétérinaires et de par leur situation et leurs alliances à la Chambre, il n'en reste pas moins vrai, que la représentation vétérinaire s'étend désormais sur tout l'échiquier politique national, à l'exception des extrêmes, c'est à dire principalement de la SFIC*.

Figure 61 : Chambres et vétérinaires parlementaires de 1932 à 1945

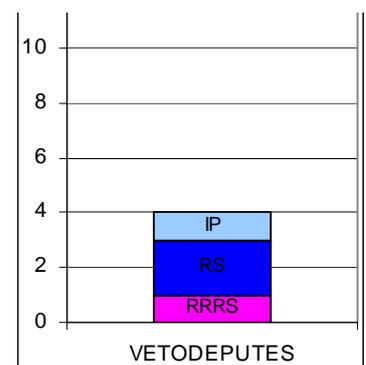
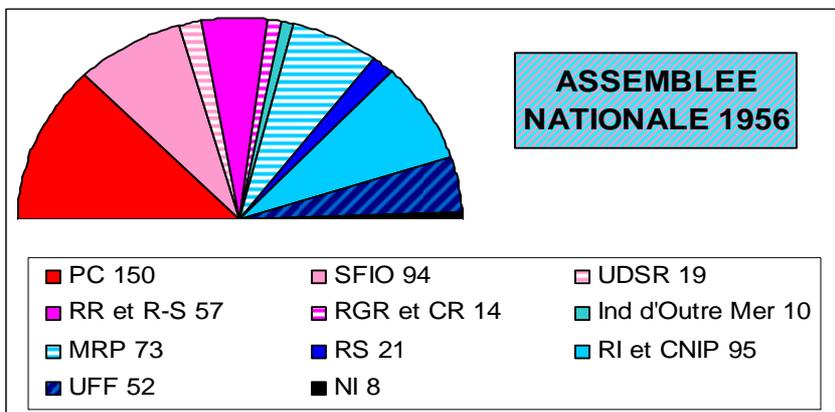
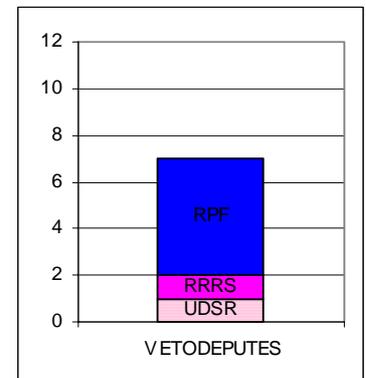
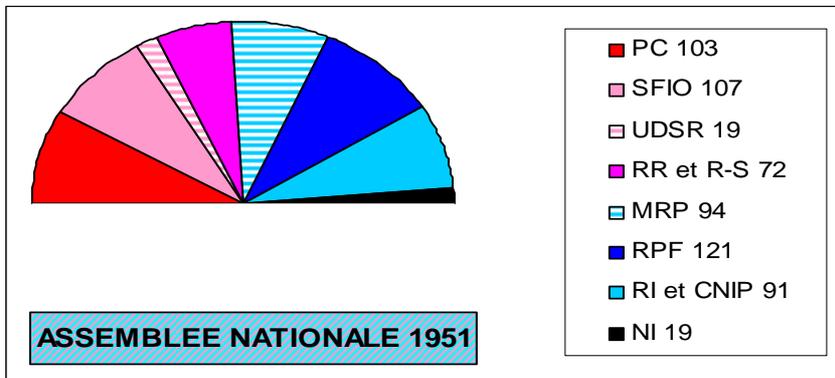
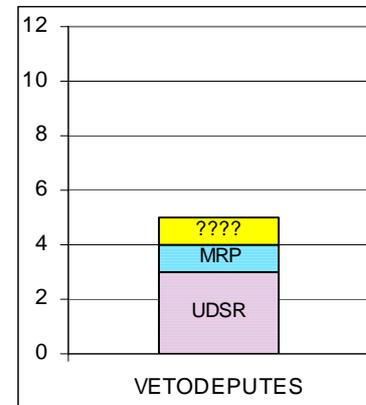
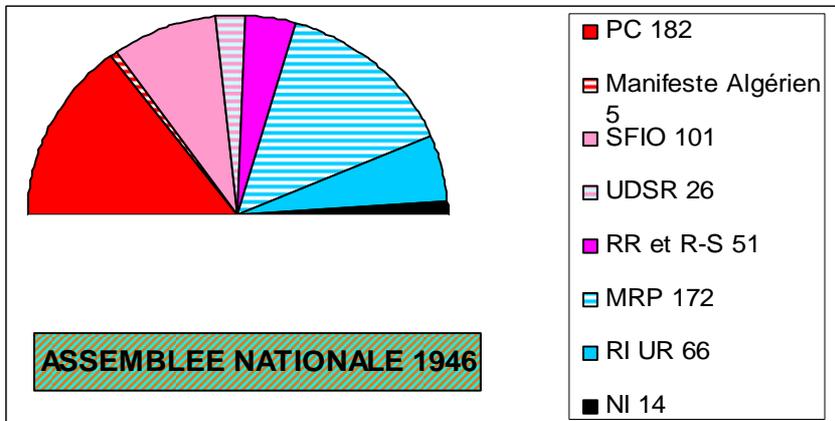
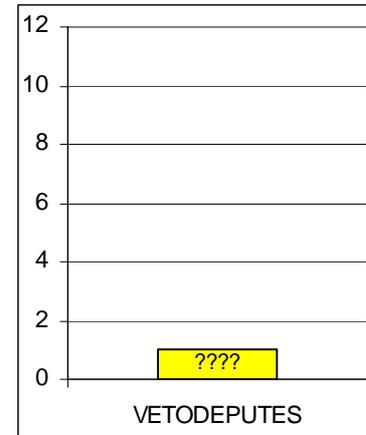
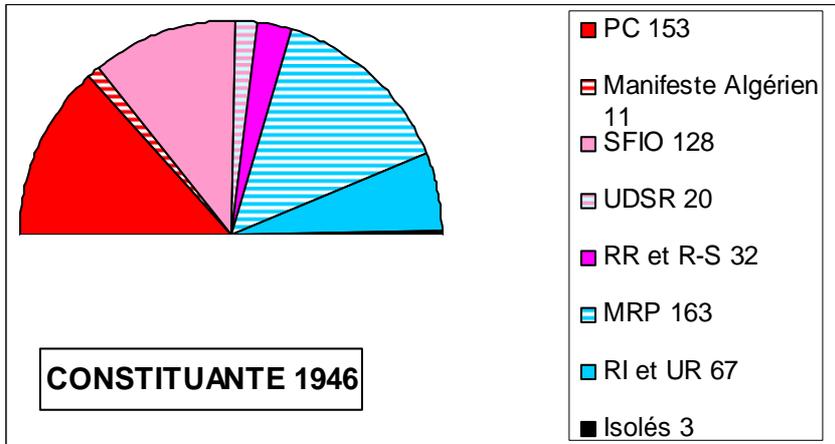
[Tableaux en Annexe 15]

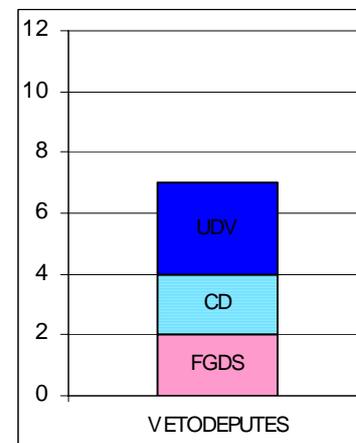
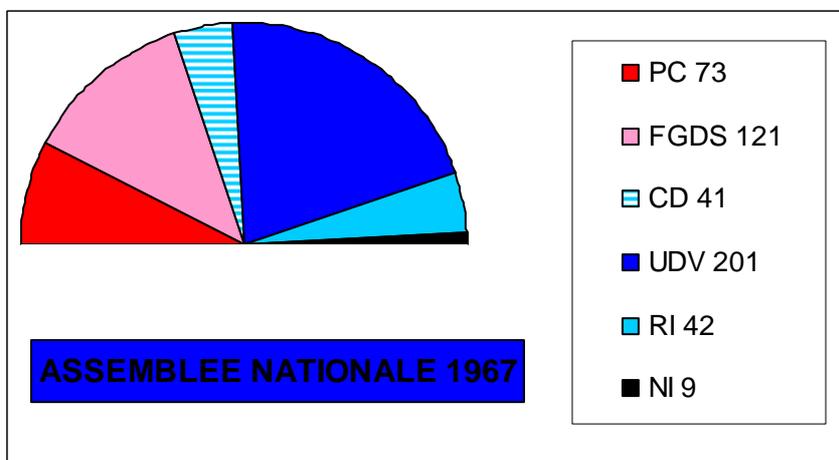
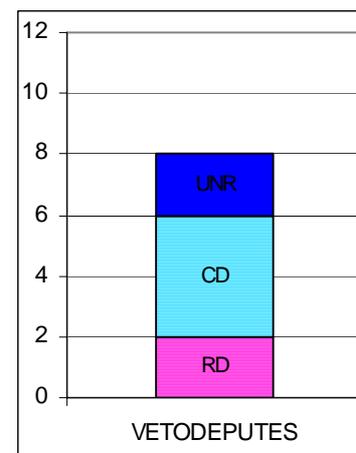
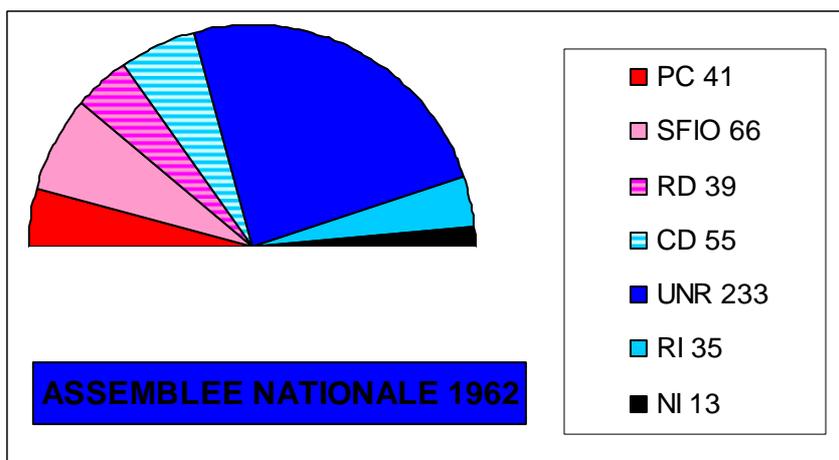
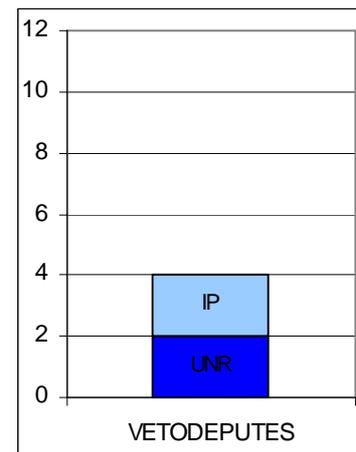
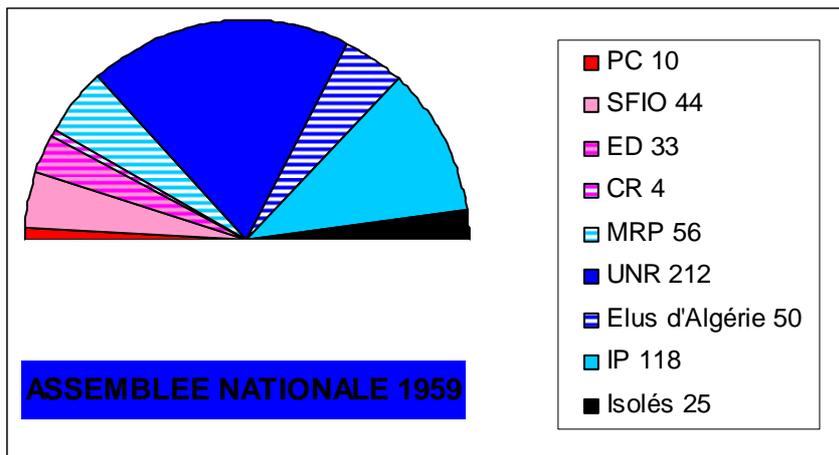


La Seconde Guerre Mondiale et la Résistance vont renouveler l'ensemble de la classe politique. Le Parti Communiste est le premier parti de France, il forme avec la SFIO* socialiste et le MRP* démocrate chrétien, le tripartisme jusqu'en 1947, avant d'être exclu du pouvoir pour son attitude révolutionnaire. A partir de 1947, la SFIO*, l'UDSR*, le MRP*, les Radicaux et les Paysans, forment la Troisième Force, ni Gaulliste ni Communiste, et dirigent le pays jusqu'en 1952, avant que la majorité ne se déplace vers la Centre Droit (Radicaux, MRP*, RI, CNIP et RPF*). En 1956 le Front Républicain voit la SFIO* réintégrer la majorité.

Figure 62 : Chambres et vétérinaires parlementaires de 1946 à 1967

[Tableaux en Annexe 15]



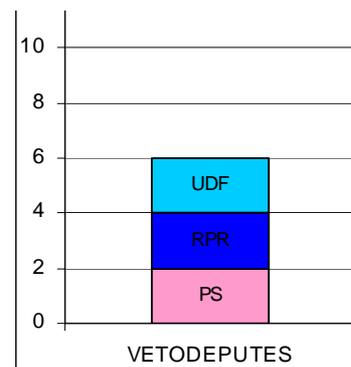
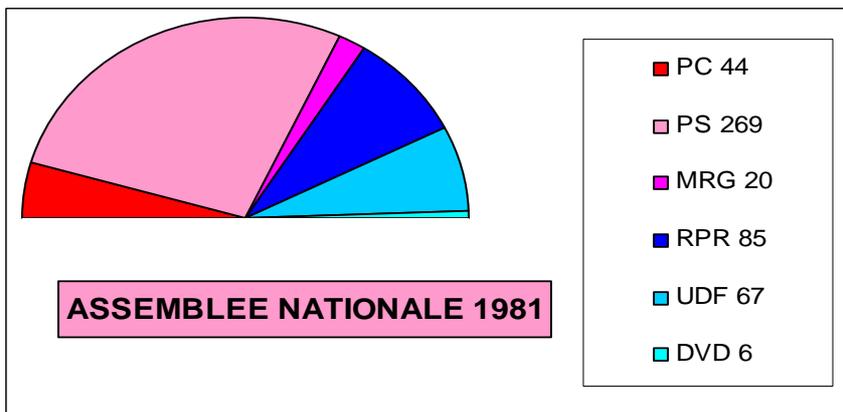
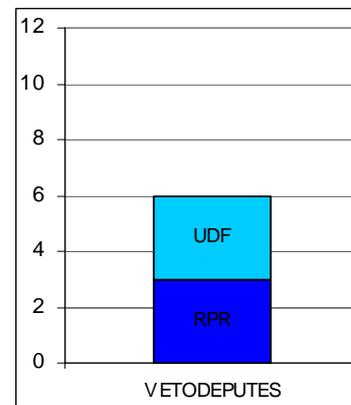
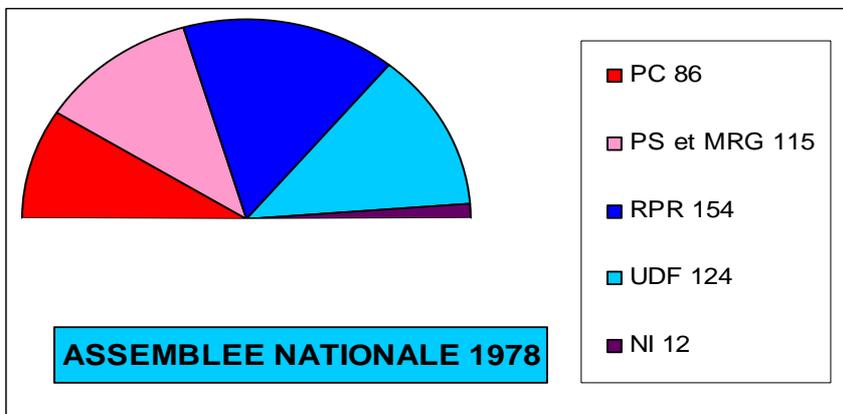
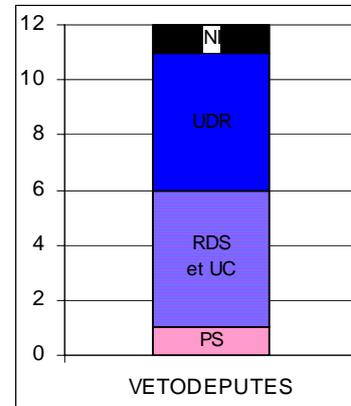
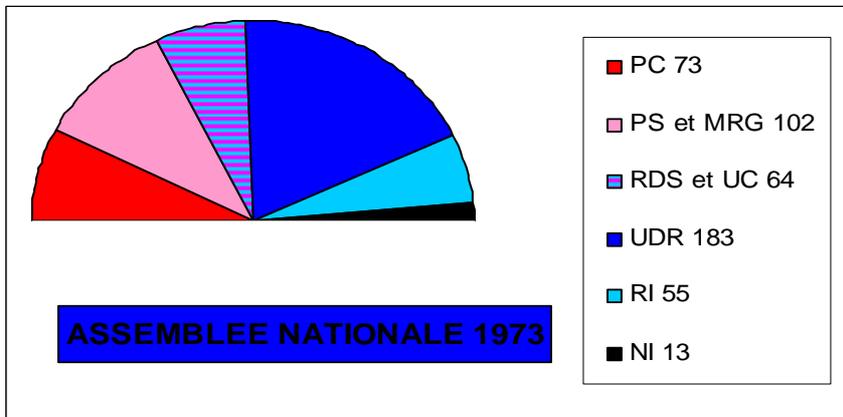
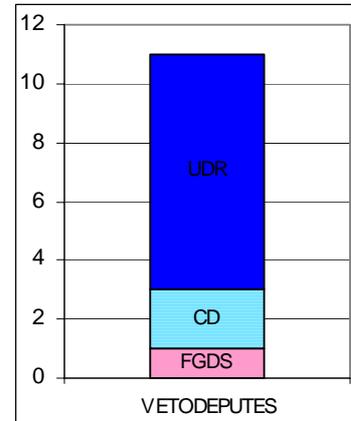
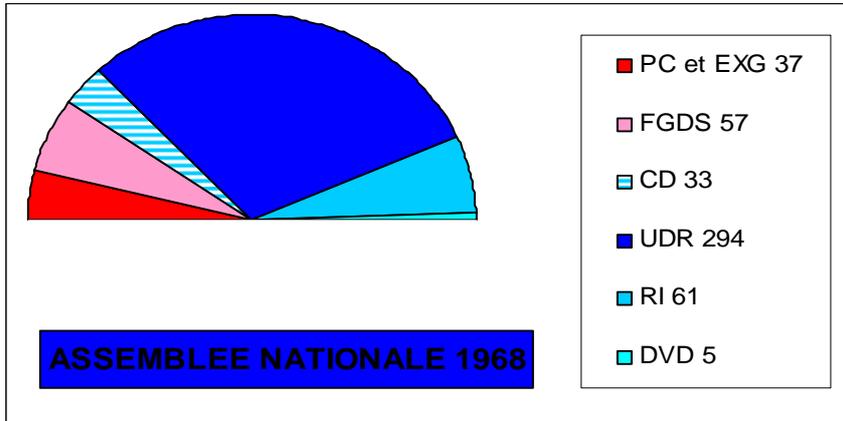


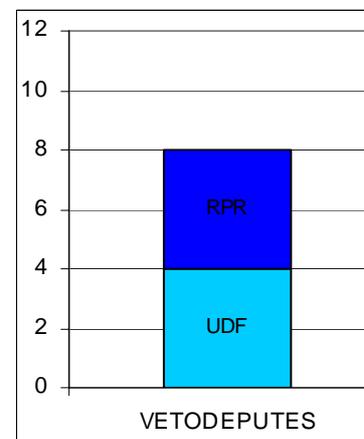
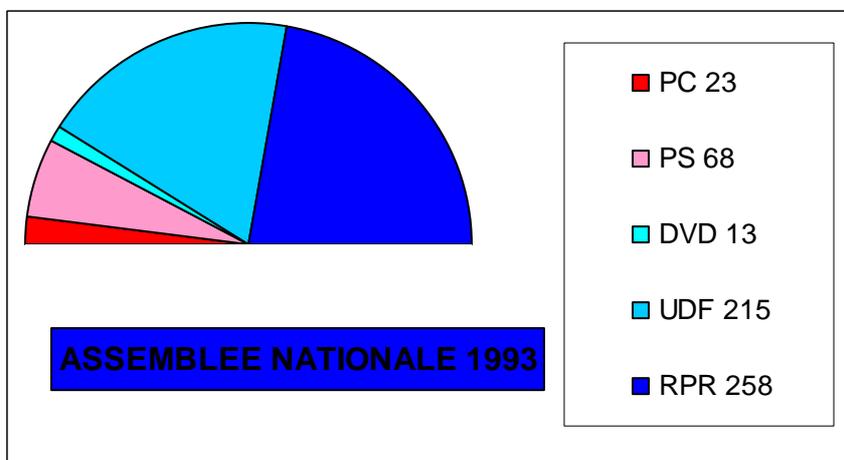
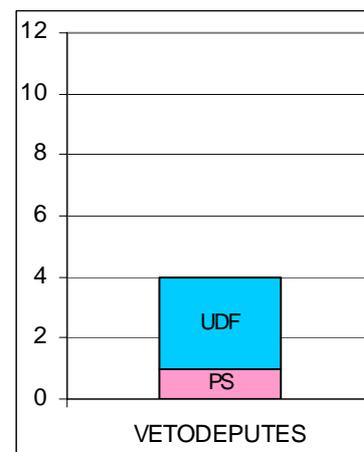
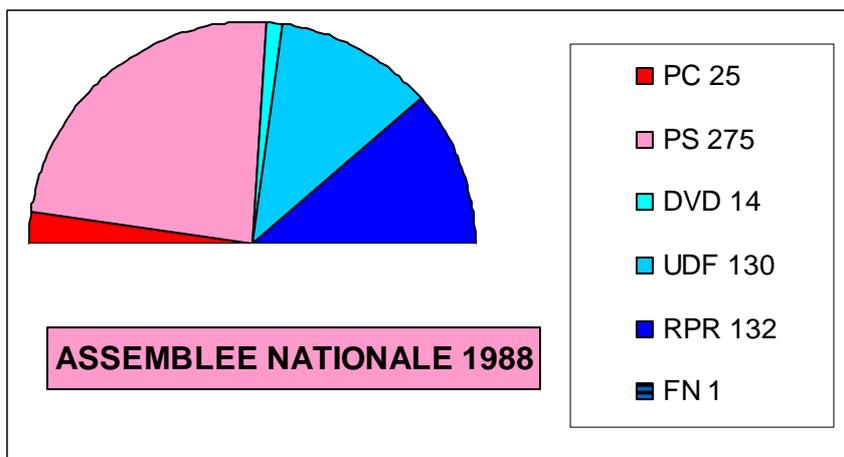
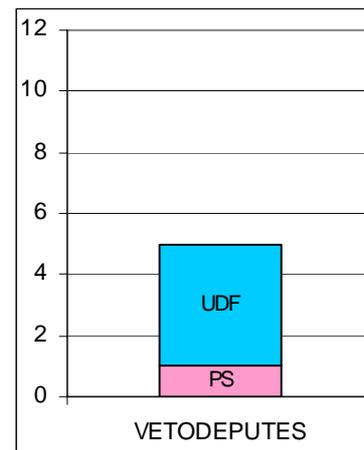
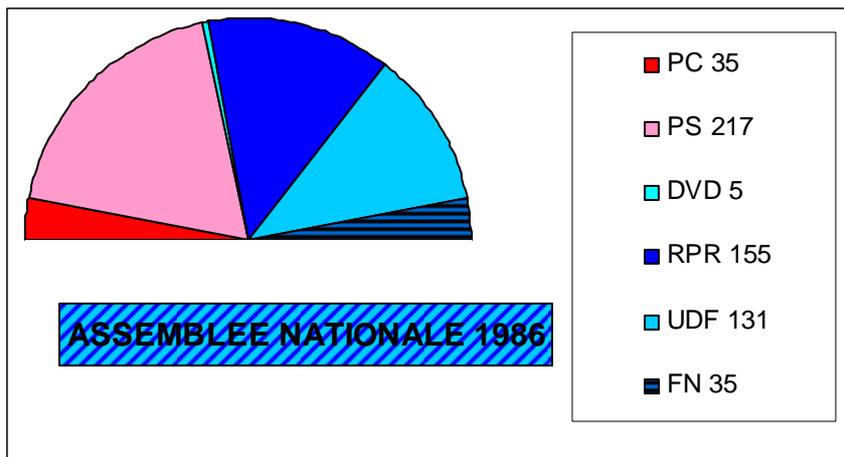
Pour la plupart issus de la Résistance, les vétérinaires députés de la IV^e République, rompent avec la tradition radicale de la profession et font, en 1946 de l'UDSR*, parti de la Résistance, le premier parti vétérinaire. En 1951, les députés vétérinaires passent de l'UDSR* au RPF* fondé en 1947 par le Général De Gaulle, il comptera 5 vétérinaires députés.

En 1958, le Général De Gaulle fonde la V^e République. Le pouvoir reste aux Gaullistes et aux Républicains jusqu'en 1981. Désormais les vétérinaires se situent à Droite sur l'échiquier politique, avec deux grandes tendances : l'une gaulliste et l'autre, issue du radicalisme au Centre.

Figure 63 : Chambres et vétérinaires parlementaires de 1968 à 1993

[Tableaux en Annexe 15]



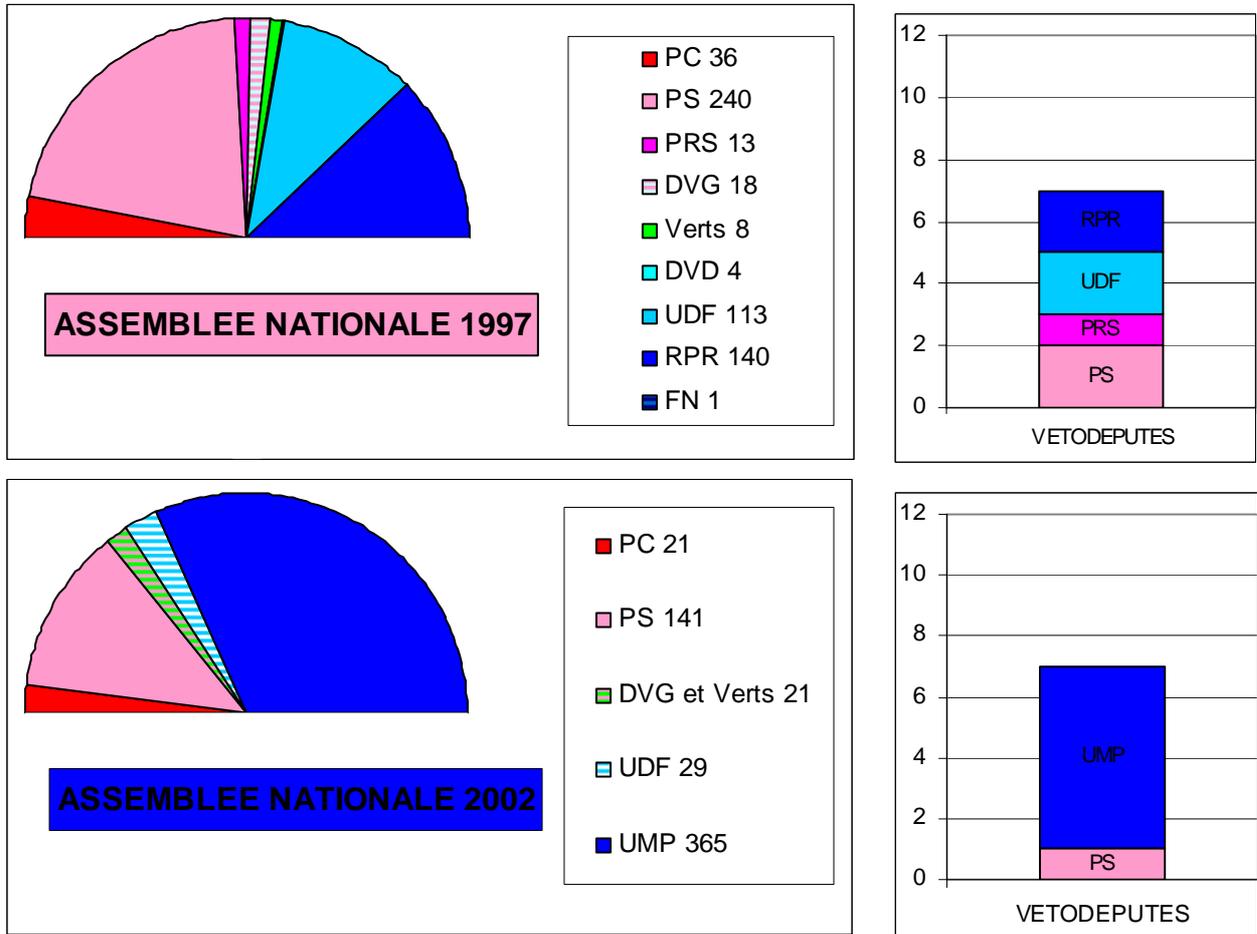


A partir de 1981, commence en France l'ère de l'alternance. A chaque nouvelle législature, un renversement de majorité voit, Socialistes d'un côté, et RPR*-UDF* de l'autre, se relayer au pouvoir.

La V^e Législature de la V^e République (1973 – 1978) voit 12 vétérinaires, un record, représenter leurs concitoyens au Palais Bourbon. En 1981, deux vétérinaires socialistes profitent de la vague rose et rejoignent, dans l'Hémicycle, quatre élus rescapés de la Droite. Il n'en reste pas moins vrai, que les députés vétérinaires sont majoritairement de Droite, et uniquement à l'UDF, pendant les années 80.

Figure 64 : Chambres et vétérinaires parlementaires de 1997 et 2002

[Tableaux en Annexe 15]



Si les députés vétérinaires continuent à se situer majoritairement à Droite, la couleur de l'Assemblée vient atténuer ce fait. Ainsi si huit députés vétérinaires sur huit en 1993 et six sur sept en 2002 sont de Droite, ils ne sont que quatre sur sept en 1997.

Pour conclure cette partie politique, on peut rappeler plusieurs faits marquants :
 Premièrement, initialement à Gauche, les députés vétérinaires ont glissé petit à petit vers la Droite.
 Deuxièmement, les députés vétérinaires ont été marqués par deux grands courants d'idées, le Radicalisme jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale et le Gaullisme ensuite.
 Troisièmement, ils ont couvert l'ensemble de la classe politique à l'exception des extrêmes.

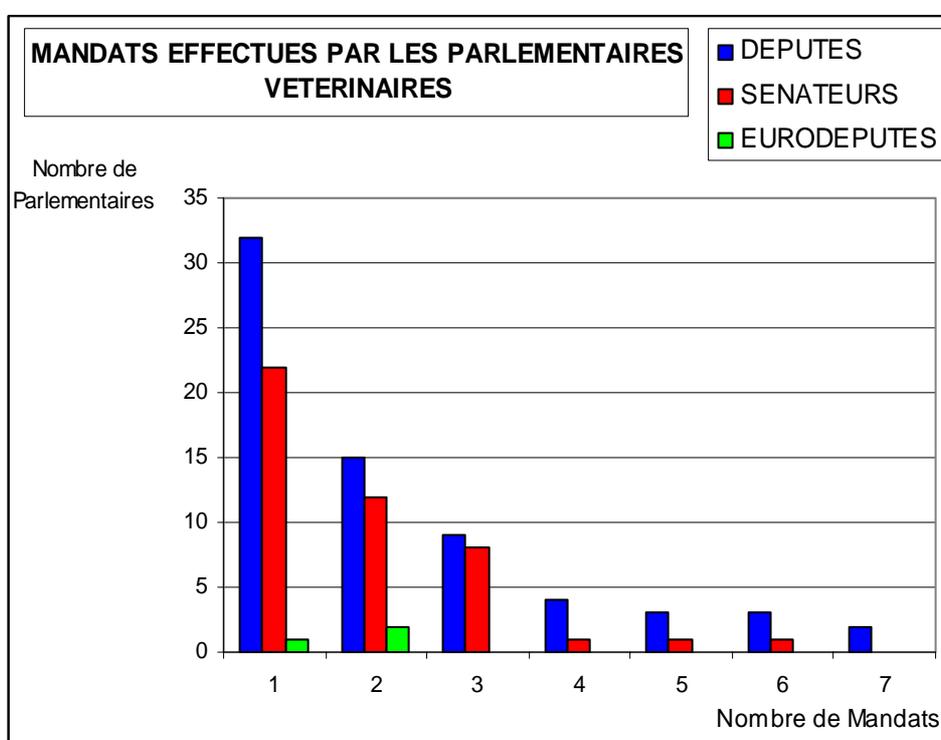
II.4.5. DUREE DE L'ENGAGEMENT

Si, pour un conseiller général ou un maire, la réélection, sans être acquise, est souvent de règle, la reconduction dans ses fonctions d'un élu national est beaucoup plus aléatoire. Ce n'est plus uniquement une affaire de personnes, la cote de popularité du gouvernement, ainsi que celle des partis joue un rôle fondamental.

Les graphiques qui suivent, donnent le nombre de mandats effectués par les députés, sénateurs et eurodéputés.

Figure 65 : Mandats effectués par les parlementaires vétérinaires

[Tableau en Annexe 16]



Plusieurs faits ressortent de ce graphique. D'abord, plus de la moitié des députés et sénateurs, malgré la longueur de ce dernier mandat, ont effectué au moins deux mandats.

Fouchier et Desanlis ont été élus députés à sept reprises, le premier de 1959 à 1986 dans les Deux-Sèvres et le second de 1972 à 1997 dans le Loir et Cher, il est vrai, aidés par les dissolutions de 1968, 1981 et 1988.

Duchet fut élu sénateur de Côte d'Or six fois entre 1947 et 1971, lui aussi aidé par les circonstances : une première élection pour un an au Conseil de la République en 1947, puis

des mandats interrompus par des postes ministériels. La V^e République met ensuite fin prématurément à un mandat, qu'il reconquiert pour trois ans et enfin pour neuf en 1962. Ainsi Ménard, sénateur des Deux Sèvres, avec cinq mandats, siège de 1957 à 1986 au Palais du Luxembourg soit 29 ans, contre 19 à Duchet.

Enfin le mandat européen est trop récent et trop restreint, pour que s'en dégage une tendance.

II.5. VETERINAIRES ET PROFESSIONS DE SANTE EN POLITIQUE

Nous comparons ici l'engagement des vétérinaires à celui des autres professionnels de la santé : médecins, pharmaciens et dentistes, et ceci principalement pour le Palais Bourbon et le Palais du Luxembourg. Nous verrons également leur position sur les grandes questions de société qui ont secoué la France depuis 1871. Nous verrons enfin, en dernier lieu mais rapidement, l'engagement des autres catégories socioprofessionnelles.

Cette partie s'appuie principalement sur l'ouvrage de J. Risse : « Les professions médicales en politique 1875 – 2002 ».

II.5.1. 1871-1914 : NAISSANCE ET CONSOLIDATION DE LA REPUBLIQUE (3) (17) (41) (50)

Après la chute du Second Empire en 1870, la toute nouvelle République naît dans le sang en écrasant l'insurrection pré-communiste de la Commune. Combien les professionnels de la santé sont-ils au Parlement, dans cette période qui voit la République s'imposer face à la Monarchie, avant d'être secouée par les affaires Boulanger, Panama et Dreyfus ?

Les graphiques qui suivent, présentent le nombre de médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires à la Chambre et au Sénat jusqu'à la Grande Guerre.

Figure 66 : Députés médecins pharmaciens dentistes et vétérinaires entre 1876 et 1914

[Tableaux en Annexe 17]

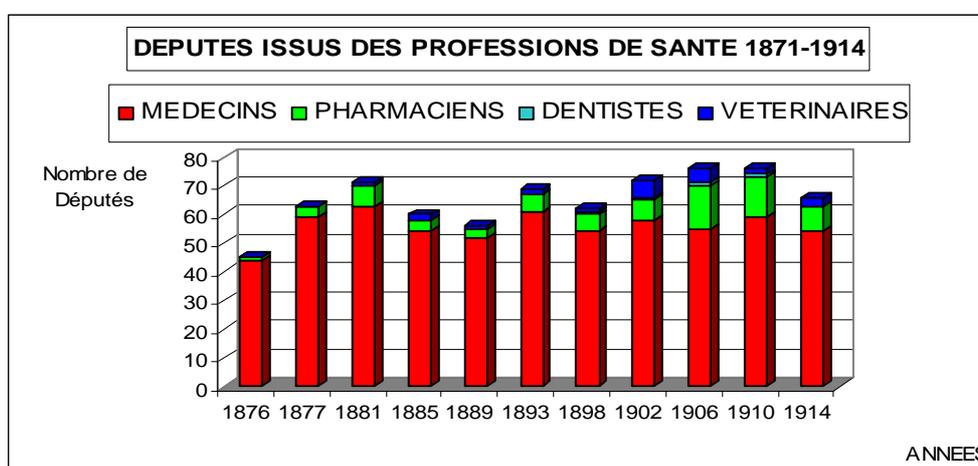
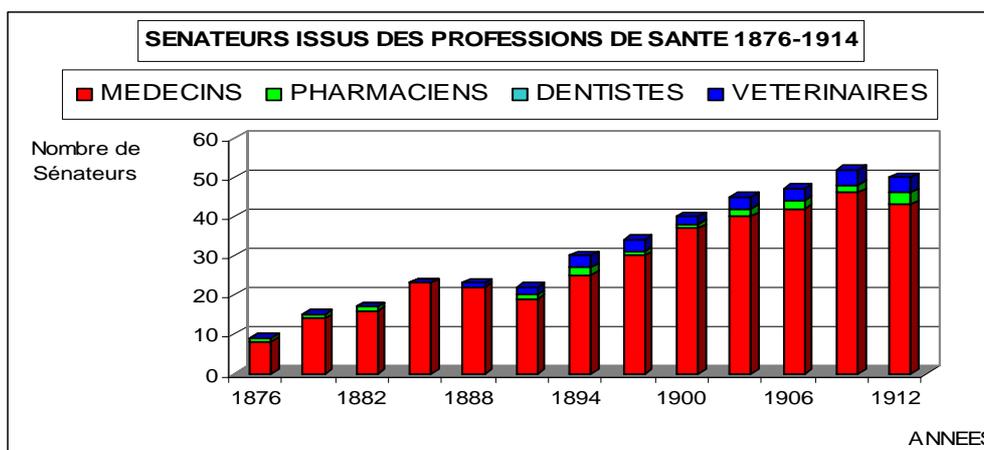


Figure 67 : Sénateurs médecins pharmaciens dentistes et vétérinaires entre 1876 et 1914 [Tableaux en Annexe 17]



Globalement la représentation des santards (terme employé par Risse pour qualifier les professionnels de la santé) au Parlement s'accroît jusqu'à la guerre. Ils investissent en premier la Chambre où leur nombre varie irrégulièrement entre 45 en 1876 et 76 en 1906 et 1910. Le Sénat ouvre plus difficilement ses portes mais voit leur nombre croître régulièrement passant de 9 en 1876 à 52 en 1910. En effet, la Chambre Haute, plus conservatrice, fait la part belle aux notables « Vieille France » que sont nobles et juristes.

Les médecins se taillent la part du lion avec l'immense majorité des santards parlementaires, entre 8 et 46 au Palais du Luxembourg et une cinquantaine au Palais Bourbon. Les pharmaciens siègent préférentiellement à la Chambre, où leur nombre atteint 15, un record, en 1906. Les vétérinaires ont une part encore plus modeste avec une représentation très réduite et variable, à la Chambre de 0 à 6, et au Sénat avec un maximum de 4 sénateurs en 1909. Quant aux dentistes, ils sont absents du Sénat et ne dépassent pas l'unité à la Chambre.

Entre 1871 et 1888, la grande majorité de ces élus est républicaine ; 100 des 117 députés et 30 des 37 sénateurs. Sur la même période 56% des parlementaires de la santé sont élus pour la première fois avant 50 ans, et seulement 20% après 60!

Entre 1889 et 1914, deux tiers des santards sont de Gauche, principalement Radicaux, et 80% sont élus pour la première fois avant 55 ans.

Comment tous ces élus ont-ils réagi face aux grandes questions de société de l'époque ?

L'école publique laïque gratuite et obligatoire de Jules Ferry naît à travers plusieurs lois entre 1880 et 1882. Médecins, pharmaciens et vétérinaires les votèrent à la quasi unanimité.

Les lois sociales sur l'interdiction du travail des enfants de moins de 12 ans, sur l'interdiction du travail de nuit pour les hommes de moins de 16 ans et les femmes de moins de 21 et sur la limitation du temps de travail à 12 heures par jour, sont votées en 1874, puis améliorées en 1892 et 1893. Les santards, non seulement les soutiennent mais en plus pour trois d'entre eux, trois médecins, les proposent et les défendent à la Chambre.

L'affaire Boulanger, du nom de ce général populiste et nationaliste, menaçant la stabilité républicaine, s'achève en 1889 à la Chambre ; celle-ci vote les poursuites. Le général s'exile puis se suicide à Bruxelles. La grande majorité des santards, 38, vote pour les poursuites, 9 se prononcent contre et 4 s'abstiennent.

L'idée coloniale provoque, elle aussi en cette fin de XIX^e siècle, un grand nombre de joutes verbales entre partisans, dont Ferry, et opposants, regroupés autour de Clemenceau. Les parlementaires issus des professions de santé dans leur majorité font partie des colonialistes.

En 1892, les parlementaires médecins obtiennent que l'exercice de la médecine soit réglementé ; seuls les diplômés des facultés de médecine françaises sont aptes à exercer l'art d'Hippocrate. La réglementation des exercices dentaires et pharmaceutiques suit. Les vétérinaires devront attendre 1938 pour voir leur art réservé aux diplômés d'Alfort, Lyon et Toulouse.

L'affaire Dreyfus secoue la France de 1898 à 1906. La condamnation aux travaux forcés pour haute trahison et espionnage, en 1894, du capitaine Dreyfus, est remise en question en 1898, lorsque des soupçons apparaissent sur l'équité du procès. Désormais la France se scinde en deux camps, qui s'entredéchirent. Les dreyfusards soutiennent le capitaine et la primauté de la justice sur la raison d'Etat, tandis que les anti-dreyfusards préfèrent la raison d'Etat sur les droits individuels. Les santards ne font pas exception à la règle, une moitié dans un camp, l'autre en face, même si, deux médecins, Combe et Clemenceau, seront parmi les principaux défenseurs de Dreyfus, le premier, en lançant la révision du procès et le second en offrant la première page de son journal « l'Aurore » à Zola.

Enfin la question des rapports entre l'Eglise et l'Etat constitue la dernière crise, que dut subir la jeune République. Elle est le fait d'un médecin, le premier à diriger un gouvernement, Emile Combe, étiqueté Gauche Démocratique. Le « petit père Combe » devient Président du Conseil en 1902 et gouverne la France d'une main de fer jusqu'en 1905. Son ministère est marqué par un anticléricalisme exacerbé. Il commence par lutter contre les congrégations, revenant sur la promesse de son prédécesseur en interdisant la plupart de celles nées avant la loi sur les Associations, dite Loi 1901. Devant les protestations du Vatican, il rappelle son ambassadeur à Rome. Il fait ensuite fermer une grande partie des écoles confessionnelles, revenant sur la loi Falloux, avant de décider de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ses réformes soulèvent une vague de mécontentement sans pareil, voyant des villages et des quartiers entiers se dresser face aux forces de l'ordre. Des militaires démissionnent pour ne pas expulser les religieux. Il organise alors une véritable chasse aux sorcières dans l'administration et l'armée, stoppant la carrière des fonctionnaires catholiques. Pour beaucoup, y compris dans sa majorité, il est allé trop loin ; Clemenceau pourtant laïc et anticlérical dénonce son « jésuitisme retourné ». Combe doit démissionner. Dans cette crise, les santards du Parlement s'avèrent de fidèles partisans et soutien du Petit Père Combe. Alors que la Chambre vote à 60% la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ils la soutiennent à 80%.

On compte, avant la Grande Guerre, 14 santards, 14 médecins, promus ministres, dont Combe, Clemenceau et Dubief à l'Intérieur.

Combe reste le seul santard Président du Conseil jusqu'à la nomination de Georges Clemenceau en 1906. Ce dernier, médecin vendéen, anticlérical et radical, commence sa carrière politique en 1871 ; à l'origine de la chute des ministères Gambetta, Ferry, Freycinet, ou encore Combe...il ne devient Président du Conseil qu'en 1906 et pour seulement trois mois. Ce n'est qu'en 1917, qu'il est rappelé à la tête du gouvernement. Son charisme joue alors un rôle capital dans le maintien du moral de la population et des troupes. Le « Tigre » ou encore le « Père la Victoire » dirige la France jusqu'en 1920. Après l'armistice de 1918, c'est lui qui négocie au nom de la France le Traité de Versailles et signe la paix avec l'Allemagne.

II.5.2. 1920–1940 : L'APOGEE DU RADICALISME (3) (41) (50)

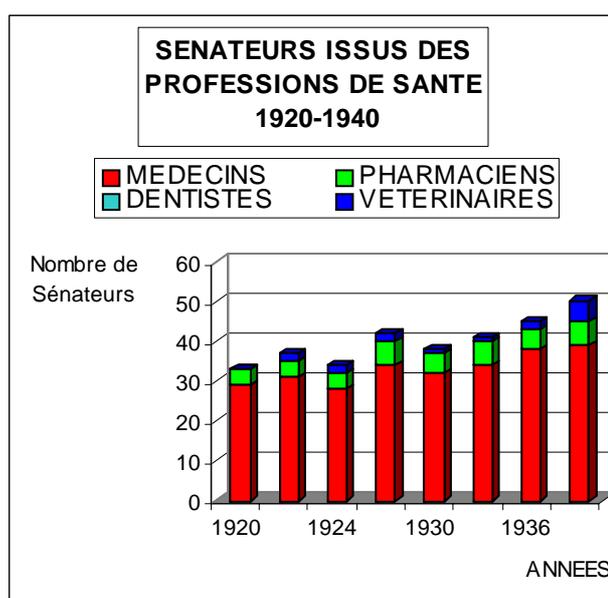
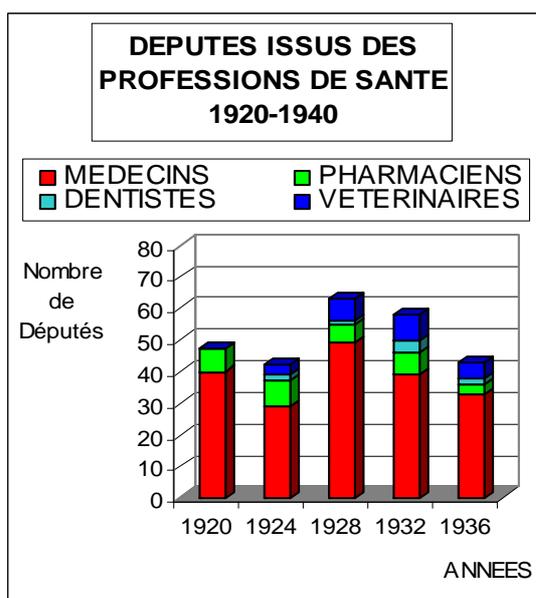
La guerre achevée, les lendemains qui chantent sont de courte durée. La crise économique structurelle plonge le Monde dans le marasme politique. La démocratie est menacée partout en Europe. Mussolini installe le fascisme en Italie, Staline remplace Lénine en Russie soviétique, Hitler triomphe en Allemagne et Franco sort victorieux de la Guerre d'Espagne.

En France, après des années 20 dominées par les Républicains, désormais à Droite, la Gauche se ressaisit autour de la SFIC* de la SFIO* et des Radicaux. Elle forme le Cartel des Gauches, puis en 1936 le Front Populaire. C'est l'époque de la lutte des classes et des congés payés ; le communisme, soufflé depuis la Russie soviétique, s'érige en parti des travailleurs.

Que deviennent les professions de santé au Parlement ?

Figures 68 & 69 : Députés et sénateurs issus des professions de santé entre 1920 et 1940

[Tableaux en Annexe 17]



La guerre donne un coup d'arrêt à la progression des santards en politique. De plus de 60 à la Chambre et près de 50 au Sénat en 1914, on passe respectivement à 47 et 33 en 1920. Leur représentation va reprendre lentement sa croissance mais sans jamais atteindre les records d'avant guerre. Le Sénat de 1939 en accueille 50, soit deux de moins qu'en 1909 et la Chambre de 1928, loin des 76 de 1902 et 1906 n'en compte que 63. Comme avant la Grande Guerre, les médecins forment le gros des professions de santé, pharmaciens et vétérinaires

désormais bien enracinés au Parlement, ne constituent qu'une force d'appoint. Les dentistes sont 4 en 1932 au Palais Bourbon ; les portes du Sénat leur restent toujours closes.

L'Entre Deux Guerre voit les santards se répartir sur tout l'échiquier politique avec il est vrai une représentation plus forte dans les partis de Gauche. En effet 46% sont radicaux et 13.3% socialistes. 70% d'entre eux sont élus pour la première fois avant 55 ans et 75% n'effectuent qu'un ou deux mandats.

Comme pour la période 1870-1914, les bastions peu christianisés et radicaux du Sud Ouest et du Centre fournissent les principaux contingents des santards du Parlement.

Désormais, et plus qu'auparavant, la politique s'organise autour des partis. Les parlementaires suivent les consignes de vote et les surprises sont rares. Ainsi les grandes lois sociales de 1936, accordant la journée de 40 heures - très théorique puisque seulement appliquée à partir de 1968 - et les 15 jours de congés payés, voient les santards du Front Populaire, c'est-à-dire un peu plus de la moitié des parlementaires issus des professions de santé, voter pour.

Au contraire, les lois sur les assurances sociales, proposées par le gouvernement de Droite de Poincaré, d'abord votées à la quasi unanimité en 1928, juste avant la séparation de la Chambre, entraînent un véritable tollé de la part des médecins. En effet, lorsqu'en 1930, Tardieu décide d'appliquer la loi, les médecins s'insurgent contre la mort de la médecine libérale, le patronat contre l'augmentation des charges sociales et les syndicats contre les prélèvements sur les salaires. Cette réforme venant d'Allemagne ne pouvait être que mauvaise. Il faut alors toute l'abnégation d'André Tardieu, pour obtenir un vote définitif du Parlement. La loi, amendée, réduite, n'est pas parfaite mais constitue un progrès considérable en attendant les grandes lois sociales de 1945. Dans ce climat d'opposition systématique, les santards se divisent en deux camps à peu près égaux : les uns corporatistes, craignant la mort de la médecine libérale et les autres, plus humanistes rêvant d'un système de retraite par répartition, de sécurité sociale, de protection pour les femmes en couches, les enfants et les vieillards.

Enfin, un dernier sujet brûlant voit le Parlement saborder la III^e République et donner les clés de la France au Maréchal Pétain. En pleine débâcle, le pouvoir vacille, le gouvernement et le Parlement déplacent la capitale à Bordeaux. C'est sur la Garonne que l'avenir de la France se joue. Paul Reynaud, alors Président du Conseil, veut transporter le

pouvoir à Alger et continuer la guerre depuis l'Afrique du Nord, avec l'immense réservoir en hommes, matériels, matières premières et territoires des colonies. Si l'armée de terre est décimée, la marine possède encore la plus grande flotte de guerre du monde... Mais finalement lâché par une partie de son gouvernement, il démissionne. Le Maréchal Pétain, héros de Verdun, est alors nommé Président du Conseil, il choisit l'armistice puis demande les pleins pouvoirs. Le 10 juillet 1940, à Vichy, le Parlement accède à sa demande et les lui donne par 659 voix pour, soit 88% et 80 contre. La III^e République est morte, le Parlement est congédié. Les parlementaires des professions de santé accordent eux aussi, dans leur majorité, les pleins pouvoirs à Pétain ; 51 votent pour, soit près de 80% et 12 contre. 26 sont absents ou s'abstiennent.

L'Entre Deux Guerres voit 13 santards, 12 médecins et un dentiste, entrer au gouvernement. Durand est ministre de l'Instruction Publique de 1929 à 1930, après avoir été ministre de l'Intérieur en 1926. Marquet, dentiste, reprend ce ministère en 1940, juste avant l'attribution des pleins pouvoirs à Pétain.

II.5.3. 1940-1958 : LA GUERRE, LA RESISTANCE ET LA REPUBLIQUE DES PARTIS (3) (12) (41) (50)

Le Général De Gaulle, refusant la défaite, lance son célèbre appel du 18 juin en 1940. Aidé par l'Angleterre, il organise la France Libre sous deux formes. Dans les colonies, il utilise l'AEF, ralliée dès 1940, comme base de lancement à la reconquête de l'Empire et crée les Forces Françaises de l'Extérieur, FFE, véritable armée régulière combattant aux côtés des alliés. En métropole, il organise la Résistance à l'occupant et au régime de Vichy. Les Forces Françaises de l'Intérieur, FFI, procèdent par sabotages et attentats contre l'ennemi.

Forts de leur connaissance des campagnes, de leurs connaissances médicales en cas d'urgence au combat, et « d'ausweis » leur permettant de circuler jour et nuit, un grand nombre de médecins et de vétérinaires entreront dans la Résistance. C'est notamment le cas de Marcel Petit, vétérinaire et Directeur de l'Ecole Vétérinaire de Toulouse, ou encore de Pierre Robin et de ses fils, tous trois vétérinaires.

La collaboration compte aussi dans ses rangs des santards. Ainsi, un vétérinaire est président départemental du Rassemblement National Populaire de Marcel Déat, tandis qu'un autre est trésorier national du Parti Populaire Français, parti fascisant de Doriot, depuis 1938 et devient milicien en 1943. Vichy sert également les intérêts corporatistes des santards en créant l'Ordre des médecins et celui des vétérinaires en 1942.

Des professionnels de la santé en poste dans les colonies, s'engagent dans les Forces Françaises de l'Extérieur. Ainsi Maurice Bayrou, un des trois vétérinaires Compagnon de la Libération, fait partie des premiers compagnons de Koenig.

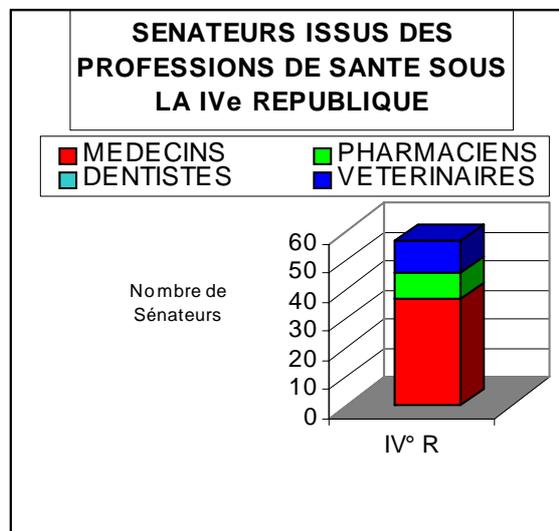
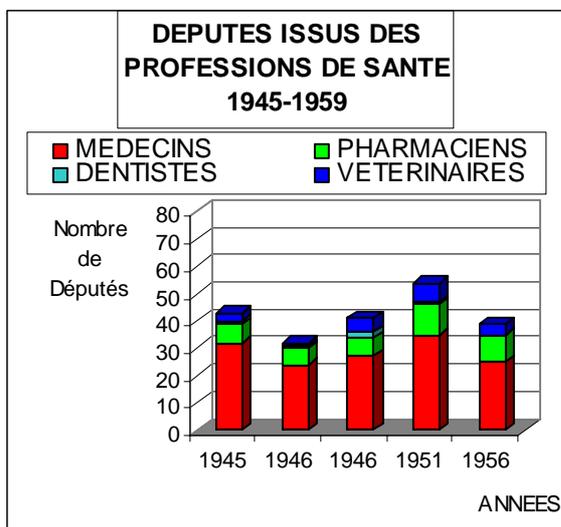
Enfin Henri Queuille, médecin originaire de Corrèze, ancien de la III^e République entre au Comité de Libération National en 1943, dont il devient président par intérim. Lorsqu'en 1944 le CLN** prend le nom de Gouvernement Provisoire de la République Française, il conserve son poste.

A la Libération, la démocratie est rétablie en même temps que la République. Un premier referendum met fin à la III^e République à l'automne 1945. Une première Constituante est élue ; elle reconduit le Général De Gaulle dans ses fonctions de chef du gouvernement. En janvier 1946, le Général en désaccord avec cette dernière, démissionne. Il a, en moins d'un an, réformé la France de fond en comble, nationalisations, retraite, sécurité sociale, droit de vote des femmes...Le projet de constitution instituant une Chambre unique et toute puissante, de type soviétique suprême, est repoussé par un nouveau referendum. Une seconde Constituante est élue et prépare un projet plus mesuré, où l'Assemblée Nationale conserve un pouvoir gigantesque. La constitution est acceptée par referendum, malgré les appels du Général De Gaulle en faveur du Non. La IV^e République, régime de type parlementaire, devient vite ingouvernable. Les retournements d'alliance renversent les gouvernements aussi vite qu'ils les créent, c'est la République des partis.

Après trois ans de difficultés, la France entre avec retard dans les Trente Glorieuses. La croissance est à son maximum, la Guerre Froide coupe le monde en deux ; un Français sur trois se reconnaît dans les idées du PCF*, qui atteint son apogée ; la France vit perpétuellement dans l'agitation sociale maintenue depuis Moscou. Les grèves et manifestations sont réprimées par la force.

La représentation des santards reste, pendant la IV^e République, relativement modeste, puisque elle est même plutôt globalement inférieure à celle de l'Entre Deux Guerres.

Figures 70 & 71 : Députés et sénateurs issus des professions de santé sous la IV^e République [Tableaux en Annexe 17]



Encore une fois les médecins représentent la plus grosse partie des santards ; et ce sont justement eux, qui, de par la baisse de leur effectif parlementaire, entraînent la baisse de celui des santards. Pharmaciens et vétérinaires maintiennent globalement leur nombre de représentants dans les deux Chambres. Les dentistes ne percent toujours pas.

Comme pour la période 1920-1940, les députés issus des professions de santé couvrent tout l'échiquier politique. 20% sont assis sur les bancs socialo-communistes, un peu plus de 20% au Centre chez les Radicaux et à l'UDSR*, 14% au MRP* des démocrates chrétiens, 12% au RPF* et 10% aux Indépendants et Paysans.

En 1951, 75% ont moins de 55 ans ; il est vrai que la guerre et la Résistance ont sérieusement renouvelé les cadres du Palais Bourbon. C'est à peu près la même chose au Conseil de la République, puisque 77% des sénateurs ont moins de 60 ans à leur première élection.

Si au Parlement, les professions de santé voient leur place se réduire, le gouvernement s'ouvre plus largement à elles. Près d'une quinzaine de santards, dont trois vétérinaires et un pharmacien, siègent dans au moins un gouvernement : un ministre d'Etat Roclore, un ministre de l'Intérieur, Brune, vétérinaire dont nous reparlerons, deux ministres

de la Santé, Ségelle et Arthaud, ce dernier étant pharmacien et communiste. Il est vrai que la IV^e République, de par son instabilité, crée un nombre considérable de ministres. Enfin Henri Queuille, dont nous avons déjà parlé plus haut, accède par trois fois à la Présidence du Conseil, en 1948 en 1950 et en 1951. Lors de son premier ministère 1948-1949, il prend une place dont personne ne veut et tient 13 mois. Seul Mollet fera mieux dans cette république instable. Ecrasé entre le RPF* du Général De Gaulle et le PC* de Thorez inféodé à Moscou, il réussit l'impensable : en reculant les cantonales et en interdisant aux préfets de se rendre aux réunions politiques tenues par De Gaulle, il réduit l'influence du parti gaulliste. En changeant le mode de scrutin des élections au Conseil de la République, en réprimant les grèves insurrectionnelles des mineurs par la force et en participant au pont aérien pour la défense de Berlin en 1949, il donne une claque aux communistes. En 1950, son second ministère, ne dure que trois jours. Enfin en 1951, lors du troisième ministère, qui tient cinq mois, il fait voter la loi sur les apparentements. Cette dernière a pour effet de réduire considérablement la place au Palais Bourbon du RPF* et du PC*.

Henri Queuille, ce Radical qui appartient au club très fermé des parlementaires ayant siégé au Palais Bourbon de 1914 à 1958 sans autre interruption qu'entre 1940 et 1946, reste le troisième et dernier santard à avoir occupé l'Hôtel Matignon...

II.5.4. 1958-2004 : LA REPUBLIQUE GAULLISTE ET L'ALTERNANCE

(3) (8) (9) (25) (41)

La Guerre d'Algérie entraîne une crise politique majeure. Le Président de la République, René Coty, devant la vacance du pouvoir et la création d'un comité de salut public à Alger, nomme le Général De Gaulle Président du Conseil. Ce dernier demande au Parlement de mettre un terme à la IV^e République. Une commission de spécialistes et de parlementaires rédige un projet de constitution, accepté par referendum. La V^e République est née. Régime de type semi-présidentiel, elle accorde un grand pouvoir au gouvernement et au Président de la République, chef de l'Exécutif, bientôt élu au SUD**. Ce dernier devient la clé de voûte du régime. De 1958 à 1974, le Gaullisme triomphant dirige la France sans partage ; la décolonisation est achevée ; l'économie est florissante et la France est de retour au niveau international aussi bien militairement que politiquement. La crise de mai 1968 ébranle le pouvoir et accorde finalement au Général De Gaulle sa dernière et plus écrasante victoire.

En 1974, Giscard dirige une coalition où les Gaullistes ne sont que les alliés des Républicains au pouvoir. Les deux chocs pétroliers et l'usure du pouvoir ont raison de la Droite qui est battue aux Présidentielles de 1981. Le nouveau Président de la République, le socialiste François Mitterrand, appuyé par le PCF* fait prendre un virage à Gauche à la France avec une série de nationalisations, une économie planifiée et une augmentation des prélèvements obligatoires. Depuis, aucune majorité à l'Assemblée Nationale ne sera reconduite.

Enfin, et ce depuis l'Après-guerre, la France se lance dans l'aventure européenne. Elle forme, avec l'Allemagne, le couple moteur de l'union du vieux continent.

Les professions de santé au Parlement voient s'ouvrir avec la V^e République, le nouvel âge d'or de leur présence au Parlement.

Figure 72 : Députés issus des professions de santé entre 1959 et 2002

[Tableaux en Annexe 17]

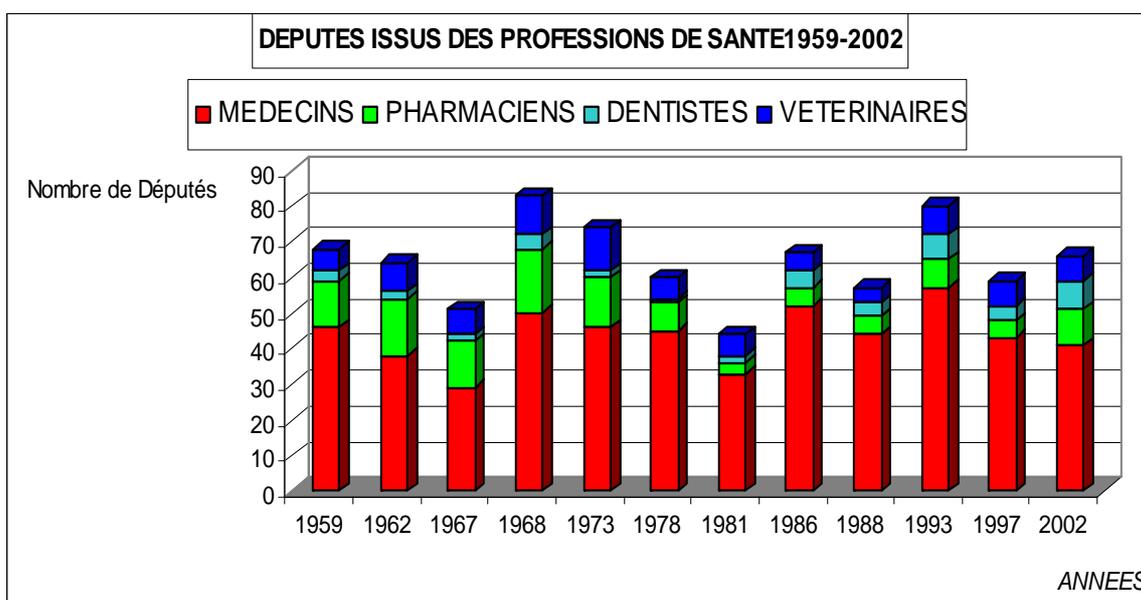
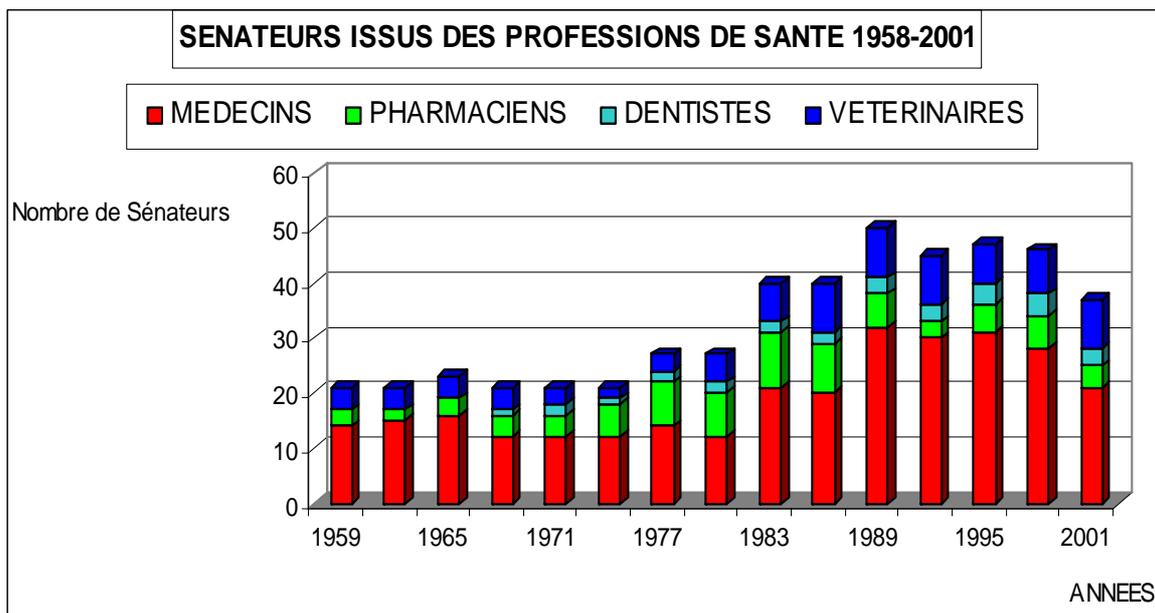


Figure 73 : Sénateurs issus des professions de santé entre 1959 et 2002

[Tableaux en Annexe 17]



La représentation des professions de santé au Palais Bourbon varie au cours de la V^e République entre 83 en 1968 et 44 en 1981, juste après l'arrivée de la Gauche au pouvoir. La Chambre de 1968, l'une des plus à Droite de l'Histoire, est la Chambre comptant le plus de santards, toute époque confondue, juste devant celle de 1993 avec 80 députés santards, elle aussi très à Droite. Au Sénat le nombre de santards varie entre 21 au début de la V^e République et 50 en 1989. Le record de 1909, avec 52 sénateurs issus des professions de santé n'est toujours pas battu. Le Sénat de 1989 comme ceux de 1939 et 1912 n'en compte que 50.

A l'intérieur des santards parlementaires, les médecins conservent la majorité mais voient leur proportion se réduire au profit des trois autres catégories. Ainsi pharmaciens et vétérinaires font souvent jeu égal, entre 5 et 15 représentants dans chacune des deux assemblées. Les dentistes, quant à eux, maintiennent désormais une représentation, certes réduite, mais constante aux deux chambres.

Pendant cette période, près d'un parlementaire sur deux est gaulliste, un quart centriste et un quart socialiste. Les extrêmes ne comptent que 8 santards, 4 pour le PC* - 3 médecins et un pharmacien- et 4 pour le FN* - deux médecins et deux dentistes.

75% des santards sont élus pour la première fois avant 55 ans et 50% prolongent leur carrière nationale au delà d'un mandat. Si les pharmaciens et les vétérinaires sont élus préférentiellement en milieu rural, ce n'est plus le cas des médecins.

En 1974, le gouvernement de Jacques Chirac, alors premier ministre décide de légaliser l'avortement. Ce sujet brûlant divise la société et la communauté des professionnels de la santé. L'Assemblée vote la réforme par 284 Pour, soit près de 80%, 189 Contre et 17 Abstentions. 29 santards soutiennent la réforme et 27 votent contre, soit près de la moitié. Il faut remarquer, que sur ce sujet l'opposition PS* PC* vote à l'unanimité pour, tandis que l'UNR* gaulliste de la majorité vote contre son gouvernement.

En 1981, la Gauche au pouvoir propose l'abolition de la peine de mort. L'Assemblée vote l'abolition, tout comme 24 santards sur 34. Bizet, vétérinaire de profession fait partie des intervenants ; il défend, sans succès, le maintien de la peine de mort pour les crimes les plus graves.

Lorsque de son retour aux affaires, entre 1997 et 2002, la Gauche propose en 1999 l'adoption du PACS**, contrat proche du mariage destiné entre autre aux homosexuels, la question fait débat au sein de chaque camp mais finalement, la logique des partis l'emporte ; tous les santards de Gauche votent Pour et tous ceux de Droite, à l'exception d'un, votent Contre.

Près d'une trentaine de santards reçoivent au cours de cette période -1958 – 2004- un ministère. Elisabeth Hubert, Jean-François Mattei et Philippe Douste-Blazy, ont en charge le ministère de la santé à leur passage dans le gouvernement, tandis que Michèle Barzach, Léon Schwarzenberg et Bernard Kouchner héritent du même ministère mais sous la tutelle d'un autre ministre, ils ne sont que ministres délégués. Aucun santard ne se voit attribuer un ministère clé. Pourtant, on peut penser que l'avenir sera plus souriant pour les professionnels de la santé au gouvernement. En effet Philippe Douste-Blazy, Bernard Kouchner ou encore François Patriat peuvent croire en un avenir plus glorieux, chacun dans leur camp.

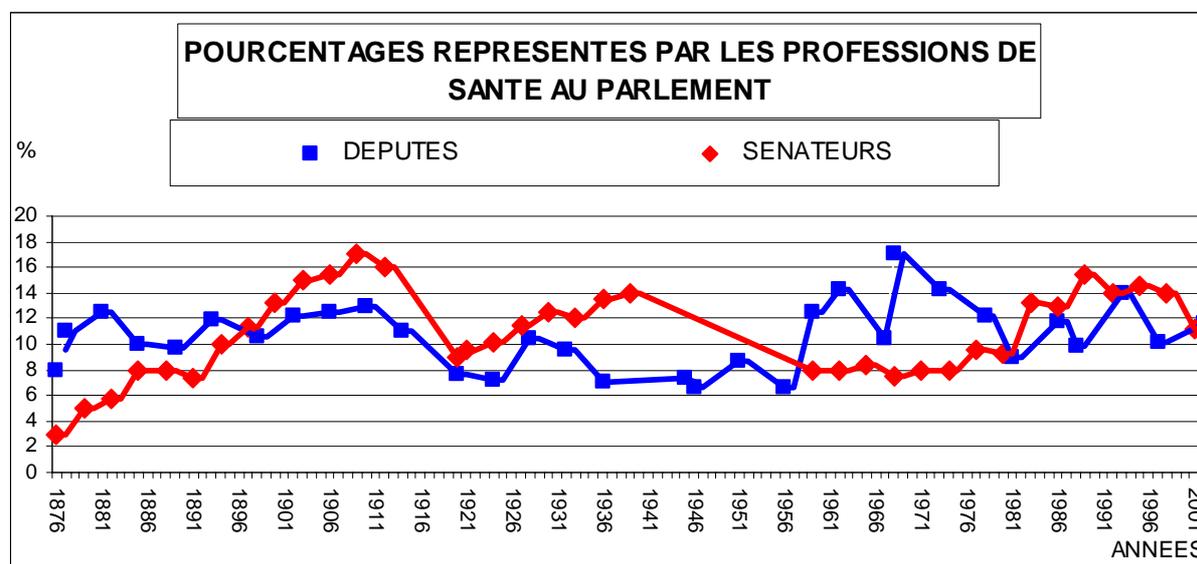
II.5.5. LES SANTARDS ET LES AUTRES PROFESSIONS (2) (41) (8) (9)

Au début de la III^e République les hommes de loi, avocats ou notaires, détiennent à la Constituante, 40% des sièges, tandis que la noblesse en occupe 30%. Ces deux catégories dominent d'ailleurs largement toutes les assemblées, Chambre, Sénat ou Conseils Généraux jusqu'en 1880. Il ne reste donc qu'une place réduite pour les autres professions. Ainsi dans les conseils généraux, et jusqu'en 1880, nobles et propriétaires terriens représentent la première catégorie socioprofessionnelle, devant les juristes. La santé arrive en troisième position, avec presque exclusivement des médecins. Ces derniers sont près de 200 dans les conseils généraux de France en 1871.

Si la noblesse ne cesse de voir son influence diminuer dans la nouvelle république, les juristes, eux, maintiennent leur représentation au plus haut et s'imposent définitivement comme la catégorie socioprofessionnelle la mieux représentée sous la III^e République.

Voyons maintenant la place que les santards occupent au Parlement.

Figure 74 : Les santards au Parlement depuis 1871 [Tableaux en Annexe 17]



Les santards, dans leur globalité occupent environ, depuis 1870, 10% des sièges des deux chambres.

Le début du XX^e Siècle, reste pour les professionnels de la santé, l'apogée de leur représentation au Parlement. Ils représentent près de 18% des sénateurs, un record, et 12.9% des députés en 1909-1910.

Dans les conseils généraux, entre 1880 et 1914, ce sont les juristes, notaires en tête, qui arrivent en première position parmi les catégories socio-professionnelles, tandis que les professions de santé, toujours très largement dominées par les médecins, font jeu égal avec les propriétaires terriens et les négociants.

La IV^e République fait, comme la III^e, la part belle aux juristes, mais permet, grâce, notamment à la Résistance, un renouvellement des cadres et une diversification des catégories socio-professionnelles au Parlement. Les fonctionnaires commencent à prendre une place non négligeable dans les assemblées. Ce renouvellement n'est pas très favorable aux santards, qui passent en dessous des 10% et évoluent entre 6 et 8%.

Au conseil général, sur la période 1945-1970, 12% des élus sont médecins et 4% vétérinaires. Les pharmaciens obtiennent, comme depuis 1870, approximativement les mêmes scores que les vétérinaires.

Un nouvel âge d'or apparaît avec la V^e République. Les santards représentent 18% des députés en 1968, un record, les sénateurs, vingt ans plus tard maintiennent un niveau supérieur à 12%. Il faut tout de même relativiser ces chiffres. Avant 1914 les vétérinaires ne sont que 4.000 et médecins et pharmaciens ne dépassent pas, les 50.000. En 1958, les vétérinaires sont 5.000, les médecins 40.000, les pharmaciens 30.000 et les dentistes 14.000. En 1992, Ils sont respectivement 13.000, 200.000, 56.000 et 41.000. Ainsi en un siècle leur nombre a plus que quadruplé en France, alors que celui de leurs représentants au Parlement s'est juste maintenu. Ces chiffres montrent, que quelque soit l'époque, la représentation relative des vétérinaires est nettement supérieure à celle des autres professions de santé. Ce constat est également vrai avec la grande majorité des autres professions. Les vétérinaires sont surreprésentés dans les assemblées élues.

Au début de la V^e République, les fonctionnaires, devenus principale catégorie socioprofessionnelle, occupent près de 30% des sièges, dont la moitié pour les enseignants. Les juristes n'occupent plus que 16% des rangs tandis que les santards sont à 10%. En 1981 les fonctionnaires atteignent le chiffre record de 55% dont 35% rien que pour les enseignants. Les juristes sont à 9% et les santards à 8%. Enfin en 2002, les fonctionnaires, toujours première catégorie socio-professionnelle, n'ont plus que 30% des sièges, dont la moitié pour

les enseignants ; juristes et santards en obtiennent chacun 10%. Après cette poussée des fonctionnaires, notamment des enseignants, l'Assemblée Nationale diversifie à nouveau un peu plus ses membres. Il est vrai que la représentation du secteur public est plus importante dans les Assemblées de Gauche.

En 2004, les santards représentent environ 10% des conseillers généraux, c'est-à-dire deux fois plus que les juristes, mais deux fois moins que les fonctionnaires. Il est à noter que les paysans obtiennent encore près de 6% des élus dans les conseils généraux de métropole.

Globalement et depuis 1870, les professionnels de la santé maintiennent donc un niveau de représentation dans les assemblées quasi constant et bien supérieur à la proportion qu'ils représentent dans la vie civile et professionnelle. Médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires restent aujourd'hui encore des notables. Si leur niveau scolaire n'est pas forcément supérieur aux grands corps constitués de l'Etat, leur proximité constitue certainement, pour les citoyens, un critère positif supplémentaire lors des choix électoraux.

Dans la partie qui suit, les vétérinaires élus, de par leur témoignage, nous éclairent justement sur le rôle qu'a joué leur profession, leur statu de notables locaux et leur proximité dans leur carrière politique.

II.6. RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Nous aborderons cette partie, pour plus de lisibilité, non pas par élu, mais par question. En effet beaucoup de questions reçoivent la même réponse de la part des élus.

II.6.1. MANDATS ET PARTIS (question 1)

Patriat Francois : Ministre de l'Agriculture février 2002 – mai 2002
Secrétaire d'Etat aux Petites et Moyennes Entreprises, au Commerce à l'Artisanat et à la Consommation octobre 2000 – février 2002
Député de Côte d'Or PS* 1981 – 1993 & 1997 – 2000
Président du conseil régional de Bourgogne PS* 2004 -
Conseiller régional de Bourgogne PS* 1981 – 1986
Conseiller général de Pouilly-en-Auxois en Côte d'Or PS* 1976 –
Maire de Chailly-sur-Armançon en Côte d'Or PS* 1989 – 2001

Larcher Gérard : Ministre délégué aux Relations du Travail mars 2004 -
Vice-président du Sénat 1997 – 2001
Sénateur des Yvelines RPR* / UMP* 1986 – 2004
Conseiller régional d'Ile de France RPR* 1985 – 1986 ; 1986 – 1989
Maire de Rambouillet dans les Yvelines RPR* / UMP* 1983 –

Gruillot Georges : Sénateur du Doubs RPR* / UMP* 1988 –
Président du conseil général du Doubs RPR* 1982 – 1999
Conseiller général de Vercel RPR* / UMP* 1979 – 2004
Maire de Vercel SE* 1977 – 2001

Dupont Jean-Pierre : Député de Corrèze RPR* / UMP* 1995 –

Député suppléant de Corrèze de Jacques Chirac RPR* 1981 – 1986 &
1988 – 1995

Président du conseil général de Corrèze RPR* / UMP* 1992 –

Conseiller général de Bort-les-Orgues UNR* / RPR* / UMP* 1974 –

Maire de Bort-les-Orgues RPR* / UMP* 1983 –

Conseiller municipal de Bort les Orgues UDR* / RPR* 1971 – 1983

Perrin-Gaillard Geneviève : Député des Deux-Sèvres PS* 1997 –

Conseiller général de Niort dans les Deux-Sèvres PS* 1992 – 1998

Conseiller municipal de Niort PS* 1989 – 1993 & 1995 - 2001

De Peretti Della Rocca Alain : Conseiller régional d'Aquitaine FN* / MNR* 1992 – 2004

Conseiller municipal de Langon en Gironde FN* / MNR* 1995 – 2001

Raullet Jean :

Conseiller général de Colombey-les-Deux-Eglises en Haute-Marne

DVD* 1966 – 1998

Maire de Colombey-les-Deux-Eglises SE* 1966 – 2001

Conseiller municipal de Colombey-les-Deux-Eglises SE* 1959 – 1966

Bernard Noël :

Conseiller général de Bégard dans les Côtes d'Armor PC* 1976 – 2001

Maire de Bégard PC* 1983 –

Conseiller municipal PC* 1977 – 1983

Phillippe Louis :

Conseiller général de Levier dans le Doubs DVD* 1976 – 2001

Maire de Levier SE* 1983 – 2001

Conseiller municipal de Levier SE* 1965 – 1983

Lefèvre Marc :

Conseiller général de Sainte-Mère-Eglise dans la Manche DVD* 1998–

Maire de Sainte-Mère-Eglise DVD* 1984 –

Conseiller municipal de Sainte-Mère-Eglise DVD* 1983 – 1984

Leymonie Gérard : Conseiller général de Mauriac dans le Cantal DVD* / UMP* 1998 -
Maire de Mauriac DVD* / UMP* 2001 –
Conseiller municipal de Mauriac SE* 1983 – 1989

Descours Gabriel : Conseiller municipal de Génelard en Saône-et-Loire DVD* 1983– 1989

II.6.2. ENGAGEMENTS PRECEDENTS (question 2)

La quasi totalité des élus ont répondu avoir participé à la vie associative locale, particulièrement sportive ou scolaire (délégué des parents d'élèves). L'engagement étudiant, délégué de classe, Cercle des Ecoles Vétérinaires, ronéo, puis professionnel, GTV* et syndicats, est à noter pour 7 d'entre eux.

L'engagement religieux existe, apparemment plutôt à droite - pour les trois cas rapportés ici - mais est toujours bien démarqué de l'engagement politique. Nous parlons ici d'un engagement actif et public et non de la pratique d'une religion. Il est d'ailleurs à noter que le Ministre Gérard Larcher ne cache pas son engagement au sein du culte réformé, et ceci après avoir été président de l'aumônerie catholique de l'Ecole Vétérinaire de Lyon. Le laïcisme de la République s'accorde selon lui très bien avec la Foi de ses citoyens.

Plus de 60% viennent de familles possédant un engagement politique marqué et ont d'ailleurs eu une activité militante au cours de leur études. Ainsi François Patriat fit ses classes à l'UNEF* et au PSU* avant d'entrer au PS*. De même, Gérard Larcher milita dans la pouponnière gaulliste de l'UJP*.

II.6.3. ENTREE DANS LA VIE POLITIQUE (question 3)

Si pour près de la moitié des sondés, cet engagement n'est que la suite logique d'un militantisme engagé, il faut bien noter qu'une petite moitié a vu son engagement naître principalement des demandes pressantes et répétées des électeurs. Ainsi fut le cas du maire de Vercel, Georges Gruillot, futur sénateur du Doubs, du conseiller municipal de Bort-les-Orgues Jean-Pierre Dupont, futur député de Corrèze, ou encore du conseiller municipal, Jean Raullet, devenu maire de Colombey-les-Deux-Églises sans s'être présenté...

Enfin, pour trois d'entre eux, leur début de carrière fut motivé par l'incompétence voire la corruption de leur adversaire.

II.6.4. REACTIONS DE L'ENTOURAGE (question 4)

Au niveau familial, elles sont, à l'exception d'un cas, globalement positives. Professionnellement le contraste est plus marqué, avec quelquefois des associés ravis, comme pour Gérard Larcher, souvent des associés jouant le jeu jusqu'à un certain engagement prévu par les deux parties, et plus rarement des associés récalcitrants. Enfin les clientèles semblent ne jamais s'être plaintes de l'engagement politique d'un de ses vétérinaires.

II.6.5. GESTION DE L'EMPLOI DU TEMPS (questions 5 et 6)

Il est d'abord à noter que seul un engagement local s'accorde avec une activité professionnelle. Ainsi dès que les mandats atteignent le niveau de président du conseil général, les vétérinaires quittent leur métier. Mais même au niveau local, les deux carrières cohabitent de plus en plus mal. En effet avec la décentralisation les conseillers généraux ou régionaux et les maires de communes de plus de 1000 habitants voient leur emploi du temps politique prendre quasiment un mi-temps par mandat...

Ainsi Marc Lefèvre, maire et conseiller général de Sainte-Mère-Eglise ne travaille plus qu'un jour et demi par semaine, alors que pour les mêmes mandats avant 1982 Jean Raullet à Colombey travaillait à plein temps...

Pour ce qui est de la séparation des deux activités, il semble que la plupart des élus sépare bien campagne électorale et activité professionnelle, même si tous parlaient politique avec ceux de leurs clients qui le souhaitaient. Enfin si l'engagement politique se fait souvent pendant la carrière professionnelle, il est vrai qu'il prend généralement de l'ampleur lors de la retraite, ou lors d'une préretraite prise après 50 ans.

Enfin il semble que, ni le refus de faveurs, ni l'échec dans le soutien de la demande d'un concitoyen, ni les choix sur des sujets locaux brûlants, ne compromettent l'activité professionnelle des élus.

II.6.6. IMPORTANCE ET ROLE DU METIER DANS LES ELECTIONS

(question 7)

Tous avouent que le métier, qui entraîne une grande notoriété et surtout une grande reconnaissance locale, joua un grand rôle dans leur première élection. Vétérinaires, notables locaux à côté des médecins, ils étaient respectés et appréciés et jouissaient d'un grand capital sympathie auprès de la population. Beaucoup des élus interrogés avouent même avoir été des confidents, sur le plan politique évidemment mais pas uniquement. Il semble tout de même que cette influence est plus importante en milieu rural et qu'elle tende à diminuer.

II.6.7. PRINCIPAUX ROLES ET MISSIONS D'ELUS (question 8)

Pour ce qui est de l'échelon local, il est clair que les conseillers généraux et régionaux ont participé de préférence aux commissions de l'agriculture et de l'aménagement du territoire. Ainsi souvent élus ruraux, ils se battirent beaucoup pour les campagnes. Ce fut notamment le cas de Louis Phillippe, conseiller général de Levier dans le Doubs, qui obtint la gratuité des ramassages scolaires pour les lycéens pensionnaires du département, ou encore celui de Gabriel Descours, conseiller municipal de Gênelard en Saône et Loire, qui réussit à conserver la station des haras nationaux de sa commune. Gérard Leymonie, conseiller général de Mauriac dans le cantal, s'inquiétant du manque de vétérinaires ruraux dans son département, fait passer un contrat entre le conseil général et l'ENVA**. Les étudiants en dernière année, option grands ruminants, viennent alors effectuer leur clinique ambulante dans les clientèles du Cantal, le département ne leur étant plus étranger, ils pourront peut-être y revenir pour s'installer.

Au niveau national, on peut noter les participations de Jean-Pierre Dupont député de Corrèze et du sénateur du Doubs Georges Gruillot aux différentes commissions du parlement sur l'ESB** et les farines animales. Tous deux s'accordent d'ailleurs à dire, que dans la résolution de cette crise alimentaire, la présence des élus vétérinaires fut très recherchée. En effet une solide formation scientifique et biologique était nécessaire pour comprendre et poser les bonnes questions aux différents experts interrogés.

Georges Gruillot fit également partie des défenseurs du projet Grand Canal qui devait relier le Rhône et la Méditerranée au Rhin et à la mer du Nord via la Saône et le Doubs. Cette autoroute maritime, projet écologique et économique capital pour son département, devait

soulager le transport routier et donner à la région une politique ambitieuse de grands travaux. Elle fut abandonnée pour des raisons politiques, changement de majorité en 1997, retournement des élus et de l'opinion régionale. Depuis resté parmi les derniers défenseurs du programme, il le maintient en vie et attend avec impatience sa réhabilitation.

François Patriat participa quant à lui à un grand nombre de travaux, notamment sur les logements HLM, les lois d'orientations agricoles, la création de l'AFSSA**, fut rapporteur de la loi sur les AOC et dirigea la mission demandée par le Premier Ministre Lionel Jospin sur la Chasse en 1999.

Gérard Larcher participa, lui aussi, à un grand nombre de travaux parlementaires, principalement sur l'avenir des Télécommunications et de la Poste ainsi que sur l'aménagement du territoire.

II.6.8. LES ATOUTS DE LA FORMATION VETERINAIRE (question 9)

Ces atouts sont, d'abord vis à vis de la population et de la réalité de la vie, une grande proximité, le sens du service et du concret, le relationnel et le côté humain. Ce sont ensuite, face aux dossiers, un raisonnement et une démarche rigoureuse basée sur : observation, analyse, hiérarchisation des problèmes, diagnostic et traitement. Enfin la carrière professionnelle, en plaçant le vétérinaire seul face aux cas cliniques, lui permet de prendre conscience de ses propres limites et d'acquérir une humilité indispensable devant les aléas de la médecine et de la vie. Ce sont surtout cette grande humilité et une meilleure connaissance de ses propres limites, qui constituent les principaux avantages de la formation vétérinaire face aux brillants hommes de dossiers que sont souvent énarques et polytechniciens. « Prendre la dimension de son ignorance » disait le Professeur Collet, enseignant de chirurgie de Georges Gruillot à Lyon. Le sénateur du Doubs résumait ainsi le sujet : « la vérité d'aujourd'hui sera peut-être l'erreur de demain », ajoutant « la politique c'est la gestion des gens, la biologie est la science de la gestion des cellules, les tissus sont comparables à des sociétés... »

Quant aux relations privilégiées entre vétérinaires élus, il est clair que celles-ci existent dans certains conseils généraux et au Sénat. Par contre les enjeux et la logique des partis prennent plus facilement le pas dans les conseils régionaux et à l'Assemblée Nationale.

II.6.9. L'ENGAGEMENT DANS LES AUTRES ELECTIONS (question 10)

Une grande partie des ces élus se sont investis sans compter dans les campagnes électorales, aux élections nationales et locales. De même, beaucoup, à leur départ, ont soutenu victorieusement la candidature d'un dauphin montrant s'il en était encore besoin le capital de sympathie acquis auprès de leur électorat.

II.6.10. TEMPS ACCORDE AUX DIFFERENTS MANDATS (question 11)

Il est clair que celui-ci n'a cessé d'augmenter depuis la décentralisation en 1982. Si avant cette date, beaucoup de vétérinaires pouvaient conjuguer leur activité professionnelle avec les mandats de maire de village et conseiller général, ce n'est aujourd'hui quasiment plus possible. Ainsi la plupart des vétérinaires choisissent de céder petit à petit leur part de clientèle pour finir par arrêter leur carrière professionnelle avant la retraite. Le risque de perdre ses mandats et de se retrouver sans rien limite souvent ce retrait professionnel à la dizaine d'années précédant la retraite. François Patriat et Gérard Leymonie, qui ont tous deux arrêté leur activité relativement jeunes, soulignent d'ailleurs le grand risque pris.

II.6.11. ANECDOTES ET PERSONNALITE DE CHAQUE ELU (question 12)

Cette partie sera d'autant plus détaillée que nos interlocuteurs se seront étendus sur leur vie et leur engagement politique.

- **François Patriat** : Ce vétérinaire rural du Charolais, qui concluait ses césariennes en signant à la bombe bleue « votez Patriat » sur le flanc de la vache, est un véritable passionné, un mordu de politique. Issu d'une famille militante, engagé jeune au sein de l'UNEF* puis du PSU*, avant de rejoindre le PS* en 1974, proche de Rocard, puis de Mitterrand, il devient un des principaux collaborateurs de Jospin et réussit à rendre un rapport consensuel sur le sujet brûlant de la chasse. Il est alors nommé Secrétaire d'Etat aux PME** au Commerce à l'Artisanat et à la Consommation. En 2002, lorsque Lionel Jospin, candidat à l'élection présidentielle, décide de prendre Jean Glavany, alors Ministre de l'Agriculture, comme directeur de campagne, c'est à François Patriat qu'il confie les bureaux de la rue de Varenne. En 2004, lors de la campagne électorale des régionales, Lionel Jospin, alors retiré de la vie

politique suite à son échec aux présidentielles, lui fait l'amitié de venir le soutenir publiquement à un meeting en Bourgogne.

François Patriat reste à ce jour le seul président de conseil régional et le seul ministre de l'agriculture vétérinaire...

- **Gérard Larcher** : Signe du destin, le futur Ministre délégué aux Relations du Travail a commencé sa carrière professionnelle à Levier chez Louis Phillippe dans le Doubs, futur maire et conseiller général. Comme Patriat, Larcher est un homme passionné, passionné par sa profession, passionné par sa ville de Rambouillet et son Histoire, passionné par la politique et passionné de Liberté. Né dans une famille radicale socialiste ralliée au Général De gaulle en 1958, Gérard Larcher est, en 1968, Gaulliste social, à une époque où la jeunesse se doit d'être Marxiste Léniniste Maoïste. Refusant de choisir entre le capitalisme sauvage et la dictature marxiste, il continue dans la voie tracée par le Général De gaulle. Adhérent à l'UJP* puis à l'UDR*, au RPR* et à l'UMP*, il reste fidèle à ses idées. Anti-communiste dès son plus jeune âge, il tisse des liens d'amitié avec le leader de la résistance hongroise Sandor Leckjack. Le premier pas sur le sol français, terre de Liberté, de son ami, alors assigné à résidence en Hongrie, reste pour Gérard Larcher un moment d'intense émotion. Cet événement personnel et la chute du mur de Berlin en 1989 marquent pour lui une revanche de l'Histoire et la victoire de la Liberté et de l'Europe sur les régimes totalitaires d'oppression et d'aliénation de l'Homme.

Humaniste, il a de la politique une approche laïque, facteur de cohésion républicaine, mais aussi chrétienne. D'abord catholique, il devient protestant. Christianisme et oecuménisme l'aident à porter sur les choses un regard plein de charité et d'humanité, acceptant et valorisant d'autant mieux les différences de la société française.

Ce Gaulliste social, qui considère les syndicats comme des partenaires privilégiés et indispensables, incarne aux côtés de Jean-Louis Borloo la lutte contre la fracture sociale chère au Président Chirac.

- **Georges Gruillot** : Cet homme issu d'une famille de Droite, catholique et paysanne, se lance en politique, poussé par ses concitoyens lassés de l'ancien maire. Dernier sur la liste d'opposition il est élu conseiller municipal, puis la tête de liste n'ayant pas été élu, il est propulsé chef de la nouvelle majorité et est élu maire de Vercel en 1977. Ce sont ensuite les maires du canton qui le poussent à se présenter au conseil général en 1979. Ce vétérinaire rural, direct et fonceur, va alors se lancer dans la carrière politique, devenant incontournable dans le Doubs. Son âme de chef et son franc-parler ne laissent pas de place à l'ambiguïté et au doute. N'hésitant pas à dire clairement les choses, même lorsque celles-ci ne plaisent pas, fidèle à ses idées, il travaille sans cesse à leur réussite. Ainsi le projet de Grand Canal, entre le Rhône et le Rhin, dont nous avons déjà parlé, conserve aujourd'hui encore au Sénat, en Georges Gruillot, un fervent partisan.

- **Jean-Pierre Dupont** : Fils de résistant gaulliste du Vercors, Gaulliste lui-même, il devient un des proches de Jacques Chirac qui le pousse à se présenter en 1974 comme conseiller général sur sa circonscription. Il devient ensuite député suppléant du président du RPR* en 1981 et se souvient des campagnes électorales dans la neige, menées à 300 à l'heure avec Jacques Chirac, de la simplicité de ce dernier, qui peut captiver un auditoire de maires du Massif-Central sur son sujet de prédilection le sumo..., de son appétit colossal et de sa capacité à s'endormir en voiture pour récupérer faisant de lui une véritable machine de guerre électorale. Dupont grandit à l'ombre de Chirac et se rappelle avec délice les tentatives de François Hollande venu attaquer le bastion chiraquien : 1981 la campagne des législatives est difficile, le tiquet Chirac / Dupont est élu de justesse ... au premier tour. 1982 Hollande s'attaque sans succès au siège de conseiller général de Dupont et en 1983 à la mairie d'Ussel, où là encore il subit un revers face à un autre protégé de Chirac, le bastion est resté imprenable.

- **Geneviève Perrin-Gaillard** : Elle fait partie des rares femmes vétérinaires à s'être lancée en politique. Il faut dire que la profession et la politique ne se sont féminisées que très tardivement. Issue d'une famille engagée, elle milite d'abord au PS* avant d'en devenir candidate. Fonctionnaire, elle peut, après quatre enfants et 15 ans d'ancienneté, prendre sa retraite et, sans risque, se lancer en politique. C'est ainsi que sa carrière nationale commence en 1997, moins de 10 ans après le début de sa carrière locale.

- **Alain De Peretti Della Rocca** : Ce déçu de la Droite traditionnelle, frère d'un député UDF* d'Aix en Provence, d'abord chiraquien, s'inscrit au FN* en 1986 pour défendre des valeurs et faire de la politique autrement. Il décide de suivre Bruno Mégret qui crée le MNR* en 1998 lors de la scission d'avec le FN*. Cet homme, issu de la Droite traditionnelle souffre de l'intransigeance de la Droite conventionnelle et notamment de celle d'Alain Juppé qui, rencontré sur un marché, répondra à sa présentation : « on vous fera battre ».

- **Jean Raullet** : Il fut le maire du général De Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises. Lorsqu'il se présente au conseil général, De Gaulle déclare : « il est vétérinaire, il sera élu... » ; ce fut d'ailleurs le cas avec 100% des voix dès le premier tour, personne n'ayant osé se présenter contre un vétérinaire adoubé par De Gaulle... Jean Raullet peut dire avec certitude : « le Général De Gaulle a voté pour moi »... Conseiller municipal depuis 1959, puis maire depuis 1966, il se souvient de la discrétion du Général sur les affaires de la commune. Il se souvient également du village en état de siège avec l'armée et les chars qui patrouillent en 1962 pendant la crise de l'OAS**. Il se souvient de la disparition momentanée de De Gaulle en 1968, qu'il attendait à Colombey avec le chef du peloton de Gendarmerie et le chef des Renseignements Généraux locaux. Il fut ainsi un des premiers français à savoir que le général avait disparu. Il se souvient avec émotion de l'enterrement du Général en 1970, de la gestion de 50.000 personnes venues se recueillir lors de la messe d'obsèques, de la décision prise avec De Boissieu devant la dépouille, de faire porter le cercueil par des jeunes du village, de la percée dans le mur du cimetière d'une nouvelle porte pour pouvoir faire circuler les gens devant la tombe. Enfin suite à ces événements, il doit protéger le village contre les spéculations financières et faire respecter les dernières volontés du Général qui ne voulait aucun monument et aucune cérémonie officielle à Colombey pendant et après son décès. Il doit également recevoir, entre deux visites, sans fastes, juste sur la tombe, les grands de ce monde : Hassan II, le Négus, le Roi des Belges Baudouin, des présidents africains... Enfin il garde un souvenir empreint d'émotion du jour où, Jacques Chirac, alors Premier Ministre, viendra lui remettre à Colombey, en présence du Chancelier Allemand Helmut Kohl, la Légion d'Honneur.

Jean Raullet déclare finalement avoir eu un métier et une vie politique aussi passionnants l'un que l'autre.

- **Noël Bernard** : Atypique dans la profession, ce vétérinaire communiste est issu d'une famille de résistants bretons et communistes. Admiratif de son professeur de philosophie, lui aussi marxiste, Noël Bernard entre aux Jeunesses Communistes puis au PCF*. Il reprend la commune et le canton de Bégard, dans les Côtes d'Armor, déjà fortement marqués à gauche. Bon vivant, il avoue entretenir avec ses collègues vétérinaires du conseil général de très bonnes relations sans distinction de partis. Son activité politique, devenant trop prenante, il quitte la clientèle et ne conserve que les vacances à l'abattoir local.

- **Louis Phillippe** : Issu du milieu rural, catholique engagé, il entre en politique pour représenter et défendre le milieu rural. Il obtiendra d'ailleurs la gratuité du ramassage scolaire hebdomadaire des lycéens internes. Pressenti par Edgar Faure, véritable leader politique en Franche-Comté, pour succéder au député sortant de la circonscription de Pontarlier dans le Haut-Doubs, Phillippe refuse la proposition, malgré une élection probable. La députation devait lui faire abandonner sa profession, il préféra se consacrer à la vie politique locale et à sa clientèle.

- **Marc Lefèvre** : Le maire de Sainte-Mère-Eglise se présente à la demande de son voisin, garagiste, sur la liste du maire sortant. Au décès de ce dernier, un an plus tard, il devient le premier magistrat de la commune. Ce maire d'une petite commune de la Manche côtoie alors les plus grands de ce monde à chaque cérémonie fêtant l'anniversaire du débarquement. Recevant les présidents américains, les premiers ministres anglais et les gouvernements français à chaque commémoration, on le voit alors répondre aux questions des journalistes de la télévision.

- **Gérard Leymonie** : Fils de vétérinaire rural, il reprend la clientèle de son père, avant de, fort de cette double notoriété, se lancer à la conquête du canton de Mauriac dans le Cantal, pour changer les choses. Sans étiquette, classé à Droite, il se rallie ensuite à l'UMP*, après avoir pris la mairie. Il obtient un partenariat entre le département et l'ENVA** pour la formation en clinique ambulante dans le Cantal des étudiants vétérinaires. Enfin il déclare avoir, en changeant d'activité, troqué les « coups de pieds de vache pour les coups de pieds en vache ».

- **Gabriel Descours** : Ce vétérinaire rural, catholique pratiquant, réussit lors du mandat que la Droite arrache à la Gauche, dans la localité minière, communiste et souvent anti-cléricale, de Gévelard près du Creusot, à sauver la station des haras nationaux. Il garde de son passage en politique un bon souvenir, même si, avoue-t-il, l'emploi du temps de vétérinaire rural en Charolais s'accorde mal avec celui d'élus local toujours disponible.

II.7. LE PANTHEON DES VETERINAIRES

Si les juristes ont fourni, à l'instar de Poincaré, le plus gros contingent de grands Hommes à la République, si les militaires donnèrent à la France deux de ses plus grands dirigeants avec De Gaulle et Napoléon, les professions de santé ont-elles aussi, dans une moindre mesure, apporté à leur pays des chefs de gouvernement. Clemenceau - médecin de profession - restera sans doute le plus emblématique. Si les vétérinaires n'ont pas fourni de grands dirigeants à la France, il n'en reste pas moins que quelque uns d'entre eux ont tout de même eu un destin national. Au nombre de 8, ils furent chefs de partis, Secrétaires d'Etat, Ministres Délégués ou Ministres, et ont exercé un poids certain sur la politique de notre pays : il s'agit de Pierre Renaudel, Charles Brune, Maurice Bayrou, Roger Duchet, Gabriel Peronnet, Jacques Fouchier et plus près de nous, François Patriat et Gérard Larcher.

RENAUDEL Pierre : Socialiste fondateur (20) (41) (47)

Né à Morgny-La-Pommeraye en Seine Inférieure (aujourd'hui Seine Maritime) en 1871, Pierre Renaudel fait ses études vétérinaires à Alfort, avant de se lancer en politique. Ces détracteurs diront, que n'ayant jamais exercé, il serait plus judicieux de le classer dans les politiques de carrière que dans les Hommes de l'Art.

Dreyfusard et ami de Jean Jaurès, il fait partie des leaders de l'aile gauche du Parti Socialiste Français. Considéré comme l'un des fondateurs de la SFIO* aux côtés de Jaurès en 1905, il devient l'année suivante rédacteur de L'Humanité, journal dirigé par son ami, avant de passer administrateur délégué à la rédaction. 1914 est une année charnière pour Pierre Renaudel ; élu député du Var, il s'inscrit au groupe Socialiste à la Chambre. Présent lors de l'attentat qui coûtera la vie à Jaurès en juillet 1914, il jouera ensuite un rôle déterminant dans le basculement de la SFIO* vers le camp patriotique. En effet les socialistes français furent, jusqu'à l'attentat contre leur chef, de fervents pacifistes, allant jusqu'à prôner la grève générale européenne en cas de conflit, empêchant ainsi les armées de combattre, faute de moyens en matériel. Directeur de L'Humanité de 1915 à 1918, Renaudel continue sa lutte patriotique jusqu'à la fin de la guerre. En 1919, il dépose un projet de loi sur la journée de 8 heures, avant que la Chambre ne se sépare. Les élections de 1920 feront rentrer au Palais

Bourbon, la « Chambre Bleu Horizon » autour des deux ennemis de toujours, Poincaré et Clemenceau ; Renaudel n'en est pas.

En 1920, au congrès de Tour, il refuse, tout comme Blum, d'adhérer à la III^e Internationale, scellant ainsi le divorce entre socialistes de la SFIO* et communistes de la désormais SFIC* inféodé à Moscou.

Elu député du Var en 1924, puis réélu en 1928 et 32, il réforme aux côtés de Blum la SFIO* avant de voir son courant, trop à Droite, exclu du parti en 1933 ; il crée alors, avec les 45 députés qui l'ont suivi et le groupe des Républicains Sociaux, le Parti Socialiste de France. Renaudel, atteint d'une grave maladie, meurt en 1935 sans avoir réussi à se rapprocher des Radicaux. Son parti ne lui survivra pas et verra de plus, certains de ses membres devenir des Fascistes notoires à l'instar de Marcel Déat.

Pierre Renaudel déposera également quelques propositions de loi avant-gardistes, mais sans succès, notamment sur le vote des femmes ou l'abolition de la peine de mort...

BRUNE Charles : Anticommuniste notoire (41) (47) (49) (50)

Né à Arbois dans le Jura en 1891, il sort d'Alfort en 1917 et fait toute sa carrière professionnelle au Ministère de l'Agriculture. D'abord vétérinaire sanitaire, il devient directeur des services vétérinaires d'Eure-et-Loir avant de passer inspecteur général.

Elu Conseiller de la République d'Eure-et-Loir en 1946, il prend le titre comme tous ses collègues de « sénateur » en 1948 ; il préside d'ailleurs le groupe RGR*, qui malgré son nom se situe au Centre sur l'échiquier politique.

L'Assemblée Nationale, élue en 1946, voit, après l'exclusion des communistes du gouvernement en 1947, les partis du Centre, MRP* et Radicaux, ainsi que la SFIO* se partager le pouvoir.

Charles Brune est nommé Ministre des PTT** le 2 juillet 1950 dans le deuxième Ministère Queuille. Ce dernier, radical et ancien de la III^e République est d'ailleurs médecin. Brune, jeune premier, côtoiera alors les caciques de la IV^e République, Paul Reynaud, Robert Schuman ou Edgar Faure, respectivement Ministre d'Etat chargé des Relations avec les Etats associés et des Affaires d'Extrême-Orient, Ministre des Affaires étrangères et Ministre du Budget.

Reconduit dans ses fonctions le 12 juillet 1950 par René Pleven, grand résistant, compagnon de route du Général De Gaulle et fondateur de l'UDSR*, parti charnière de la IV^e, il s'assied à la table de Queuille, passé à l'Intérieur, de Mollet, Schuman, Faure, Pinay ou Mitterrand, respectivement Ministre d'Etat chargé du Conseil de l'Europe, Ministre des Affaires étrangères, Ministre du Budget, Ministre de la France d'Outre-Mer et Ministre des Travaux publics du Transport et du Tourisme.

Le 10 mars 1951 il est encore reconduit aux PTT** dans le troisième Ministère Queuille. Ce dernier cumule les fonctions de Président du Conseil et de Ministre de l'Intérieur, et l'on retrouve les mêmes hommes souvent aux mêmes postes.

Désormais rôdé aux rouages de la IV^e République, remarqué pour son anti-communisme sans nuances, il peut désormais aspirer à de plus hautes fonctions. Le 11 août 1951, les élections législatives coïncident les partis de gouvernement, MRP* Radicaux UDSR* et SFIO*, entre communistes à Gauche et RPF* du Général De Gaulle à Droite. René Pleven, nommé Président du Conseil pour la seconde fois par le président de la République, Vincent Auriol, lui confie le portefeuille de l'Intérieur dans son gouvernement. Désormais, Brune occupe un poste clé et n'a plus rien à envier à ses collègues.

Il sera reconduit dans ses nouvelles fonctions par les Présidents du Conseil Edgar Faure, radical, en janvier 1952, Antoine Pinay, CNIP*, en mars 1952 et René Mayer, radical, en janvier 1953. Sa carrière ministérielle s'arrêtera alors le 28 juin 1953 avec la démission du Ministère Mayer remplacé par celui de Laniel dont il ne fera pas partie.

La France de la IV^e République ne rêvait pas encore d'indépendance économique politique et militaire, elle entrait dans les Trente Glorieuses, faisait partie du bloc de l'Ouest, avait souscrit au plan Marshall, et accueillait les soldats et le commandement de l'OTAN** sur son sol. Brune, ministre de l'Intérieur, la CED** faisait débat et la Communauté Européenne n'était encore qu'un projet germant dans la tête de Robert Schuman et de quelques autres. La Guerre Froide menaçait toujours plus de se transformer en III^e Guerre Mondiale, le Parti Communiste, premier parti de France, autoproclamé parti martyr de la Résistance, dirigé depuis Moscou par celui qui était encore le héros de la Seconde Guerre Mondiale, le tombeur d'Hitler, Joseph Staline, le Petit Père des Peuples, promettait le grand soir pour bientôt... La CGT**, son antenne syndicale et les grèves générales menaçaient sérieusement la stabilité du pays.

C'est dans ce contexte que Charles Brune, ministre de l'Intérieur était chargé de maintenir l'ordre et de surveiller tout ce qui ressemblait de près ou de loin à un communiste. Il s'acquitte de sa tâche avec zèle. Le 28 mai 1952, lors de la visite en France du héros de la guerre de Corée le général américain Matthew Ridgway, devenu commandant des forces alliées du Pacte Atlantique en Europe, il doit réprimer sévèrement les manifestations hostiles organisées par le parti communiste et va jusqu'à arrêter, pour complot, Jacques Duclos, alors secrétaire général par intérim du PCF*. Il est d'ailleurs à l'origine de l'épisode tragicomique des « pigeons voyageurs ». En effet lors de cette manifestation, on retrouve dans la voiture de Duclos un revolver, des matraques, un émetteur radio et deux pigeons... Brune, maladroitement, axe sa campagne médiatique sur les pigeons qu'il fit voyageurs et affirme qu'il détient la preuve des menées subversives de Duclos...Celui-ci, après un mois de prison ressort blanchi. Brune ordonne ensuite, rien moins que l'arrestation pour complot contre la sûreté de l'Etat en octobre 1952 d'un des dirigeants de la CGT**, Le Leap, et un peu plus tard en mars 1953 de Benoît Frachon, alors secrétaire général du même syndicat! Enfin en avril 1953, Thorez à son retour de Moscou, où il se faisait soigner depuis 1947..., reprend son poste de secrétaire général du PCF* et est mis sous surveillance par les services de Brune.

Après juin 53, Charles Brune regagne le Sénat, où il avoue être partisan d'une politique libérale vis-à-vis de l'Algérie, avant de mourir en janvier 1956.

Il restera, toujours aujourd'hui, le vétérinaire qui obtint le plus haut poste dans un gouvernement.

DUCHET Roger : Fondateur du Centre des Indépendants (41) (45) (47) (49) (50)

Né à Lyon en 1906, Roger Duchet fait ses études vétérinaires à Lyon d'où il sortira en 1928. Exerçant à la fois les métiers de vétérinaires et de paysans, il ajoute même à ceux-ci celui de producteur de films.

En 1932, il est élu maire de Beaune en Côte d'Or. Agé de 26 ans il est le plus jeune maire de France. Il conserve d'ailleurs ce poste jusqu'en 1965. Il devient dès 1934 et pour trente ans conseiller général de Côte d'Or. Elu Conseiller de la République en 1946, membre du Parti radical, il fonde peu après le CNI* en fédérant autour de lui la Droite non gaulliste. Ce parti, qu'il dirige jusqu'en 1961, et qui depuis sa fusion en 1951 avec le Parti Paysan porte le nom

de CNIP*, accueille en son sein des figures de la IV^e République : Reynaud, Pinay, Laniel, Marcellin...

Roger Duchet intègre le deuxième Ministère Pleven (UDSR*) en août 1951 comme Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics auprès du Ministre des Travaux Publics des Transports et du Tourisme qui n'est autre qu'Antoine Pinay. Il côtoiera d'ailleurs au Conseil des Ministres un autre vétérinaire Charles Brune alors Ministre de l'Intérieur. Le 4 octobre 1951, il devient, toujours dans le deuxième Ministère Pleven, Ministre des PTT**, en remplacement de Laniel, marchant ainsi sur les traces de Brune, son confrère, qui avait quitté ce ministère en août. Il quitte le gouvernement le 28 juin 1953, après avoir été reconduit dans ses fonctions par les Présidents du Conseil Faure, Pinay et Mayer.

Très influent et assez machiavélique, redevenu sénateur après son éviction de l'Exécutif, il sera, en 1953 et 54, le principal artisan de l'échec de Laniel, qui cherchait à succéder à Auriol à la Présidence de la République, aboutissant ainsi à l'élection de René Coty.

Le 23 février 1955, il est nommé dans le deuxième Ministère Faure (radical), Ministre de la Reconstruction et du Logement, poste qu'il occupera jusqu'à la démission de Faure en février 1956. Il laissera le souvenir d'une politique dynamique de l'habitat avec la construction, en un an, de 240.000 logements.

Il retrouve son siège de sénateur qu'il conservera jusqu'en 1971. En 1957, il fonde avec Soustelle et Bidault (MRP*) l'Union pour le Salut et le Renouveau de l'Algérie Française.

Enfin, en désaccord avec son parti, trop gaulliste à son goût, Duchet quitte le Secrétariat Général en 1961.

Plutôt sarcastique, il contribua largement à donner de Pinay, « *petit chef de rayon de la Belle jardinière* », l'image d'un très honorable président du conseil et de René Coty, celle d'un président attachant. Il dira d'ailleurs de lui : cet homme courtois « *au costume bleu à petites raies blanches, au bleu qui était passé et devenait violet à force d'avoir été repassé par Madame Coty* ».

Il meurt en 1981 après s'être définitivement retiré de la vie publique.

BAYROU Maurice : Compagnon de la Libération (7) (45) (47) (49) (50)

Né à Lanta en Haute Garonne en 1909, il sort vétérinaire de Toulouse en 1930, puis ingénieur agronome de Montpellier. Il est nommé inspecteur des services vétérinaires en Afrique Equatoriale. L'AEF** n'ayant jamais reconnu l'autorité de Vichy, il se trouve donc dès 1940 sur le territoire de la France libre. Comme tous les fonctionnaires de l'AEF**, il se rallie à De Gaulle. Compagnon de Koenig, il participe, en 1942, à l'héroïque bataille de Bir Hakeim (Libye), où les Français résistent aux attaques italo-allemandes, avant de rejoindre les lignes britanniques, écrivant ainsi le premier épisode de l'épopée française libre qui s'achèvera avec Leclerc à Strasbourg en 1945. Fait Compagnon de la Libération par le Général De Gaulle, il peut désormais commencer sa carrière politique.

Elu député du Gabon et Moyen Congo en 1946, il représente l'Afrique Noire au Parlement jusqu'en 1959. Gaulliste il s'inscrit d'abord au groupe UDSR*, puis au groupe RPF* en 1951, devenu RS* en 1956.

Sa connaissance de l'Afrique l'amène naturellement au Secrétariat d'Etat à la France d'Outre-Mer le 1 mars 1955, dans le deuxième Ministère Faure, où il assiste le Ministre de la France d'Outre-Mer : Teitgen. En octobre 1955, la question des colonies devenant trop importante pour échapper aux poids lourds du régime, il quitte alors le gouvernement.

Avec la décolonisation, Bayrou devient sénateur gaulliste de Paris de 1959 à 1977. Il sera d'ailleurs président du groupe UNR* de 1962 à 1965, puis vice-président du Sénat de 1965 à 1968. C'est en 1997, retiré de la vie publique, qu'il décède.

L'âge d'or des vétérinaires au gouvernement s'achève en 1956. En effet, de juillet 1950 à février 1956, huit ministères sur dix, Queuille II (Brune), Pleven I (Brune), Queuille III (Brune), Pleven II (Brune et Duchet), Faure I (Brune et Duchet), Pinay (Brune et Duchet), Mayer (Brune et Duchet) et Faure II (Duchet et Bayrou), comptent au moins un vétérinaire, seuls, ceux de Laniel et de Mendès-France, de juin 1953 à février 1955, n'en comptent pas.

PERONNET Gabriel : Giscardien de Gauche (6) (41) (45) (47) (49) (50)

Né à Vernet dans l'Allier en 1919, il fait ses études à Lyon d'où il sort pendant la guerre en 1943. Il exerce sa profession à Cusset dans l'Allier, cumulant son activité professionnelle avec son mandat de conseiller général (1952-1979) jusqu'en 1962, date à laquelle il est élu député FGDS* ; il conservera son siège jusqu'en 1981.

Centriste de Gauche, radical, il affirme préférer « *être la Gauche d'une société libérale plutôt que la Droite impuissante d'une société évoluant fatalement vers le collectivisme* ». Secrétaire général du Parti Radical depuis 1973, Fidèle de Servan-Schreiber, alors président, il entraîne avec lui son parti derrière la candidature de Valéry Giscard d'Estaing (RI*) à la présidence de la République en 1974. Celui-ci le fait rentrer dans le gouvernement de Jacques Chirac (UDR*) comme Secrétaire d'Etat chargé de l'Environnement auprès de Janot Ministre de la Qualité de Vie en juin 1974. Il côtoie alors M. Poniowski (Intérieur), A. Lecanuet (Justice) ou S. Veil (Santé). A une époque où, suite au premier choc pétrolier, la France investit dans le nucléaire, il plaide pour la prudence et la vigilance.

Le 29 octobre 1974, il est nommé Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique auprès du Premier Ministre Jacques Chirac. Il occupe ce poste jusqu'à la démission du Premier Ministre et de son gouvernement en août 1976. Il négocie les difficiles accords salariaux avec la Poste, suite à 45 jours de grève. Il est enfin à l'origine du projet de loi sur la réduction des limites d'âge de certaines catégories de fonctionnaires.

Elu président du Parti Radical en 1975, il utilise son poste au gouvernement comme plate-forme politico médiatique pour faire entendre la voix du radicalisme en France.

En 1983, il est nommé président de l'Association Française pour les Nations Unies par le nouveau président de la République François Mitterrand, et, à ce titre, il représente la France à l'assemblée générale des Nations Unies.

Il est à noter qu'il est une des dernières grandes figures du radicalisme en France. En effet, peu de temps après, Servan Schreiber, redevenu président du mouvement (1977-1979), décide de le fondre dans la confédération de partis du centre qu'est l'UDF*. Le radicalisme, né à l'extrême gauche, au début de la III^e République avec Gambetta et Clemenceau, poussé au centre par le marxisme, restera jusqu'à l'avènement du Général De Gaulle en 1958, le principal parti de gouvernement. Giscard et Mitterrand lui donneront le coup de grâce en le

transformant en satellite du PS*, pour son aile gauche devenue MRG, et en mouvement de l'UDF pour le Parti Radical Valoisien.

FOUCHIER Jacques (6) (41) (45) (47) (49) (50)

Né en 1913 à Mauzé dans les Deux Sèvres, il sort de Toulouse en 1937 avant de s'installer à Saint-Maixent.

Conseiller général de 1951 à 1970 des Deux Sèvres, maire de 1959 à 1970 et président du conseil général de 1967 à 1970 sous l'étiquette CNIP*, il devient député en 1958. Il conserve son siège jusqu'en 1986. Son ralliement à l'UDF* en 1978 et sa profession le conduisent à entrer dans le troisième gouvernement Barre comme Secrétaire d'Etat à l'Agriculture auprès de Pierre Méhaignerie, Ministre de l'Agriculture. Il croise alors Peyrefitte (Justice), Monory (Economie), ou Veil (Santé et Famille). De 1978 à 1981, il travaillera aux côtés de son ministre, plus comme adjoint, que comme chargé de dossiers.

Suivront vingt ans de disettes sans le moindre ministre ou secrétaire d'état vétérinaire.

PATRIAT François : Ministre de l'Agriculture (6) (27) (38) (41) (50)

Né en 1943 à Semur-en-Auxois en Côte d'Or. Il s'installe, après sa sortie de l'Ecole d'Alfort en 1968, vétérinaire rural à Pouilly en Auxois, où il travaille de 1970 à 1981. Attiré très tôt par la politique, il adhère étudiant à l'UNEF**, syndicat étudiant proche des socialistes, puis au PSU* et devient compagnon de route de Michel Rocard. Il est élu puis réélu conseiller général socialiste de Côte d'Or jusqu'à aujourd'hui. La clientèle rurale et charolaise s'accordant mal avec une vie politique remplie, il doit cesser son activité professionnelle en 1981, lorsqu'il est élu Conseiller Régional de Bourgogne (1981-1986) et surtout député. D'abord exclu du PS* pour candidature dissidente, il y est très vite réintégré. Rapporteur de la Loi Rocard sur les anabolisants en 1984, il devient maire du village de Chailly-sur-Armançon en 1989 et conserve cette fonction jusqu'en 2001.

Réélu député en 1986 et 1988, il est balayé par la vague bleue en 1993 et perd son siège. Membre du Conseil Economique et Social de 1994 à 1997, il attend 1997 pour faire son retour à l'Assemblée Nationale. En 1999, il est chargé par le Premier Ministre socialiste Lionel Jospin, d'une mission sur la chasse. Il réussit, sur un sujet plus que sensible, à rendre un rapport consensuel.

Le 18 octobre 2000, il devient Secrétaire d'Etat auprès de Laurent Fabius (PS*) Ministre de l'Economie des Finances et de l'Industrie, chargé des PME** du Commerce de l'Artisanat et de la Consommation dans le gouvernement Jospin remanié. En cette période de cohabitation, la troisième en vingt ans, il côtoie outre le Président de la République Jacques Chirac (RPR*) et le Premier Ministre Lionel Jospin (PS*), les éléphants du PS : Fabius, Guigou (Emploi et Solidarité), Vaillant (Intérieur), Lang (Education Nationale) ou Glavany (Agriculture). Il réussit la mise en route de la monnaie unique et le passage délicat aux 35 heures des PME**.

Proche du Premier Ministre, il est nommé Ministre de l'Agriculture en février 2002, en remplacement de Jean Glavany devenu directeur de campagne de Lionel Jospin pour la Présidentielle de 2002. Même s'il quitte son poste deux mois et demi plus tard, le 7 mai 2002, suite à la réélection de Jacques Chirac à l'Élysée et à la nomination de Jean-Pierre Raffarin (UMP*) à Matignon, il n'en reste pas moins le seul vétérinaire à ce jour, à avoir occupé les bureaux rue de Varenne.

Elu Président de la Région Bourgogne au printemps 2004, à 61 ans, il devient un des principaux membres du PS*. Gageons que sa carrière politique est loin d'être achevée...

LARCHER Gérard : Gaulliste social (6) (14) (24) (40)

Né en 1949 à Flers dans l'Orne, il fait ses études à l'Ecole Vétérinaire de Lyon d'où il sort en 1973. Vétérinaire de l'Equipe de France de Sports Equestres de 1974 à 1979, il s'installe à Rambouillet en clientèle mixte à forte dominance canine et équine. Gaulliste et anti-communiste depuis toujours, notamment pendant les événements de 1968, il adhère à l'UJP*, parti jeune proche du parti gaulliste, puis à l'UDR* qui deviendra en 1977 le RPR*.

Gérard Larcher est élu puis réélu maire de Rambouillet depuis 1983. Il contribue à faire de sa ville une ville dynamique économiquement et culturellement. Conseiller Régional d'Ile de France de 1985 à 1989, il est élu sénateur des Yvelines en 1986. Il sera même vice-

président du Sénat de 1997 à 2001. Spécialiste de la question des Postes et Télécommunications, il participe à plusieurs rapports parlementaires sur le sujet. Il intervient également beaucoup dans le domaine de l'aménagement du territoire, aussi bien à l'échelon national qu'au niveau local (urbanisme). Président de la Fédération Hospitalière de France depuis 1997, il est secrétaire national du RPR* en charge des relations sociales, à partir de 2000, il devient secrétaire national de l'UMP* chargé de la concertation entre syndicats et pouvoirs publics à la naissance, en 2002, du super parti de la Droite et du Centre, fusion du RPR*, de DL* et d'une partie de l'UDF*. Gaulliste social, partenaire privilégié des syndicats, notamment de ceux de la fonction publique, c'est tout naturellement qu'il entre au troisième ministère Raffarin (UMP*) en mars 2004 comme Ministre délégué aux Relations du Travail auprès de Jean-Louis Borloo (UMP*) Ministre de l'Emploi du Travail et de la Cohésion Sociale. Il y côtoie Nicolas Sarkozy, à l'économie aux finances et à l'industrie, Philippe Douste-Blazy à la santé et à la protection sociale, François Fillon à l'éducation nationale l'enseignement supérieur et la recherche ou encore Michèle Alliot-Marie à la défense.

Comme François Patriat, Gérard Larcher, est aujourd'hui un des principaux membres de son parti ; à 55 ans sa carrière politique n'en est probablement qu'à ses débuts.

Avec Patriat et Larcher, il semblerait donc bien, que, quelque soit la majorité, la profession puisse espérer voir, pendant quelques années encore, des vétérinaires au premier plan...

III. ANALYSE

Dans cette dernière partie, nous allons essayer de décrypter les chiffres et les résultats présentés précédemment. Nous proposerons des explications aux grandes tendances qui semblent dominer l'engagement politique des vétérinaires.

Pour ne pas reprendre les résultats un par un, nous travaillerons par cliché et nous verrons si ceux-ci sont fondés, dépassés ou tout simplement faux.

Avant de commencer cette analyse, rappelons simplement le cliché du vétérinaire en politique : dans la mémoire collective, il s'agit d'un **vétérinaire rural, fatigué, devenu conseiller général à la veille d'une retraite bien méritée**. Proche du monde paysan, ses idées sont d'abord celles du **radicalisme, puis passent à Droite** après la Seconde Guerre Mondiale. La profession atteint son **apogée en politique, entre la fin de la Seconde Guerre Mondiale et 1980**, elle est alors au sommet de sa notoriété et de sa notabilité. On peut également ajouter le cliché des écoles : Lyon forme des praticiens, Toulouse des scientifiques et **Alfort des politiciens**.

Voilà pour les clichés, comparons les maintenant, aux résultats de notre travail ; d'abord en ce qui concerne la spécialité, les origines géographiques et scolaires, puis l'âge et le type de mandat ; nous allons ensuite nous attarder sur les idées des vétérinaires, avant de nous intéresser à l'évolution de l'engagement de la profession en politique.

III.1. LE VÉTÉRINAIRE ELU : UN ALFORIEN RURAL

Comme nous l'avons montré dans la partie résultats, il est exact que **l'immense majorité des vétérinaires qui se sont lancés en politique, étaient ou sont toujours praticiens mixtes à la campagne.** Ceci n'a pas changé depuis le début du XXe siècle et, malgré l'urbanisation galopante de la France, les vétérinaires sont restés des élus des campagnes. Si jusqu'en 1960-70, la question du type de clientèle était sans fondement, puisque toutes les clientèles étaient mixtes, il est clair que, depuis, le nombre de clientèles canines a explosé pour atteindre 50% de la totalité ; les mixtes ne représentant que l'autre moitié, et encore avec les mixtes à dominante canine. On remarque que la population des élus vétérinaires n'a pas suivi cette évolution. En effet ce sont toujours des mixtes ruraux qui forment l'essentiel de la population élue de la profession.

Ceci s'explique par trois raisons principales.

D'abord, **le nombre d'élus locaux par habitant est très nettement supérieur à la campagne.** En effet on compte un maire par commune, que ce soit Paris ou un village de 10 habitants. On compte de même un conseiller général par canton, que le canton fasse plus de 20.000 habitants ou tout juste 3.000. Il est donc beaucoup plus facile d'être élu en zone rurale qu'en ville.

Ensuite, il est également très clair, que **la campagne réduit l'anonymat.** Ainsi tout le monde connaît le vétérinaire du canton ; c'est encore aujourd'hui un **véritable notable.** Au contraire, en ville, son statut social et sa notoriété sont bien moindres. Il faut ajouter à cela, que, souvent, le vétérinaire de campagne est **présent sur le terrain 24 heures sur 24** par des urgences assurées toute l'année. Même si les associations ont permis de lui libérer du temps, il intervient tout de même le week-end et la nuit, quand il est de garde. Il se différencie donc souvent de ses collègues des villes, qui, pour la plupart, n'assurent pas de gardes et travaillent à horaires fixes, ce qui fait d'eux aux yeux du grand public, des prestataires de service comme les autres.

Enfin, il faut également ajouter à cette dichotomie, **celle du déplacement.** En ville, les gens se rendent chez le vétérinaire, où, même s'ils sont accueillis le mieux du monde, ils ne sont pas chez eux. A la campagne le vétérinaire se déplace dans les fermes, il investit le pré

carré de chacun. Il n'a de plus pas peur de marcher dans la m..., **c'est un homme de terrain, qui partage, lors de ses visites, le quotidien de chacun, qualité fondamentale pour un homme politique.**

La répartition sur le territoire national met en évidence la fracture entre zones à forte densité de population et zones faiblement peuplées. Elle montre également que la population des vétérinaires élus se déplace depuis 1870. D'abord **particulièrement présente dans le Sud-Ouest et le Centre, elle va ensuite se concentrer dans le Charolais d'un côté et le Grand-Ouest de l'autre.** On peut expliquer cette forte présence dans le Centre et le Sud-Ouest avant la Guerre de 1940, par la faible christianisation d'une population de petits exploitants indépendants, sensibles aux valeurs radicales, véhiculées par les hommes de l'art. La concentration de l'élevage a entraîné une densification du réseau vétérinaire en Bourgogne et dans le Grand Ouest, où les vétérinaires ruraux retrouvent tous les avantages cités précédemment.

Par contre, pour ce qui est de l'origine scolaire des élus, on ne peut que constater l'inexactitude du cliché. S'il est vrai **qu'Alfort sort un peu plus de 40% des élus**, les résultats sont clairs ; **chaque école forme un nombre d'élus proportionnel au nombre d'étudiants qu'elle a formés.** Ainsi Alfort forme 40% des vétérinaires français au cours du XX^e siècle, et 43% des élus de la profession.

Plus d'élus par habitant et une plus grande notabilité constituent pour le vétérinaire rural des avantages indéniables que le citadin ne peut réunir ; le fait de sortir d'Alfort ne confère quant à lui aucun avantage statistique dans l'engagement en politique.

III. 2. LE VETERINAIRE ELU : UN CONSEILLER GENERAL EN PRERETRAITE

Les résultats indiquent ici encore, que le cliché n'est pas infondé, du moins pour le type de mandat. En effet, comme nous l'avons vu, les vétérinaires occupent, en moyenne, près de 2% des sièges dans les conseils généraux et 10 fois moins dans les mairies. Là encore cela s'explique très bien par le nombre de mairies et celui de conseillers généraux. Pour simplifier, on compte globalement 10 fois moins de conseillers généraux que de maires. **Dans l'absolu les vétérinaires sont donc approximativement autant élus d'une commune que d'un canton. Ils cumulent d'ailleurs souvent les fonctions de maire du chef-lieu de canton et de conseiller général.** Cette facilité à dépasser l'échelon communal s'explique, en milieu rural, par l'équivalence géographique entre le canton et la clientèle du cabinet. Le vétérinaire arrive donc à exporter sa notabilité plus facilement qu'un artisan ou même qu'un médecin. Pour ce qui est de l'engagement national, il est beaucoup trop dépendant du facteur personnalité, pour que nous puissions en tirer des conclusions.

Pour ce qui est de l'âge d'engagement, il faut noter que le cliché est resté longtemps loin de la vérité, pour s'en rapprocher depuis peu. Il est évident que les vétérinaires qui ont eu un destin national, se sont engagés tôt en politique et ont gravi les échelons un par un. Mais cette remarque semble également vraie pour la majorité de ceux qui se sont limités à un engagement local. En effet, la plupart des élus locaux restent en activité pendant leurs premiers mandats. Les résultats du questionnaire montrent d'ailleurs que, pour la plupart, **ils se sont lancés en politique entre 40 et 50 ans**, c'est-à-dire encore loin des 65 ans légaux pour toucher la retraite en profession libérale. Les résultats confortent cette idée, puisque, jusqu'en 1990, 80% des élus locaux étaient en activité.

Il faut tout de même noter, que, depuis, **le nombre de retraités élus est en forte augmentation.** Loin d'être anodine, cette tendance s'explique par un vieillissement de la population des vétérinaires élus, directement imputable au **non renouvellement des élus.**

Là encore deux raisons peuvent être avancées.

La première, un désintérêt grandissant pour la politique. Cette raison, bien que souvent avancée semble n'être que secondaire. Les Français ont, depuis toujours, la nostalgie d'un passé politique glorieux, propre, sans affaires politicojudiciaires, avec des politiques soucieux uniquement de l'intérêt général ; ils l'opposent systématiquement à un présent, sale,

corrompu et sans envergure. Pourtant, la France dut traverser, et ceci depuis toujours, une multitude de crises et de scandales politico-financiers. Songeons simplement, pour ne citer que celles là, aux affaires médiévales des Templiers et de Jacques Cœur, aux affaires de la Renaissance autour des Médicis, à l'affaire Fouquet sous le règne du Roi Soleil, ou encore aux spéculations lors de la construction du Paris Haussmannien du Second Empire. La République n'est pas en reste avec le scandale de Panama, à la fin du XIXe siècle, ou l'affaire Urba, un siècle plus tard, en passant par l'affaire Stavisky en 1934 et bien d'autres encore. Ainsi, si le pouvoir corrompt depuis toujours, il ne faut pas perdre de vue le sérieux et l'intégrité, le désintéressement et la probité avec laquelle l'immense majorité des responsables politiques se consacra et se consacre toujours au service de la nation.

La seconde raison, plus sérieuse, semble être l'augmentation de la charge de travail des élus depuis la décentralisation en 1982. Si jusqu'à cette date, les fonctions de maire d'une petite commune et de conseiller général s'accordaient, finalement assez bien, avec un emploi du temps professionnel aménagé ; aujourd'hui, chacun de ces mandats nécessite à lui seul près d'un mi-temps. L'engagement politique oblige donc à un retrait, d'abord partiel puis vite complet, de la vie professionnelle. Ce retrait n'est pas sans dangers. Les indemnités d'élus permettent bien sûr de vivre, mais elles ne suffisent souvent pas à assurer des études supérieures aux enfants ; de plus, rien n'est moins sûr qu'une fonction élective. A chaque nouvelle élection, tout est remis en question. Le vétérinaire battu, s'il a cessé de travailler pour se consacrer à la politique, se retrouve alors sans revenus. Ce n'est souvent qu'à l'aube de la retraite, son avenir financier assuré, qu'un libéral peut prendre ce risque.

Le vétérinaire élu, un conseiller général : oui mais plutôt un conseiller général maire ; en préretraite : oui, mais depuis peu.

III.3. LE VETERINAIRE ELU : UN RADICAL AVANT 1940, UN GAULLISTE DEPUIS

Nous ne disposons ici que de données partielles, puisque ne touchant que les parlementaires. Il est probable que les partis des parlementaires reflètent globalement la tendance politique des élus locaux. C'est le cas aujourd'hui, ça l'était probablement hier.

Les vétérinaires ont **toujours été républicains**. Après s'être opposés à la Monarchie de Juillet puis à l'Empire, ils adhèrent tout naturellement au projet républicain de 1870. C'est d'ailleurs avec la République que leur engagement en politique commence. Ils sont globalement Républicains Opportunistes comme Ferry ou Grévy. **A partir de 1900**, alors que les Républicains ont été poussés vers la Droite et gouvernent la France depuis 30 ans, **les vétérinaires, toujours contestataires, toujours à Gauche, reportent leurs espoirs vers le Radicalisme**.

Le positionnement nettement à Gauche des élus vétérinaires s'explique très bien par le manque de reconnaissance dont ils souffrent. En effet jusqu'à la Première Guerre Mondiale, si le monde agricole voit dans le vétérinaire un notable, la bourgeoisie citadine, à l'instar d'un Zola ou d'un Gambetta, n'en fait qu'un grossier personnage, sans éducation, dont le métier, comble de la vulgarité, nécessite des efforts physiques colossaux et s'exerce dans la boue. Les vétérinaires, comme les médecins profitent de l'affrontement entre la science, élevée au rang de vérité absolue, et la religion, réduite à de la simple superstition, pour s'affirmer face à une élite « Vieille France » en pleine décadence. Le mouvement radical, anticlérical notoire, se veut proche du peuple et vomit littéralement tout ce qui de près ou de loin ressemble à une élite. Il accueille donc naturellement les vétérinaires.

Le parti évolue ; de la haine des élites, il passe à la haine de l'élite « Vieille France », puis à la glorification de la nouvelle élite anticléricale rationaliste et évidemment radicale, constituée notamment par les instituteurs, les médecins et les vétérinaires. Dépassé sur sa Gauche par le Marxisme internationaliste, le Radicalisme se fait le chantre du patriotisme et, désormais situé au Centre gauche, devient le parti de pouvoir par excellence, entre les deux Guerres. Les vétérinaires ont atteint leur but, ils sont maintenant notables à part entière.

Le manque de reconnaissance comblée, ils vont à partir de la IV^e République commencer un véritable virage à Droite.

Fini le temps de la contestation et de l'antycléricalisme, à partir de 1945 et surtout à partir de 1958, les voilà défenseurs des valeurs de la France, souvent catholiques, prônant un libéralisme contrôlé, se faisant porte-parole des paysans et du monde rural. Ayant oublié du radicalisme, les facettes contestataires et surtout anticléricales, ils n'en conservent plus que le patriotisme et l'idée d'un Etat fort, c'est donc tout naturellement qu'ils soutiennent en masse le Général De Gaulle et **font du parti gaulliste le premier parti vétérinaire**, comme l'avait été le radicalisme avant la guerre. Les prélèvements fiscaux sur la profession augmentant considérablement **à partir de 1975, les vétérinaires, toujours à Droite, souvent gaullistes n'en deviennent pas moins de plus en plus libéraux économiquement.**

Il est intéressant de voir l'évolution de l'engagement politique d'une profession en fonction de sa situation sociale ; mal perçue elle milite à l'Extrême-Gauche, vomissant les élites qu'elle jalouse, enfin reconnue, elle passe au Centre, puis imposée, elle finit à Droite.

III.4. L'AGE D'OR : 1950-1980

Il est vrai, que le praticien connaît, entre 1950 et 1980, un âge d'or jamais atteint avant et perdu depuis. En effet la profession jouit d'un prestige et d'une autorité sans précédent, pendant les Trente Glorieuses. Les antibiotiques et la prophylaxie contre la tuberculose apportent un travail colossal, une autorité indéniable, un revenu important et une reconnaissance certaine. S'ajoute à cela, un niveau scolaire infiniment supérieur à la moyenne, qui inspire aux populations rurales un respect considérable. Les revenus des vétérinaires explosent, les prélèvements obligatoires sont à la discrétion de chacun ! Des fortunes se créent, les vétérinaires sont au sommet de leur gloire...

Cet âge d'or de la notabilité se traduit en politique par un âge d'or de l'élu local. Il est bien sûr évident que ce dernier arrive avec quelques années de retard sur le précédent, entraînant avec lui l'augmentation du nombre de parlementaires et de ministres. De plus et contrairement à l'ensemble des professions de santé ces valeurs absolues ne sont pas contredites par les valeurs relatives.

Les vétérinaires ne sont en effet pas beaucoup plus nombreux en 1970 qu'en 1910, à peine 25% de plus, tandis que leur nombre d'élus a considérablement augmenté.

L'ensemble des santards ne suit pas du tout le même chemin ; la population médicale a déjà doublé en 1950, elle a triplé en 1990. pour autant sa représentation en politique est quasiment constante depuis le début du siècle...

Cette différence s'explique par le retard, dont ont souffert les vétérinaires, dans leur quête de la respectabilité. Elle s'explique également par le boom de la population de médecins que connaît notre société ultra médicalisée. Cette augmentation entraîne avec elle une baisse de la notabilité ; ce qui est rare est cher. Un autre phénomène est à prendre en compte : Conquérir les 4 premiers pour-cent de sièges est nettement plus facile pour un profession, quelque soit ses effectifs, que de multiplier ensuite le nombre de ses représentants par deux ou trois. Pour cela il faut qu'une ou plusieurs autres professions s'effondrent complètement. Ce constat commence à s'appliquer aux vétérinaires. Depuis 1990, leur population est en pleine expansion, elle a plus que doublé en 20 ans. Cette période voit le nombre d'élus ne pas suivre cette augmentation, et correspond en plus à une légère diminution du nombre de vétérinaires élus aux échelons locaux.

CONCLUSION

Plus de 500 maires, plus de 500 conseillers généraux, 68 députés, 45 sénateurs, 7 Ministres ou Secrétaires d'Etat, dont un Ministre de l'Intérieur, pour une population totale évoluant entre 4000 et 12.000 vétérinaires entre 1870 et 2002. Quel palmarès !

Ce travail met en évidence une dichotomie très nette entre vétérinaires des villes et vétérinaires des champs. Ces derniers, bien que de plus en plus rares, constituent toujours l'essentiel des vétérinaires engagés en politique. Cette relative rareté devrait dans l'avenir fournir un surplus de notabilité à cette élite du monde rural.

De plus le vétérinaire est, grâce à une formation générale, un polyvalent. Ce scientifique du vivant a en charge bien plus que la simple santé animale. Premier garant de la santé humaine, il a également de part son statut de notable le devoir de représenter ses concitoyens. Sa formation, son raisonnement scientifique, son esprit de diagnostic, la conscience de ses limites, sa culture du résultat et sa connaissance de l'échec, lui confèrent des qualités indispensables et recherchées, pour résoudre les questions de société auxquelles les responsables politiques sont confrontés. Forgés au cours de plusieurs années de clientèle, le sens du concret et la capacité à expliquer et à écouter, constituent des qualités électorales fondamentales dans une démocratie.

Le vétérinaire a encore, en politique, de beaux jours devant lui. Fort de ses atouts, il restera encore longtemps, parmi les mieux armés, dans un monde où chacune des décisions doit être « approuvée scientifiquement » puis expliquée aux Français.

« Il est vétérinaire, il sera élu » disait le Général De Gaulle.

ANNEXES

**Annexe 1 : Evolution du nombre et de la proportion de mandats
locaux occupés par des vétérinaires**

Cf. annuaire

	MAIRES	CONSEILLERS GENERAUX	CONSEILLERS REGIONAUX			
Nombre total en France	36.000	3.800	1.700			
	VETERINAIRES			VETERINAIRES		
ANNEES	MAIRES	CONSEILLERS GENERAUX	CONSEILLERS REGIONAUX	% des Maires	% des CG	% des CR
1872	2	7		0,006	0,184	
1882	5	10		0,014	0,263	
1890	7	13		0,019	0,342	
1898	8			0,022		
1900		18			0,474	
1910	10	19		0,028	0,500	
1914	7	18		0,019	0,474	
1934	91	81		0,253	2,132	
1938	110	83		0,306	2,184	
1946	102	78		0,283	2,053	
1950	90	95		0,250	2,500	
1960	140	93		0,389	2,447	
1970	135	126		0,375	3,316	
1980	159	112		0,442	2,947	
1990	120	122	14	0,333	3,211	0,824
2000	96	79	11	0,267	2,079	0,647

Annexe 2 : Nombre d'élus locaux par département depuis 1870

Cf. annuaire

Tot : Total

CG : Conseillers Généraux

CR : Conseillers Régionaux

EL : Elus Locaux

DEPARTEMENTS	Tot	Tot	Tot	1900	1930	1950	1970	1990	2000
	CG	CR	Maires	EL	EL	EL	EL	EL	EL
01 AIN	4	0	6	0	0	2	3	2	1
02 AISNE	3	0	7	0	1	1	2	1	1
03 ALLIER	9	1	11	0	2	2	5	4	4
04 ALPES BASSES puis DE HAUTE PROVENCE	1	0	2	0	0	0	1	1	0
05 ALPES HAUTES	4	0	4	0	0	1	2	0	2
06 ALPES MARITIMES	0	0	0	0	0	0	0	0	0
07 ARDECHE	2	0	3	0	0	0	3	3	1
08 ARDENNES	7	0	11	0	6	0	3	3	1
09 ARIEGE	2	0	5	0	0	3	0	1	2
10 AUBE	5	0	6	0	1	2	4	2	0
11 AUDE	2	1	0	0	0	1	0	1	0
12 AVEYRON	6	0	8	0	2	3	3	0	1
13 BOUCHES DU RHONE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14 CALVADOS	6	0	9	0	1	3	2	3	3
15 CANTAL	3	0	6	0	0	0	4	3	1
16 CHARENTE	8	0	10	0	2	7	3	5	2
17 CHARENTE INFERIEURE puis MARITIME	11	1	11	0	1	8	3	4	3
18 CHER	9	0	4	0	1	0	3	4	4
19 CORREZE	2	3	8	0	0	0	1	7	6
20 CORSE	1	0	0	0	0	1	0		
2A CORSE DU SUD	0	0	0					0	0
2B CORSE HAUTE	0	0	0					0	0
21 COTE D'OR	14	3	19	0	10	7	7	9	3
22 COTES DU NORD puis D'ARMOR	13	0	14	0	3	6	3	11	7
23 CREUSE	5	0	0	0	1	0	0	4	5
24 DORDOGNE	9	1	21	0	6	5	3	5	6
25 DOUBS	6	0	4	0	3	2	1	6	4
26 DROME	8	1	5	2	0	0	0	4	5
27 EURE	2	0	9	0	0	1	5	1	1
28 EURE ET LOIR	10	0	8	2	6	2	0	2	2
29 FINISTERE	7	1	10	0	2	3	1	6	3
30 GARD	3	0	4	0	3	2	3	0	0

DEPARTEMENTS	Tot	Tot	Tot	1900	1930	1950	1970	1990	2000
	CG	CR	Maires	EL	EL	EL	EL	EL	EL
31 GARONNE HAUTE	5	0	8	0	2	2	6	1	0
32 GERS	8	0	8	0	0	3	4	2	0
33 GIRONDE	5	2	11	1	2	1	4	2	2
34 HERAULT	2	0	7	0	5	1	1	0	0
35 ILLE ET VILAINE	12	2	18	1	5	4	11	13	11
36 INDRE	13	2	12	1	1	3	10	8	5
37 INDRE ET LOIRE	10	2	13	0	5	6	5	8	5
38 ISERE	4	0	1	1	2	0	0	0	0
39 JURA	9	1	11	2	2	2	1	6	5
40 LANDES	6	1	10	0	8	3	4	1	0
41 LOIR ET CHER	8	0	6	0	2	2	2	3	4
42 LOIRE	0	0	3	0	1	0	0	0	0
43 LOIRE HAUTE	4	0	7	0	1	0	4	0	1
44 LOIRE INFERIEURE puis ATLANTIQUE	1	0	2	0	1	0	0	1	2
45 LOIRET	12	0	13	0	4	3	8	5	2
46 LOT	2	0	9	2	2	2	1	1	1
47 LOT ET GARONNE	10	1	4	0	0	3	0	4	3
48 LOZERE	2	0	1	0	0	1	0	0	0
49 MAINE ET LOIRE	6	0	7	0	0	2	2	3	2
50 MANCHE	17	0	15	0	2	2	5	12	13
51 MARNE	6	0	4	0	4	2	3	2	0
52 MARNE HAUTE	9	0	15	1	7	6	2	6	1
53 MAYENNE	6	1	6	0	1	0	1	3	7
54 MEURTHE ET MOSELLE	9	0	3	0	3	3	3	2	0
55 MEUSE	11	0	13	2	6	5	2	6	3
56 MORBIHAN	5	0	4	0	0	3	3	0	0
57 MOSELLE	3	0	4	0	1	1	4	1	0
58 NIEVRE	6	0	11	0	5	2	3	0	2
59 NORD	4	0	6	0	1	0	4	1	0
60 OISE	3	0	7	0	0	3	7	1	0
61 ORNE	7	0	11	0	0	0	10	11	6
62 PAS DE CALAIS	8	0	13	0	4	4	5	2	2
63 PUY DE DÔME	6	0	9	0	0	4	4	3	3
64 PYRENEES BASSES puis ATLANTIQUES	5	0	9	0	2	3	4	3	2
65 PYRENEES HAUTES	7	0	11	2	0	4	6	0	0
66 PYRENEES ORIENTALES	0	0	2	0	2	0	0	0	0
67 RHIN BAS	4	0	5	0	3	2	3	2	0
68 RHIN HAUT	2	1	2	0	1	0	1	0	0
69 RHONE	7	0	5	0	1	3	3	1	0
70 SAONE HAUTE	12	0	11	1	1	2	6	5	3
71 SAONE ET LOIRE	8	0	7	0	0	2	7	6	3

DEPARTEMENTS	Tot	Tot	Tot	1900	1930	1950	1970	1990	2000
	CG	CR	Maires	EL	EL	EL	EL	EL	EL
72 SARTHE	5	2	5	0	2	3	2	4	4
73 SAVOIE	1	0	1	0	1	0	1	0	0
74 SAVOIE HAUTE	4	0	4	0	0	0	3	1	1
75 SEINE	3	0	1	0	1	0			
75 PARIS	0	0	0				0	0	0
92 HAUTS DE SEINE	0	0	0				0	0	0
93 SEINE SAINT DENIS	0	0	0				0	0	0
94 VAL DE MARNE	0	0	2				1	0	1
76 SEINE INFERIEURE puis MARITIME	6	0	10	0	1	4	4	5	2
77 SEINE ET MARNE	7	0	8	0	4	5	5	1	0
78 SEINE ET OISE	3	0	5	1	2	1			
78 YVELINES	1	1	2				0	2	2
91 ESSONE	2	0	2				2	2	0
95 VAL D'OISE	1	0	1				0	0	2
79 SEVRES DEUX	10	0	8	0	3	1	7	3	3
80 SOMME	10	1	10	4	4	1	4	4	3
81 TARN	1	0	2	0	0	2	0	0	0
82 TARN ET GARONNE	4	1	6	0	2	1	1	6	4
83 VAR	0	0	1	0	0	0	0	0	0
84 VAUCLUSE	1	0	0	0	0	0	0	0	0
85 VENDEE	6	0	11	0	3	7	5	5	3
86 VIENNE	6	0	11	0	4	0	4	0	1
87 VIENNE HAUTE	2	0	3	0	0	0	1	2	0
88 VOSGES	5	0	7	0	2	4	1	1	1
89 YONNE	10	0	4	3	2	1	5	5	4
90 TERRITOIRE DE BELFORT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
961ALGER	1	0	1	0	0	2			
962CONSTANTINE	3	0	2	0	1	2			
963ORAN	2	0	3	0	2	1			
971GUADELOUPE	1	0	1	0	0	0	0	0	0
972MARTINIQUE	0	0	1	0	0	0	0	0	0
973GUYANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
974REUNION	0	0	0	0	0	0	0	0	0
975St PIERRE ET MIQUELON	0	0	0	0	0	0	0	0	0
976MAYOTTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
986WALLIS ET FUTUNA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
987POLYNESIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
988NOUVELLE CALEDONIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRANCE	521	30	641	26	172	186	260	258	187

Annexe 3 : Population et densité de population par département depuis 1870

(3) (18) (19)

Dép. : Département

d : densité de population en habitants / km²

N : nombre d'habitants en milliers

DEPARTEMENTS	Surfaces en km ²	1870		1880	
		N	d	N	d
01 AIN	5700	370	64,912	360	63,158
02 AISNE	7400	565	76,351	550	74,324
03 ALLIER	7300	375	51,37	400	54,795
04 ALPES BASSES puis ALPES DE HAUTE PROVENCE	6900	145	21,014	135	19,565
05 ALPES HAUTES	5500	125	22,727	120	21,818
06 ALPES MARITIMES	4300	200	46,512	230	53,488
07 ARDECHE	5500	385	70	380	69,091
08 ARDENNES	5200	325	62,5	325	62,5
09 ARIEGE	4900	250	51,02	240	48,98
10 AUBE	6000	260	43,333	260	43,333
11 AUDE	6200	290	46,774	300	48,387
12 AVEYRON	8700	400	45,977	400	45,977
13 BOUCHES DU RHONE	5100	550	107,84	600	117,65
14 CALVADOS	5500	475	86,364	450	81,818
15 CANTAL	5700	235	41,228	240	42,105
16 CHARENTE	5900	380	64,407	370	62,712
17 CHARENTE INFERIEURE puis CHARENTE MARITIME	6800	490	72,059	475	69,853
18 CHER	7200	335	46,528	350	48,611
19 CORREZE	5800	310	53,448	320	55,172
20 CORSE	8600	260	30,233	280	32,558
2A CORSE DU SUD	4000				
2B CORSE HAUTE	4600				
21 COTE D'OR	8800	380	43,182	375	42,614
22 COTES DU NORD puis COTES D'ARMOR	6800	640	94,118	630	92,647
23 CREUSE	5600	275	49,107	275	49,107
24 DORDOGNE	9200	505	54,891	490	53,261
25 DOUBS	5200	300	57,692	300	57,692
26 DROME	6500	325	50	320	49,231
27 EURE	6000	395	65,833	375	62,5

DEPARTEMENTS	Surfaces en km ²	1870		1880	
		N	d	N	d
28 EURE ET LOIR	5900	290	49,153	290	49,153
29 FINISTERE	6800	665	97,794	700	102,94
30 GARD	5800	430	74,138	430	74,138
31 GARONNE HAUTE	6300	495	78,571	480	76,19
32 GERS	6200	295	47,581	275	44,355
33 GIRONDE	10000	700	70	750	75
34 HERAULT	6100	425	69,672	450	73,77
35 ILLE ET VILAINE	6800	595	87,5	610	89,706
36 INDRE	6800	280	41,176	280	41,176
37 INDRE ET LOIRE	6100	325	53,279	330	54,098
38 ISERE	7500	580	77,333	570	76
39 JURA	5000	300	60	295	59
40 LANDES	9200	305	33,152	305	33,152
41 LOIR ET CHER	6300	275	43,651	280	44,444
42 LOIRE	4800	535	111,46	600	125
43 LOIRE HAUTE	4900	310	63,265	315	64,286
44 LOIRE INFERIEURE puis LOIRE ATLANTIQUE	6900	600	86,957	630	91,304
45 LOIRET	6700	355	52,985	375	55,97
46 LOT	5300	290	54,717	265	50
47 LOT ET GARONNE	5300	320	60,377	310	58,491
48 LOZERE	5200	135	25,962	145	27,885
49 MAINE ET LOIRE	7100	520	73,239	525	73,944
50 MANCHE	5900	540	91,525	525	88,983
51 MARNE	8200	385	46,951	420	51,22
52 MARNE HAUTE	6200	250	40,323	255	41,129
53 MAYENNE	5100	350	68,627	345	67,647
54 MEURTHE ET MOSELLE	5200	365	70,192	420	80,769
55 MEUSE	6200	285	45,968	290	46,774
56 MORBIHAN	6800	490	72,059	520	76,471
57 MOSELLE	6200				
58 NIEVRE	6800	340	50	350	51,471
59 NORD	5700	1450	254,39	1605	281,58
60 OISE	5800	395	68,103	405	69,828
61 ORNE	6100	400	65,574	375	61,475
62 PAS DE CALAIS	6600	760	115,15	820	124,24
63 PUY DE DÔME	7900	565	71,519	565	71,519
64 PYRENEES BASSES puis PYRENEES ATLANTIQUES	7600	425	55,921	435	57,237
65 PYRENEES HAUTES	4500	235	52,222	235	52,222
66 PYRENEES ORIENTALES	4100	190	46,341	210	51,22
67 RHIN BAS	4800				
68 RHIN HAUT	3500				

DEPARTEMENTS	Surfaces en km ²	1870		1880	
		N	d	N	d
69 RHONE	3200	700	218,75	775	242,19
70 SAONE HAUTE	5300	305	57,547	295	55,66
71 SAONE ET LOIRE	8500	600	70,588	625	73,529
72 SARTHE	6200	445	71,774	440	70,968
73 SAVOIE	6000	270	45	265	44,167
74 SAVOIE HAUTE	4400	275	62,5	275	62,5
75 SEINE	480	2300	4791,7	2800	5833,3
75 PARIS	105				
92 HAUTS DE SEINE	175				
93 SEINE SAINT DENIS	236				
94 VAL DE MARNE	244				
76 SEINE INFERIEURE puis SEINE MARITIME	6200	790	127,42	815	131,45
77 SEINE ET MARNE	5900	340	57,627	350	59,322
78 SEINE ET OISE	5700	535	93,86	525	92,105
78 YVELINES	2300				
91 ESSONE	1800				
95 VAL D'OISE	1250				
79 SEVRES DEUX	6000	330	55	350	58,333
80 SOMME	6200	555	89,516	550	88,71
81 TARN	5700	355	62,281	360	63,158
82 TARN ET GARONNE	3700	220	59,459	215	58,108
83 VAR	6000	295	49,167	290	48,333
84 VAUCLUSE	3600	265	73,611	245	68,056
85 VENDEE	6700	400	59,701	420	62,687
86 VIENNE	7000	320	45,714	340	48,571
87 VIENNE HAUTE	5500	320	58,182	350	63,636
88 VOSGES	5800	395	68,103	405	69,828
89 YONNE	7400	365	49,324	355	47,973
90 TERRITOIRE DE BELFORT	610	55	90,164	75	122,95
FRANCE METROPOLITAINE	552000	37650	68,207	39240	71,087

Dép.	1890		1900		1910		1920	
	N	d	N	d	N	d	N	d
1	355	62,281	345	60,526	335	58,772	310	54,386
2	545	73,649	540	72,973	530	71,622	420	56,757
3	425	58,219	415	56,849	405	55,479	370	50,685
4	125	18,116	115	16,667	105	15,217	90	13,043
5	115	20,909	110	20	105	19,091	90	16,364
6	260	60,465	300	69,767	355	82,558	360	83,721
7	370	67,273	350	63,636	330	60	295	53,636
8	325	62,5	325	62,5	320	61,538	280	53,846
9	230	46,939	315	64,286	200	40,816	175	35,714
10	255	42,5	350	58,333	240	40	230	38,333
11	320	51,613	310	50	300	48,387	290	46,774
12	400	45,977	390	44,828	370	42,529	330	37,931
13	630	123,53	700	137,25	805	157,84	840	164,71
14	430	78,182	410	74,545	395	71,818	385	70
15	240	42,105	230	40,351	225	39,474	200	35,088
16	360	61,017	350	59,322	345	58,475	315	53,39
17	455	66,912	455	66,912	450	66,176	420	61,765
18	360	50	350	48,611	335	46,528	305	42,361
19	330	56,897	320	55,172	310	53,448	275	47,414
20	290	33,721	290	33,721	290	33,721	285	33,14
2A								
2B								
21	375	42,614	360	40,909	350	39,773	320	36,364
22	620	91,176	610	89,706	605	88,971	560	82,353
23	285	50,893	275	49,107	265	47,321	230	41,071
24	480	52,174	450	48,913	435	47,283	395	42,935
25	305	58,654	305	58,654	300	57,692	285	54,808
26	305	46,923	300	46,154	290	44,615	265	40,769
27	350	58,333	330	55	325	54,167	305	50,833
28	285	48,305	380	64,407	270	45,763	250	42,373
29	725	106,62	770	113,24	810	119,12	760	111,76
30	420	72,414	420	72,414	415	71,552	395	68,103
31	475	75,397	450	71,429	430	68,254	425	67,46
32	260	41,935	240	38,71	220	35,484	195	31,452
33	795	79,5	820	82	830	83	820	82
34	460	75,41	470	77,049	480	78,689	490	80,328
35	625	91,912	620	91,176	610	89,706	560	82,353
36	290	42,647	290	42,647	285	41,912	260	38,235
37	335	54,918	340	55,738	340	55,738	330	54,098
38	570	76	550	73,333	530	70,667	500	66,667
39	275	55	360	72	250	50	230	46
40	300	32,609	295	32,065	290	31,522	265	28,804

Dép.	1890		1900		1910		1920	
	N	d	N	d	N	d	N	d
41	280	44,444	275	43,651	270	42,857	250	39,683
42	615	128,13	625	130,21	640	133,33	635	132,29
43	315	64,286	310	63,265	305	62,245	270	55,102
44	645	93,478	650	94,203	670	97,101	650	94,203
45	380	56,716	375	55,97	365	54,478	335	50
46	255	48,113	225	42,453	205	38,679	175	33,019
47	295	55,66	280	52,83	270	50,943	240	45,283
48	135	25,962	130	25	120	23,077	110	21,154
49	520	73,239	515	72,535	510	71,831	475	66,901
50	515	87,288	490	83,051	475	80,508	425	72,034
51	435	53,049	435	53,049	435	53,049	365	44,512
52	245	39,516	225	36,29	215	34,677	200	32,258
53	330	64,706	315	61,765	300	58,824	260	50,98
54	445	85,577	485	93,269	565	108,65	505	97,115
55	290	46,774	285	45,968	280	45,161	205	33,065
56	545	80,147	565	83,088	580	85,294	545	80,147
57							590	95,161
58	345	50,735	325	47,794	300	44,118	270	39,706
59	1735	304,39	1870	328,07	1960	343,86	1790	314,04
60	400	68,966	410	70,69	410	70,69	390	67,241
61	355	58,197	325	53,279	305	50	275	45,082
62	875	132,58	955	144,7	1070	162,12	990	150
63	565	71,519	545	68,987	525	66,456	490	62,025
64	425	55,921	425	55,921	435	57,237	405	53,289
65	225	50	215	47,778	205	45,556	185	41,111
66	210	51,22	210	51,22	215	52,439	220	53,659
67							650	135,42
68							470	134,29
69	840	262,5	875	273,44	950	296,88	985	307,81
70	280	52,83	265	50	260	49,057	230	43,396
71	620	72,941	620	72,941	605	71,176	555	65,294
72	430	69,355	425	68,548	420	67,742	390	62,903
73	265	44,167	255	42,5	250	41,667	225	37,5
74	270	61,364	265	60,227	255	57,955	235	53,409
75	3140	6541,7	3750	7812,5	4155	8656,3	4575	9531,3
75								
92								
93								
94								
76	840	135,48	855	137,9	875	141,13	880	141,94
77	355	60,169	360	61,017	365	61,864	350	59,322
78	630	110,53	615	107,89	820	143,86	750	131,58
78								

Dép.	1890		1900		1910		1920	
	N	d	N	d	N	d	N	d
91								
95								
79	355	59,167	340	56,667	335	55,833	310	51,667
80	545	87,903	535	86,29	520	83,871	450	72,581
81	345	60,526	330	57,895	325	57,018	295	51,754
82	205	55,405	195	52,703	185	50	160	43,243
83	290	48,333	325	54,167	330	55	325	54,167
84	235	65,278	235	65,278	240	66,667	220	61,111
85	440	65,672	440	65,672	440	65,672	395	58,955
86	345	49,286	335	47,857	330	47,143	305	43,571
87	375	68,182	380	69,091	385	70	350	63,636
88	410	70,69	420	72,414	435	75	385	66,379
89	345	46,622	320	43,243	305	41,216	275	37,162
90	85	139,34	90	147,54	100	163,93	95	155,74
France	39945	72,364	40680	73,696	41480	75,145	39210	71,033

Dép.	1930		1946		1950		1960	
	N	d	N	d	N	d	N	d
1	315	55,263	300	52,632	300	52,632	315	55,263
2	490	66,216	455	61,486	485	65,541	510	68,919
3	375	51,37	375	51,37	375	51,37	380	52,055
4	90	13,043	85	12,319	85	12,319	90	13,043
5	90	16,364	85	15,455	85	15,455	90	16,364
6	495	115,12	455	105,81	515	119,77	615	143,02
7	285	51,818	255	46,364	250	45,455	245	44,545
8	295	56,731	245	47,115	280	53,846	295	56,731
9	160	32,653	145	29,592	140	28,571	135	27,551
10	245	40,833	235	39,167	240	40	250	41,667
11	295	47,581	270	43,548	270	43,548	270	43,548
12	325	37,356	310	35,632	295	33,908	285	32,759
13	1100	215,69	970	190,2	1050	205,88	1245	244,12
14	400	72,727	400	72,727	440	80	475	86,364
15	195	34,211	185	32,456	175	30,702	170	29,825
16	310	52,542	310	52,542	315	53,39	325	55,085
17	415	61,029	415	61,029	450	66,176	470	69,118
18	295	40,972	285	39,583	285	39,583	290	40,278

Dép.	1930		1946		1950		1960	
	N	d	N	d	N	d	N	d
19	265	45,69	255	43,966	240	41,379	240	41,379
20	295	34,302	265	30,814	245	28,488	275	31,977
2A								
2B								
21	335	38,068	335	38,068	355	40,341	385	43,75
22	540	79,412	525	77,206	505	74,265	500	73,529
23	210	37,5	190	33,929	170	30,357	160	28,571
24	385	41,848	385	41,848	375	40,761	370	40,217
25	305	58,654	300	57,692	325	62,5	385	74,038
26	365	56,154	270	41,538	275	42,308	305	46,923
27	305	50,833	315	52,5	320	53,333	360	60
28	255	43,22	260	44,068	260	44,068	275	46,61
29	745	109,56	725	106,62	725	106,62	740	108,82
30	405	69,828	380	65,517	395	68,103	435	75
31	440	69,841	510	80,952	525	83,333	590	93,651
32	200	32,258	190	30,645	185	29,839	180	29,032
33	855	85,5	860	86	895	89,5	935	93,5
34	515	84,426	460	75,41	470	77,049	515	84,426
35	560	82,353	580	85,294	585	86,029	610	89,706
36	250	36,765	250	36,765	250	36,765	250	36,765
37	335	54,918	350	57,377	365	59,836	395	64,754
38	550	73,333	540	72	590	78,667	675	90
39	230	46	215	43	220	44	225	45
40	260	28,261	250	27,174	250	27,174	260	28,261
41	240	38,095	240	38,095	240	38,095	250	39,683
42	665	138,54	630	131,25	655	136,46	685	142,71
43	250	51,02	230	46,939	215	43,878	210	42,857
44	650	94,203	665	96,377	735	106,52	795	115,22
45	345	51,493	345	51,493	360	53,731	390	58,209
46	165	31,132	155	29,245	150	28,302	150	28,302
47	245	46,226	265	50	265	50	270	50,943
48	100	19,231	90	17,308	80	15,385	80	15,385
49	475	66,901	495	69,718	520	73,239	555	78,169
50	435	73,729	435	73,729	445	75,424	440	74,576
51	410	50	385	46,951	415	50,61	445	54,268
52	190	30,645	180	29,032	195	31,452	205	33,065
53	255	50	255	50	250	49,02	245	48,039
54	595	114,42	530	101,92	605	116,35	680	130,77
55	215	34,677	190	30,645	205	33,065	215	34,677
56	540	79,412	505	74,265	520	76,471	525	77,206
57	595	95,968	620	100	770	124,19	925	149,19
58	255	37,5	250	36,765	240	35,294	245	36,029

Dép.	1930		1946		1950		1960	
	N	d	N	d	N	d	N	d
59	2030	356,14	1920	336,84	2100	368,42	2275	399,12
60	410	70,69	395	68,103	435	75	480	82,759
61	275	45,082	275	45,082	275	45,082	275	45,082
62	1205	182,58	1170	177,27	1275	193,18	1350	204,55
63	500	63,291	475	60,127	480	60,759	510	64,557
64	425	55,921	415	54,605	420	55,263	470	61,842
65	190	42,222	200	44,444	205	45,556	210	46,667
66	240	58,537	230	56,098	230	56,098	250	60,976
67	690	143,75	675	140,63	710	147,92	765	159,38
68	515	147,14	470	134,29	510	145,71	545	155,71
69	1090	340,63	960	300	1015	317,19	1175	367,19
70	220	41,509	205	38,679	210	39,623	210	39,623
71	540	63,529	505	59,412	510	60	530	62,353
72	385	62,097	410	66,129	420	67,742	440	70,968
73	235	39,167	235	39,167	250	41,667	265	44,167
74	255	57,955	270	61,364	295	67,045	330	75
75	5230	10896	5100	10625	5550	11563	6100	12708
75								
92								
93								
94								
76	905	145,97	845	136,29	940	151,61	1025	165,32
77	405	68,644	405	68,644	455	77,119	525	88,983
78	1050	184,21	1100	192,98	1350	236,84	1800	315,79
78								
91								
95								
79	310	51,667	310	51,667	310	51,667	315	52,5
80	465	75	440	70,968	465	75	480	77,419
81	305	53,509	300	52,632	310	54,386	320	56,14
82	165	44,595	170	45,946	175	47,297	175	47,297
83	375	62,5	370	61,667	415	69,167	485	80,833
84	240	66,667	250	69,444	270	75	300	83,333
85	390	58,209	395	58,955	395	58,955	405	60,448
86	305	43,571	315	45	320	45,714	330	47,143
87	335	60,909	335	60,909	325	59,091	330	60
88	380	65,517	340	58,621	375	64,655	380	65,517
89	275	37,162	265	35,811	265	35,811	270	36,486
90	100	163,93	85	139,34	100	163,93	110	180,33
France	41835	75,788	40505	73,379	42775	77,491	46240	83,768

Dép.	1970		1980		1990		2000	
	N	d	N	d	N	d	N	d
1	340	59,649	420	73,684	470	82,456	515	90,351
2	525	70,946	535	72,297	535	72,297	535	72,297
3	385	52,74	370	50,685	360	49,315	345	47,26
4	105	15,217	120	17,391	130	18,841	140	20,29
5	90	16,364	105	19,091	115	20,909	120	21,818
6	725	168,6	880	204,65	970	225,58	1010	234,88
7	255	46,364	270	49,091	275	50	285	51,818
8	310	59,615	300	57,692	295	56,731	290	55,769
9	140	28,571	135	27,551	135	27,551	135	27,551
10	270	45	290	48,333	290	48,333	290	48,333
11	280	45,161	280	45,161	300	48,387	310	50
12	280	32,184	280	32,184	270	31,034	265	30,46
13	1470	288,24	1725	338,24	1760	345,1	1835	359,8
14	515	93,636	590	107,27	620	112,73	650	118,18
15	170	29,825	165	28,947	160	28,07	150	26,316
16	330	55,932	340	57,627	340	57,627	340	57,627
17	485	71,324	515	75,735	525	77,206	555	81,618
18	305	42,361	320	44,444	320	44,444	315	43,75
19	240	41,379	240	41,379	240	41,379	235	40,517
20								
2A	120	30	110	27,5	120	30	120	30
2B	155	33,696	130	28,261	130	28,261	140	30,435
21	420	47,727	475	53,977	495	56,25	505	57,386
22	505	74,265	540	79,412	540	79,412	545	80,147
23	155	27,679	140	25	130	23,214	125	22,321
24	375	40,761	375	40,761	385	41,848	390	42,391
25	425	81,731	475	91,346	485	93,269	500	96,154
26	345	53,077	390	60	415	63,846	440	67,692
27	385	64,167	465	77,5	515	85,833	540	90
28	300	50,847	365	61,864	395	66,949	405	68,644
29	770	113,24	830	122,06	840	123,53	852	125,29
30	480	82,759	530	91,379	585	100,86	625	107,76
31	690	109,52	825	130,95	925	146,83	1045	165,87
32	180	29,032	175	28,226	175	28,226	175	28,226
33	1010	101	1130	113	1215	121,5	1290	129
34	590	96,721	705	115,57	795	130,33	895	146,72
35	655	96,324	750	110,29	800	117,65	870	127,94
36	250	36,765	245	36,029	240	35,294	230	33,824
37	440	72,131	505	82,787	530	86,885	555	90,984
38	765	102	935	124,67	1015	135,33	1095	146
39	235	47	245	49	250	50	250	50
40	275	29,891	295	32,065	310	33,696	325	35,326
41	270	42,857	295	46,825	305	48,413	315	50

Dép.	1970		1980		1990		2000	
	N	d	N	d	N	d	N	d
42	725	151,04	740	154,17	745	155,21	730	152,08
43	210	42,857	205	41,837	205	41,837	210	42,857
44	860	124,64	995	144,2	1050	152,17	1135	164,49
45	430	64,179	535	79,851	580	86,567	620	92,537
46	150	28,302	155	29,245	155	29,245	160	30,189
47	290	54,717	300	56,604	305	57,547	305	57,547
48	75	14,423	75	14,423	75	14,423	75	14,423
49	585	82,394	675	95,07	705	99,296	735	103,52
50	450	76,271	465	78,814	480	81,356	480	81,356
51	485	59,146	545	66,463	560	68,293	565	68,902
52	215	34,677	210	33,871	205	33,065	195	31,452
53	250	49,02	270	52,941	280	54,902	285	55,882
54	705	135,58	715	137,5	710	136,54	715	137,5
55	210	33,871	200	32,258	195	31,452	190	30,645
56	540	79,412	590	86,765	620	91,176	645	94,853
57	970	156,45	1005	162,1	1010	162,9	1025	165,32
58	245	36,029	240	35,294	235	34,559	225	33,088
59	2420	424,56	2520	442,11	2530	443,86	2555	448,25
60	540	93,103	660	113,79	725	125	765	131,9
61	290	47,541	295	48,361	295	48,361	290	47,541
62	1400	212,12	1410	213,64	1435	217,42	1440	218,18
63	550	69,62	595	75,316	600	75,949	605	76,582
64	510	67,105	555	73,026	580	76,316	600	78,947
65	225	50	230	51,111	225	50	225	50
66	280	68,293	335	81,707	365	89,024	395	96,341
67	825	171,88	915	190,63	955	198,96	1025	213,54
68	585	167,14	650	185,71	670	191,43	710	202,86
69	1325	414,06	1445	451,56	1510	471,88	1580	493,75
70	215	40,566	230	43,396	230	43,396	230	43,396
71	550	64,706	570	67,059	560	65,882	545	64,118
72	460	74,194	505	81,452	515	83,065	530	85,484
73	290	48,333	325	54,167	350	58,333	375	62,5
74	380	86,364	495	112,5	570	129,55	630	143,18
75								
75	2590	24667	2175	20714	2150	20476	2125	20238
92	1460	8342,9	1385	7914,3	1390	7942,9	1430	8171,4
93	1250	5296,6	1325	5614,4	1380	5847,5	1385	5868,6
94	1120	4590,2	1195	4897,5	1215	4979,5	1230	5041
76	1115	179,84	1195	192,74	1225	197,58	1240	200
77	605	102,54	885	150	1080	183,05	1195	202,54
78								
78	855	371,74	1195	519,57	1305	567,39	1355	589,13
91	675	375	990	550	1085	602,78	1135	630,56

Dép.	1970		1980		1990		2000	
	N	d	N	d	N	d	N	d
95	695	556	920	736	1050	840	1105	884
79	325	54,167	345	57,5	345	57,5	345	57,5
80	510	82,258	545	87,903	550	88,71	555	89,516
81	330	57,895	340	59,649	345	60,526	345	60,526
82	185	50	190	51,351	200	54,054	205	55,405
83	555	92,5	710	118,33	815	135,83	900	150
84	355	98,611	425	118,06	465	129,17	500	138,89
85	420	62,687	485	72,388	510	76,119	540	80,597
86	340	48,571	370	52,857	380	54,286	400	57,143
87	340	61,818	355	64,545	355	64,545	355	64,545
88	390	67,241	395	68,103	385	66,379	380	65,517
89	285	38,514	310	41,892	325	43,919	335	45,27
90	120	196,72	130	213,11	135	221,31	140	229,51
France	49780	90,181	54335	98,433	56615	102,56	58520	106,01

Annexe 4 : Taille des agglomérations élisant des vétérinaires

Cf. annuaire & (3)

Zone rurale : Agglomération de moins de 10.000 habitants

Zone semi-rurale : Agglomération comptant de 10.000 à 20.000 habitants

Zone semi-urbaine : Agglomération comptant de 20.000 à 50.000 habitants

Zone urbaine : Agglomération comptant plus de 50.000 habitants

	MANDATS LOCAUX OCCUPES par de VETERINAIRES			
	Zone Rurale	Zone Semi- rurale	Zone Semi- urbaine	Zone Urbaine
1900	25	0	0	0
1934	161	5	2	4
1950	162	10	12	2
1970	231	19	6	5
1990	225	11	12	10
2000	204	8	7	8

Annexe 5 : Densité de vétérinaires libéraux et mixtes par département

(4) (5) (6) (28) (35) (36) (37)

LIB. : Nombre de Vétérinaires Libéraux

d L : Densité de Vétérinaires Libéraux en unité par 100 km²

CA : Nombre de Vétérinaires Canins

M : Nombre de Vétérinaires Mixtes et Ruraux

d M : Densité de Vétérinaires Mixtes et Ruraux en unité par 100 km²

Cr : Nombre de Vétérinaires Mixtes à prédominance canine

Rc : Nombre de Vétérinaires Mixtes à prédominance rurale

R : Nombre de Vétérinaires Ruraux

Tot : Nombre Total de Vétérinaires

d Tot : Densité de Vétérinaires en unité par 100 km²

Dép. : Département

		2000	2000	2000	2000	2000
DEPARTEMENTS	SURFACES	LIB.	d L	CA	M	d M
01 AIN	5700	157	2,75	62	87	1,526
02 AISNE	7400	90	1,22	35	52	0,703
03 ALLIER	7300	119	1,63	34	80	1,096
04 ALPES BASSES puis ALPES DE HAUTE PROVENCE	6900	34	0,49	14	19	0,275
05 ALPES HAUTES	5500	36	0,65	10	26	0,473
06 ALPES MARITIMES	4300	232	5,40	206	19	0,442
07 ARDECHE	5500	61	1,11	18	43	0,782
08 ARDENNES	5200	78	1,50	26	51	0,981
09 ARIEGE	4900	37	0,76	7	29	0,592
10 AUBE	6000	66	1,10	22	42	0,700
11 AUDE	6200	57	0,92	39	18	0,290
12 AVEYRON	8700	126	1,45	16	106	1,218
13 BOUCHES DU RHONE	5100	327	6,41	258	57	1,118
14 CALVADOS	5500	170	3,09	65	73	1,327
15 CANTAL	5700	72	1,26	7	65	1,140
16 CHARENTE	5900	64	1,08	31	33	0,559
17 CHARENTE INFERIEURE puis CHARENTE MARITIME	6800	126	1,85	74	50	0,735
18 CHER	7200	70	0,97	25	43	0,597
19 CORREZE	5800	79	1,36	20	54	0,931
20 CORSE	8600					

		2000	2000	2000	2000	2000
DEPARTEMENTS	SURFACES	LIB.	d L	CA	M	d M
2A CORSE DU SUD	4000	21	0,53	8	13	0,325
2B CORSE HAUTE	4600	34	0,74	6	28	0,609
21 COTE D'OR	8800	119	1,35	55	60	0,682
22 COTES DU NORD puis COTES D'ARMOR	6800	151	2,22	40	97	1,426
23 CREUSE	5600	65	1,16	7	56	1,000
24 DORDOGNE	9200	119	1,29	34	80	0,870
25 DOUBS	5200	104	2,00	45	59	1,135
26 DROME	6500	99	1,52	37	41	0,631
27 EURE	6000	111	1,85	52	51	0,850
28 EURE ET LOIR	5900	56	0,95	35	18	0,305
29 FINISTERE	6800	193	2,84	73	111	1,632
30 GARD	5800	144	2,48	100	38	0,655
31 GARONNE HAUTE	6300	286	4,54	168	102	1,619
32 GERS	6200	59	0,95	15	41	0,661
33 GIRONDE	10000	267	2,67	191	69	0,690
34 HERAULT	6100	186	3,05	136	42	0,689
35 ILLE ET VILAINE	6800	224	3,29	78	125	1,838
36 INDRE	6800	56	0,82	12	40	0,588
37 INDRE ET LOIRE	6100	107	1,75	73	28	0,459
38 ISERE	7500	221	2,95	113	101	1,347
39 JURA	5000	62	1,24	17	45	0,900
40 LANDES	9200	103	1,12	51	48	0,522
41 LOIR ET CHER	6300	69	1,10	37	30	0,476
42 LOIRE	4800	151	3,15	59	89	1,854
43 LOIRE HAUTE	4900	78	1,59	18	58	1,184
44 LOIRE INFERIEURE puis LOIRE ATLANTIQUE	6900	275	3,99	139	128	1,855
45 LOIRET	6700	119	1,78	78	36	0,537
46 LOT	5300	56	1,06	12	38	0,717
47 LOT ET GARONNE	5300	71	1,34	32	37	0,698
48 LOZERE	5200	26	0,50	3	23	0,442
49 MAINE ET LOIRE	7100	191	2,69	73	104	1,465
50 MANCHE	5900	167	2,83	27	127	2,153
51 MARNE	8200	90	1,10	55	32	0,390
52 MARNE HAUTE	6200	52	0,84	10	42	0,677
53 MAYENNE	5100	115	2,25	21	83	1,627
54 MEURTHE ET MOSELLE	5200	112	2,15	50	59	1,135
55 MEUSE	6200	48	0,77	9	38	0,613
56 MORBIHAN	6800	169	2,49	63	89	1,309
57 MOSELLE	6200	131	2,11	61	66	1,065
58 NIEVRE	6800	103	1,51	27	72	1,059
59 NORD	5700	348	6,11	210	130	2,281

		2000	2000	2000	2000	2000
DEPARTEMENTS	SURFACES	LIB.	d L	CA	M	d M
60 OISE	5800	154	2,66	83	47	0,810
61 ORNE	6100	120	1,97	19	82	1,344
62 PAS DE CALAIS	6600	241	3,65	99	133	2,015
63 PUY DE DÔME	7900	127	1,61	56	69	0,873
64 PYRENEES BASSES puis PYRENEES ATLANTIQUES	7600	176	2,32	67	102	1,342
65 PYRENEES HAUTES	4500	50	1,11	14	35	0,778
66 PYRENEES ORIENTALES	4100	84	2,05	54	28	0,683
67 RHIN BAS	4800	136	2,83	78	52	1,083
68 RHIN HAUT	3500	103	2,94	70	32	0,914
69 RHONE	3200	290	9,06	204	82	2,563
70 SAONE HAUTE	5300	51	0,96	14	37	0,698
71 SAONE ET LOIRE	8500	192	2,26	47	141	1,659
72 SARTHE	6200	120	1,94	42	68	1,097
73 SAVOIE	6000	107	1,78	39	66	1,100
74 SAVOIE HAUTE	4400	172	3,91	79	84	1,909
75 SEINE	480					
75 PARIS	105	246	234,29	201	39	37,143
92 HAUTS DE SEINE	175	238	136,00	200	36	20,571
93 SEINE SAINT DENIS	236	118	50,00	111	7	2,966
94 VAL DE MARNE	244	258	105,74	212	36	14,754
76 SEINE INFERIEURE puis SEINE MARITIME	6200	239	3,85	102	131	2,113
77 SEINE ET MARNE	5900	224	3,80	176	33	0,559
78 SEINE ET OISE	5700					
78 YVELINES	2300	285	12,39	215	43	1,870
91 ESSONE	1800	200	11,11	164	29	1,611
95 VAL D'OISE	1250	159	12,72	124	31	2,480
79 SEVRES DEUX	6000	104	1,73	20	81	1,350
80 SOMME	6200	127	2,05	40	86	1,387
81 TARN	5700	104	1,82	45	55	0,965
82 TARN ET GARONNE	3700	59	1,59	18	38	1,027
83 VAR	6000	221	3,68	189	26	0,433
84 VAUCLUSE	3600	98	2,72	70	24	0,667
85 VENDEE	6700	157	2,34	46	89	1,328
86 VIENNE	7000	85	1,21	36	43	0,614
87 VIENNE HAUTE	5500	86	1,56	31	53	0,964
88 VOSGES	5800	69	1,19	26	40	0,690
89 YONNE	7400	68	0,92	35	31	0,419
90 TERRITOIRE DE BELFORT	610	24	3,93	14	10	1,639
961ALGER	3280					
962CONSTANTINE	15500					
963ORAN	15100					

		2000	2000	2000	2000	2000
DEPARTEMENTS	SURFACES	LIB.	d L	CA	M	d M
971GUADELOUPE	1700	52	3,06	25	27	1,58
972MARTINIQUE	1100	19	1,72	7	11	1,00
973GUYANE	91000	9	0,01	6	3	0,005
974REUNION	2500	65	2,6	31	33	1,32
975SAINT PIERRE ET MIQUELON	242	0	0,00	0	0	0,000
976MAYOTTE	374	2	0,53	0	2	0,53
986WALLIS ET FUTUNA	350	0	0,00	0	0	0,000
987POLYNESIE	4000	26	0,65	20	6	0,15
988NOUVELLE CALEDONIE	19000	26	0,14	16	8	0,042
FRANCE METROPOLITAINE	552000	12650	2,29	6444	5630	1,020

	1990	1990	1990	1990	1990	1990	1970	1970	1970	1970
Dép	Ca	Cr	Rc R	d M	LIB	d L	Ca	Cr	Rc Ru	d M
1	4	13	58	1,246	75	1,32	0	1	47	0,842
2	14	9	39	0,649	62	0,84	0	1	48	0,662
3	9	7	79	1,178	95	1,30	4	2	75	1,055
4	3	8	7	0,217	18	0,26	1	1	6	0,101
5	2	7	7	0,255	16	0,29	0	0	10	0,182
6	102	8	18	0,605	128	2,98	27	2	8	0,233
7	0	5	22	0,491	27	0,49	0	0	12	0,218
8	2	8	34	0,808	44	0,85	0	0	29	0,558
9	1	6	11	0,347	18	0,37	0	0	15	0,306
10	8	8	15	0,383	31	0,52	0	3	25	0,467
11	12	9	4	0,210	25	0,40	1	5	12	0,274
12	0	4	71	0,862	75	0,86	0	0	49	0,563
13	87	30	7	0,725	124	2,43	16	10	16	0,510
14	15	14	69	1,509	98	1,78	2	1	73	1,345
15	1	3	52	0,965	56	0,98	0	0	33	0,579
16	10	10	36	0,780	56	0,95	1	2	49	0,864
17	22	10	45	0,809	77	1,13	1	7	56	0,926
18	9	11	35	0,639	55	0,76	1	0	48	0,667
19	4	2	50	0,897	56	0,97	0	0	39	0,672
20							0	1	7	0,093
2A	2	1	6	0,175	9	0,23				
2B	0	2	7	0,196	9	0,20				
21	11	10	52	0,705	73	0,83	2	1	48	0,557

	1990	1990	1990	1990	1990	1990	1970	1970	1970	1970
Dép	Ca	Cr	Rc R	d M	LIB	d L	Ca	Cr	Rc Ru	d M
22	12	10	101	1,632	123	1,81	0	1	90	1,338
23	1	3	51	0,964	55	0,98	1	0	41	0,732
24	7	19	42	0,663	68	0,74	0	5	44	0,533
25	14	3	44	0,904	61	1,17	0	1	32	0,635
26	5	23	5	0,431	33	0,51	1	1	15	0,246
27	11	10	48	0,967	69	1,15	2	1	52	0,883
28	10	8	12	0,339	30	0,51	1	3	26	0,492
29	16	9	94	1,515	119	1,75	1	1	66	0,985
30	25	13	13	0,448	51	0,88	1	3	15	0,310
31	41	23	32	0,873	96	1,52	9	2	46	0,762
32	2	6	39	0,726	47	0,76	0	0	37	0,597
33	50	29	36	0,650	115	1,15	4	10	38	0,480
34	33	17	12	0,475	62	1,02	3	4	11	0,246
35	21	8	104	1,647	133	1,96	4	4	77	1,191
36	6	3	44	0,691	53	0,78	1	2	39	0,603
37	15	10	42	0,852	67	1,10	4	3	39	0,689
38	40	19	48	0,893	107	1,43	2	6	42	0,640
39	4	1	34	0,700	39	0,78	2	0	27	0,540
40	10	8	25	0,359	43	0,47	0	3	27	0,326
41	7	12	12	0,381	31	0,49	0	4	21	0,397
42	16	5	63	1,417	84	1,75	1	2	52	1,125
43	4	3	43	0,939	50	1,02	0	1	30	0,633
44	29	14	79	1,348	122	1,77	5	7	65	1,043
45	27	7	26	0,493	60	0,90	3	2	33	0,522
46	1	9	23	0,604	33	0,62	0	1	20	0,396
47	9	9	34	0,811	52	0,98	0	1	42	0,811
48	1	0	16	0,308	17	0,33	0	0	10	0,192
49	18	11	83	1,324	112	1,58	0	1	83	1,183
50	6	12	97	1,847	115	1,95	0	3	79	1,390
51	8	15	19	0,415	42	0,51	1	1	29	0,366
52	1	4	29	0,532	34	0,55	0	0	31	0,500
53	2	4	87	1,784	93	1,82	0	2	72	1,451
54	14	2	36	0,731	52	1,00	1	1	30	0,596
55	1	4	33	0,597	38	0,61	0	0	31	0,500
56	15	11	72	1,221	98	1,44	0	4	51	0,809
57	18	9	23	0,516	50	0,81	1	4	20	0,387
58	3	5	77	1,206	85	1,25	0	1	57	0,853
59	46	15	84	1,737	145	2,54	9	5	71	1,333
60	23	15	32	0,810	70	1,21	1	5	30	0,603
61	6	3	90	1,525	99	1,62	1	0	74	1,213
62	25	20	77	1,470	122	1,85	1	5	78	1,258

	1990	1990	1990	1990	1990	1990	1970	1970	1970	1970
Dép	Ca	Cr	Rc R	d M	LIB	d L	Ca	Cr	Rc Ru	d M
63	12	8	51	0,747	71	0,90	1	1	47	0,608
64	17	14	75	1,171	106	1,39	2	5	47	0,684
65	4	3	30	0,733	37	0,82	0	1	25	0,578
66	20	10	2	0,293	32	0,78	0	3	6	0,220
67	21	7	24	0,646	52	1,08	1	2	33	0,729
68	13	9	13	0,629	35	1,00	1	2	16	0,514
69	80	10	50	1,875	140	4,38	16	2	37	1,219
70	2	4	33	0,698	39	0,74	0	0	30	0,566
71	10	7	120	1,494	137	1,61	1	1	96	1,141
72	9	6	71	1,242	86	1,39	2	0	60	0,968
73	10	16	17	0,550	43	0,72	1	4	14	0,300
74	15	29	38	1,523	82	1,86	0	0	33	0,750
75										
75	143	0	0	0,000	143	136,19	76	0	0	0,000
92	97	0	0	0,000	97	55,43	29	14	0	8,000
93	75	0	0	0,000	75	31,78	21	3	0	1,271
94	89	0	0	0,000	89	36,48	25	4	0	1,639
76	30	11	97	1,742	138	2,23	6	1	72	1,177
77	47	18	26	0,746	91	1,54	5	7	24	0,525
78										
78	67	21	23	1,913	111	4,83	13	10	22	1,391
91	64	1	15	0,889	80	4,44	20	2	3	0,278
95	50	2	16	1,440	68	5,44	9	7	8	1,200
79	8	7	74	1,350	89	1,48	1	3	65	1,133
80	7	9	52	0,984	68	1,10	0	4	50	0,871
81	7	10	39	0,860	56	0,98	1	1	31	0,561
82	1	9	24	0,892	34	0,92	0	0	21	0,568
83	62	6	21	0,450	89	1,48	13	9	3	0,200
84	19	19	6	0,694	44	1,22	1	8	5	0,361
85	5	10	94	1,552	109	1,63	0	3	80	1,239
86	9	2	39	0,586	50	0,71	0	0	47	0,671
87	8	2	49	0,927	59	1,07	1	0	46	0,836
88	6	7	30	0,638	43	0,74	1	0	24	0,414
89	9	6	32	0,514	47	0,64	0	3	32	0,473
90	7	0	0	0,000	7	1,15	0	0	0	0,000
961										
962										
963										
971	3	0	3	0,176	6	0,35	0	1	1	0,118
972	1	0	6	0,545	7	0,64	0	1	0	0,091
973	0	2	1	0,003	3	0,00	0	0	0	0,000

974	4	3	6	0,360	13	0,52	0	0	2	0,080
975	0	0	0	0,000	0	0,00	0	0	0	0,000
976	0	0	0	0,000	0	0,00	0	0	0	0,000
986	0	0	0	0,000	0	0,00	0	0	0	0,000
987	0	0	2	0,050	2	0,05	0	0	0	0,000
988	0	0	3	0,016	3	0,02	0	0	0	0,000
France	1952	864	3867	0,857	6683	1,21	363	239	3458	0,670

	1970	1970	1950	1950	1930	1930
Dép	LIB	d L	Tot	d T	Tot	d T
1	48	0,84	32	0,56	25	0,44
2	49	0,66	62	0,84	45	0,61
3	81	1,11	65	0,89	37	0,51
4	8	0,12	6	0,09	6	0,09
5	10	0,18	8	0,15	4	0,07
6	37	0,86	38	0,88	30	0,70
7	12	0,22	7	0,13	5	0,09
8	29	0,56	33	0,63	37	0,71
9	15	0,31	17	0,35	12	0,24
10	28	0,47	32	0,53	34	0,57
11	18	0,29	32	0,52	36	0,58
12	49	0,56	27	0,31	12	0,14
13	42	0,82	42	0,82	31	0,61
14	76	1,38	60	1,09	50	0,91
15	33	0,58	23	0,40	10	0,18
16	52	0,88	51	0,86	34	0,58
17	64	0,94	59	0,87	53	0,78
18	49	0,68	48	0,67	36	0,50
19	39	0,67	24	0,41	10	0,17
20	8	0,09	7	0,08	1	0,01
2A						
2B						
21	51	0,58	50	0,57	47	0,53
22	91	1,34	63	0,93	42	0,62
23	42	0,75	26	0,46	15	0,27
24	49	0,53	50	0,54	33	0,36
25	33	0,63	26	0,50	19	0,37
26	17	0,26	21	0,32	19	0,29
27	55	0,92	45	0,75	36	0,60
28	30	0,51	40	0,68	42	0,71
29	68	1,00	63	0,93	39	0,57
30	19	0,33	20	0,34	27	0,47

	1970	1970	1950	1950	1930	1930
Dép	LIB	d L	Tot	d T	Tot	d T
31	57	0,90	83	1,32	94	1,49
32	37	0,60	46	0,74	57	0,92
33	52	0,52	83	0,83	84	0,84
34	18	0,30	46	0,75	54	0,89
35	85	1,25	55	0,81	43	0,63
36	42	0,62	39	0,57	33	0,49
37	46	0,75	43	0,70	36	0,59
38	50	0,67	39	0,52	36	0,48
39	29	0,58	21	0,42	19	0,38
40	30	0,33	41	0,45	39	0,42
41	25	0,40	31	0,49	33	0,52
42	55	1,15	37	0,77	27	0,56
43	31	0,63	16	0,33	7	0,14
44	77	1,12	51	0,74	30	0,43
45	38	0,57	54	0,81	50	0,75
46	21	0,40	17	0,32	18	0,34
47	43	0,81	52	0,98	53	1,00
48	10	0,19	4	0,08	5	0,10
49	84	1,18	41	0,58	30	0,42
50	82	1,39	67	1,14	44	0,75
51	31	0,38	41	0,50	43	0,52
52	31	0,50	41	0,66	33	0,53
53	74	1,45	35	0,69	10	0,20
54	32	0,62	39	0,75	48	0,92
55	31	0,50	38	0,61	36	0,58
56	55	0,81	35	0,51	17	0,25
57	25	0,40	31	0,50	35	0,56
58	58	0,85	37	0,54	29	0,43
59	85	1,49	101	1,77	119	2,09
60	36	0,62	45	0,78	43	0,74
61	75	1,23	41	0,67	23	0,38
62	84	1,27	72	1,09	63	0,95
63	49	0,62	46	0,58	40	0,51
64	54	0,71	43	0,57	38	0,50
65	26	0,58	30	0,67	26	0,58
66	9	0,22	14	0,34	18	0,44
67	36	0,75	39	0,81	41	0,85
68	19	0,54	19	0,54	21	0,60
69	55	1,72	66	2,06	71	2,22
70	30	0,57	27	0,51	32	0,60
71	98	1,15	65	0,76	39	0,46
72	62	1,00	45	0,73	29	0,47
73	19	0,32	13	0,22	10	0,17

	1970	1970	1950	1950	1930	1930
Dép	LIB	d L	Tot	d T	Tot	d T
74	33	0,75	30	0,68	18	0,41
75			253	52,71	301	62,71
75	76	72,38				
92	43	24,57				
93	24	10,17				
94	29	11,89				
76	79	1,27	73	1,18	68	1,10
77	36	0,61	50	0,85	59	1,00
78			90	1,58	97	1,70
78	45	1,96				
91	19	1,06				
95	24	1,92				
79	69	1,15	53	0,88	39	0,65
80	54	0,87	48	0,77	54	0,87
81	33	0,58	40	0,70	25	0,44
82	21	0,57	30	0,81	25	0,68
83	25	0,42	19	0,32	26	0,43
84	14	0,39	21	0,58	24	0,67
85	83	1,24	55	0,82	32	0,48
86	47	0,67	46	0,66	36	0,51
87	47	0,85	30	0,55	12	0,22
88	25	0,43	29	0,50	34	0,59
89	35	0,47	40	0,54	42	0,57
90	0	0,00	4	0,66	4	0,66
961			62	1,89	33	1,01
962			34	0,22	26	0,17
963			47	0,31	28	0,19
971	2	0,12	4	0,24	0	0,00
972	1	0,09	2	0,18	0	0,00
973	0	0,00	1	0,00	0	0,00
974	2	0,08	2	0,08	0	0,00
975	0	0,00	0	0,00	0	0,00
976	0	0,00	0	0,00	0	0,00
986	0	0,00	0	0,00	0	0,00
987	0	0,00	0	0,00	0	0,00
988	0	0,00	0	0,00	0	0,00
France	4054	0,73	3969	0,72	3466	0,63

Annexe 6 : Spécialités des vétérinaires et des vétérinaires élus

Cf. annuaire & (4) (5) (6) (28) (35) (36) (37)

- Ca : vétérinaires praticiens exerçant en clientèle canine exclusive
- Cr : vétérinaires praticiens exerçant en clientèle mixte à dominante canine
- M : vétérinaires praticiens exerçant en clientèle rurale ou mixte à dominante rurale jusqu'en 1990 et en clientèle rurale ou mixte pour 2000
- Ru Rc : vétérinaires praticiens exerçant en clientèle rurale ou mixte à dominante rurale
- Pu Pr : vétérinaires non praticiens salariés du secteur privé ou fonctionnaires
- Retr Cr : vétérinaires retraités ayant eu pour activité principale la clientèle à dominante canine
- Retr Rc : vétérinaires retraités ayant eu pour activité principale la clientèle à dominante rurale
- Retr Pu Pr : vétérinaires retraités de la fonction publique ou du secteur privé et n'ayant pas eu d'activité libérale
- Sans Cr : Vétérinaires n'exerçant plus pour des raisons politiques mais dont la dernière activité était praticien en clientèle canine ou à dominante canine
- Sans Rc : Vétérinaires n'exerçant plus pour des raisons politiques mais dont la dernière activité était praticien en clientèle rurale ou à dominante rurale

VETERINAIRES ELUS									
Années	Ca	Cr	Sans Cr	Retr Cr	Ru Rc	Sans Rc	Retr Rc	Pu Pr	Retr Pu Pr
1970	0	12	1	0	197	6	29	13	3
1990	7	17	5	10	163	4	42	7	3
2000	10	15	1	10	54	16	69	9	3

VETERINAIRES				
Années	Ca	Cr	M	Pu Pr
1970	363	239	3458	550
1990	1952	864	3867	1613
2000	6444	5630		3187

Annexe 7 : Ecole et promotion d'origine des élus

Cf. annuaire

ANNEES	ALFORT	LYON	TOULOUSE	ALLEMAGNE	NANTES	LIEGE
1869	1	1	0	0		0
1870	0	0	0	0		0
1871	0	0	0	0		0
1872	0	0	0	0		0
1873	1	0	1	0		0
1874	0	0	0	0		0
1875	0	1	0	0		0
1876	0	0	0	0		0
1877	2	0	0	0		0
1878	0	0	0	0		0
1879	0	0	0	0		0
1880	2	0	1	0		0
1881	1	0	0	0		0
1882	1	0	0	0		0
1883	0	1	3	0		0
1884	1	0	0	0		0
1885	2	1	1	0		0
1886	1	0	1	0		0
1887	1	0	1	0		0
1888	0	0	0	0		0
1889	1	0	0	0		0
1890	0	3	0	0		0
1891	2	3	1	0		0
1892	4	2	1	0		0
1893	3	1	1	0		0
1894	0	1	1	0		0
1895	1	0	0	0		0
1896	1	0	1	0		0
1897	1	1	0	1		0
1898	5	1	0	0		0
1899	4	1	1	0		0
1900	2	2	5	0		0
1901	4	2	0	0		0
1902	2	2	2	0		0
1903	4	3	2	0		0
1904	3	2	4	0		0
1905	5	1	6	0		0
1906	3	1	3	0		0

ANNEES	ALFORT	LYON	TOULOUSE	ALLEMAGNE	NANTES	LIEGE
1907	5	3	1	0		0
1908	3	2	6	0		0
1909	3	2	2	0		0
1910	5	2	2	0		0
1911	5	1	1	1		0
1912	3	1	1	0		0
1913	0	1	4	0		0
1914	3	2	3	1		0
1915	0	0	1	0		0
1916	0	0	0	0		0
1917	2	1	1	1		0
1918	1	0	0	0		0
1919	0	0	0	0		0
1920	3	4	0	0		0
1921	8	3	5	0		0
1922	12	3	0	0		0
1923	1	1	5	0		0
1924	2	5	0	0		0
1925	2	1	5	0		0
1926	3	3	4	0		0
1927	2	1	1	0		0
1928	4	5	2	0		0
1929	2	2	4	0		0
1930	3	2	5	0		0
1931	3	1	5	0		0
1932	2	4	4	0		0
1933	4	4	5	0		0
1934	4	2	1	0		0
1935	5	2	2	0		0
1936	4	2	3	0		0
1937	2	2	1	0		0
1938	4	2	2	0		0
1939	2	2	2	0		0
1940	1	0	0	0		0
1941	5	6	2	0		0
1942	6	1	3	0		0
1943	4	7	4	0		0
1944	4	1	0	0		0
1945	9	2	2	0		0
1946	10	4	3	0		0
1947	7	8	9	0		0
1948	9	3	4	0		0
1949	9	7	10	0		0
1950	12	3	4	0		0

ANNEES	ALFORT	LYON	TOULOUSE	ALLEMAGNE	NANTES	LIEGE
1951	10	5	8	0		0
1952	2	2	5	0		0
1953	5	3	1	0		0
1954	10	5	8	0		0
1955	3	7	2	0		0
1956	7	5	2	0		0
1957	5	3	1	0		0
1958	9	1	2	0		0
1959	3	2	3	0		0
1960	4	5	2	0		0
1961	2	2	4	0		0
1962	8	1	2	0		0
1963	1	1	3	0		0
1964	4	4	0	0		0
1965	2	4	2	0		0
1966	5	1	2	0		0
1967	2	1	2	0		0
1968	5	1	5	0		0
1969	1	1	2	0		0
1970	3	2	1	0		0
1971	6	2	3	0		0
1972	1	2	5	0		0
1973	4	1	4	0		1
1974	0	1	1	0		0
1975	0	3	0	0		0
1976	1	0	1	0		0
1977	1	2	3	0		0
1978	0	1	1	0		0
1979	0	1	0	0	1	1
1980	0	1	1	0	0	0
1981	3	0	0	0	0	0
1982	0	0	2	0	0	0
1983	1	0	1	0	0	0
1984	0	0	0	1	0	0
1985	0	0	1	0	0	0
1986	0	1	1	0	1	1
???	4	1	2			

Annexe 8 : Taille des promotions par école

(4) (5) (6)

ANNEES	ALFORT	LYON	TOULOUSE	NANTES
1920	58	33	30	
1921	?	?	?	
1922	77	52	51	
1923	49	24	32	
1924	22	10	14	
1925	29	17	23	
1926	20	13	13	
1927	56	41	49	
1928	43	19	31	
1929	49	32	34	
1930	39	30	31	
1931	?	?	?	
1932	62	45	48	
1933	63	31	43	
1934	28	26	30	
1935	40	36	36	
1936	46	30	31	
1937	52	27	27	
1938	56	42	39	
1939	51	43	44	
1940	?	?	?	
1941	?	?	?	
1942	?	?	?	
1943	?	?	?	
1944	?	?	?	
1945	125	46	36	
1946	92	39	32	
1947	90	35	59	
1948	105	44	43	
1949	129	70	77	
1950	118	46	58	
1951	110	66	53	
1952	104	65	55	
1953	101	48	57	
1954	109	47	67	
1955	68	46	50	
1956	84	57	36	
1957	96	38	47	

ANNEES	ALFORT	LYON	TOULOUSE	NANTES
1958	73	33	28	
1959	76	32	45	
1960	84	42	38	
1961	78	57	42	
1962	60	35	59	
1963	97	37	55	
1964	94	39	32	
1965	97	53	60	
1966	121	58	58	
1967	101	76	87	
1968	107	63	95	
1969	108	70	103	
1970	112	71	109	
1971	119	75	105	
1972	104	72	107	
1973	109	85	98	
1974	111	70	125	
1975	128	94	112	
1976	110	76	97	
1977	128	99	134	
1978	117	86	143	
1979	191	82	116	
1980	180	71	104	
1981	213	112	85	
1982	162	131	144	
1983	140	102	99	92
1984	120	128	97	79
1985	116	124	114	129
1986	99	120	71	81
1987	167	136	166	141
1988	135	129	130	126
1989	130	148	142	143
Total	5958	3804	4276	791

Annexe 9 : Répartition politique des élus vétérinaires

Cf. annuaire

DROITE	GAUCHE	EXT D
318	55	2

Annexe 10 : Durées des mandats des élus locaux vétérinaires

Cf. annuaire

Nombre d'ANNEES	CG	M	CR	Nombre d'ANNEES	CG	M
1		1		39		2
2	2	4		40	1	
3		5	1	41		
4	3	1		42		
5	1	1		43	1	
6	33	75	15	44		
7	11	2		45		
8	4	6		46		
9	5	3	2	47		
10	2	1		48		
11	2	1		49	1	
12	28	58	9	50		
13	14			39		2
14	1	5		40	1	
15	6	3		41		
16	1	1		42		
17	1	1		43	1	
18	22	55		44		
19	14			45		
20	1	2		46		
21	1	1		47		
22	2	1		48		
23	1	2		49	1	
24	7	44		50		
25	12	4		39		2
26	2	4		40	1	
27	8	1		41		
28	6	1		42		
29	1	1		43	1	
30	10	14		44		
31	8			45		
32	1	4		46		
33	1			47		
34	3			48		
35	1	1		49	1	
36	1	5		50		
37	1					
38		2				

Annexe 11 : Nombre de vétérinaires députés et sénateurs

Cf. annuaire

ANNEES	CHAMBRES	DEPUTES	ANNEES	CHAMBRES	DEPUTES
1871	III.C	0	1945	IV.C1	3
1876	III.1	0	1946	IV.C2	2
1877	III.2	0	1946	IV.1	4
1881	III.3	1	1951	IV.2	7
1885	III.4	2	1956	IV.3	4
1889	III.5	1	1959	V.1	4
1893	III.6	2	1962	V.2	9
1898	III.7	1	1967	V.3	7
1902	III.8	6	1968	V.4	11
1906	III.9	4	1973	V.5	11
1910	III.10	2	1978	V.6	6
1914	III.11	3	1981	V.7	6
1920	III.12	0	1986	V.8	5
1924	III.13	3	1988	V.9	4
1928	III.14	7	1993	V.10	8
1932	III.15	8	1997	V.11	7
1936	III.16	5	2002	V.12	7

ANNEES	SENATEURS	ANNEES	SENATEURS	ANNEES	SENATEURS
1875	0	1921	2	1965	4
1879	0	1924	2	1968	4
1882	0	1927	2	1971	3
1885	0	1930	1	1974	2
1888	1	1933	1	1977	3
1891	2	1936	2	1980	5
1894	3	1939	5	1983	7
1897	3	1946	5	1986	9
1900	2	1948	6	1989	9
1903	3	1952	3	1992	9
1906	3	1955	4	1995	7
1909	4	1958	5	1998	8
1912	4	1959	4	2001	9
1920	0	1962	4		

Annexe 12 : Députés et sénateurs vétérinaires par région

Cf. annuaire

REGIONS	VETERINAIRES ELUS			MANDATS					
	TOT	Avant 1940	Après 1945	TOT	Avant 1940	Après 1945	SENAT EURS	DEPUT ES	EURO PEENS
Alsace	1	0	1	2	0	2	2	0	0
Aquitaine	4	1	3	5	1	4	0	5	0
Auvergne	3	1	2	12	3	9	3	7	2
Basse Normandie	7	1	6	20	1	19	7	12	1
Bourgogne	6	1	6	17	1	16	6	12	0
Bretagne	7	1	6	14	2	12	4	10	0
Centre	9	5	5	27	13	14	6	21	0
Champagne Ardenne	5	2	3	8	4	4	6	2	0
Corse	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Franche Comté	5	3	2	10	5	5	6	4	0
Haute Normandie	1	0	1	1	0	1	0	1	0
Ile de France	4	0	4	7	0	7	5	2	0
Languedoc Roussillon	1	1	0	2	2	0	0	2	0
Limousin	3	1	2	5	2	3	1	4	0
Lorraine	2	2	1	8	5	3	2	6	0
Midi Pyrénées	8	3	5	17	8	9	9	8	0
Nord Pas de Calais	6	3	3	16	5	19	4	12	0
P.A.C.A.**	2	1	1	5	4	1	0	5	0
Pays de Loire	4	0	4	7	0	7	1	6	0
Picardie	3	2	1	5	4	1	1	4	0
Poitou Charentes	9	1	8	21	1	20	11	10	0
Rhône Alpes	8	4	4	14	6	8	3	11	0
D.O.M. T.O.M.**	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Algérie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Colonies	3	0	3	9	0	9	1	8	0

Annexe 13 : Taille des agglomérations d'origine des parlementaires

Cf. annuaire

Zones	Parlementaires
Rurale	67
Semi-rurale	8
Semi-Urbaine	11
Urbaine	7
Afrique	3
???	7

**Annexe 14 : Origine professionnelle et scolaire des parlementaires
vétérinaires**

Cf. annuaire

PROFESSIONS	1970	1990	2000	TOTAL
Ca Canins	0	1	1	2
Cr Mixtes à dominante canine	0	0	2	7
Rc & Ru Mixtes à dominante rurale et ruraux	9	10	11	39
Pu Public	1	0	1	3
Pr Privé	2	0	0	2

ALFORT	LYON	TOULOUSE	NANTES	???
39	28	22	0	13

**Annexe 15 : Chambres puis Assemblées Nationales et vétérinaires
députés depuis 1881**

Cf. annuaire & (3) (8) (23) (48)

III^e REPUBLIQUE		
III^e Législature : PARTIS 1881	SIEGES	VETODEPUTES
Radicaux	46	
Union Républicaine	204	1
Gauche Républicaine	168	
Centre Gauche	39	
Bonapartistes	46	
Royalistes	42	
IV^e Législature : PARTIS 1885	SIEGES	VETODEPUTES
Radicaux	60	
Gauche Radicale	40	
Union des Gauches	200	2
Républicains Isolés	83	
Conservateurs	63	
Bonapartistes	65	
Droite Royalistes	73	
V^e Législature : PARTIS 1889	SIEGES	VETODEPUTES
Radicaux	112	
Républicains Progressistes	216	1
Centre Gauche	38	
Révisionnistes	38	
Conservateurs	34	
Bonapartistes	52	
Royalistes	86	
VI^e Législature : PARTIS 1893	SIEGES	VETODEPUTES
Socialistes	33	
Radicaux Socialistes	16	
Radicaux	122	1
Républicains Progressistes	317	1
Ralliés	35	
Monarchistes	58	

VII^e Législature : PARTIS 1898	SIEGES	VETODEPUTES
Socialistes	57	
Radicaux Socialistes	74	
Radicaux	104	
Républicains Progressistes	254	1
DVD	42	
Monarchistes	44	
Divers	10	
VIII^e Législature : PARTIS 1902		
VIII^e Législature : PARTIS 1902	SIEGES	VETODEPUTES
Socialistes	43	1
Radicaux Socialistes	104	
Radicaux	129	1
RG	62	
Républicains Progressistes	127	3
DVD	83	
Monarchistes et Conservateurs	41	
????		1
IX^e Législature : PARTIS 1906		
IX^e Législature : PARTIS 1906	SIEGES	VETODEPUTES
SFIO	54	1
Socialistes Indépendants	20	
Radicaux Socialistes	132	
Radicaux	115	1
RG	90	
Républicains Progressistes	66	2
DVD	108	
????		1
X^e Législature : PARTIS 1910		
X^e Législature : PARTIS 1910	SIEGES	VETODEPUTES
SFIO	75	1
Républicains Socialistes	32	
RR et R-S	149	
Gauche Radicale	113	1
Gauche Démocratique	72	
Républicains Progressistes	78	
DVD	52	
Groupe des Droites	19	

XI^e Législature : PARTIS 1914	SIEGES	VETODEPUTES
SFIO	101	2
Républicains Socialistes	25	
RR et R-S	195	
Gauche Radicale	66	1
RG	54	
Gauche Démocratique	34	
Républicains Progressistes	37	
Action Libérale	23	
Groupes des Droites	15	
DVD	45	
NI	7	
XII^e Législature : PARTIS 1920		
SIEGES	VETODEPUTES	
SFIO	68	
Républicains Socialistes	26	
RR et R-S	86	
Action Républicaine et Sociale	46	
Gauche Républicaine Démocratique	93	
RG	61	
ERD	183	
Indépendants	29	
Isolés	21	
XIII^e Législature : PARTIS 1924		
SIEGES	VETODEPUTES	
SFIC	26	
SFIO	104	1
Républicains Socialistes	44	
RR et R-S	139	1
Gauche Républicaine	40	
RG	38	
Gauche Républicaine Démocratique	43	
DP	14	1
URD	104	
NI	29	
XIV^e Législature : PARTIS 1928		
SIEGES	VETODEPUTES	
SFIC	12	
SFIO	100	1
Républicains Socialistes	31	
RR et R-S	125	3
DVG	88	
RG	64	
DP	48	1
URD	102	2
Isolés	37	

XV^e Législature : PARTIS 1932	SIEGES	VETODEPUTES
SFIC	20	
SFIO	132	1
Républicains Socialistes	29	
RR et R-S	160	5
DVG	89	1
RG	42	1
Centre Républicain	34	
DP	17	
URD	41	
DVD	47	
Isolés	3	
XVI^e Législature : PARTIS 1936		
SIEGES	VETODEPUTES	
SFIC	72	
SFIO	149	
DVG	28	
RR et R-S	140	4
Gauche Républicaine et Démocratique	38	
RG	44	1
DP	13	
URD	59	
DVD	69	
IV^e REPUBLIQUE		
I^{ère} Constituante : PARTIS 1945	SIEGES	VETODEPUTES
PC	159	
SFIO	146	
UDSR	42	1
RR et R-S	29	
MRP	150	1
RI et UR	53	
???		1
II^{nde} Constituante : PARTIS 1946		
SIEGES	VETODEPUTES	
PC	153	
Manifeste Algérien	11	
SFIO	128	
UDSR	20	
RR et R-S	32	
MRP	163	
RI et UR	67	
Isolés	3	
???		1

I^{ère} Législature : PARTIS 1946		
	SIEGES	VETODEPUTES
PC	182	
Manifeste Algérien	5	
SFIO	101	
UDSR	26	3
RR et R-S	51	
MRP	172	1
RI UR	66	
NI	14	
???		1
II^e Législature : PARTIS 1951		
	SIEGES	VETODEPUTES
PC	103	
SFIO	107	
UDSR	19	1
RR et R-S	72	1
MRP	94	
RPF	121	5
RI et CNIP	91	
NI	19	
III^e Législature : PARTIS 1956		
	SIEGES	VETODEPUTES
PC	150	
SFIO	94	
UDSR	19	
RR et R-S	57	1
RGR et CR	14	
Ind d'Outre Mer	10	
MRP	73	
RS	21	2
RI et CNIP	95	1
UFF	52	
NI	8	
V^e REPUBLIQUE		
I^{ère} Législature : PARTIS 1959		
	SIEGES	VETODEPUTES
PC	10	
SFIO	44	
ED	33	
CR	4	
MRP	56	
UNR	212	2
Elus d'Algérie	50	
IP	118	2
Isolés	25	

II^e Législature : PARTIS 1962	SIEGES	VETODEPUTES
PC	41	
SFIO	66	
RD	39	2
CD	55	4
UNR	233	2
RI	35	
NI	13	
III^e Législature : PARTIS 1967		
PC	73	
FGDS	121	2
CD	41	2
UDV	201	3
RI	42	
NI	9	
IV^e Législature : PARTIS en 1968		
PC et EXG	37	
FGDS	57	1
CD	33	2
UDR	294	8
RI	61	
DVD	5	
V^e Législature : PARTIS 1973		
PC	73	
PS et MRG	102	1
RDS et UC	64	5
UDR	183	5
RI	55	
NI	13	1
VI^e Législature : PARTIS 1978		
PC	86	
PS et MRG	115	
RPR	154	3
UDF	124	3
NI	12	
VII^e Législature : PARTIS 1981		
PC	44	
PS	269	2
MRG	20	
RPR	85	2
UDF	67	2
DVD	6	

VIII^e Législature : PARTIS 1986	SIEGES	VETODEPUTES
PC	35	
PS	217	1
DVD	5	
RPR	155	
UDF	131	4
FN	35	
IX^e Législature : PARTIS 1988		
SIEGES	VETODEPUTES	
PC	25	
PS	275	1
DVD	14	
UDF	130	3
RPR	132	
FN	1	
X^e Législature : PARTIS en 1993		
SIEGES	VETODEPUTES	
PC	23	
PS	68	
DVD	13	
UDF	215	4
RPR	258	4
XI^e Législature : PARTIS en 1997		
SIEGES	VETODEPUTES	
PC	36	
PS	240	2
PRS	13	1
DVG	18	
Verts	8	
DVD	4	
UDF	113	2
RPR	140	2
FN	1	
XII^e Législature : PARTIS en 2002		
SIEGES	VETODEPUTES	
PC	21	
PS	141	1
DVG et Verts	21	
UDF	29	
UMP	365	6

**Annexe 16 : Nombre de mandats effectués par les parlementaires
vétérinaires**

Cf. annuaire

MANDATS	DEPUTES	SENATEURS	EURODEPUTES
1	32	22	1
2	15	12	2
3	9	8	
4	4	1	
5	3	1	
6	3	1	
7	2		

Annexe 17 : Professions de santé au Parlement depuis 1871

(3) (41)

ANNEES	DEPUTES					TOTAL	%SANTE
	MEDECINS	PHARMACIENS	DENTISTES	VETERINAIRES			
1876	44	1	0	0		45	8
1877	59	4	0	0		63	11
1881	63	7	0	1		71	12,5
1885	54	4	0	2		60	10
1889	52	3	0	1		56	9,7
1893	61	6	0	2		69	11,9
1898	54	6	1	1		62	10,6
1902	58	7	1	6		72	12,2
1906	55	15	1	5		76	12,5
1910	59	14	1	2		76	12,9
1914	54	9	0	3		66	11
1920	40	7	0	0		47	7,7
1924	29	8	2	3		42	7,2
1928	49	6	1	7		63	10,4
1932	39	7	4	8		58	9,5
1936	33	3	2	5		43	7
1945	32	7	1	3		43	7,4
1946	24	6	1	1		32	5,5
1946	27	7	2	5		41	6,6
1951	35	11	1	7		54	8,7
1956	25	10	0	4		39	6,6
1959	46	13	3	6		68	12,5
1962	38	16	2	8		64	14,2
1967	29	13	2	7		51	10,5
1968	50	18	4	11		83	17,1
1973	46	14	2	12		74	14,2
1978	45	8	1	6		60	12,2
1981	33	3	2	6		44	9
1986	52	5	5	5		67	11,7
1988	44	5	4	4		57	9,9
1993	57	8	7	8		80	13,9
1997	43	5	4	7		59	10,2
2002	41	10	8	7		66	11,6

	SENATEURS					
ANNEES	MEDECINS	PHARMACIENS	DENTISTES	VETOS	TOTAL	%SANTE
1876	8	1	0	0	9	3
1879	14	1	0	0	15	5
1882	16	1	0	0	17	5,7
1885	23	0	0	0	23	8
1888	22	0	0	1	23	8
1891	19	1	0	2	22	7,3
1894	25	2	0	3	30	10
1897	30	1	0	3	34	11,3
1900	37	1	0	2	40	13,3
1903	40	2	0	3	45	15
1906	42	2	0	3	47	15,5
1909	46	2	0	4	52	17
1912	43	3	0	4	50	16
1920	29	4	0	0	33	9
1921	31	4	0	2	37	9,5
1924	28	4	0	2	34	10,2
1927	34	6	0	2	42	12,5
1930	32	5	0	1	38	11,5
1933	34	6	0	1	41	12
1936	38	5	0	2	45	13,5
1939	39	6	0	5	50	14
IV° R	37	9	0	11	57	
1959	14	3	0	4	21	8
1962	15	2	0	4	21	8
1965	16	3	0	4	23	8,4
1968	12	4	1	4	21	7,5
1971	12	4	2	3	21	7,9
1974	12	6	1	2	21	7,9
1977	14	8	2	3	27	9,6
1980	12	8	2	5	27	9,2
1983	21	10	2	7	40	13,3
1986	20	9	2	9	40	12,9
1989	32	6	3	9	50	15,5
1992	30	3	3	9	45	13,9
1995	31	5	4	7	47	14,6
1998	28	6	4	8	46	13,9
2001	21	4	3	9	37	11,2

CALENDRIER ELECTORAL

ANNEES	MUNICIPALES	CANTONALES 1	CANTONALES 2	REGIONALES	LEGISLATIVES	SENATORIALES 1	SENATORIALES 2	SENATORIALES 3	EUROPEENNES	PRESIDENTIELLES	PRESIDENTS OU CHEFS DE L'EXECUTIF	EVENEMENTS
1870	M	C	C								Thiers	Proclamation de la République
1871	M				Con.							Fin de la guerre avec la Prusse
1872												
1873										P	Mac Mahon	Démission de Thiers devant une Assemblée trop royaliste
1874	M		C									
1875						S	S	S				Lois Constitutionnelles de la III ^e République
1876	M				L							
1877		C			L							Dissolution de la Chambre trop républicaine pour Mac Mahon
1878												
1879						S				P	Grévy	Démission de Mac Mahon devant un Parlement trop républicain
1880	M		C									
1881					L							
1882							S					Ferry : Ecole publique laïque gratuite et obligatoire
1883		C										
1884	M											
1885					L			S		P	Grévy	
1886			C									Affaire Boulanger

ANNEES	MUNICIPALES	CANTONALES 1	CANTONALES 2	REGIONALES	LEGISLATIVES	SENATORIALES 1	SENATORIALES 2	SENATORIALES 3	EUROPEENNES	PRESIDENTIELLES	PRESIDENTS OU CHEFS DE L'EXECUTIF	EVENEMENTS
1887										P	Sadi-Carnot	Scandale financier de Panama : démission de Grévy Affaire Boulanger
1888	M					S						Affaire Boulanger
1889		C			L							
1890												
1891							S					
1892	M		C									
1893					L							
1894								S		P	Casimir-Perier	Assassinat de Sadi-Carnot par un anarchiste
1895		C								P	Faure	Démission de Casimir-Perrier devant l'opposition de Gauche
1896	M											
1897						S						Affaire Dreyfus
1898			C		L							Affaire Dreyfus
1899										P	Loubet	Affaire Dreyfus Décès de Faure
1900	M						S					
1901		C										
1902					L							
1903								S				
1904	M		C									
1905												Séparation de l'Eglise et de l'Etat
1906					L	S				P	Fallières	
1907		C										
1908	M											

ANNEES	MUNICIPALES	CANTONALES 1	CANTONALES 2	REGIONALES	LEGISLATIVES	SENATORIALES 1	SENATORIALES 2	SENATORIALES 3	EUROPEENNES	PRESIDENTIELLES	PRESIDENTS OU CHEFS DE L'EXECUTIF	EVENEMENTS
1909							S					
1910			C		L							
1911												
1912	M							S				
1913		C							P	Poincaré		
1914					L							Début de la 1 ^o Guerre Mondiale
1915												
1916												Bataille de Verdun
1917												Entrée en guerre des USA Clemenceau "le Tigre" Président du Conseil. Révolution Russe
1918												Armistice
1919	M	C	C									Traité de Versailles
1920					L	S	S		P P	Deschanel Millerand		Elections Législatives : Chambre Bleu Horizon
1921								S				
1922		C										Mussolini au pouvoir en Italie
1923												
1924					L	S			P	Doumergue		Démission de Millerand devant la Chambre du Cartel des Gauches
1925	M		C									
1926												Poincaré Président du Conseil
1927							S					Rétablissement des finances
1928		C			L							Dévaluation du franc
1929	M											Crise de 29 aux USA puis en Europe
1930								S				

ANNEES	MUNICIPALES	CANTONALES 1	CANTONALES 2	REGIONALES	LEGISLATIVES	SENATORIALES 1	SENATORIALES 2	SENATORIALES 3	EUROPEENNES	PRESIDENTIELLES	PRESIDENTS OU CHEFS DE L'EXECUTIF	EVENEMENTS
1931			C							P	Doumer	
1932					L					P	Lebrun	Assassinat de Doumer
1933						S						Hitler au pouvoir en Allemagne
1934		C										
1935	M											
1936					L		S					Chambre du Front Populaire : congés payés et semaine de 40 h
1937			C									
1938												Anschluss (Allemagne Autriche)
1939								S		P	Lebrun	Début de la II° Guerre Mondiale
1940											Vichy : Pétain France Libre De Gaulle	Pleins pouvoirs à Pétain : Armistice. De Gaulle : Appel du 18 juin
1941												Entrée en guerre des USA
1942												
1943												Fin de la bataille de Stalingrad
1944											De Gaulle	Débarquement en Normandie
1945	M	C	C		Con.							Armistice
1946					Con. L	CR	CR				De Gaulle Gouin Bidault Blum	Grandes réformes : sécurité sociale, nationalisation (SNCF EDF...) Début de la guerre d'Indochine Constitution de la IV° République
1947	M									P	Auriol	Début de la Guerre Froide Exclusion des Communistes du Gouvernement
1948						S	S					
1949		C										
1950												

ANNEES	MUNICIPALES	CANTONALES 1	CANTONALES 2	REGIONALES	LEGISLATIVES	SENATORIALES 1	SENATORIALES 2	SENATORIALES 3	EUROPEENNES	PRESIDENTIELLES	PRESIDENTS OU CHEFS DE L'EXECUTIF	EVENEMENTS
1951			C		L							Création par la France, l'Italie, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier
1952							S					
1953	M											
1954										P	Coty	Fin de la guerre d'Indochine Début de la guerre d'Algérie
1955		C				S						
1956					L							Indépendance du Maroc et de la Tunisie
1957												Création par les Six de la CEE : Communauté Economique Européenne
1958			C				S					De Gaulle Président du Conseil Constitution de la V ^e République
1959	M				L	S	S	S		P	De Gaulle	De Gaulle Président de la République
1960												Indépendance des colonies d'Afrique Noire
1961		C										
1962					L		S					Fin de la guerre d'Algérie
1963												
1964			C									
1965	M					S				P	De Gaulle	1 ^o Election présidentielle au suffrage universel direct depuis 1848
1966												
1967		C			L							
1968					L			S				Evènements de mai 68
1969										P	Pompidou	Défaite au Referendum sur les régions Démission de De Gaulle
1970			C									

ANNEES	MUNICIPALES	CANTONALES 1	CANTONALES 2	REGIONALES	LEGISLATIVES	SENATORIALES 1	SENATORIALES 2	SENATORIALES 3	EUROPEENNES	PRESIDENTIELLES	PRESIDENTS OU CHEFS DE L'EXECUTIF	EVENEMENTS
1971	M						S					
1972												
1973		C			L							1° choc pétrolier
1974						S				P	Giscard d'Estaing	Décès de Pompidou
1975												
1976			C									
1977	M							S				
1978					L							2° choc pétrolier
1979		C							E			
1980							S					
1981					L					P	Mitterrand	Election de Mitterrand : Socialistes et Communistes au gouvernement. Abolition de la peine de mort. Nationalisations
1982			C									
1983	M					S						
1984									E			
1985		C										
1986				R	L			S				1° Cohabitation, (86-88) président de Gauche, gouvernement de Droite. vague de privatisations
1987												
1988			C		L					P	Mitterrand	
1989	M						S		E			Chute du Mur de Berlin
1990												Réunification allemande Chute du bloc de l'Est
1991												Chute du Communisme en URSS

ANNEES	MUNICIPALES	CANTONALES 1	CANTONALES 2	REGIONALES	LEGISLATIVES	SENATORIALES 1	SENATORIALES 2	SENATORIALES 3	EUROPEENNES	PRESIDENTIELLES	PRESIDENTS OU CHEFS DE L'EXECUTIF	EVENEMENTS
1992		C		R		S						Traité européen de Maastricht
1993					L							2° cohabitation (93-95) président de Gauche, gouvernement de Droite.
1994			C						E			
1995	M							S		P	Chirac	
1996												
1997					L							3° cohabitation (97-02), président de Droite, gouvernement de Gauche
1998		C		R			S					
1999									E			
2000												
2001	M		C			S						Mise en circulation de la monnaie unique l'Euro pour les Six, ainsi que pour l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Finlande, l'Autriche et l'Irlande
2002					L					P	Chirac	
2003												
2004		C		R				S	E			Europe à 25: entrée des ex pays de l'Est et des îles de la Méditerranée

M Municipales
C Cantonales
R Régionales
Con. Constituantes
L Législatives
S Sénatoriales
E Européennes
P Présidentielles

GLOSSAIRE GENERAL

AEF	Afrique Equatoriale Française
AOF	Afrique Occidentale Française
AFSSA	Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments
CARPV	Caisse Autonome de Retraites et de Prévoyance des Vétérinaires
CED	Communauté Européenne de Défense
CGT	Confédération Générale du Travail 1895 - Syndicat d'obédience marxiste proche du PC
CLN	Comité de Libération National
CODER	COmmision de Développement Economique Régionale
DOM	Département d'Outre Mer
ENVA	Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort
ESB	Encéphalopathie Spongiforme Bovine
GTV	Groupement Technique Vétérinaire
OAS	Organisation de l'Armée Secrète
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PACA	Provence Alpes Côte d'Azur
PACS	PActe Civil de Solidarité
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PTT	Postes et Télécommunications et Télédiffusion
SUD	Suffrage Universel Direct
SUI	Suffrage Universel Indirect
TOM	Territoire d'Outre Mer
UNEF	Union nationale des Etudiants de France Syndicat étudiant proche du PS

GLOSSAIRE des PARTIS POLITIQUES

- CD** Centre Démocratique 1962 – 1966
Centre Démocrate 1966 - 1974
Association du MRP du CNIP et du CR.
Situé au Centre.
Intégrera à l'Assemblée les groupes P et D puis PDM
Exemple : Lecanuet
- CDS** Centre des Démocrates Sociaux 1976 – 1999
Né du regroupement des partis du Centre, héritier du MRP.
Situé au Centre Droit.
S'associe au PR et aux radicaux pour créer l'UDF en 1978 avant de s'y fondre en 1999.
Exemples : Lecanuet, Baudis
- CNI** Centre National des Indépendants 1947 - 1951
Fusion en 1947 des partis de centre droit non gaullistes.
Deviendra CNIP en 1951 après fusion avec le Parti Paysan.
Exemple : Pinay
- CNIP** Centre National des Indépendants et Paysans 1951 – 2002
Ex CNI
Se situe au Centre Droit.
Entrera sans disparaître dans l'UDF en 1978, rejoindra l'UMP en 2002.
Exemple : Pinay
- DL** Démocratie Libérale 1998 – 2002
Nouveau nom du PR, ex RI, lorsqu'il sort de l'UDF.
Situé à Droite
Fusionnera avec les autres partis de la Droite et du Centre, RPR et une partie de l'UDF, dans l'UMP en 2002
Exemples : Madelin, Raffarin

DVD	Divers Droite
DVG	Divers Gauche
ED / RD	Entente Démocratique 1959 – 1962 Rassemblement Démocratique 1962 - 1967 Regroupement au Centre Gauche de l'UDSR et de différents Radicaux. Intégrera la FGDS avec la SFIO en 1967. Exemple : Mitterrand
ERD / URD	Entente Républicaine et Démocratique 1919 – 1924 Union Républicaine et Démocratique 1924 - 1940 Ex Républicains Progressistes. Situé à Droite, participe à la Chambre Bleu Horizon. Exemples : Poincaré, Briand
FGDS	Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste 1965 – 1968 Née du rapprochement des forces de la Gauche non communiste SFIO, et RD (UDSR, Radicaux) et divers clubs, elle se disloque suite aux évènements de mai 68. Exemple : Mitterrand
FN	Front National 1974 – Parti d'Extrême Droite regroupant différents clubs et anciens Poujadistes Exemple : Le Pen
Indep	Indépendants
IP	Indépendants et Paysans 1956 – 1962 Regroupement du CNIP et des RI. Exemple : Giscard d'Estaing
MNR	Mouvement National Républicain 1998 - Parti d'Extrême Droite ayant fait scission du FN en 1998. Exemple : Mégret
MRG / PRS	Mouvement des Radicaux de Gauche 1972 –
PRG	Parti Radical Socialiste Parti Radical de Gauche Résulte de la scission du Parti Radical et Radical Socialiste en 1972. Situé au Centre Gauche Exemple : Fabre

- MRP** Mouvement Républicain Populaire 1944 – 1967
Né en 1944 de la fusion des partis démocrates chrétiens d’avant guerre, se réclamant du Général De Gaulle avant de s’en écarter.
Situé au Centre Droit et à Droite.
S’effacera devant la montée du Gaullisme et disparaîtra dans le CD en 67.
Exemples : Bidault, Schuman, Monnet
- NI** Non Inscrit
- PC / PCF** Parti Communiste / Parti Communiste Français 1943 -
Nouveau nom de la SFIC, antenne française de la III^e Internationale.
Situé à l’Extrême Gauche puis à Gauche.
Exemples : Thorez, Duclos, Marchais
- PDP / DP** Parti Démocrate Populaire 1924 – 1945
Parti démocrate chrétien situé au Centre Droit.
Participe à la Résistance, servira de base au MRP en 1945.
Exemple : Gay
- PR** Parti Républicain 1977 - 1998
Ex RI.
Situé au Centre Droit et à Droite, de tendance libérale, il est à l’origine de l’UDF, à sa création en 1978, avant d’en sortir en 1998 pour devenir DL.
Exemples : Giscard d’Estaing, Léotard
- PS** Parti Socialiste 1971 –
Fusion de la SFIO et de divers clubs de Gauche en 1971.
Situé à Gauche
Exemples : Mitterrand, Mauroy, Fabius, Rocard, Cresson, Bérégovoy, Jospin
- PSU** Parti Socialiste Unifié 1960 – 1989
Constitué par des dissidents de la SFIO et du PC en 1960.
Entrera dans le PS en 1989
Exemple : Rocard
- Rad Soc** voir RR et R-S
- RDS / UC** Réformateurs et Démocrates Sociaux / Union centriste 1971 – 1978
Rapprochement au Centre du CD et de l’aile droite du RD (radicaux et CR).
Laissera sa place à l’UDF.
Exemple : Lecanuet

- Rép** Républicains Progressistes, Union Républicaine 1871 – 1920
Nés à Gauche face aux différents partis monarchistes et bonapartistes.
Se différencient des Radicaux par leur modération.
Vont se déplacer vers la Droite
Futur ERD puis URD.
Exemples : Ferry, Grévy, Poincaré
- RG** Républicains de Gauche 1902 - 1940
Parti formant avec les Républicains Progressistes l'Union Démocratique.
Situé au Centre gauche (1902 – 1914), il passe après la guerre au Centre Droit
puis à Droite.
Exemple : Tardieu
- RGR et CR** Rassemblement des Gauches Républicaines et Centre Républicain 1956 – 1959
Aile droite des radicaux se séparant du RR RS en 1956.
Situé au Centre Droit.
Se scindera au début de la V^e république, le RGR rejoindra l'ED en 1959 et le
CR le CD en 1962
Exemple : Faure
- RI** Républicains Indépendants 1945 – 1977
Situé à Droite.
Très proche du CNIP.
Futur PR
Exemple : Giscard d'Estaing
- RPF** Rassemblement du Peuple Français 1947 – 1953
Fondé par le Général De Gaulle en 1947.
Situé à Droite
Se transforme en RS après le retrait de De Gaulle en 1954 mais avec beaucoup
de défections
Exemples : De Gaulle, Chaban-Delmas
- RPR** Rassemblement Pour la République 1976 - 2002
Nouveau nom du parti gaulliste, l'UDR, ex UDV ex UNR, en 1977.
Situé à Droite
Fusionne en 2002 avec DL et une partie de l'UDF pour donner l'UMP
Exemples : Chirac, Balladur, Juppé

- RR et R-S** Républicains Radicaux et Radicaux Socialistes 1901 –
Né à l'Extrême Gauche sous la Monarchie de Juillet, était Républicain.
Reste à l'Extrême-Gauche très anti-clérical, proche des Socialistes jusqu'en
1901, date de la création du parti.
Puis situé à Gauche, il devient la principale force de gouvernement de la
III^e République.
Situé au Centre Gauche sous la IV^e, il reste une des clés de l'Assemblée.
Souffre de multitude scissions (RGR CR ... problème du retour de De Gaulle)
S'allie à la SFIO dans la FGDS.
Se scinde en MRG Centre gauche et Parti Radical Valoisien Centre droit en 71
Exemples : Gambetta, Clemenceau, Herriot, Daladier, Faure, Mendès-France
- RS** Républicains Sociaux 1954 – 1959
Vestige du RPF.
Situé à Droite.
Servira de base à l'UNR.
Exemple : Chaban-Delmas
- R-S** Républicains Socialistes 1910 – 1936
Situé à Gauche entre Socialistes et Radicaux.
- SE** Sans Etiquette
- SFIC** Section Française de l'Internationale Communiste 1920 - 1943
Né de la scission de la SFIO au congrès de Tours en 1920.
Situé à l'Extrême Gauche.
Deviendra PCF en 1943
Exemples : Cachin, Thorez
- SFIO** Section Française de l'Internationale Ouvrière 1905 - 1971
Né en 1905 de la fusion de tous les courants marxistes, se sépare en 1920 de sa
branche la plus à Gauche qui deviendra SFIC.
Situé à l'Extrême Gauche jusqu'en 1920 puis à Gauche.
Deviendra PS en 1971.
Exemples : Jaurès, Blum, Mollet

- UDF** Union pour la Démocratie française 1978 -
Fédération de partis, née en 1978 du rapprochement des partis du Centre Droit, PR, CDS et Parti Radical Valoisien ainsi que de différents clubs.
Situé au Centre Droit et à Droite.
Devient parti, lorsque le PR (DL) quitte la fédération en 1998
Se réduit plus ou moins à l'ex CDS après la création de l'UMP.
Exemples : Giscard d'Estaing, Lecanuet, Barre, Bayrou
- UDR** Union pour la Défense de la République 1968 – 1971
Union des Démocrates pour la République 1971 – 1976
Ex UNR, UDV.
Situé à Droite, parti gaulliste.
Plus tard RPR.
Exemples : Pompidou, Couve de Murville, Chaban-Delmas, Messmer, Chirac
- UDSR** Union Démocratique et Socialiste de la Résistance 1945 – 1958
Constitué de différents groupes de résistants socialistes modérés et gaullistes.
D'abord plutôt, puis vraiment à Gauche, après le départ des Gaullistes en 49.
Disparaît dans le ED et le CR
Exemple : Mitterrand
- UFF** Union et Fraternité Française 1956 – 1959
Situé très à Droite, corporatiste et poujadiste
Disparaît avec la IV^e République
Exemples : Poujade, Le Pen
- UJP** Union des Jeunes pour le Progrès (parti des jeunes gaullistes)
- UMP** Union pour un Mouvement Populaire 2002 -
Né en 2002 de la fusion du RPR gaulliste, des libéraux de DL et de la plus grande partie des centristes de l'UDF (CNIP, radicaux...)
Situé à Droite
Exemples : Juppé, Raffarin, Sarkozy
- UNR / UDV** Union pour la Nouvelle République 1958 – 1967
Union Démocratique pour la V^e République 1967 – 1968
Situé à Droite
Parti du soutien au Général De Gaulle
Futur UDR
Exemples : Debré, Pompidou, Chaban-Delmas

BIBLIOGRAPHIE

- (1) ALMANACH NAPOLEONIEN. *Annuaire Officiel de l'Empire*. Années 1866 à 1869. Rouen : Editions Veuve Berger Levrault et fils.
- (2) ALMANACH NATIONAL. *Annuaire Officiel de la République Française*. Années 1870 à 1914. Paris : Editions Berger Levrault.
- (3) GRAND LAROUSSE UNIVERSEL. Paris : Larousse, 1994.
- (4) ROY. *Annuaire Vétérinaire*. Années 1923 à 1939. Paris : Administration et Publicité Docteur Georges Roy, Société Générale d'Imprimerie et d'Editions.
- (5) ROY. *Annuaire Vétérinaire*. Années 1950 à 1988. Paris : Editions Welter
- (6) ROY. *Annuaire Vétérinaire*. Années 1990 à 2004. Maisons-Alfort : Editions du Point Vétérinaire.

- (7) AGULHON M., GIRARD L., ROBERT JL. et al. *Les Maires de France du Consulat à nos jours*. Paris : Publication de la Sorbonne, 1986, 462p.
- (8) Assemblée Nationale. *Assemblée-nationale.fr*. [en-ligne], [<http://www.assemblee-nationale.fr>], (consulté le 24 mai 2004).
- (9) BERTHELIN M. *Répartition des Députés par Catégorie socioprofessionnelle. Pour les III^e, et V^e à XII^e Législatures*. Service de la communication et de l'information multimédia de l'Assemblée Nationale.
- (10) BREUILLOT L. Noms des vétérinaires sénateurs sous la III^e République et dates des élections cantonales entre les deux guerres. Attaché parlementaire de Monsieur Gruillot Sénateur du Doubs.
- (11) BREUILLOT L. Indemnités des élus en 2004. Attaché parlementaire de Monsieur Gruillot Sénateur du Doubs.
- (12) BUFFETAUT Y., GOURLET S. *Vétérinaires et Paysans au XX^e siècle. Une histoire des vétérinaires ruraux*. Louviers : Ysec éditions, 2001, 191p.
- (13) CASTELOT A., DECAUX A. *Histoire de la France et des Français au jour le jour*. Paris : Librairie académique Perrin, 1986, 7, 623p.
- (14) CAUJOLLE M. *Biographie de Gérard Larcher*. Cabinet du ministre délégué aux Relations du Travail.

- (15) CENTRE D'INFORMATION EDUCATIVE. *Le Sénat*. 5^e Ed. Paris : C.I.E. - Sénat, 49p.
- (16) GEORGE J., AGULHON M. *Histoire des Maires – 1789-1939*. Paris : Plon, 1989, 285p.
- (17) HUBSCHER R. *Les Maîtres des Bêtes*. Paris : Editions Odile Jacob, 1999, 441p.
- (18) INSEE. *Annuaire rétrospectif de la France 1948-1988 séries longues*. Paris : Ministère de l'économie des finances et du budget INSEE, 1990, 658p.
- (19) INSEE. *INSEE* [en-ligne], [<http://www.insee.fr>], (consulté le 25 mai 2004).
- (20) JOLLY J. *Dictionnaires des Parlementaires Français 1889-1940*. Paris : PUF, 1960, 8 tomes, 3236p.
- (21) JULLIEN RH. *Le Vétérinaire et la Chirurgie sous l'Empire 1804-1814*. Thèse Med. Vet., Toulouse, 1969.
- (22) LECLAINCHE E. *Histoire de la Médecine Vétérinaire*. Toulouse : Office du Livre, 1936, 812p.
- (23) Le Figaro. *Le FIGARO.fr* [en-ligne], [<http://www.figaro.fr>], (consulté les 31 mars et 1 avril 2004).
- (24) Ministère de l'Emploi du Travail et de la Cohésion Sociale. *Bienvenue au Ministère de l'Emploi du Travail et de la Cohésion sociale*. [en-ligne], [<http://www.travail.gouv.fr>], (consulté le 24 mai 2004).
- (25) Ministère de l'Intérieur. *Bienvenue sur le site du Ministère de l'Intérieur*. [en-ligne], [<http://www.interieur.gouv.fr>], (consulté les 11 et 12 mai 2004).
- (26) NEVEUX M. Elections régionales et cantonales : des confrères au cœur des listes. *La Semaine Vétérinaire*. 2004, n°1131, 6-8.
- (27) NEVEUX M. François Patriat prend la tête de la Bourgogne. *La Semaine Vétérinaire*. 2004, n°1134, 6-8.
- (28) Ordre des Vétérinaires. *Le portail vétérinaire de l'Ordre*. [en-ligne], [<http://www.veterinaire.fr>], (consulté le 25 mai 2004).
- (29) Parlement Européen. *Bienvenue au Parlement Européen*. [en-ligne], [<http://www.europarl.eu.int>], (consulté le 18 mai 2004).
- (30) PENENT JA., CROIZARD M., DONZEL F. *Le Mémorial de notre temps*. Pour les années 1945 à 1958. Rennes : Editions Robert Laffont. 1977, 205p.
- (31) PHILIPPE D. *Noms des conseillers généraux ayant siégé au conseil général du Doubs et ayant exercé la profession de vétérinaire*. Secrétariat Général du Conseil Général du Doubs.

- (32) POUX JC. *Sénateurs vétérinaires sous la V^e République*. [courrier électronique à Michèle Van de Casteele] [en-ligne] m.van-de-casteele@senat.fr. (2003, 24 juin).
- (33) POUX JC. *Elus Vétérinaires en 2003*. [courrier électronique à Brigitte Hazart] [en-ligne] Brigitte HAZART@interieur.gouv.fr. (2003, 28 novembre).
- (34) POUX JC. *Répartition socioprofessionnelle des Maires 1983-1989-1995*. [courrier électronique à Brigitte Hazart] [en-ligne] Brigitte HAZART@interieur.gouv.fr. (2003, 28 novembre).
- (35) POUX JC. *Effectifs départementaux des vétérinaires en 2003*. [courrier électronique à Edwige Warnet] [en-ligne] edwige-cso.paris@veterinaire.fr. (2004, 29 avril).
- (36) POUX JC. *Effectif vétérinaire par année 1974-2002*. [courrier électronique à Edwige Warnet] [en-ligne] edwige-cso.paris@veterinaire.fr. (2004, 29 avril).
- (37) POUX JC. *Statistiques des vétérinaires 1997-2001*. [courrier électronique à Edwige Warnet] [en-ligne] edwige-cso.paris@veterinaire.fr. (2004, 29 avril).
- (38) POUX JC. *Biographie de François Patriat*. [courrier électronique à Marie Caseiro] [en-ligne] mcaseiro@cr-bourgogne.fr. (2004, 18 mai).
- (39) POUX JC. *Le Conseil de la République*. [courrier électronique à Jean-Louis Corgier] [en-ligne] jl.corgier@senat.fr. (2004, 25 mai)
- (40) Premier Ministre. *Premier-Ministre.gouv.fr*. [en-ligne], [<http://www.premier-ministre.gouv.fr>], (consulté le 24 mai 2004).
- (41) RISSE J. *Les professions médicales en politique 1875-2002*. Paris : L'Harmattan, 2004, 329p.
- (42) ROBERT A., BOURLOTON E., COUGNY G. *Dictionnaire des Parlementaires français 1789-1889*. Paris : Bourloton, 1891, 5 tomes, 3189p.
- (43) SERVICE DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL REGIONAL DE FRANCHE-COMTE. *Noms des conseillers régionaux ayant siégé au conseil régional de Franche-Comté et ayant exercé la profession de vétérinaire*. Service de l'Assemblée du Conseil Régional de Franche-Comté.
- (44) Sénat. *Bienvenue au Sénat*. [en-ligne], [<http://www.senat.fr>], (consulté le 24 mai 2004).
- (45) THIALLIER J.M. *Les Elus vétérinaires sous la Cinquième République*. Thèse Med. Vet., Toulouse, n°3-4113, 1990.
- (46) THIALLIER J.M. Elections cantonales : 12 vétérinaires élus dès le premier tour, 14 élus au second. *La Dépêche Vétérinaire*. 2004, n°807, 14-15.

- (47) THOMAS D.J. *Les Elus vétérinaires et la Politique agricole 1914-1970*. Thèse Med. Vet., Toulouse, n°39, 1971.
- (48) UMP. *Union pour un Mouvement Populaire*. [en-ligne], [<http://www.u-m-p.org>], (consulté le 13 mars 2004).
- (49) YVERT B. et al. *Dictionnaire des Ministres de 1789 à 1989*. Paris : Perrin, 1990, 1028p.
- (50) YVERT B. et al. *Premiers ministres et présidents du conseil depuis 1815*. Paris : Perrin, 2002, 730p.
- (51) J.O. du 31 / 07 / 2003. Loi n°2003-697 du 30 / 07/ 2003.
- (52) J.O. du 31 / 07/ 2003. Loi n°2003-696 du 30 / 07 / 2003.

LES VETERINAIRES EN POLITIQUE

POUX Jean-Charles

RESUME

La profession vétérinaire est l'une des plus représentées en politique. Cette étude montre l'évolution de l'engagement et des idées des vétérinaires élus depuis 1870. Elle compare la profession aux autres professions de santé. La vie publique des plus illustres hommes politiques de l'art est également relatée. Une enquête auprès de vétérinaires élus, du conseiller municipal au ministre, permet de lever le voile sur la raison de leur engagement.

Mots-Clés

INSTITUTION

HISTOIRE

POLITIQUE

PROFESSION VETERINAIRE

ENQUETE STATISTIQUE

JURY

Président	Professeur
Directeur	Professeur Degueurce
Assesseur	Docteur Michaux

ADRESSE DE L'AUTEUR

M. Poux Jean-Charles
5 rue les Grillons
25430 SANCEY LE GRAND

VETERINAIRY IN POLICY

POUX Jean-Charles

SUMMARY

The profession of veterinary surgeon one of is represented in policy. This study shows the evolution of the engagement and the ideas of the veterinary surgeons elected since 1870. It compares the profession with the other professions of health. The public life of the most famous politicians of art is also reported. An investigation near elected veterinary surgeons, of the city council man to the minister, makes it possible to raise the veil on the reason of their engagement.

KEY WORDS

INSTITUTION

HISTORY

POLICY

PROFESSION VETERINARY SURGEON

STATISTIC INVESTIGATION

JURY

President Professor

Director Professor Degueurce

Assessor Doctor Michaux

Author's Address

Mr Poux Jean-Charles

5 rue les Grillons

25430 SANCEY LE GRAND